

Du traitement moral de la folie / par F. Leuret.

Contributors

Leuret, Fr. 1797-1851.

Publication/Creation

Paris : Chez J.-B. Baillière ...; A Londres : Chez H. Baillière ..., 1840.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/dz5fqxzp>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

DU
TRAITEMENT MORAL
DE LA FOLIE,

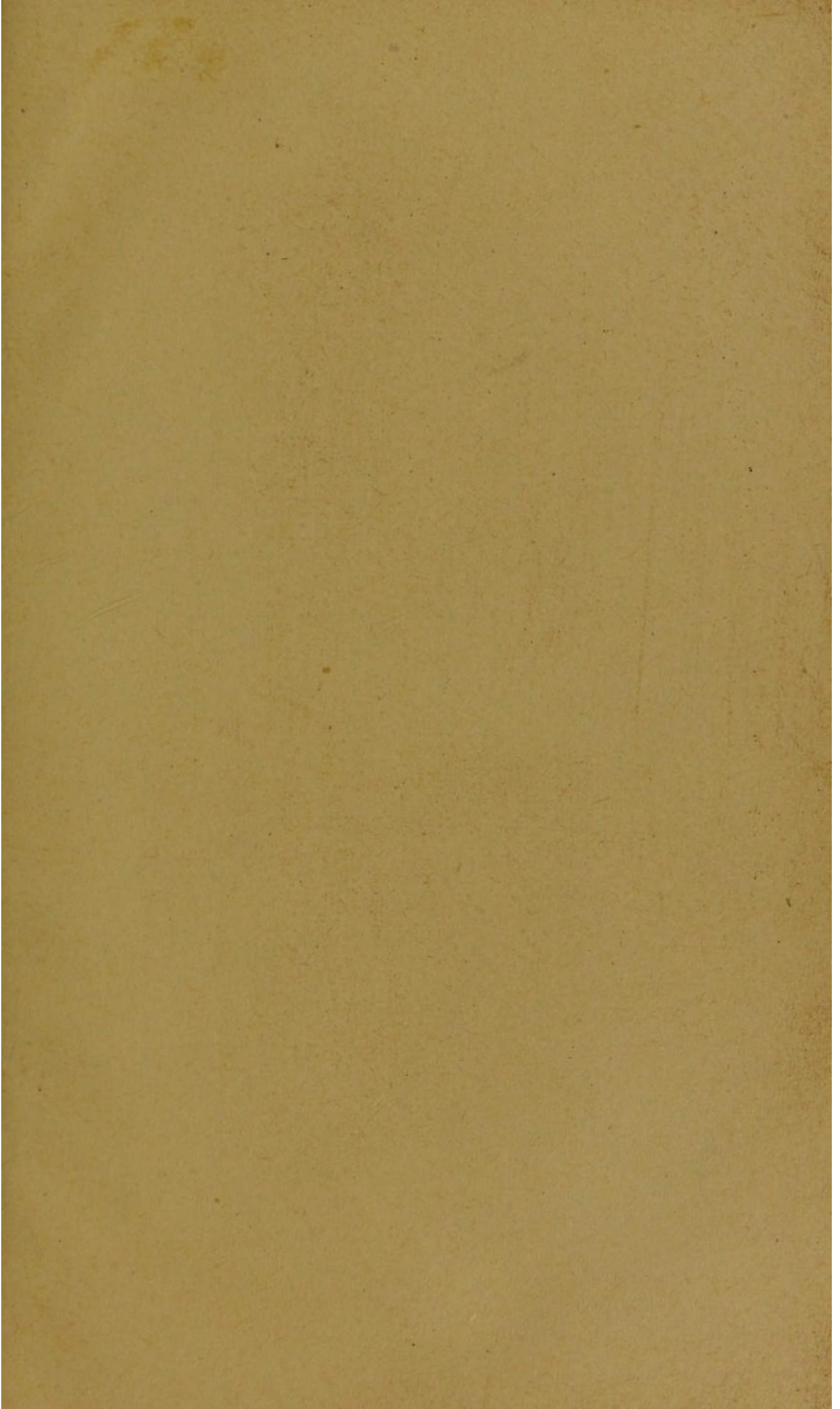
PAR F. LEURET.

MÉDECIN DE L'HOSPICE DE BICÊTRE.

A PARIS,
CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 17.
LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.

1840.

Supp. 59750/B





DU
TRAITEMENT MORAL
DE LA FOLIE,

PAR F. LEURET.

MÉDECIN DE L'HOSPICE DE BICÊTRE.

A PARIS,
CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 17.
LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.

1840.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS DEPARTMENT
UNIVERSITY OF CHICAGO
CHICAGO, ILLINOIS

108 Ed

65

76

OUVRAGES DE M. LE DOCTEUR MOREL

Qui se trouvent chez le même Libraire

Après avoir comparé un système nerveux, considéré dans
ses rapports avec l'intelligence, comparé le dé-
veloppement de l'encéphale et de la moelle rachidienne, les
recherches sur le développement, le volume, le poids,
la structure de ces organes chez l'homme et les animaux
vertébrés; l'auteur du volume qui précède des au-
tant d'articles et des notes, et l'exposé de la re-
lation réciproque existant entre les parties progres-
sives des centres nerveux et l'état des facultés intellectuelles,
intellectuelles et morales. Paris, 1854. 2 vol. in-8.

DU

TRAITEMENT MORAL

DE LA FOLIE.

Chaque volume de deux tomes de 100 pages et de
planches in-folio. Prix de chaque volume 5 fr. et de
la suite 2 fr. — La suite de la suite de la suite
Paris, 1854. 2 vol. in-8.

Notion des maladies mentales et des moyens de traitement
de l'Allemagne et de la France. Paris, 1852. 1 vol. in-8.

Des maladies mentales et des moyens de traitement
des rapports avec les sciences physiques et chimiques
dans les épidémies de la peste, la rage, etc. — Relation de la
l'épérisse et la structure de la moelle chez les
vertébrés. — Des maladies mentales et des moyens de
traitement. Paris, 1852. 1 vol. in-8.

DAN W 1/4

OUVRAGES DE M. LE DOCTEUR LEURET

Qui se trouvent chez le même libraire.

ANATOMIE COMPARÉE DU SYSTÈME NERVEUX, considéré dans ses rapports avec l'intelligence, comprenant la description de l'encéphale et de la moelle rachidienne, des recherches sur le développement, le volume, le poids, la structure de ces organes chez l'homme et les animaux vertébrés; l'histoire du système ganglionnaire des animaux articulés et des mollusques, et l'exposé de la relation graduelle qui existe entre la perfection progressive de ces centres nerveux et l'état des facultés instinctives, intellectuelles et morales; Paris, 1839-1840, 2 vol. in-8°, et atlas de 33 planches in-fol. dessinées d'après nature et gravées avec le plus grand soin.

Ce bel ouvrage est publié en 4 livraisons composées chacune d'un demi-volume de texte et d'un cahier de 8 planches in-folio. Prix de chaque fig. noires. . . 12 fr.

— Le même, fig. coloriées. 24 fr.

FRAGMENS PSYCOLOGIQUES SUR LA FOLIE; Paris, 1854, in-8°. 6 fr. 50

NOTICE SUR QUELQUES ÉTABLISSEMENS DE BIENFAISANCE du nord de l'Allemagne et de St-Pétersbourg; Paris, 1838, in-8°. 1 fr. 50

DE LA FRÉQUENCE DU POULS CHEZ LES ALIÉNÉS, considéré dans ses rapports avec les saisons, la température atmosphérique, les phases de la lune, l'âge, etc. — Réfutation de l'opinion admise sur la fréquence du pouls chez les vieillards. — Note sur la pesanteur du cerveau des aliénés, par F. Leuret et Mitivié; Paris, 1852, in-8°. 2 fr. 50

RECHERCHES PHYSIOLOGIQUES ET CHIMIQUES SUR LA DIGESTION, par F. Leuret et Lassaigne; *ouvrage couronné par l'Institut de France*; Paris, 1825, in-8°. . . 4 fr. 50

DU
TRAITEMENT MORAL
DE LA FOLIE,

PAR

F. LEURET,

MÉDECIN DE L'HOSPICE DE BICÈTRE.



A PARIS,
CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,
RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, N. 17.
A LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.
1840.

550424

TREATISE ON MORAL

DR. J. J. FOLLE

R. J. FURRY



A PARIS

CHEN J. B. BAILLARD

A LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

1880

A

TABLE DES MATIÈRES
MONSIEUR ORFILA,

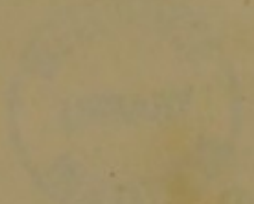
DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
MEMBRE DU CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU CONSEIL GÉNÉRAL DES HÔPITAUX, ETC.

Homage de Reconnaissance.

F. LEURET.

MONSIEUR ORFÈVRE,

NOTRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
A ÉTÉ DÉPOSÉE CHEZ VOUS EN VERTU DE LA DÉCISION
DU CONSEIL GÉNÉRAL DES HÔPITALS, ETC.



Imprimerie de la Faculté de Médecine

F. ARDREY

TABLE DES MATIÈRES.

Considérations générales	I
CHAP. I. S'IL EST VRAI QUE LA FOLIE DÉPEND D'UNE ALTÉRATION DE L'ENCÉPHALE, ON IGNORE COMPLÈTEMENT EN QUOI CONSISTE CETTE ALTÉRATION.	8
§ I ^{er} . Degré d'épaisseur des os du crâne	16.
§ II. Lésions des méninges.	11
§ III. Injection sanguine ou hyperémie du cerveau.	14
§ IV. Hypertrophie et atrophie du cerveau	18
§ V. OEdème du cerveau.	24
§ VI. Altération de la densité du cerveau.	25
§ VII. Altération dans la couleur du cerveau	34
§ VIII. Adhérences des méninges avec les circonvolutions cé- rébrales	37
§ IX. Granulations de la surface des ventricules cérébraux .	38
§ X. Adhérences anormales des plans fibreux du cerveau.	16.
§ XI. Tous les auteurs s'accordent à dire qu'il est des aliénés dans le cerveau desquels on ne trouve aucune altération.	40
§ XII. Les phrénologues ont vainement tenté d'appliquer leur système, à la localisation de la folie	49
Résumé et conclusions.	63
CHAP. II. LE TRAITEMENT MORAL MIS EN USAGE PAR LA GÉNÉRA- LITÉ DES MÉDECINS, N'EST CONSIDÉRÉ QUE COMME UN AUXI- LIAIRE DU TRAITEMENT PHYSIQUE	67
§ I. M. Calmeil, l'un des médecins de Charenton, appelle traitement moral, celui qui se fait par le raisonnement, la persuasion et la crainte; il regarde le traitement pure- ment physique comme le résultat d'un progrès.	69

§ II. Le traitement moral, à Charenton, est nul ou presque nul, d'après MM. Moreau, Malherbe et Bayle, anciens élèves de cet hospice	79
§ III. Traitement moral mis en pratique par Pinel	88
§ IV. M. Esquirol comprend le traitement moral de la folie, de la même manière que Pinel; le premier, il formule les préceptes de ce traitement; cependant il en fait une application trop restreinte	95
§ V. Le traitement moral est considéré, par Georget, comme un simple auxiliaire du traitement physique.	105
§ VI. Les découvertes annoncées par M. Falret, sur la cause prochaine de la folie, auraient pour résultat, si elles étaient faites, de rendre presque inutile toute espèce de traitement moral	111
§ VII. M. Voisin ne pense pas que le médecin doive agir sur l'intelligence des aliénés, mais seulement sur leurs passions.	114
§ VIII. Le traitement recommandé par M. Foville n'a d'avantage, d'après ce médecin, que pour les seuls convalescens.	116
§ IX. Les bases du traitement des aliénés sont, d'après M. Pariset, la justice, la bonté et la recomposition du cerveau	123
§ X. Le traitement des aliénés doit avoir pour but principal, d'après M. Ferrus, de ramener, à l'aide d'agens physiques, l'organe de l'intelligence à son type normal.	125
§ XI. Tous les modes de délire dépendent, suivant Broussais, d'un seul phénomène organique, savoir : l'irritation du cerveau	133
§ XII. M. Guislain recommande de laisser reposer le cerveau des aliénés, sans faire d'exception pour les monomaniaques	135
§ XIII. Exemple d'un traitement purement physique, appliqué dans un cas de monomanie, par M. Morison.	140
§ XIV. Quelques spiritualistes allemands, regardent la folie comme une maladie de l'âme, et la traitent par les châti-	

mens ; d'autres placent son siège dans le cerveau et la traitent surtout par des moyens physiques. 146

§ XV. Sur quelles bases doit reposer le traitement de la folie. 153

CHAP. III. CHEZ LES ALIÉNÉS, L'INTELLIGENCE ET LES PASSIONS NE PEUVENT ÊTRE RAMENÉES A LEUR TYPE RÉGULIER, SANS LE SECOURS DU TRAITEMENT MORAL, ET CE MODE DE TRAITEMENT EST LE SEUL QUI AIT UNE INFLUENCE DIRECTE SUR LES SYMPTÔMES DE LA FOLIE 156

§ I. Hallucinés 186

I^{re} OBSERV. Hallucinations de l'ouïe et de la vue; idées érotiques et ambitieuses 187

II^e OBSERV. Production de la pensée, accompagnée d'une hallucination de l'ouïe; refus de parler et de prendre aucune nourriture 210

III^e OBSERV. Hallucinations de la vue, de l'ouïe et de quelques parties de la surface de la peau; abstinence prolongée d'alimens et autres mortifications ordonnées par des esprits. 224

IV^e OBSERV. Tentative de suicide; hallucinations de l'ouïe 231

V^e OBSERV. Hallucinations de l'ouïe, de la vue, du tact, de l'odorat et du goût 241

§ II. Individus qui déraisonnent, en conséquence d'hallucinations anciennes. 251

VI^e OBSERV. Préoccupations délirantes et hallucinations. 252

VII^e OBSERV. Hallucinations de l'ouïe et de la vue, conceptions délirantes 259

VIII^e OBSERV. Hallucinations de l'ouïe et de la vue; idées ambitieuses. 265

§ III. Lypémaniques avec ou sans hallucinations. 271

IX^e OBSERV. Aberration de la sensibilité, idées sombres, désespoir. 274

X^e OBSERV. Terreur de la damnation et de l'immortalité sur terre; sensations perverses. 281

XI ^e OBSERV. Accablement, apathie, apparence de stupidité, inquiétudes continuelles, suicide.	293
§ IV. Simples particuliers qui veulent épouser des princesses	306
XII ^e OBSERV. Demande en mariage d'une princesse; trouble de l'intelligence porté jusqu'à la manie . .	309
XIII ^e OBSERV. Idées ambitieuses, conceptions délirantes, fausses interprétations, agitation et cris pendant sept années consécutives; incurabilité constatée de la maladie	317
§ V. Civilisateurs et régénérateurs du monde	345
XIV ^e OBSERV. Recherche d'un désert et d'une peuplade qui consente à se soumettre au système de l'humanisation	347
XV ^e OBSERV. Idées ambitieuses, volonté de civiliser le monde.	351
XVI ^e OBSERV. Projet de réformer la société, à l'aide d'une grande ligue formée de la réunion de tous les relieurs de France : scandale à la chambre des députés	355
§ VI. Porteurs de titres et de dignités imaginaires	366
XVII ^e OBSERV. Croyance à une conspiration permanente des médecins contre la religion : idées fixes, ambitieuses	369
XVIII ^e OBSERV. Titres imaginaires, idées de richesses immenses.	383
XIX ^e OBSERV. Idées ambitieuses : lettres jetées aux Tuileries pour réclamer l'empire ; port d'un poignard et d'armes à feu chargées à balles.	386
XX ^e OBSERV. Idées de grandeur, conceptions délirantes.	390
XXI ^e OBSERV. Idées ambitieuses, conceptions délirantes.	404
XXII ^e OBSERV. Apathie, idées ambitieuses aussi remarquables par leur nombre que par leur bizarrerie. .	418

DU

TRAITEMENT MORAL

DE LA FOLIE.

La folie consiste dans l'aberration des facultés de l'entendement; elle n'est pas, comme les maladies ordinaires, caractérisée par des symptômes physiques, et les causes qui la produisent, quelquefois appréciables aux sens, appartiennent le plus souvent à un ordre de phénomènes complètement étrangers aux lois générales de la matière : ce sont des passions et des idées. Mais les idées et les passions, mais les facultés de l'entendement ne se manifestent jamais sans l'intermédiaire du système nerveux, dont elles sont considérées comme une émanation, un produit. Si le système nerveux est la source d'où elles découlent, il semble logique d'en inférer que, dans

le cas d'aberration mentale, le système nerveux soit malade. Ce système est, en effet, regardé comme malade, chez tous les aliénés, par la généralité des médecins; la thérapeutique concernant les aliénés repose sur cette croyance, et l'ouverture des corps, l'anatomie pathologique semble justifier l'emploi des moyens physiques, jugés propres à ramener le système nerveux, et plus particulièrement le cerveau, à son état normal.

Toutefois, les médications physiques ne sont pas les seules qui aient été recommandées, dans le traitement de la folie; l'influence des agens moraux, sur cette maladie, n'a jamais été entièrement méconnue; elle a même été regardée, par quelques praticiens, comme la seule efficace pour guérir les aliénés; et, de nos jours, placée au second rang, elle est employée comme un auxiliaire avantageux des agens matériels. Ainsi, dans la pratique médicale concernant les aliénés, on ménage un cerveau réputé malade, comme on ménage tout autre organe dont les fonctions sont dérangées; on s'attache à le soustraire à toute sorte d'excitation, et, pour le ramener à son état normal, on a recours aux bains, aux applications réfrigérantes sur la tête, aux émissions sanguines, aux purgatifs, aux exutoires et à la plupart des autres moyens em-

ployés dans le traitement des maladies physiques. Que l'aberration mentale se présente isolément, ou qu'elle soit accompagnée de symptômes appréciables aux sens, le malade ne saurait échapper aux prescriptions médicales, il les subit jusqu'à ce qu'il guérisse, ou qu'il soit déclaré incurable.

Parmi les moyens moraux réputés auxiliaires dans le traitement de la folie, l'isolement est mis en première ligne; viennent ensuite les jeux, la promenade, la lecture, la conversation, la musique, le travail et les voyages.

Les voyages ne sont à la portée que d'un petit nombre d'aliénés, par la double raison de la dépense qu'ils occasionnent, et de l'inconvénient ou même du danger qu'il y aurait à laisser libres des malades que leur délire pourrait porter à nuire à eux-mêmes ou aux autres. Le travail, malgré son utilité bien reconnue, n'est guère institué d'une manière générale, que dans les hospices destinés aux pauvres, et encore dans un petit nombre de ces hospices. La musique, souvent recommandée, a rarement été employée de la manière la plus propre à donner de bons résultats. La conversation est peu profitable à la plupart des aliénés, parce que ordinairement ces malades n'ont pas d'autre société que celle de leurs compagnons d'infortune, et que d'ailleurs, trop préoccupés d'eux-

mêmes et de leurs idées, ils font peu d'attention à ce qu'on leur dit et à ce qui se passe autour d'eux. La lecture exigerait une force de volonté et une application soutenue dont très peu d'aliénés sont capables, surtout quand ils sont abandonnés à eux-mêmes, ce qui est le cas le plus ordinaire. La promenade a des avantages réels, mais pour un petit nombre d'aliénés seulement, pour ceux surtout auxquels l'exercice est nécessaire à l'accomplissement des fonctions musculaires et digestives, car on peut, en se promenant, s'entretenir de ses idées folles, aussi bien qu'on le ferait en gardant le repos. Les jeux, quand ils occupent l'esprit, sont vraiment utiles; mais combien d'aliénés refusent de jouer, parce qu'ils sont ou inattentifs ou tristes, ou absorbés par leurs préoccupations malades. Quant à l'isolement qui, parmi les moyens moraux est, aujourd'hui, le plus généralement mis en usage, je ne crains pas d'avancer que, s'il est quelquefois indispensable, il est d'autres fois extrêmement nuisible. Pour sentir les dangers de l'isolement, il faut avoir été témoin de l'ennui et du désespoir de quelques aliénés enfermés dans des maisons de santé ou dans des hospices, il faut avoir vu ces malades isolés, alors que leur intelligence était pervertie sur un point seulement, perdre peu-à-peu, faute d'excitans moraux, l'énergie de

leurs facultés, et tomber enfin dans la démence.

Contrairement à la doctrine généralement reçue, je considère le traitement moral, comme le seul qui soit propre à guérir la folie; et pour combattre cette maladie, le traitement physique, celui qui consiste dans l'emploi des saignées, des bains, des préparations pharmaceutiques, me semble aussi inutile qu'il pourrait l'être à celui qui, dans une discussion de philosophie et de morale, s'aviserait de les employer pour convaincre ses adversaires. Mais ici, il faut établir une distinction qui est de la dernière importance. Parmi les aliénés, les uns ont seulement un dérangement de la raison, les autres ont en outre une lésion physique, et présentent des symptômes qui tombent sous les sens, comme sont la paralysie, l'apathie, l'agitation, la loquacité, la fièvre, etc., etc. Contre ces symptômes, l'emploi de certains remèdes, toujours indiqué, est quelquefois efficace, il faut bien se garder de les négliger; dans les simples dérangemens de la raison au contraire, dans les cas où la folie existe seule, sans complication, c'est le traitement moral qui convient.

Pour n'avoir pas établi cette distinction, il est arrivé :

1^o Que l'on a méconnu les cas où il est nécessaire d'employer seulement les remèdes

moraux, et ceux où il faut recourir préalablement aux remèdes physiques.

2° Que les remèdes moraux, d'une application très difficile et très laborieuse, n'étant pas méthodiquement opposés aux symptômes psychiques que seuls ils peuvent combattre, ont fort rarement produit tout ce qu'il est en eux de produire.

Cependant le hasard avait mis sur la voie qu'il fallait suivre, car il avait fourni plusieurs cas de folie simple, guérie par la seule influence des impressions morales; et l'art en avait provoqué quelques autres du même genre, à côté de cas beaucoup plus nombreux, dans lesquels des symptômes nerveux s'étant dissipés à l'aide d'un traitement physique, le rétablissement de la raison avait suivi la disparition de ces symptômes. Mais le desir d'expliquer la production de la folie par des altérations organiques du cerveau, est venu compliquer encore le problème déjà si inexplicable de la cause immédiate de la folie. Parfois on a vu, d'autres fois on a cru voir des lésions de cet organe chez les aliénés, et, sans considérer s'il existe des altérations dans le cerveau de tous les aliénés, si ces altérations ont quelque chose de constant quant à leur nature, s'il n'en existe pas d'analogues chez les gens raisonnables, si celles que l'on rencontre coïncident ou non

avec des symptômes qui, pour former le cortège ordinaire de la folie, n'en sont pas cependant inséparables, on leur a attribué, sans difficulté et sans contrôle, la cause du dérangement des facultés intellectuelles et morales.

L'ouvrage qu'on va lire a pour but d'exposer le résultat des observations et des recherches que j'ai faites sur le traitement de l'aliénation mentale, et d'établir la vérité des trois propositions suivantes :

PREMIÈRE PROPOSITION.

S'il est vrai que la folie dépende d'une altération de l'encéphale, on ignore complètement en quoi consiste cette altération.

DEUXIÈME PROPOSITION.

Le traitement moral, généralement mis en usage, n'est considéré que comme un auxiliaire du traitement physique.

TROISIÈME PROPOSITION.

Chez les aliénés, l'intelligence et les passions ne peuvent être ramenées à leur type régulier, sans le secours du traitement moral; et ce mode de traitement est le seul qui ait une influence directe sur les symptômes de la folie.

CHAPITRE I.

S'IL EST VRAI QUE LA FOLIE DÉPEND DE L'ALTÉRATION DE L'ENCÉPHALE, ON IGNORE COMPLÈTEMENT EN QUOI CONSISTE CETTE ALTÉRATION.

Les altérations, regardées par les auteurs comme causes immédiates du dérangement des facultés intellectuelles et morales, sont: le degré d'épaisseur des os du crâne, les lésions des méninges; l'injection sanguine, l'hypertrophie, l'atrophie, l'œdème du cerveau; les modifications survenues dans la densité ou la couleur de cet organe, l'adhérence contractée par les méninges avec les circonvolutions cérébrales, le développement des granulations, à la surface des ventricules; et l'union des plans fibreux, dont seraient composés, d'après M. Foville, les hémisphères cérébraux.

§ I. *Degré d'épaisseur des os du crâne.*

L'épaisseur plus ou moins grande des os du crâne ne pourrait avoir d'influence réelle sur la production de la folie, que dans le cas où elle

produirait une modification dans l'état du cerveau. Greding (1), Haslam (2), M. Bertolini (3) en ont fait mention dans les nécropsies qu'ils ont publiées, et ils ont indiqué les cas où le crâne leur avait paru épais, aminci ou sans altération. D'autres auteurs, parmi lesquels je citerai Morgagni et Gall, ont aussi noté le fait de l'altération du crâne chez les aliénés; mais comme ils n'ont rien précisé quant à la fréquence de cette altération, je n'ai pas à m'en occuper ici.

GREDDING a noté l'épaississement du crâne sur 100 fois 77

l'amincissement . . .	—	18
l'état normal	—	5

HASLAM, l'épaississement . . . sur 100 fois 10

l'amincissement . . .	—	8
l'état normal	—	81

M. BERTOLINI, l'épaississement . . . sur 100 fois 58

l'amincissement . . .	—	37
l'état normal	—	3

On est d'abord frappé de la dissemblance de ces résultats; l'épaississement qui est pour Greding 77 fois sur 100, est pour M. Bertolini de 58

(1) *Adversaria medico-practica*, edente C. G. Ludwig. Lipsiæ, 1769-1774, 3 vol. in-8.

(2) *Observations on madness and melancholy*, London, in-8.—*Illustrations of madness*, London, 1818, in-8.

(3) *Prospetto statistico-clinico-psichiatrico, con classificazione dei ricoverati nel reale manicomio di Torino, dal dottore Cipriano Bertolini, medico primario del pio istituto*. Torino, 1832.

et pour Haslam de 10 ! L'amincissement est pour Haslam de 8, pour Greding de 18, et pour M. Bertolini de 37 ! L'état normal est noté 5 fois par Greding, 3 fois par M. Bertolini, 81 fois par Haslam ! Ce ne sont pas là des résultats positifs et vraiment scientifiques : pour être tels, ces résultats devraient s'accorder entre eux, et, de plus, il aurait fallu qu'avant d'en rien inférer, quant à la production des symptômes de la folie, on établît quelle est l'épaisseur des os du crâne à l'état normal et aux différens âges de la vie, quel degré d'épaississement de ces os est compatible avec la raison, et ne pas attribuer à l'augmentation de volume de l'enveloppe crânienne, un effet semblable à celui que l'on attribue à sa diminution. Et cela fait, en supposant que l'on fût arrivé à déterminer que chez tous les fous, ou que dans une classe particulière de ces malades, le crâne est constamment altéré, il resterait à découvrir si cette altération coïncide avec des symptômes psychiques ou avec des symptômes purement pathologiques. En effet, le dérangement de la raison n'est pas la seule maladie de la plupart des aliénés ; il y a, chez beaucoup d'entre eux, ou de la torpeur, ou de l'agitation, ou de l'insomnie, ou quelque autre phénomène analogue, évidemment lié à un état nerveux ; il y a souvent de la paralysie, affection le plus or-

dinairement dépendante de la compression du cerveau ou de la désorganisation de la substance de cet organe. Faire la part de chaque altération, celle de chaque symptôme, tel est le but de l'anatomie pathologique, et l'on n'y parvient qu'à l'aide d'une rigoureuse analyse; or, comme cette analyse n'a pas encore été faite, elle n'a pu rien fournir de favorable à l'opinion de ceux qui regardent le degré d'épaisseur des parois du crâne, comme ayant une influence quelconque sur la production de la folie.

§ II. *Lésions des méninges.*

On a trouvé souvent, chez les aliénés, les méninges rouges, épaissies, infiltrées, adhérentes à la substance cérébrale.

GREDING a noté, chez les aliénés furieux,	
l'hydropisie de l'arachnoïde	sur 100 fois 58
et l'épaississement de cette membrane	— 86
Chez les mélancoliques, la même hydro-	
pisie	— 66
et l'épaississement	— 75
HASLAM, l'épaississement de l'arachnoïde. sur 100 fois 72	
(Il ne parle pas de l'hydropisie de cette membrane)	
L'infiltration de la pie-mère	— 43
M. BERTOLINI, l'épaississement de l'arach-	
noïde et de la pie-mère.	sur 100 fois 45
L'épanchement de sérosité entre les deux	
lames de l'arachnoïde	— 12

M. PARCHAPPE (1), l'épaississement et l'opacité de l'arachnoïde	sur 100 fois	59
Les épanchemens arachnoïdiens	—	12
L'infiltration séreuse de la pie-mère	—	35

L'altération des méninges est donc plus constante, dans la folie, que celle du crâne. Cette observation est confirmée par la presque totalité des médecins qui se livrent à l'étude des maladies mentales, et parmi ces médecins, je citerai MM. Bayle (2) et Calmeil (3) comme ayant mis ce fait hors de doute. M. Calmeil l'a trouvée 82 fois sur 100, chez les aliénés atteints de paralysie générale, et M. Bayle, chez les mêmes malades, l'a constamment rencontrée.

Il est donc vrai de dire que les méninges sont fréquemment altérées chez les fous; le sont-elles également chez les individus qui succombent sans jamais avoir perdu la raison? MM. Louis, Chomel et Andral, en signalent quelques indices dans les nombreuses autopsies qu'ils ont publiées, autopsies qui ont eu pour sujets, des individus ayant toujours été sains d'esprit. M. Lélut (4) a vu l'épaississement et l'opacité de l'a-

(1) *Recherches sur l'encéphale, sa structure, ses fonctions, ses maladies*. Deuxième mémoire. Paris 1838, in-8.

(2) *Nouvelle doctrine des maladies mentales*, Paris, 1825. in-8°.

(3) *De la paralysie chez les aliénés*, Paris. 1826, In-8°.

(4) *Inductions sur la valeur des altérations de l'encéphale, dans le délire aigu et dans la folie*. Paris, 1836, p. 14.

rachnoïde, sur 20 ou 25 cerveaux de suppliciés, jeunes et n'ayant éprouvé à sa connaissance du moins, aucune maladie cérébrale, mais ces altérations de l'arachnoïde existaient sans infiltration de la pie-mère, et surtout sans adhérences des méninges au cerveau. L'épaississement des méninges et l'infiltration de la pie-mère, jointes à l'adhérence de ces membranes à la périphérie du cerveau, constitueraient-elles un genre d'altérations particulières aux aliénés? Et ces altérations s'accompagnant presque toujours d'adhérences morbides avec le cerveau, et d'un changement de couleur et de consistance dans la substance grise de cet organe, ne peuvent-elles pas en déranger les fonctions comme celles de la plèvre dérangent les fonctions du poumon? oui: les lésions dont il s'agit sont particulières aux aliénés; oui, elles dérangent les fonctions du cerveau, et cependant rien n'autorise à les considérer comme la cause immédiate de l'aberration de l'esprit.

Et la preuve de ce que j'avance, c'est que ces lésions n'existent pas chez tous les aliénés, c'est qu'on ne les rencontre jamais que chez ceux des aliénés qui sont privés en tout ou en partie, de la liberté de leurs mouvemens, c'est-à-dire, chez les aliénés paralytiques.

Quant aux monomaniaques, à ceux de ces

malades qui ont seulement du délire, et du délire sans agitation, sans stupeur, sans paralysie, ils ne présentent jamais rien d'analogue à la lésion des méninges dont il est ici question.

L'inflammation de l'arachnoïde cérébrale est une des causes les plus fréquentes du délire; l'état des maniaques approche, pour les phénomènes morbides et pour les lésions organiques, de celui des individus atteints d'arachnitis aiguë; l'état des démens a souvent pour cause une arachnitis chronique, surtout lorsque la démence s'accompagne de paralysie, mais tous les individus qui ont une aberration mentale et qui n'ont que cela, ne présentent aucun des symptômes caractéristiques de l'inflammation de l'arachnoïde, et à l'autopsie, on ne découvre, chez eux, aucune trace de cette inflammation.

§ III. *Injection sanguine ou hyperémie du cerveau.*

Dans l'appréciation de certaines altérations pathologiques, il n'est pas rare, que plusieurs médecins témoins du même fait, émettent des opinions très diverses, les uns regardant comme à l'état normal tel organe, ou telle partie d'un organe qui, aux autres, paraît dans un état maladif. L'attention appelée plus particulièrement

sur une lésion déterminée, fait qu'on la rencontre, ou qu'on croit la rencontrer souvent, tandis que, dans une disposition d'esprit contraire, on ne l'eût pas même soupçonnée. Comme nous manquons le plus ordinairement de moyens exacts pour fixer dans notre esprit, les caractères physiques des objets soumis à notre observation, il arrive, en faisant une autopsie, que nous sommes incapables de nous représenter fidèlement ce que nous avons vu dans les autopsies précédentes, et que, par là, il nous devient impossible de les comparer entre elles, pour en déterminer la valeur relative. Ces différentes causes d'erreur ont certainement contribué à faire varier les résultats fournis par les ouvertures de corps, et nous trouvons des preuves multipliées qu'en effet il en a été ainsi, en lisant ce qui a été écrit au sujet des nécropsies pratiquées dans le but de déterminer quels sont le siège et la cause de la folie.

L'hypérémie du cerveau, considérée dans la folie en général, a été notée :

Par M. BERTOLINI	sur 100 fois	14
Par HASLAM	—	32
Par M. PARCHAPPE	—	45

Voilà déjà une différence énorme, mais qui devient encore plus frappante quand on com-

pare les résultats obtenus pour une même variété de folie.

Dans la manie aiguë, l'hypérémie du cerveau arrive :

Suivant GREDING	sur 100 fois	17
Suivant M. PARCHAPPE	—	55

Dans la mélancolie, différence analogue :

Suivant GREDING, elle a lieu	sur 100 fois	20
Suivant M. PARCHAPPE	—	77

Dans la démence :

M. CALMEIL l'a notée.	sur 100 fois	26
M. PARCHAPPE	—	39

Dans la folie compliquée de paralysie générale, maladie qui a fait l'objet d'études spéciales de la part de MM. Delaye, Bayle et Parchappe,

M. DELAYE a noté l'hypérémie du cerveau	sur 100 fois	16
M. BAYLE	—	43
M. PARCHAPPE	—	77

Quel compte devons-nous tenir de résultats aussi opposés? Ces résultats ne nous fournissent évidemment rien de déterminé, si ce n'est que l'on trouve le cerveau hypérémié, chez un certain nombre d'individus qui meurent fous; la même altération se trouve-t-elle chez des individus atteints d'autres maladies?

M. BOUILLAUD, dans l'encéphalite, l'a notée sur 100 fois	28
PARENT-DUCHATELET et M. MARTINET, dans l'arachnitis, l'ont notée.	— 8
M. LOUIS, dans la phthisie pulmonaire, l'a vue.	— 14
Et dans d'autres maladies également étran- gères au cerveau	— 12
M. CHOMEL l'a vue, dans la fièvre typhoïde.	— 13
M. ANDRAL, dans les maladies chroniques du foie, l'a notée seulement	— 2

De cet ensemble d'observations, on peut conclure que l'hypérémie du cerveau n'est pas une altération exclusivement propre aux aliénés, qu'elle ne constitue pas une altération caractéristique de l'aliénation mentale, mais cependant qu'elle est plus fréquente dans cette maladie que dans l'arachnitis, la phthisie pulmonaire, la fièvre typhoïde, les affections chroniques du foie et plusieurs autres.

L'hypérémie du cerveau a, j'en conviens, une influence réelle dans la production des phénomènes pathologiques qui se rencontrent chez les aliénés; mais il n'en est pas de même quant à la production des phénomènes psychiques. Pour établir ce dernier fait, il faudrait démontrer que l'hypérémie a lieu non-seulement dans le cas où la folie est compliquée de paralysie, d'agitation, d'engourdissement, de douleur de tête, etc., etc, mais qu'on la rencontre également dans les cas de folie simple, dans ces cas de monomanie où l'intelligence seule est trou-

blée, les fonctions organiques étant demeurées intactes : or, c'est ce qui est encore à prouver.

§ IV. *Hypertrophie et atrophie du cerveau.*

Quelques auteurs disent avoir observé l'hypertrophie du cerveau, chez les aliénés. La calotte du crâne enlevée, la dure-mère paraissait distendue par l'organe qu'elle enveloppe; et si on y pratiquait une incision, une portion des circonvolutions cérébrales se présentait à l'ouverture et y faisait saillie. Les observations de ce genre sont en très petit nombre, et pour mon compte, je n'en ai encore vu que deux exemples, mais afin de savoir si elles constituent vraiment des exemples d'hypertrophie du cerveau, il aurait fallu établir que l'augmentation de volume de cet organe ne tenait pas à la plénitude de ses vaisseaux, à la présence, dans son tissu, d'une certaine quantité de sérosité : or, cette recherche n'a pas été faite. Cela importe assez peu d'ailleurs au sujet dont il est ici question, attendu que l'hypertrophie du cerveau, réelle ou non, a été notée trop rarement pour mériter que nous en fassions ici l'objet d'un examen spécial.

Il n'en est pas ainsi de l'atrophie : on s'accorde à la regarder comme à-peu-près constante, chez les individus atteints de démence, et M. Par-

chappe a entrepris d'indiquer en quelle proportion elle diminue le volume du cerveau.

M. PARCHAPPE donne pour poids moyen de l'encéphale sain, chez l'homme.	1352 grammes.
Et pour poids moyen de l'encéphale de l'homme en démence	1275 —

Différence en moins, pour l'homme en démence, 77 grammes, ou environ la 17^e partie de l'encéphale.

Et chez la femme à l'état sain	1229 grammes.
Chez la femme en démence	1171 —

Différence en moins pour cette dernière 58 grammes, ou environ la 21^e partie de l'encéphale sain.

Ce fait ainsi présenté est au moins spécieux. Mais les moyennes établies par M. Parchappe sont-elles exactes? portent-elles sur un assez grand nombre d'individus pour qu'on puisse les donner comme une véritable règle?

La moyenne normale des hommes est déduite de 13 observations. (1)

La moyenne normale des femmes de 9; en tout, pour l'état normal, 22 observations.

La moyenne, pour constater l'atrophie, est établie sur 26 observations (2); c'est évidemment

(1) *Op. cit. Fascicule 1, pag. 99.*

(2) *Op. cit. Fasc. 2, pag. 181 et 182.*

trop peu de l'un et de l'autre côté; et j'ai d'autant plus de raison de regarder ces nombres comme insuffisans, que M. Parchappe lui-même donne ailleurs des moyennes complètement différentes des premières, et que sans doute, à son insu, il a pris pour faire la comparaison dont je viens de parler, parmi les moyennes du cerveau à l'état sain, la plus élevée; et parmi les moyennes du cerveau malade, la plus faible; de telle manière que, s'il eût calculé ses proportions d'après les autres moyennes qu'il a lui-même établies, il serait arrivé à des conclusions entièrement opposées à celles qu'il a émises, et qu'au lieu de conclure à l'atrophie, il aurait dû conclure à l'hypertrophie du cerveau, chez les individus en démence.

En effet, d'après M. Parchappe, une seconde moyenne du poids de l'encéphale à l'état normal, calculée sur 29 hommes, est de 1323 grammes (1), et une seconde moyenne, pour l'homme aliéné, de 1390 grammes; différence en plus, pour les aliénés, 67 grammes; mais parmi ces aliénés, il se trouve trois maniaques, tous les autres, au nombre de vingt-deux, sont en démence; il faut retrancher les premiers. Ce retranchement opéré, que reste-t-il pour les hommes en démence? Il reste une moyenne de 1392 grammes, c'est-à-

(1) *Op. cit. Fasc. I, p. 102, tableau n° 9.*

dire 69 grammes de plus pour les hommes en démence que pour les hommes sains! (1)

Mêmes résultats en ce qui concerne les femmes.

La seconde moyenne donnée par M. Parchappe, pour l'encéphale des femmes à l'état sain, est de 1210 grammes; la seconde moyenne, pour les femmes aliénées, de 1263 grammes. Retrançons des élémens qui entrent dans la composition de cette dernière moyenne, cinq femmes mélancoliques ou maniaques, portées au tableau de M. Parchappe, il reste pour moyenne de l'encéphale des femmes en démence, 1241 grammes ou 31 grammes de plus qu'à l'état sain.

Il n'est donc, comme on le voit, aucunement établi, par les recherches de M. Parchappe, que le cerveau des individus en démence soit atrophié; et cela même fût-il établi, on n'en devrait rien conclure pour ce qui regarde les maniaques ou les monomaniaques. Or, c'est surtout l'état du cerveau de ces derniers qu'il s'agit de constater, car les monomaniaques sont, de tous les aliénés, ceux qui présentent le moins de symptômes morbides appartenant à l'ordre des symptômes physiques.

Ce ne serait pas d'ailleurs, par la comparaison

(1) *Fasc. 1, Tabl. n° 10.*

du volume de l'encéphale, chez les individus sains d'esprit et chez les individus en démence, que l'on pourrait décider la question dont il s'agit, à moins de prendre pour terme de comparaison, des nombres très considérables. Tel cerveau d'un homme en démence, que vous trouvez petit, s'il a toujours été petit, n'est pas pour cela atrophié : ainsi, qu'un cerveau soit léger comparativement à un autre cerveau, on n'est aucunement autorisé à en conclure que l'un a diminué de volume ou de poids, tandis que l'autre est resté intact; le contraire pourrait même avoir lieu, sans que le procédé mis en usage par M. Parchappe, l'indiquât en aucune manière.

Pour savoir à quoi s'en tenir sur ce point, il faudrait comparer le volume du cerveau à la capacité du crâne; de cette manière, on saurait s'il y a ou non atrophie du cerveau, et dans quelle proportion cette atrophie a été produite. Et si ce procédé ne paraissait pas suffisant, si l'on présumait que le crâne se rétrécit au fur et à mesure que le cerveau diminue de volume, il faudrait recourir à la mensuration de la tête, mais alors sur une grande échelle, afin que les différences individuelles ne pussent altérer la valeur des résultats. J'ai, dans un but différent, fait avec M. Guerry les mensurations dont je parle, je les publierai ailleurs, ainsi que les chif-

fres fournis par de nombreuses pondérations du cerveau considéré à l'état sain et à l'état maladif (1); je dirai seulement ici que le résultat de mes recherches ne s'accorde pas avec les idées reçues sur la cause immédiate de la folie.

L'atrophie du cerveau, chez les individus atteints de démence, fût-elle prouvée, avant d'en tirer aucune induction, il resterait encore à démontrer que l'intégrité de l'intelligence est incompatible avec un pareil état. Si, après avoir reconnu que le cerveau est atrophié dans la démence; si, après avoir signalé le retrait de quelques circonvolutions cérébrales, et la présence d'une certaine quantité de liquide déposé à l'endroit où ce retrait s'est opéré, ainsi que l'a vu M. Magendie, on allait trouver la même altération chez des individus sains d'esprit! il faudrait bien en conclure que ce n'est pas là la cause de la démence, et la solution du problème au lieu d'être donnée, comme on le croit, serait encore à chercher.

Et c'est précisément ce qui a lieu : les organes des vieillards s'atrophient, et l'on trouve chez eux des circonvolutions abaissées, retirées sur elles-mêmes, sans que la démence en ait été la suite.

Qu'un degré plus avancé d'atrophie cérébrale

(1) *Anatomie comparée du système nerveux, considérée dans ses rapports avec l'intelligence.* Paris, 1839.

entraîne l'abolition de la pensée, ou que du moins elle affaiblisse l'activité des fonctions intellectuelles, je ne le nie pas, mais je dis que, jusqu'à présent, on ne sait rien encore de positif à ce sujet.

§ V. *OEdème du cerveau.*

On a attribué, dans ces derniers temps, la stupidité à l'œdème du cerveau. M. Etoc-Demazy, qui a émis cette opinion (1), a rencontré plusieurs fois de la sérosité épanchée dans la substance cérébrale, chez des individus qui avaient succombé dans un état qu'il a qualifié de stupidité et, qu'avec plus de raison, on pourrait appeler inertie intellectuelle; car d'après M. Etoc-Demazy lui-même, l'intelligence de ces individus n'était pas abolie, mais seulement opprimée. En accordant que, dans la stupidité, il y ait constamment infiltration de sérosité dans l'encéphale, ce qui, du reste, n'est rien moins que prouvé, attendu que les observations de M. Etoc-Demazy sont jusqu'à présent en trop petit nombre pour établir ce point de science d'une manière définitive, il resterait, comme pour les altérations dont il a été précédemment question, à constater si l'œdème du cerveau ne se rencontre jamais chez les individus sains d'esprit. Il sera curieux de chercher si dans les maladies de langueur, par

(1) *De la stupidité chez les aliénés*, Paris, 1833. in-4°.

exemple, dans les hydropisies ou les infiltrations séreuses; chez les malades dont tous les tissus sont pénétrés de liquide aqueux, le cerveau n'en est pas lui-même imprégné, sans que d'ailleurs l'intelligence ait éprouvé aucune altération.

Quoi qu'il en soit, l'œdème du cerveau ne saurait être regardé comme une cause immédiate de folie, il produit, s'il produit quelque chose, une sorte de stupeur analogue à celle qui résulte de tout autre mode de compression du cerveau, mais il ne donne pas des idées fausses, il n'occasionne pas de la folie bornée aux symptômes psychiques.

§ VI. *Altération de la densité du cerveau.*

Plusieurs circonstances, tout-à-fait étrangères à l'aliénation mentale, font varier la consistance du cerveau. L'âge augmente probablement la densité de cet organe, comme il augmente celle de la plupart des autres tissus; la durée du temps qui s'est écoulé depuis l'époque de la mort jusqu'à celle de l'autopsie, la présence ou l'absence d'un liquide en contact avec les circonvolutions ou avec la surface des ventricules, la température de l'atmosphère, sont autant de causes qui hâtent ou retardent la décomposition du cerveau.

Le genre de maladie qui a précédé, lors même

que celle-ci est étrangère au cerveau, n'est pas non plus sans action : il est des maladies dans lesquelles tous les organes semblent éprouver une sorte de décomposition qui les ramollit et les prépare à une putréfaction hâtive. Les individus qui succombent à une maladie ou à un accident instantanément mortel, ont le cerveau plus dense que ceux dont la maladie a été de longue durée; les suppliciés, les suicidés et surtout parmi ces derniers, ceux qui meurent d'hémorrhagie, sont dans le même cas. Toutes ces conditions, dont il faut nécessairement tenir compte lorsqu'il s'agit de décider si tel degré de consistance du cerveau caractérise ou non un état pathologique de cet organe, lors même qu'elles seraient remplies, et jusqu'à présent on les a presque négligées, ne suffisent pas encore. On ne s'entend pas sur ce que l'on appelle un cerveau dense et un cerveau ramolli, si ce n'est dans les cas extrêmes. Mais les cas extrêmes sont fort rares; le plus souvent l'altération dont il s'agit est au moins contestable, et l'on voit tous les jours des médecins, appelés à se prononcer sur un fait de ce genre, émettre des opinions différentes. C'est que, pour décider si un cerveau est un peu plus dense ou un peu plus mou que de coutume, on n'a pas en même temps sous les yeux, les deux termes de la comparaison, savoir le fait actuel et les faits

antérieurs ; ces derniers sont dans la mémoire et la mémoire ne les reproduit que d'une manière imparfaite.

Il est donc impossible qu'en raison de ces difficultés, on ait, sur l'altération de la densité du cerveau, des résultats dignes de confiance ; les méthodes d'investigations usitées jusqu'à présent n'ont pas été assez précises pour cela, aussi règne-t-il une différence extrême sur ce point, entre les auteurs qui s'en sont occupés.

Dans la folie considérée d'une manière générale, le cerveau est réputé plus ferme que de coutume :

Par M. CHIARUGGI (1).	sur 100 fois	15
Par HASLAM		—	24
Par M. PARCHAPPE		—	42

et il est noté plus mou

Par M. CHIARUGGI	sur 100 fois	3
Par HASLAM	—	21
Par M. PARCHAPPE	—	56

Cette différence dépend-elle de ce que les cas de folie observés par Malpighi, Haslam et M. Parchappe varient entre eux, de telle manière que l'un, par exemple, ait eu surtout des maniaques, l'autre des monomaniaques, l'autre des individus en démence ? S'il en était ainsi, les

(1) *Della pazzia in genere e in ispecie, con una centuria di osservazioni.* Firenze, 1793 et 94.

chiffres donnés par ces auteurs auraient une valeur réelle, au lieu de se contredire, comme au premier abord on est tenté de le croire. Séparons donc les genres de folie.

Dans la manie aiguë, Greding, parlant de la mollesse du cerveau, qu'il dit avoir lieu 51 fois sur 100, se tait sur l'augmentation de densité de cet organe.

M. PARCHAPPE, au contraire, cite la dureté
 du cerveau sur 100 fois 44
 Et sa mollesse générale ou partielle . . . — 22

Dans la mélancolie, Greding, qui ne paraît pas avoir été frappé de l'augmentation de densité du cerveau, cite son état mou, humide et visqueux 79 fois sur 100, tandis que M. Parchappe aurait rencontré le cerveau :

Plus ferme que de coutume. sur 100 fois 11
 Et plus mou — 55

Il existe une opposition complète, au sujet de la densité du cerveau chez les suicidés, entre M. Ferrus⁽¹⁾ et M. Cazauvieilh⁽²⁾. Si l'on en croit M. Ferrus, dans l'hypocondrie, *la mélancolie*

(1) V. *Gazette médicale*, et *Recherches sur l'encéphale*, par M. Parchappe, 2^e mémoire, p. 55.

(2) *Du suicide, de l'aliénation mentale, et des crimes contre les personnes, comparés dans leurs rapports réciproques : recherches sur ce premier penchant chez les habitans des campagnes*, Paris, 1838, in-8^o p. 181 et 186.

avec penchant au suicide, après une longue durée de la maladie, le cerveau a éprouvé une sorte de retrait; il est décoloré, *excessivement mou* et œdémateux, tandis que, d'après M. Cazauvieilh qui a ouvert les corps de dix-sept suicidés, « la principale altération que l'on trouve chez ces individus, c'est une *consistance ferme des deux substances, et principalement de la substance blanche.* » Cette altération est surtout remarquable, suivant l'auteur, chez les sujets qui ont offert tous *les symptômes du suicide chronique*. Ainsi, pour une même maladie, voici deux altérations directement opposées l'une à l'autre, qui sont données chacune par un auteur différent, comme cause principale de la maladie.

Une affection qui s'observe très fréquemment dans toutes nos maisons d'aliénés, c'est la démence compliquée de paralysie; elle a été signalée, mais non suffisamment décrite par les anciens, et dans ces derniers temps, MM. Delaye (1), Bayle et Calmeil en ont fait l'objet de monographies estimées. Ce dernier n'a pas mentionné la fréquence relative des altérations du cerveau dans la maladie dont il s'agit; mais M. Parchappe a suppléé à son silence; il a donné une attention toute particulière à la paralysie des aliénés, qu'il

(1) *De la paralysie des aliénés*, Paris, 1824, in-4.

appelle improprement folie *paralytique*, et il a noté le nombre de fois qu'il a rencontré, ou que, suivant moi, il a cru rencontrer l'endurcissement ou le ramollissement de la substance cérébrale.

M. DELAYE a noté la dureté de la substance
 blanche du cerveau . . . : . . . sur 100 fois 100
 M. PARCHAPPE — 45
 M. BAYLE. — 21

Et le ramollissement de la même substance :

M. DELAYE sur 100 fois 0
 M. BAYLE. — 17
 M. PARCHAPPE — 11

L'endurcissement de la substance grise n'a été signalée par aucun de ces observateurs. Quant à sa mollesse,

M. BAYLE l'a notée sur 100 fois 100
 M. PARCHAPPE — 97
 M. DELAYE — 58

Un singulier désaccord règne dans tous ces résultats; il y a même entre les observations de M. Delaye et celles de M. Bayle une opposition qui mérite d'être signalée. La substance blanche du cerveau des aliénés paralytiques est toujours plus dense que de coutume, suivant M. Delaye; c'est au contraire, d'après M. Bayle, la substance grise qui est constamment ramollie, la substance blanche ne présentant pas une augmentation de

densité, dans la quatrième partie des cas. Il est difficile de ne pas apercevoir le reflet de quelques idées systématiques chez l'un ou chez l'autre de ces observateurs, et peut-être chez tous les deux. En effet, pour M. Delaye, le principe du mouvement est dans la substance blanche du cerveau; donc cette substance doit être altérée chez les paralytiques. La folie est pour M. Bayle le résultat d'une méningite; donc la partie du cerveau en contact avec les méninges, c'est-à-dire la substance grise, doit être altérée chez les fous. M. Delaye, si attentif à distinguer la dureté de la substance blanche, ne signale le ramollissement de la substance grise que 58 fois sur 100, et pour un même nombre de cas, M. Bayle, qui voit la substance grise constamment ramollie, ne s'aperçoit de la dureté de la substance blanche, que 21 fois.

Malgré ce désaccord, il faut cependant convenir que, dans l'immense majorité des cas, le cerveau et les membranes qui enveloppent cet organe, sont altérés dans la paralysie générale des aliénés, et que l'on trouve ou une compression ou un ramollissement cérébral pour rendre raison, sinon de tous, au moins d'une partie des symptômes observés pendant la vie.

Si le cerveau des aliénés est plus dense, il doit être spécifiquement plus lourd que celui des in-

dividus jouissant de l'intégrité de la raison. Plusieurs observateurs, Meckel entre autres, ont prétendu qu'il en était ainsi. Afin de m'en assurer, j'ai (1) pesé dans l'eau le cerveau de quatre femmes non aliénées, celui de quatre femmes mortes à la suite de délire aigu, celui de dix femmes en démence, de quatre femmes monomaniaques, et de six femmes maniaques; en tout, trente-deux pondérations.

La moyenne du poids spécifique de ces cerveaux, comparée à celle de l'eau, a été de 1,031.

Les cerveaux les plus lourds, ceux des femmes monomaniaques, m'ont donné	1,054
Ceux des femmes en démence	1,032
Ceux des femmes maniaques.	1,031
Ceux des femmes ayant eu un délire aigu	1,030
Et ceux des femmes non aliénées	1,028

Au premier abord, on croirait voir dans ce tableau la confirmation du fait avancé par Meckel: mais en y regardant de plus près, il n'en sera pas ainsi. La moyenne, ai-je dit, est 1,031; les femmes non aliénées et celles qui étaient atteintes de délire aigu seulement, sont au-dessous de la moyenne, tandis que les femmes en

(1) *De la fréquence du pouls chez les aliénés, considérée dans ses rapports avec les saisons, la température atmosphérique, les phases de la lune, etc. Réfutation de l'opinion admise sur le décroissement de la fréquence du pouls chez les vieillards. Note sur la pesanteur spécifique du cerveau des aliénés*, par MM. Leuret et Mitivié. Paris, 1832.

démence et les monomaniaques sont au-dessus. Pour être fondé à tirer la conclusion que, dans la monomanie et la démence, le cerveau est plus lourd qu'à l'état sain, et pour regarder l'augmentation de densité du cerveau comme la cause productrice de l'une de ces maladies, il faudrait que, dans tous les cas analogues, on reconnût une semblable augmentation de densité. Car si l'effet est produit, la cause doit exister. Or, j'ai trouvé, sur les six monomaniaques, deux cerveaux au-dessous de la moyenne; l'un était de 1,022; l'autre de 1,025; et sur les dix femmes atteintes de démence, quatre cerveaux au-dessous de la moyenne; l'un était de 1,013, le second de 1,023, le troisième de 1,025, et le quatrième de 1,027.

Le poids spécifique le plus considérable qui ait été trouvé chez les femmes non aliénées, a été de 1,037; sur quatre femmes monomaniaques, trois sont au-dessous de ce chiffre; sur six femmes maniaques, quatre sont au-dessous; sur dix femmes en démence, la plupart aliénées depuis un grand nombre d'années, sept sont également au-dessous. Parmi ces dernières se trouve même le cerveau spécifiquement le plus léger; ce cerveau est de 1,013, tandis que le plus léger, parmi ceux des femmes non aliénées, est de 1,021.

La densité peu considérable du cerveau ne saurait donc, dans l'état actuel de nos connaissances, être considérée comme liée à l'exercice normal des fonctions du cerveau, pas plus que l'augmentation de cette densité n'est une cause de folie. Et quand même il serait démontré que, chez les aliénés paralytiques dont il a été question précédemment, la densité de la substance blanche soit constamment augmentée, comme le prétendent quelques observateurs; quand même la substance grise serait, chez les mêmes malades, constamment ramollie, il n'en résulterait rien encore qui fût favorable à la localisation de la folie; nous n'en saurions pas plus où est, dans le cerveau, le siège de cette maladie, attendu que, chez les individus dont il est ici question, la folie n'existe pas seule, et qu'elle est compliquée d'une altération dans les mouvemens, altération dont la cause évidente est une maladie du système nerveux.

§ VII. *Altération dans la couleur du cerveau.*

Le sang peut donner au cerveau une coloration anormale : si ce liquide se trouve en trop grande quantité dans ses vaisseaux, c'est de l'hypérémie; s'il est mêlé aux tissus, c'est de l'inflammation. L'hypérémie ou l'inflammation peu-

vent être générales ou locales, l'une et l'autre sont quelquefois causes d'un délire aigu, mais jamais on ne leur a attribué un délire accompagné de symptômes psychiques, une aberration mentale sans complication de phénomènes nerveux.

Un autre genre de coloration anormale, indépendant du système sanguin, a été signalé par MM. Foville et Parchappe, dans la substance du cerveau : c'est la pâleur de la totalité ou d'une partie de la substance grise qui revêt les circonvolutions. Cette substance est regardée, par M. Foville, comme le siège de l'intelligence; si l'opinion de M. Foville est fondée, la lésion dont il s'agit mérite d'être prise en grande considération.

Mais d'abord en quoi consiste cette lésion et quelle est sa valeur?

A l'état normal et sur les individus qui n'ont pas été aliénés, on trouve, dans l'épaisseur même de la substance grise, une couche jaunâtre qui n'est autre chose qu'un mélange des deux substances grise et blanche. Gennari (1) l'a signalée sous le nom de troisième substance du cerveau, Vicq-

(1) *Francisci Gennari parmensis, med. doct. collegiati. De peculiari structura cerebri, non nullisque ejus morbis, Parmæ, 1782, in-8°.*

d'Azyr en a parlé, et M. Baillarger, dans des recherches toutes récentes (1), a trouvé qu'il n'y avait pas seulement une couche, mais qu'il y avait plusieurs couches alternatives de substance grise et de substance blanche, dans ce qu'on appelle l'enveloppe corticale du cerveau. L'analyse du cerveau a fait voir à M. Lassaigne (2) que cette enveloppe corticale contient de la matière grasse blanche cérébrale : j'ai répété la même analyse, et j'ai obtenu le même résultat tant sur l'homme que sur quelques mammifères. La substance grise du cerveau contient donc naturellement de la matière grasse blanche?

A toutes les époques de la vie en contient-elle une égale quantité? Non, car la matière grasse se dépose peu-à-peu dans le cerveau; chez le fœtus il y en a très peu; chez l'enfant naissant, on en voit des stries bien formées, mais en petit nombre; plus tard, l'intérieur du cerveau en est rempli. A quelle époque de la vie cette matière pénètre-t-elle dans la substance corticale? Y en a-t-il plus chez le vieillard que chez l'homme adulte? On ne s'est pas encore occupé de ces questions, cependant il faudrait les résoudre

(1) *Mémoires de l'Académie royale de médecine*, Paris, 1840, t. VIII, pag. 149 et suiv.

(2) *Abrégé élémentaire de chimie*, Paris, 1836, t. 2, p. 576.

pour savoir à quoi s'en tenir sur ce qu'on appelle la décoloration de la substance grise du cerveau.

Au reste, cette décoloration fût-elle réelle et morbide, comme elle n'a été signalée que dans des aliénations où il y avait en même temps des symptômes physiques et des symptômes psychiques, n'a pas plus de titre que toutes celles dont il a été parlé jusqu'ici, pour être considérée comme la véritable cause de la folie.

§ VIII. *Adhérences des méninges avec les circonvolutions cérébrales.*

La folie, qui se manifeste uniquement par des symptômes intellectuels ou moraux, n'est signalée par aucun auteur comme produite par l'adhérence des méninges avec les circonvolutions cérébrales; et quant à l'autopsie on a trouvé ces adhérences, il y avait toujours eu, pendant la vie, des symptômes physiques, et notamment des symptômes de paralysie générale. Il est vrai de dire cependant, que ce genre de paralysie se complique ordinairement de démence, avec prédominance d'idées ambitieuses. Mais la démence a souvent lieu sans aucune altération dans les mouvemens; et, quant aux idées de grandeur, si l'on est étonné de les rencontrer

aussi fréquentes qu'elles le sont chez les plus incurables des aliénés, c'est, sans doute en partie, à cause du contraste qu'elles forment avec la situation misérable de ces malades, car les idées de grandeur sont les plus répandues de toutes : la vanité, l'orgueil, l'ambition portés jusqu'à leurs extrêmes limites, se retrouvent chez le plus grand nombre des aliénés.

§ IX. *Granulations de la surface des ventricules cérébraux.*

Cette altération est encore une de celles que l'on rencontre presque exclusivement dans la paralysie générale, et jamais dans les genres de folie caractérisée par des phénomènes purement psychiques.

§ X. *Adhérences anormales des plans fibreux du cerveau.*

M. Foville (1) parle de cette adhérence qu'il aurait rencontrée dans plusieurs cas de folie. Suivant l'auteur, qui malheureusement n'a pas en-

(1) V. l'article ALIÉNATION MENTALE du *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, t. 1^{er}, pag. 484 et suiv.

core publié les recherches auxquelles il s'est livré sur la structure du cerveau, trois plans fibreux ayant chacun une destination spéciale, composent le pédoncule cérébral et vont former, l'un quelques-unes des parties internes des ventricules, le second le corps calleux, le troisième le lobe du cerveau. Sous l'influence de certaines causes morbides, ces plans fibreux, et notamment le second avec le troisième, contracteraient des adhérences qui altéreraient les fonctions de l'entendement et produiraient la folie. Mes recherches sur la structure du cerveau (1) ne me permettent pas de partager la manière de voir de M. Foville; je m'abstiendrai néanmoins de combattre son opinion, parce qu'il ne l'a pas publiée assez complètement pour que je sois assuré de l'avoir bien comprise.

Au reste, cette opinion n'a pas encore eu d'influence sur la pratique, et je ne sais si elle est appelée à en exercer aucune; dans le cas où elle serait fondée, le talent bien connu de son auteur la ferait certainement prévaloir.

Outre les diverses altérations que je viens de mentionner, il en est encore plusieurs autres

(1) *Anatomie comparée du système nerveux, considérée dans ses rapports avec l'intelligence, etc.* Paris, 1840, 2 vol. in-8° et un atlas in-folio de 33 planches gravées.

que l'on trouve dans le cerveau des aliénés : ce sont des épanchemens plus ou moins considérables de sérosité, dans la cavité des ventricules cérébraux, et autour des circonvolutions; ce sont des hémorrhagies, des ecchymoses sous-arachnoïdiennes, des végétations dans quelques points de l'arachnoïde, des ossifications des artères cérébrales, etc. La part que prennent ces altérations dans la production de la folie, est encore inconnue, et ce que l'on a pu constater, c'est qu'elles coïncident quelquefois avec le dérangement de l'esprit.

§ XI. *Tous les auteurs s'accordent à dire qu'il est des aliénés dans le cerveau desquels on ne trouve aucune altération.*

Les partisans même les plus exclusifs de la localisation de la folie, ceux qui prétendent que cette maladie dépend nécessairement d'une altération du cerveau, et qui, par là, tiennent compte de la plus petite anomalie qu'ils croient rencontrer dans l'apparence de cet organe, conviennent presque tous, qu'il est des cas où l'on ne trouve rien de particulier dans le cerveau des aliénés; mais pour se montrer conséquens avec eux-mêmes, ils assurent que l'on trouvera ce que l'on cherche vainement aujourd'hui,

quand on aura perfectionné les moyens d'investigation dont on se sert actuellement.

M. Calmeil (1), sur 75 cas de démence, a trouvé huit fois la masse encéphalique à l'état normal; il ajoute que « les anomalies observées sur les insensés ne suffisent pas seules pour justifier l'état de démence, parce qu'on trouve quelquefois les mêmes désordres dans leur plus haut degré d'intensité chez des malades non insensés », et il est porté à croire que la lésion propre à la démence siège dans la substance la plus intime des tissus élémentaires du cerveau, mais sans pouvoir, du reste, donner aucune preuve à l'appui de cette assertion.

M. Parchappe (2) a aussi constaté l'absence de toute altération dans un petit nombre de cas de folie, et il se demande s'il y a une ou plusieurs altérations que l'on puisse considérer comme une condition essentielle de l'aliénation mentale. A cette question, il fait la réponse suivante:

« Les pathologistes qui ont cherché une altération une, essentiellement caractéristique de l'aliénation mentale, auraient pu s'épargner, ceux qui ne l'ont pas trouvée, une déception, ceux qui ont cru la découvrir, une erreur. Il

(1) Art. DÉMENGE du *Dict. de médecine en 25 vol.*

(2) *Op. cit.*, 2^e fasc., p. 73.

suffisait pour cela de réfléchir qu'on a réuni, d'après l'unique point de vue de l'analogie symptomatique, sous le nom d'aliénation mentale, des maladies qui peuvent être caractérisées par des altérations organiques fort différentes, et n'avoir de commun que le trouble apyrétique des facultés intellectuelles. »

Ici se trouve indiquée la nécessité d'une distinction entre les maladies mentales, et cette nécessité est réelle, car la distinction établie par les nosographes est insuffisante; elle conduit à des conséquences erronées. Plusieurs espèces de folies sont formées de la réunion de symptômes mal définis, mal déterminés. Le principe de la division établie est, à la vérité, tiré de la psychologie, mais, autour des phénomènes psychiques, se trouvent presque toujours réunis des phénomènes physiques, variables quant à leur nombre et quant à leur nature.

La première chose à faire pour arriver au but que l'on se proposait, celui de connaître en quoi consistel'altération qui produit les désordres de l'entendement, c'était de composer deux groupes des maladies mentales, et de placer dans l'un tous les cas où l'aberration mentale existe seule, et dans l'autre tous les cas où ce genre d'aberration est compliqué de symptômes physiques. Or, c'est ce que n'ont essayé aucun de ceux qui

ont travaillé à la statistique des altérations regardées comme productrices de l'aliénation mentale. M. Parchappe fait observer, avec raison, qu'on a réuni sous le nom d'aliénation mentale, des maladies qui peuvent être caractérisées par des altérations organiques fort différentes, et n'avoir de commun que le trouble apyrétique des facultés intellectuelles. Mais il ne dégage pas les cas où ce trouble des facultés intellectuelles existe seul, des cas où il est compliqué de symptômes différens, et c'était pourtant là, le point important de la question.

L'anatomie pathologique des centres nerveux présente, suivant M. Ferrus⁽¹⁾, un degré de certitude tout aussi grand que celui qui est généralement attribué à l'anatomie pathologique d'un point quelconque de l'organisation; M. Ferrus déclare que si l'on ne peut pas toujours saisir rigoureusement le rapport intime qui unit les lésions fonctionnelles et matérielles du système nerveux, si, dans un certain nombre de cas où les fonctions du cerveau ont été troublées, l'autopsie n'a permis de constater aucune lésion matérielle, il ne faut pas conclure à l'absence de toute altération, mais à l'imperfection de nos

(1) *Leçons cliniques sur les maladies du système nerveux.* Esculape, 11 septembre 1839, *Gazette médicale, loc. cit.*, et Parchappe, 2^e fascicule, pages 54 et 55.

connaissances anatomiques et à l'insuffisance de nos moyens d'investigation.

Je reconnais volontiers, avec M. Ferrus, que nos moyens d'investigation sont souvent insuffisants, et que, sur beaucoup de points, nos connaissances anatomiques sont fort imparfaites; mais si, quand je ne vois aucune altération dans le cerveau, je m'abstiens de conclure qu'il n'y a, en effet, aucune altération dans cet organe, je me garde, avec le même soin, de conclure qu'il y en ait une. Lorsque le cerveau d'un aliéné me paraît sain, je n'affirme pas avec M. Ferrus que ce cerveau soit malade; je reste dans le doute jusqu'à ce que la vérité me soit démontrée. Et si les cas où le cerveau me paraît sain sont précisément ceux où il y a eu un délire sans complication de symptômes physiques, un délire de l'intelligence ou des passions; si les cas où le cerveau est altéré, sont ceux où il y a eu paralysie, agitation, torpeur, insomnie, etc., j'attribue ces derniers accidens à la lésion du cerveau, et la cause de l'aberration de l'entendement me reste encore inexplicée.

Quelques auteurs, et parmi eux je citerai M. Falret, prétendent que les lésions de l'encéphale sont toujours suffisantes pour expliquer les symptômes de l'aliénation mentale; suivant eux, l'aliénation mentale est toujours le résultat

d'une lésion du cerveau, dont les caractères sont accessibles à nos sens. Ceux-là regardent comme achevée une science que M. Ferrus croit encore susceptible de perfectionnement. En 1822, M. Falret promettait de donner prochainement la preuve de son assertion. Depuis lors il a plusieurs fois réitéré cette promesse; nous sommes en 1840, et il ne l'a pas encore tenue. Faut-il désespérer, faut-il attendre? Pour ce qui me regarde, j'ai espéré, j'ai attendu, j'ai même provoqué une réponse, et comme je n'ai rien obtenu, j'ai cessé de compter sur la promesse de M. Falret.

Un peu moins affirmatif que M. Ferrus, mais aussi peu fondé dans son opinion, M. Calmeil⁽¹⁾ convient « que les lésions du cerveau des fous ne sont pas suffisantes pour rendre un compte satisfaisant de tous les phénomènes de l'aliénation mentale, mais la preuve, suivant lui, qu'elles ont une valeur physiologique et pathologique, c'est qu'elles se reproduisent chez les aliénés dans une proportion, avec un ensemble de caractères, sous une forme de combinaisons que l'on chercherait vainement dans toute autre maladie. « Que l'on ne vienne donc pas conclure, ajoute l'auteur, *comme sont tentés de le faire les*

(2) *Archives générales de médecine*, mars 1839, p. 397.

gens étrangers à la science, que l'anatomie ne nous apprend rien sur la cause matérielle des affections mentales; je défie que l'on nous cite, dans le corps humain, une maladie qui se reproduise sous des formes anatomiques aussi constantes que le fait la folie *paralytique*. »

Je demanderai d'abord à M. Calmeil comment il a pu adopter cette désignation de *folie paralytique*, pour indiquer la folie qui se complique de paralysie. Un homme peut être paralytique, c'est-à-dire privé de mouvement; mais une folie!... On ne dit pas une pneumonie pleurétique, pour indiquer la complication de la pneumonie et de la pleurésie. La paralysie n'est pas une qualité de la folie, et l'adjectif *paralytique* est ici très incorrectement placé. Mais ce n'est là qu'une affaire de mots; arrivons au point essentiel de la question.

N'est-ce pas une chose singulière de voir les partisans de l'opinion émise par M. Calmeil, alléguer sans cesse l'exemple des altérations rencontrées dans les cas de folie compliquée de paralysie, pour établir que la folie dépend d'une lésion cérébrale appréciable à nos sens? Et comment M. Calmeil lui-même vient-il encore choisir ce malencontreux exemple? Faut-il donc répéter sans cesse et à tout le monde que, pour décider si une lésion appartient à la folie, il faut

au moins qu'on la trouve dans les cas de folie simple, dans les cas d'aberration mentale, isolée de toute altération dans la sensibilité ou dans les mouvemens ? Quoi, les formes anatomiques dont parle M. Calmeil, appartiennent à la folie compliquée de paralysie, elles se montrent seulement dans les cas où ces deux affections sont réunies ; on ne les rencontre jamais quand la folie est simple, et l'on en conclurait qu'elles sont particulières à la folie ? Une pareille manière de raisonner n'est-elle pas essentiellement vicieuse ? et le peu de valeur des conclusions que M. Calmeil en a tirées, ne ressort-il pas avec la dernière évidence ?

M. Esquirol, je ne sais si M. Calmeil le range au nombre de ceux qu'il appelle les *gens étrangers à la science*, M. Esquirol, dis-je, a depuis bientôt trente ans, fait l'aveu que les ouvertures de corps ne lui ont rien fourni qui puisse indiquer quelle est la cause immédiate de la folie (1). Aujourd'hui il conserve la même opinion, et M. Lélut (2), qui a fait tout récemment de nombreuses autopsies, avec l'intention de vérifier les observations de ses prédécesseurs, partage entièrement, sur ce point, l'opinion de M. Esquirol.

(1) *Des maladies mentales*. Paris, 1838, tom. 1, pag. 113.

(2) *Op. cit.*

Charuggi (1), M. Bottex (2), M. Calmeil (3), M. Jodin (4), M. Moreau (5), M. Brierre de Boismont (6), M. Aubanel (7), tous les auteurs français, anglais, italiens et allemands, même les plus modernes, qui ont publié le résultat de l'ouverture du corps des aliénés, citent des cas de folie sans lésion, au moins apparente, du cerveau. Ces cas sont assez nombreux, suivant M. Nasse (8), et M. Heinroth (9) veut même que le cerveau soit étranger à la production de la folie. Mais en cela, il est d'accord seulement avec un petit nombre de spiritualistes *purs*, qui, regardant la folie comme une maladie de l'âme, prétendent qu'elle est étrangère à toute influence corporelle.

Sans tenir compte de l'opinion de M. Heinroth, car elle est une opinion *a priori*; sans

(1) *Op. cit.*

(2) *Du siège et de la nature des maladies mentales.* Lyon, 1833, p. 21.

(3) *Op. cit.*

(4) *Propositions sur la folie*, in-4, p. 18.

(5) *De l'influence du physique relativement aux désordres des facultés intellectuelles.* in-4, Paris, 1830, p. 24.

(6) *De la valeur des lésions anatomiques dans la folie.* Esculape, 7 novembre 1839.

(7) *Essai sur les hallucinations*, in-4, Paris, 1839.

(8) V. *De insaniâ.* Bonn, 1829, et *Annal. Antrop.* Leips. 1830, etc.

(9) V. les notes qu'il a ajoutées à la traduction allemande des œuvres de M. Esquirol.

tenir compte de celle de M. Falret, car elle ne repose sur aucun fait connu, je répéterai qu'il est des cas d'aliénation mentale où l'on ne trouve, après la mort, aucune trace de lésion dans le cerveau. Et si l'on retranche du nombre des lésions signalées plus haut, celles que nous pouvons, tout d'abord, regarder comme nulles, attendu qu'elles n'ont pas réellement été vues, mais seulement supposées; si de ce nombre on retranche encore les lésions réelles, mais compatibles avec l'intégrité de la raison, il restera un nombre de cas, jusqu'à présent indéterminé, mais qu'on peut juger devoir être assez considérable, dans lesquels le cerveau n'a éprouvé aucune altération morbide apparente.

§ XII. *Les phrénologistes ont vainement tenté d'appliquer leur système à la localisation de la folie.*

Les débuts de Gall, pour la localisation de la folie, n'ont pas été heureux. Gall, qui peu de temps après son arrivée à Paris, appelait sur son système toute l'attention des savans, visitait, un jour, la Salpêtrière avec M. Esquirol. D'abord, M. Esquirol faisait à Gall l'histoire de la maladie des folles qu'il lui présentait, et Gall expliquait, par les protubérances du crâne, la cause

de leur maladie : toujours la conformation de la tête et le caractère de la folie se trouvaient en harmonie parfaite. Jusque-là, tout allait bien. Mais, voulant faire une contre-épreuve, M. Esquirol engagea l'inventeur de la phrénologie à observer préalablement la tête de ses malades, et à lui dire d'après cette observation, quel était le caractère de leur maladie. Dès-lors, Gall devint muet ; il avait pu, avec une complète *certitude*, remonter de l'effet à la cause ; mais de la cause il ne put jamais descendre jusqu'à l'effet. On eût dit que sa science, tout-à-l'heure si fertile, venait de l'abandonner.

Les saillies du crâne indiquant, d'après les phrénologistes, le développement des différens organes dont il leur a plu de dire que le cerveau est composé, on peut juger, assurent-ils, en ayant égard au degré de ce développement, des sentimens, des passions et des idées qui prédominent chez les aliénés. J'ai cherché si Gall aurait dans sa collection quelques faits à l'appui de cette théorie, et malheureusement j'en ai trouvé. Je dis malheureusement, parce qu'il ne faudrait pas beaucoup de faits de cette nature, pour discréditer un système.

Il y a, dans la collection de Gall, collection qui fait maintenant partie du musée d'anatomie, du Jardin des Plantes, trois portions de crâne at-

tribuées chacune à trois individus différens : l'une à un musicien (il n'est pas fait mention si ce musicien était ou non aliéné); l'autre à une certaine baronne Franke qui, dans un accès de lypémanie, se serait suicidée; on montre, sur cette portion de crâne, l'organe de la circonspection excessivement développé pour une tête de femme. La troisième portion de crâne est attribuée à un marchand, mort dans un accès de folie érotique; les cavités qui logent le cervelet, y sont indiquées comme ayant des dimensions considérables. Or, les trois portions de tête, savoir, celle du musicien, celle de la baronne Franke, celle du marchand érotique, ne sont pas autre chose que trois portions d'un même crâne !

La calotte de ce crâne, enlevée par la scie, a été attribuée à la baronne Franke; la base, en partie désarticulée et en partie brisée de droite à gauche, au niveau du corps du sphénoïde, et séparée ainsi en portion antérieure et en portion postérieure, a été attribuée à deux autres individus, la première au musicien, la seconde au marchand devenu érotique; or, le tout réuni, forme une belle tête d'homme, sur laquelle on voit les bosses pariétales développées, comme elles le sont ordinairement chez l'homme, ce qui a permis à Gall de doter la baronne Franke des deux

organes de la circonspection, dont il avait besoin, afin de rendre cette baronne aussi craintive qu'elle devait l'être, pour avoir peur de tout et terminer sa vie par un suicide. Préparez donc l'avenir d'une science avec des faits ainsi arrangés!

Parmi les médecins d'aliénés, il en est, mais en petit nombre, qui ont adopté la doctrine de Gall, et qui prétendent avoir trouvé, dans l'étude de l'aliénation mentale, des faits à l'appui de cette doctrine. En Angleterre, MM. Combe (1), Elliotson, Ellis (2), et quelques autres; en France, MM. Belhomme (3), Parchappe et Ferrus; je ne sache pas qu'il y en ait en Allemagne, en Italie ou ailleurs. La plupart d'entre eux se contentent, comme Gall, de l'inspection du crâne, pour établir que l'organisation est dans un rapport parfait avec les formes du délire; mais je doute qu'ils se tirent les uns et les autres de l'expérience tentée par M. Esquirol, d'une manière plus satisfaisante que Gall lui-même ne l'a fait.

Quelques observations, publiées par M. Par-

(1) *Observations on mental derangement being an application of the principles of phrenology to the elucidation of the causes, symptoms, nature, and treatment of insanity.* Edimb., 1831.

(2) *De la nature, des causes, etc., de l'aliénation mentale,* traduit par le docteur Archambault. Paris, 1840, in-8°.

(3) Suite des *Recherches sur la localisation de la folie;* Paris, 1836, in-8°.

chappe et par M. Ferrus, méritent cependant une mention spéciale, en ce qu'elles semblent rendre l'anatomie pathologique solidaire des idées phrénologiques.

M. Parchappe aurait vu, dans la folie chronique (1), une diminution de la substance grise des lobes antérieurs du cerveau; il aurait vu (2) dans le cerveau atrophié en avant, chez plusieurs insensés dont la démence était incomplète, et conservant encore un ou plusieurs instincts dominans, une augmentation de volume des régions du cerveau indiquées, par l'école phrénologique, comme le siège de ces instincts: enfin, il aurait vu, dans un cas de monomanie érotique, un développement du cervelet plus considérable que de coutume, chez une femme célibataire, âgée de 56 ans.

On peut demander à M. Parchappe comment il s'est assuré de l'atrophie de la substance grise des lobes antérieurs. Si c'est par la diminution d'épaisseur de cette substance, comment se fait-il que, pour un fait aussi important et aussi nouveau, M. Parchappe ait négligé de le constater par des mesures, de l'exprimer par des chiffres? Rien n'était plus facile assurément, et

(1) *Recherches sur l'encéphale*, 2^e mémoire, p. 213.

(2) *Id., id.*, p. 219.

M. Parchappe ne paraît pas même y avoir songé.

Quant à la prédominance du volume des organes servant aux instincts prédominans chez les insensés, il eût été nécessaire, non pas de nous assurer que M. Parchappe l'avait vu, mais de nous apprendre comment il l'avait vu. Pour cela, il eût fallu nous indiquer quel est le volume normal de ces prétendus organes, assigner leurs limites sur les circonvolutions cérébrales, et dire en quelle proportion ils prédominaient. Or, le volume normal des organes phrénologiques, n'a encore été indiqué par personne; leurs limites, tracées avec un pinceau, sur un cerveau de plâtre, par les marchands de phrénologie, ne se retrouvent jamais sur les cerveaux humains; et quant à la prédominance, si elle était visible, elle pouvait se mesurer.

Combien n'avons nous pas lieu de croire que M. Parchappe s'est trompé sur ce point, lorsqu'il n'a ni mesuré, ni compté; quand nous le voyons se tromper sur le poids moyen du cerveau des individus en démence, comparé à celui des individus sains d'esprit. Préoccupé par cette idée que, dans la démence, le cerveau s'atrophie, il a pris pour l'état normal une moyenne de beaucoup trop faible, même d'après ses propres observations, et c'est à cette moyenne trop faible qu'il a comparé le cerveau des individus en dé-

mence. Dans ces assertions de M. Parchappe sur l'atrophie et sur la prédominance de certaines parties du cerveau, on voit le phrénologue et non l'observateur.

Le cas rapporté par M. Parchappe, d'une femme atteinte de monomanie érotique, donne lieu à des objections analogues.

Une femme de 56 ans, célibataire, vivant de son revenu, malade depuis six mois, meurt d'une asphyxie par suspension volontaire (1). Elle avait été d'une santé robuste, menstruée régulièrement jusqu'à plus de 50 ans, elle avait eu, depuis plusieurs années, un désir immodéré du mariage, et s'était livrée depuis plusieurs mois à quelques actes d'extravagance érotique; elle soutenait avoir vu plusieurs fois des hommes dans sa chambre, pendant la nuit. Après quinze jours de traitement, elle s'était calmée et avait recouvré la raison, au moins en apparence; mais une hallucination nocturne avait fait reparaître le délire érotique, et la malade, à laquelle on ne pouvait faire garder ses vêtemens, désespérée de son état, s'était pendue avec son mouchoir.

A l'ouverture du corps, M. Parchappe trouva une hyperémie générale de l'encéphale, le cervelet, très développé, était au cerveau, dans le rap-

(1) *Op. cit.* p. 116.

port de 1 à 6; les lobes postérieurs du cerveau paraissaient plus développés, proportionnellement, que les autres parties, et l'appareil utérin était à l'état normal.

Rapprochant cette observation de celles que Gall dit avoir faites sur le même sujet, M. Parchappe croit pouvoir expliquer ce cas de monomanie érotique, par le développement considérable du cervelet, développement qu'il regarde comme une véritable hypertrophie. Mais toutes les observations de Gall, dont M. Parchappe prétend s'appuyer, sont entachées d'inexactitude, ainsi que je l'ai démontré ailleurs. Gall n'a ni pesé ni mesuré de cervelets, et les assertions qu'il a émises, quant à la diminution du volume du cervelet, après la castration, chez les chevaux, par exemple, sont directement opposées à la vérité, ainsi que cela résulte des pondérations de cerveaux et de cervelets faites, avec le plus grand soin, à l'école d'Alfort, par M. Gérard Marchant. (1)

Quant au poids du cervelet (1 à 6) de la femme érotique qui fait le sujet de l'observation de M. Parchappe, il est, j'en conviens, supérieur au poids moyen du cervelet de la femme; mais, avant de regarder cette augmentation de poids comme la cause de la folie érotique, il serait né-

(1) J'ai consigné ces faits dans mon *Anatomie comparée du cerveau*, tom. 1, p. 427.

cessaire d'établir, entre autres choses : 1° que, chez les femmes non érotiques, on n'a pas trouvé de cervelet pesant la sixième partie du cerveau : c'est ce qu'on n'a pas encore cherché ; 2° que le cervelet a augmenté de volume à l'époque où la monomanie érotique s'est déclarée ; et, pour que le cervelet eût augmenté de volume, il aurait fallu que les fosses occipitales qui logent le cervelet se fussent distendues, et cela n'est pas possible, ou si cela est possible, M. Parçhappe ne s'est pas assuré si cela s'était effectué.

Il est plus probable, pour moi cela est certain, que, depuis l'époque du développement complet de son encéphale, la femme dont il s'agit avait eu le cervelet aussi volumineux qu'on l'a trouvé sur son cadavre. Or, comme elle n'avait eu ses desirs immodérés de mariage que depuis plusieurs années, comme il n'est pas fait mention qu'elle en ait éprouvé auparavant, et l'intégrité de l'appareil utérin nous donne lieu de croire qu'elle ne s'était aucunement livrée à la débauche, elle avait pu avoir un gros cervelet pendant la plus grande partie de sa vie, sans éprouver aucune atteinte de monomanie érotique. Il faut donc chercher, pour expliquer cette maladie, une autre cause que le volume du cervelet.

En voulant conclure d'après un seul cas, et c'est ce que fait ici M. Parçhappe, car, pour moi,

je le répète, les observations de Gall sur les quelles il s'appuie ne sont de nulle valeur, voyez comment, avec une opinion préconçue et directement opposée à la sienne, on aurait pu raisonner sur l'autopsie de la femme érotique dont il est ici question, si, au lieu de mourir à 56 ans, cette femme était morte à 50 ans, par exemple, c'est-à-dire avant l'époque où sa monomanie s'est déclarée. On aurait pu dire d'elle : *célibataire et rentière* ; c'est qu'elle n'a pas voulu se marier : *état normal de l'appareil utérin* ; elle ne s'est pas livrée à la débauche, peut-être même est-elle restée intacte toute sa vie : *volume du cervelet plus considérable que de coutume* ; voilà la cause du célibat et de la sévérité de mœurs de cette femme ; la force morale, les principes de vertu résident dans le cervelet : plus cet organe est développé, plus aussi on a de force pour vaincre ses penchans amoureux. La plupart des raisonnemens de Gall et ceux de ses partisans, ne sont pas moins absurdes que ne l'eût été celui-là.

D'après M. Casimir Broussais (1), M. Ferrus aurait rapporté à la société phrénologique, un cas de folie ambitieuse, avec altération des parties assignées par Gall, à l'entêtement et à l'orgueil. Je ne sache pas que ce cas observé par

(1) *J. de phrén.* n^o 1, p. 83.

M. Ferrus, ait été publié; ce que je puis dire seulement à ce sujet, c'est que les cas de folie ambitieuse sont les plus fréquens de tous; la vanité et l'orgueil dominant, et sont portés jusqu'au délire, chez la plupart des aliénés, et cependant l'observation de M. Ferrus n'a été confirmée par aucun autre observateur, et M. Parchappe lui-même ne fait pas mention qu'il ait jamais rien vu de semblable, dans les nombreuses autopsies qu'il a pratiquées.

Que si, dans l'observation de M. Ferrus, il s'agit d'une folie ambitieuse sans complication; isolée, comme elle l'est jusqu'à présent, on n'en peut tirer aucune induction. Que s'il s'agit, au contraire, d'une folie ambitieuse, compliquée de paralysie générale; comme dans les cas de cette nature, la périphérie du cerveau est adhérente aux méninges, dans une étendue plus ou moins considérable; comme la substance grise est elle-même altérée, dans un grand nombre de points, on n'en peut rien conclure quant au siège de la folie ambitieuse, par la double raison: 1° que beaucoup de points du cerveau, étrangers aux prétendus organes de l'orgueil et de la vanité sont lésés, et qu'ils le sont quelquefois à l'exclusion de ces derniers; 2° que la folie étant compliquée de paralysie, cette dernière peut, à bon droit, être attribuée au ramollissement cérébral.

J'ajouterai ici que le fait allégué par M. Ferrus, loin d'être favorable à la phrénologie, serait précisément en opposition avec les données de cette pseudo-science. Au lieu d'être altérés dans la folie ambitieuse, les organes de la vanité et de l'orgueil devraient avoir un surcroît de développement : ils agissent plus que de coutume, et leur texture serait altérée, décomposée ! On ne le croira pas. Les principes de la phrénologie une fois admis, il est logique de trouver le cerveau plus volumineux que de coutume, dans la folie érotique ; l'effet se trouve, par là, mis en rapport avec la cause ; mais quand l'organe d'une faculté est en voie de destruction, que la faculté en devienne plus active et reste ainsi jusqu'à la mort, cela n'est pas vraisemblable. Je ne sais si MM. Combe et Belhomme ont aperçu cette conséquence ; mais ils n'y sont pas tombés : quand une faculté est prédominante, ils trouvent également que l'organe prédomine, et si une faculté diminue ou disparaît, l'organe diminue et s'efface. Ils sont conséquens avec leur doctrine, tandis que M. Ferrus ne l'est pas, et j'adopterais leur système, si les observations sur lesquelles ils le fondent étaient aussi exactes que leur raisonnement est juste.

La même faute de logique a été commise par M. Ferrus, à l'occasion d'un second fait qu'il a

présenté à l'Académie royale de médecine, pour venir en aide à la localisation de la faculté et de l'organe de la parole, dans les lobes antérieurs du cerveau (1). Il s'agit de l'adhérence des méninges à la substance des lobes antérieurs du cerveau, chez un individu qui présentait, à un haut degré, une altération de la parole. Mais en même temps qu'il éprouvait une altération grave de la parole, cet individu était aliéné, et quant à la paralysie qui l'empêchait de s'exprimer librement, elle lui ôtait aussi le libre usage de ses membres, car c'était un cas de paralysie générale, et la paralysie générale, comme on le sait, ne porte pas uniquement sur la langue. Ainsi, d'un côté il y avait aliénation, paralysie de la langue, paralysie des membres; de l'autre côté, lésion des lobes antérieurs du cerveau; et sans tenir compte de l'aliénation, ni de la paralysie des membres, M. Ferrus attribue la paralysie de la langue, l'altération de la parole, à la lésion des lobes antérieurs du cerveau.

A voir la manière dont les phrénologistes tirent leurs déductions, on reconnaît sans peine le peu de fondement de leur doctrine, et l'on peut juger à quelles erreurs on se laisserait conduire, si, malheureusement, l'on voulait en faire

(1) *Bulletin de l'Académie royale de médecine*, Paris, 1839, tom. IV, p. 19.

quelque application au traitement de l'aliénation mentale.

Sur un point essentiel, la localisation de la folie, M. Calmeil se rapproche des opinions de M. Ferrus. « Les altérations de l'encéphale, dit M. Calmeil (1), sont diffuses dans le délire général, tandis qu'elles sont bornées à un espace circonscrit, lorsqu'un seul penchant, par exemple, présente des dispositions malades. »

Les altérations de l'encéphale sont diffuses dans le délire général, accompagné de symptômes physiques, cela est ordinairement vrai; mais dans le cas contraire, c'est-à-dire dans la folie sans complication, le sont-elles également? M. Calmeil n'en dit rien. Quant à l'altération circonscrite existante, lorsqu'un seul penchant est malade, M. Calmeil aurait dû ne pas nous laisser ignorer quel est, pour un instinct déterminé, le siège de cette altération. Les faits observés par M. Calmeil viennent-ils en aide à la doctrine de Gall? M. Calmeil devait nous en instruire. Sont-ils opposés à cette doctrine? Alors ils pourraient servir de base à une doctrine nouvelle, et cette doctrine arriverait à propos, car celle de Gall, quoique soutenue par MM. Ferrus et Par-

(1) *Dict. de méd. ou Répertoire général*, etc. 2^e édit. t. II, pag. 489.

chappe, n'a plus que de rares partisans. M. Calmeil nous eût informé si, dans ses observations, comme dans celles de M. Ferrus, les organes augmentent d'énergie par le fait de leur destruction, ou si, au contraire, comme le pense M. Parchappe, il faut, pour produire cette énergie nouvelle, un organe hypertrophié. Un jour sans doute ces difficultés seront résolues; mais en attendant, je les regarde comme très réelles, et la localisation de la folie, la nature de la lésion organique qui produit cette maladie, ne m'en paraissent pas moins complètement ignorées.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

1. C'est sans aucun fondement, que l'épaississement des os du crâne a été regardé comme ayant une influence sur la production de la folie; car l'on n'a pas encore déterminé le degré normal d'épaisseur de ces os.

2. L'épaississement des méninges ne peut jamais être la cause immédiate de la folie; on trouve les méninges épaissies chez beaucoup de vieillards, et chez quelques jeunes sujets qui n'ont jamais été aliénés. Quand, chez les aliénés, les méninges sont adhérentes au cerveau, il y a eu complication de folie et de paralysie générale.

3. On ne rencontre pas de traces d'inflam-

mation des méninges ni d'hypérémie du cerveau, dans la folie simple, c'est-à-dire dans l'aberration mentale non compliquée de symptômes physiques.

4. Il n'est pas démontré que le cerveau des individus en démence, soit atrophié plus qu'il ne l'est chez les vieillards non aliénés.

5. L'œdème du cerveau n'est pas une cause immédiate de folie.

6. On n'a aucun moyen exact de déterminer le degré de la densité du cerveau; les auteurs qui ont attribué une grande importance à cette densité, sont entre eux dans un désaccord si complet que, dans un même genre de folie, ils indiquent, pour la substance cérébrale, des degrés de consistance diamétralement opposés.

7. L'altération dans la couleur de la substance grise ou de la substance blanche du cerveau, n'est pas propre à l'aliénation mentale.

8. Les adhérences des méninges avec les circonvolutions cérébrales, ne s'observent que dans la folie compliquée de lésion de la motilité; elles n'appartiennent donc pas à la folie, car dans la folie simple on n'en rencontre pas.

9. Les granulations de la surface des ventricules cérébraux s'observent presque exclusivement chez les paralytiques en démence; elles ne sont pas propres à la folie.

10. Les adhérences anormales annoncées par M. Foville, comme existantes entre les plans fibreux dont le cerveau serait composé, ne sont, dans l'état actuel de la science, d'aucune portée relativement à la recherche du siège et de la cause immédiate de la folie.

11. Le plus grand nombre des auteurs s'accordent à dire que, dans certains cas de folie, il n'existe aucune lésion du cerveau; quelques-uns, au contraire, assurent qu'il y en a toujours; mais, ne pouvant dire en quoi elles consistent, ils supposent qu'on finira par en découvrir.

12. Les applications que l'on a voulu faire de la phrénologie, à l'étude de l'aliénation mentale, sont sans portée comme sans fondement.

De la discussion des faits exposés dans ce chapitre, il résulte, 1° que l'on a accumulé, sans aucun esprit de critique, toutes les altérations rencontrées ou que l'on a cru rencontrer dans le cerveau des individus morts après avoir été atteints d'aliénation mentale; 2° que l'on a attribué le désordre de l'intelligence et des passions à ces altérations réelles ou supposées; 3° que l'on a négligé de tenir compte des altérations compatibles avec l'intégrité de l'intelligence; 4° que, en ce qui concerne les altérations propres aux aliénés, on n'a pas fait la part des symptômes physiques et celle des symptômes psychiques.

Je ne voudrais cependant pas conclure de là que le cerveau des aliénés n'ait éprouvé aucune altération, même dans les cas où l'aliénation se montre libre de toute autre complication morbide; j'admets, dans la production de la folie, l'influence de certaines causes physiques; j'admets également que les lésions organiques du cerveau sont plus fréquentes, chez les aliénés, que chez toute autre espèce de malade.

Mais, quant à l'altération qui serait la cause immédiate de la folie, je nie que personne l'ait indiquée. S'il en existe une, elle doit être semblable à celle qui produit les rêves, qui amène les fausses convictions des individus raisonnables, qui excite les instincts et les passions; elle ne se manifeste jamais par des caractères physiques, et la nature nous en est complètement inconnue.

Ces principes établis, voyons en quoi les praticiens modernes, et particulièrement les praticiens français, font consister le traitement des maladies mentales.

CHAPITRE II.

LE TRAITEMENT MORAL MIS EN USAGE PAR LA GÉNÉRALITÉ DES MÉDECINS, N'EST CONSIDÉRÉ QUE COMME UN AUXILIAIRE DU TRAITEMENT PHYSIQUE.

Le trouble des idées et des passions chez les aliénés, étant considéré comme le produit de l'altération du cerveau, on a dû, dans le traitement de la folie, placer en première ligne les médications physiques, et c'est en effet ce qui a eu lieu, surtout depuis les recherches des anatomo-pathologistes modernes. La nécessité d'agir matériellement est si généralement admise que, dans une occasion récente, lorsque je communiquai à l'Académie royale de médecine, le résultat d'un traitement purement moral auquel j'avais soumis plusieurs malades, soit dans la maison de santé de M. Esquirol, soit à l'hospice de Bicêtre, une clameur universelle s'est élevée contre moi. Je rapportais des cas de guérisons obtenues à l'aide de moyens moraux, chez des individus qui, après avoir été soumis aux médications ordinaires, avaient été déclarés incu-

rables, et cela me paraissait, je l'avoue, un argument sans réplique à opposer aux partisans des doctrines que je combattais. On a condamné ma pratique; on l'a déclarée rétrograde et même dangereuse, et quand j'ai répondu à mes adversaires par des guérisons, on m'a prédit des rechutes. Il y a, qu'ai-je besoin de le dire? il y a malheureusement des rechutes possibles dans toutes les maladies; il y en a dans la folie, de quelque manière qu'on la traite. Pour m'opposer des rechutes, n'aurait-il pas au moins fallu attendre qu'il en fût arrivé? Et d'ailleurs, un traitement entrepris chez des incurables, ne fût-ce qu'en désespoir de cause, ne devait-il pas être approuvé puisqu'il avait réussi?

J'aurais pu me contenter de ces réponses, puis laisser au temps le soin de me donner raison. Mais la discussion est sortie des bornes que jamais une discussion ne devrait franchir; on a répandu à pleines mains la calomnie contre moi, et des hommes fort estimables, ne connaissant qu'imparfaitement mes idées sur le traitement de la folie, ont cru, parce qu'on le leur a dit et répété, que j'usais de mauvais traitemens envers les aliénés, que je voulais faire renaître pour ces malheureux, les temps où on les enfermait, chargés de chaînes, dans d'obscurs cachots.

Médecin des hôpitaux de Paris, chargé par le

conseil général, de donner des soins journaliers à plus de huit cents malades, il ne me suffit pas de mépriser une semblable accusation, je dois la repousser. On jugera si elle est fondée, quand on saura à quels moyens j'ai recours, dans le traitement de la folie; l'exposé fidèle de ce que je fais chaque jour, sera ma justification. Mais auparavant, examinons les idées thérapeutiques qui guident les praticiens modernes, et particulièrement les praticiens français, dans le traitement de la folie, et commençons par les trois grands établissemens de Paris, savoir: Charenton, la Salpêtrière et Bicêtre.

§ I. *M. Calmeil, l'un des médecins de Charenton, appelle traitement moral, celui qui se fait par le raisonnement, la persuasion et la crainte; il regarde le traitement purement physique comme le résultat d'un progrès.*

Les volumineux écrits de M. Calmeil, qui, depuis bientôt vingt ans, exerce dans la maison royale de Charenton, contiennent à peine quelques passages sur le traitement moral de la folie. En voici un que j'extraits de son article MONOMANIE du Dictionnaire de Médecine. (1)

« L'on ne saurait trop se pénétrer, dit M. Calmeil, des avantages du traitement que l'on est

(1) *Dict. de médecine*, t. XX, p. 166.

convenu d'appeler traitement moral; mais personne ne doit ignorer qu'en général, et à moins d'avoir affaire à des monomaniaques à demi raisonnables ou déjà à-peu-près convalescens, il est rare que l'on parvienne à gouverner les aliénés par le raisonnement et la persuasion... C'est surtout par la crainte de la douleur de la douche, des affusions froides, de la camisole de force, des entraves, des ventouses, des moxas, par l'ascendant de sa personne, que l'on dompte les monomaniaques les plus obstinés et les moins traitables. »

Un traitement moral, borné au raisonnement, à la persuasion et à la crainte offrirait bien peu de moyens d'action, et serait le plus souvent sans aucun résultat. Nous verrons plus bas si c'est, en effet, celui que l'on emploie à Charenton, et quel degré de confiance on doit avoir dans son efficacité. Mais, pour être assurés de connaître, sur ce point, toute la pensée de M. Calmeil, citons encore quelque autre passage tiré de ses écrits. J'en trouve un qui a été publié en réfutation de l'un des mémoires que j'ai lus devant l'Académie royale de médecine, sur le traitement moral de la folie, et dans lequel je disais : (1)

(1) V. les *Mémoires de l'Académie royale de Médecine*, t. VII.

« Les moyens employés dans le traitement de l'aliénation mentale, sont physiques ou moraux: on ne peut pas dire d'une manière absolue que les uns doivent être préférés aux autres, cela est entièrement subordonné au caractère de la maladie. Le plus souvent ces deux ordres de moyens sont mis en usage simultanément, c'est-à-dire que l'on fait concourir au même but, les prescriptions médicales, l'isolement, les conseils, les exhortations bienveillantes et les distractions.

« Quelque habileté que l'on mette à diriger ce genre de traitement, il y a des cas malheureusement nombreux, dans lesquels on échoue; c'est ce qui a souvent lieu dans la démence et presque toujours dans quelque genre de folie que ce soit, lorsqu'elle est compliquée de paralysie ou d'épilepsie. Contre la démence, il y a peu de chose à tenter, surtout lorsqu'elle survient dans un âge avancé ou à la suite d'excès qui ont usé le cerveau; contre la folie compliquée de paralysie ou d'épilepsie, il en est de même, car on connaît l'incurabilité de ces deux affections. Mais il y a des cas d'une tout autre nature, dans lesquels l'incurabilité n'est pas à beaucoup près aussi évidente et qui, néanmoins, résistent au traitement qu'on leur oppose. Les cas dont je veux parler ici, sont ceux dans lesquels

des idées fausses ou des sensations anormales, sont le principe unique de la maladie. Alors, en effet, l'intelligence n'est pas détruite, elle est seulement viciée, et, pour ramener la raison, il ne faut qu'ôter au malade, le point de départ de ses pensées et de ses actions délirantes. Pour obtenir ce résultat, le traitement ordinaire ne suffit pas, et, dans toutes les maisons d'aliénés, on voit un grand nombre d'individus qui, atteints de ce genre de délire, sont regardés comme ne présentant aucune chance de guérison.

« A mon avis, et d'après l'expérience que j'en ai acquise, on ne désespérerait pas ainsi du rétablissement des malades dont il s'agit, si l'on mettait plus de vigueur à les diriger; si, au lieu d'entreprendre de les dissuader ou de les consoler, on s'attachait à provoquer, en eux, de fortes émotions. Le raisonnement seul ne peut rien sur de pareils aliénés; il faut les attaquer en face, ne leur faire aucune concession, les obliger à reculer sans cesse, les forcer à parler sensément et, dût-on, d'abord n'obtenir d'eux que des paroles arrachées de leur bouche, et réprouvées par leur esprit, il faudrait encore les contraindre à prononcer ces paroles, car c'est déjà beaucoup que de les avoir obligés de céder sur ce point. »

« Venait ensuite l'observation de plusieurs mala-

des guéris par l'application de ces principes, c'est-à-dire par une forte diversion morale, sans le secours d'aucune médication physique; et je terminais par la phrase suivante :

« Ce traitement est fort différent de celui qui est usité en pareil cas et qui consiste à isoler les aliénés, à les consoler, à les distraire par des promenades ou des jeux; c'est une médecine active, perturbatrice, difficile à exercer, mais puissante et qui dédommage, par les succès qu'elle procure, des soins qu'exige sa pratique.»

Faisant allusion à ce mémoire, M. Calmeil écrivit dans les *Archives de médecine*, en rendant compte de l'ouvrage *sur les maladies mentales*, publié par M. Esquirol :

« J'engage ceux qui demandent un spécifique, une drogue pharmaceutique ou une recette morale, pour guérir les maladies de l'esprit, ceux qui inclinent à croire que l'on n'obtient qu'un nombre médiocre de cures par la méthode de traitement ordinaire, et qu'il suffit de tout brusquer, en s'en prenant violemment aux sentimens, aux idées, aux sensations vicieuses d'un aliéné, pour le remettre sur la voie de la raison, à méditer avec M. Esquirol sur quelles considérations s'appuie la thérapeutique des affections dites mentales. La science aura fait un pas rétrograde, le jour où l'on s'habituera à regarder

l'esprit comme un principe indépendant, placé en dehors de l'influence du cerveau.

« Ou je me trompe, continue M. Calmeil, ou l'on ne parvient à remédier aux écarts du jugement, qu'en agissant sur des ressorts matériels. Or, s'il est vrai que les moyens dits moraux, qui impressionnent d'abord les sens, n'ont une influence salutaire qu'autant qu'ils remédient aux conditions vicieuses de la substance nerveuse; n'est-il pas clair que celui qui ne fait cas que de la médecine morale, n'use que d'une partie de ses ressources. Ce que dit M. Esquirol de l'aliénation mentale des nouvelles accouchées; des terminaisons critiques de la folie; ce qu'il dit de la nécessité de rétablir les sétons supprimés, de l'heureuse influence des émissions sanguines, des bains prolongés, des affusions froides, etc., prouve suffisamment qu'il faut tenir compte de tous les changemens, de toutes les dispositions du corps, pour attaquer avec avantage les infirmités de la raison. Quant au traitement dit moral de la folie, que la marche progressive de nos connaissances a dû faire naître *avant le traitement purement physique*, puisque les idées de la philosophie abstraite étaient très répandues, alors que le mécanisme des dérangemens de l'organisation humaine n'était point assez connu, pour que l'on pût en déduire de sages préceptes, applicables

au redressement de la raison, je laisse aux hommes compétens à juger s'il a été suffisamment approfondi par Pinel et par M. Esquirol. Lorsqu'on s'est élevé contre les bains de surprise, l'usage journalier et prolongé des douches, contre l'habitude de chercher à tout prix à modifier le cerveau par la terreur et par la crainte, l'on a signalé le danger qu'entraînait l'abus que l'on faisait de ces moyens, sans prétendre qu'ils fussent nécessairement funestes à tous les sujets. La génération médicale actuelle est trop éclairée pour ne pas vouloir mettre à profit toutes les leçons du passé. »

On remarquera sans peine que les objections de M. Calmeil ne sont pas fondées : la *recette morale*, comme l'appelle M. Calmeil, n'est pas une chose applicable à tous les malades, et pour l'appliquer, il faut en bien comprendre l'esprit, la varier de mille manières, et s'en servir seulement dans les cas où elle convient. Elle ne consiste pas à tout brusquer et à s'en prendre violemment aux sentimens, aux idées, aux sensations vicieuses d'un aliéné. Un homme, chargé d'un service d'aliénés, ayant compris la *recette morale* de cette manière, vint me dire un jour, avec un ton de reproche : « Vous vantez les douches, j'en ai donné une à madame V...., et elle est morte; je crois que la douche a contribué à sa

mort.» Cela peut être, tous les remèdes font du bien, tous les remèdes font du mal; l'art consiste à s'en servir à propos et à les administrer convenablement. Mais il y a plus qu'une critique dans le passage que je viens de citer; il y a une doctrine qui mérite d'être examinée sérieusement.

« Avant le traitement purement physique, dit M. Calmeil, alors que le mécanisme des dérangemens de l'organisation humaine n'était point assez connu pour qu'on pût en déduire de sages préceptes applicables au redressement de la raison », on appliquait aux aliénés un traitement moral. Maintenant qu'il est admis, suivant M. Calmeil « qu'on ne parvient à remédier aux écarts du jugement qu'en agissant sur des ressorts matériels et que les moyens dits moraux n'ont une influence salutaire qu'autant qu'ils remédient aux conditions vicieuses de la substance nerveuse, sans prétendre que la crainte et la terreur soient nécessairement funestes à tous les sujets », on bannit ces passions du traitement de la folie, pour employer de préférence le genre de traitement qui agit directement sur les ressorts matériels, c'est-à-dire, le traitement purement physique.

Ce serait un traitement moral bien dépourvu de ressources, celui qui consisterait unique-

ment, comme paraît l'entendre M. Calmeil, à inspirer aux aliénés la crainte et la terreur. On serait autorisé à me reprocher d'avoir émis une semblable proposition si j'avais dit : « c'est surtout par la crainte de la douleur de la douche, des affusions froides, de la camisole de force, des entraves, des ventouses, des moxas, par l'ascendant de sa personne, que l'on dompte les monomaniaques les plus obstinés et les moins traitables ». Mais ce passage n'est pas de moi, il est de M. Calmeil qui néanmoins me critique et me blâme, parce que, chez des hommes aliénés déclarés incurables, j'ai employé les douches et les affusions froides.

Vous trouvez mauvais que j'aie eu recours à la douche et à la crainte de la douche, dans des cas désespérés, et vous-même vous conseillez non-seulement les moyens que j'ai mis en usage, mais des moyens encore plus douloureux. Soyez donc conséquent, et ne m'accusez pas, quand vous faites, vous-même, plus de mal que je n'en fais. Mais ce n'est pas en cela seulement que j'ai à me plaindre de vous : dans mes observations, il n'est pas uniquement question de l'emploi de la douche ou de la crainte inspirée par ce remède; il y est encore fait mention des raisonnemens dont je me suis servi, des récompenses que j'ai accordées, des soins de toutes les

heures et de tous les instans donnés à mes malades : sur tout cela pas un mot dans votre article. Ce qui peut inspirer des préventions contre moi, vous le dites; ce qui peut les dissiper, vous n'en parlez pas. Est-ce de la justice?

Selon vous, je préconise une *recette morale* contre la folie. Une recette morale? Oui, si, dans tous les cas, j'avais recours à un moyen déterminé, à la crainte de la douleur par exemple, mais il n'en est pas ainsi, et vous le savez bien. Je préconise tout ce qui peut agir sur l'esprit des aliénés, éveiller leur attention, leur donner de la mémoire, leur inspirer des passions propres à combattre les passions qui les dominent. Une idée suscitée à propos devient quelquefois un levier si puissant! Vous connaissez comme moi, un médecin qui, partisan trop exclusif du traitement purement physique, ne trouva rien de mieux, pour empêcher une malade de se mordre, que de lui arracher les dents incisives de la mâchoire supérieure. Vous condamnez, sans doute, un pareil acte de barbarie. Eh! bien, cet acte n'eût peut-être jamais été commis, si l'on s'était occupé plus qu'on ne l'a fait, d'agir sur l'intelligence de la malade dont il est question; si au lieu de s'attacher à modifier les conditions de sa substance nerveuse, par des remèdes physiques, on eût opéré sur son esprit une puis-

sante diversion. Dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, c'est l'ignorance qui s'est montrée barbare; elle est devenue cause d'une douleur et d'une mutilation qu'un traitement moral eût rendues inutiles.

Le traitement appelé par M. Calmeil, traitement moral, ne mérite, en aucune manière, cette qualification, puisqu'il se borne à des raisonnemens pour les convalescens et les monomaniaques à demi raisonnables, et, à la crainte de la douleur, pour les monomaniaques les plus obstinés. Dans la pensée de M. Calmeil, l'article cité plus haut en est la preuve, c'est le traitement physique qui doit être employé de préférence. Plusieurs autres médecins sortis de Charenton, nous apprennent que c'est, en effet, la doctrine médicale reçue dans cet hospice; leurs expressions sont tellement précises, qu'elles ne laissent aucun doute sur ce point.

§ II. *Le traitement moral, à Charenton, est nul ou presque nul, d'après MM. Moreau, Malherbe et Bayle, anciens élèves de cet hospice.*

M. Moreau, dans sa thèse intitulée : *De l'influence physique relativement aux désordres des facultés intellectuelles* (1), a consacré un article

(1) *Thèse pour le doctorat, in-4, n° 127. Paris, 1830.*

assez court, mais substantiel et très positif, sur le traitement de l'aliénation mentale. Voici cet article, je le transcris tout entier.

« Faire cesser les désordres fonctionnels qui ont précédé ou accompagné le dérangement de la raison ; chercher à déplacer l'affection cérébrale sympathique ou idiopathique par des moyens de révulsion appliqués sur divers points de l'économie, etc., telle est la partie la plus importante du traitement de l'aliénation mentale. Fondé sur une grande connaissance des lois physiologiques et sur les données les mieux établies de la thérapeutique, étayé d'une expérience de plus de trente années, ce mode de traitement élève souvent au-dessus d'un tiers, les guérisons, dans la maison royale de Charenton. Des évacuations sanguines générales ou locales, un exutoire, un purgatif, le sulfate de quinine dans les cas de périodicité, calment l'exaltation du maniaque, *font sentir au mélancolique toute l'absurdité de ses idées fixes, lui rendent la tranquillité en dissipant ses craintes chimériques. Des médicamens fort simples, entre les mains d'un praticien habile, font justice de ces penchans sanguinaires, de ces perversions de la volonté dont quelques gens vont chercher le remède dans le code pénal.* »

Il est impossible, ce me semble, de s'exprimer

plus clairement : « *Des évacuations sanguines, un exutoire, un purgatif, le sulfate de quinine, font sentir au mélancolique toute l'absurdité de ses idées fixes, lui rendent la tranquillité et dissipent ses craintes chimériques.* » Voilà quel traitement, purement physique, préconise un élève de Charenton, pour *remédier aux écarts du jugement* ; c'est la médication directe à l'aide de laquelle on prétend détruire les *conditions vicieuses de la substance nerveuse* des aliénés. Je comprends qu'avec de pareilles doctrines, on fasse peu de cas du traitement moral, qui agit sur la substance nerveuse d'une manière très indirecte ; les saignées, les purgatifs, les exutoires, sont d'ailleurs d'un emploi beaucoup plus facile que la *recette morale*, et on peut les appliquer, sans beaucoup de fatigue, à un grand nombre d'aliénés à-la-fois.

Un autre élève de Charenton, M. Malherbe, parlant du traitement moral employé à Charenton, ne lui accorde, avec raison, qu'une très faible importance.

« Le traitement moral chez les aliénés, dit M. Malherbe, ne peut, en général, avoir d'effet marqué que chez ceux qui sont déjà convalescens. Dans un grand nombre de cas, on peut affirmer que la convalescence commence, quand le malade écoute les représentations qu'on lui

fait, sur le désordre de ses actes ou sur le sujet de son délire. » (1)

Le traitement moral, et ce sont les médecins élevés à l'école de Charenton qui nous l'apprennent, le traitement moral consiste à faire aux aliénés des représentations sur le désordre de leurs actes et sur le sujet de leur délire. Je comprends que ces médecins y aient peu de confiance, et qu'au lieu des conseils, la plupart du temps inutiles, qu'ils donneraient à leurs malades, ils préfèrent employer des purgatifs et des émissions sanguines. Par ces derniers moyens, un effet physique est produit, il y a une évacuation de sang ou une évacuation d'humeur et, si l'aliéné finit par sentir l'absurdité de ses idées fausses, si ses craintes chimériques se dissipent, rien n'empêche d'attribuer la guérison à la médication employée, tandis qu'évidemment, les exhortations n'ont été que des paroles perdues.

Mais le traitement moral est-il ce que le croit M. Malherbe? Un ancien élève de Charenton, M. Bayle, l'avait, avant MM. Malherbe, Moreau et Calmeil, considéré d'une manière, en apparence, assez différente, mais, au fond, tout-à-fait la même.

(1) *Thèse sur les tumeurs qui se développent dans l'intérieur du crâne*, Paris, 1855, n° 529, p. 27.

Pour M. Bayle (1), les maladies mentales sont dues à l'inflammation chronique des méninges; le traitement curatif de cette inflammation, c'est le traitement antiphlogistique, et, comme auxiliaire, on emploie durant les périodes de monomanie et de manie, un traitement moral « qui consiste dans l'isolement des malades d'avec leurs parens et dans leur réclusion, dans un établissement destiné à recevoir les aliénés.

« Lorsqu'ils ne sont pas exaltés ou agités, au point de pouvoir être nuisibles aux autres ou à eux-mêmes, on les laisse épuiser librement leur mobilité par la loquacité, les chants, les cris, la marche, etc., dans les cours et les corridors. Dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsqu'ils frappent les personnes qui les environnent, qu'ils brisent et cassent les objets qui leur tombent sous la main, qu'ils déchirent leurs vêtemens; on les dépouille de leurs habits, qu'on remplace par une camisole ou gilet de force dont les manches servent à leur attacher les mains autour du corps. Lorsqu'ils sont sales, qu'ils marchent dans les ordures, on ne leur laisse que leur chemise, et on leur fait porter, au lieu de leurs vêtemens,

(1) *Traité des maladies du cerveau et de ses membranes*, Paris, 1826, p. 580.

une espèce de grande tunique de toile, à longues manches, appelée *blouse*. Enfin, quand ils sont dans un état d'agitation violente et furieuse, on les attache, à l'aide de larges bandes, sur un grand fauteuil, bien rembourré, fixé lui-même au mur, d'une manière très solide. Si les mouvemens continuels, auxquels ils se livrent dans ce cas, les exposent à se blesser, on les renferme dans une sorte de boîte (1), faite en osier, un peu plus longue que le corps, ayant deux ouvertures sur les parties latérales pour attacher les bras, et munie d'un couvercle, dont une des extrémités est fortement échancrée, pour laisser passer la tête.»

Ainsi, vous enfermez un aliéné, vous lui mettez la camisole et des entraves, vous l'affublez d'une blouse, vous le fixez sur un fauteuil, vous le couchez dans une boîte, j'allais dire dans une bière, et vous appelez cela faire du traitement moral!

On dirait, à les entendre, que l'homme aliéné soit un squelette agité par des muscles, et que, pour le rendre à la raison, il suffise de l'empêcher de se mouvoir, à force de le garrotter.

Et M. Bayle, qui ne reconnaît à ce *traitement moral* qu'une très faible influence sur la marche de la folie, s'empresse d'ajouter (2) :

(1) Depuis que M. Esquirol est médecin en chef de Charenton, la boîte dont parle ici M. Bayle, a été supprimée.

(2) *Op. cit.* p. 581.

« Tous ces moyens placent les malades dans des conditions plus favorables à la guérison, mais n'ont aucune action directe sur la méningite chronique. Aussitôt qu'un individu entre dans une maison d'aliénés, il faut en venir au traitement de celle-ci, qui, étant occasionée par une congestion sanguine dans les vaisseaux de la pie-mère, réclame, de suite, l'emploi des émissions sanguines, secondées, suivant le besoin, par les irritans, appliqués aux extrémités, les purgatifs, les réfrigérans sur la tête, etc. »

Nous retrouvons encore ici les bases du traitement physique, qui, suivant M. Calmeil, « depuis l'époque où le mécanisme des dérangemens de l'organisation humaine est assez connu pour qu'on puisse en déduire de sages préceptes applicables au redressement de la raison, a remplacé les idées d'une philosophie abstraite, dans la direction à donner aux aliénés ». Ancien élève de Charenton, et sachant comment on traite les aliénés dans cet hospice, je dois, pour être juste, ajouter que les moyens moraux, mis en usage à Charenton, sont plus nombreux que ne le dit M. Bayle; il faut y ajouter la promenade, le jeu de billard, une salle de réunion, la lecture et, par exception, le dîner en commun à la table du directeur et des employés.

Pour ceux [qui comprennent le traitement

moral d'une manière aussi restreinte, je ne m'étonne pas qu'ils lui attribuent une influence médiocre, et tout-à-fait secondaire, dans la guérison de la folie ; car, j'en conviens volontiers, sur un nombre déterminé de malades pris au hasard, le traitement physique lui sera de beaucoup préférable. En effet, d'une part, le traitement moral, tel qu'il est compris à Charenton (il ne l'est pas mieux dans beaucoup d'autres hospices d'aliénés), est d'un résultat presque nul, tandis que les moyens physiques ont une action réelle et dont je suis loin de contester l'importance ; d'autre part, les aliénés présentent, dans beaucoup de cas, des symptômes physiques curables seulement par les moyens physiques. Or, que le traitement moral par la camisole, les promenades et les distractions, soit appliqué à tous les aliénés pris indistinctement, il sera, je l'avoue, presque de nul effet, tandis que le traitement physique, appliqué avec discernement, pour combattre les lésions évidentes du système nerveux, pourra être de la plus grande utilité. Ainsi, avec ces conditions, il est certain que le traitement physique sera, de beaucoup, préférable au traitement moral.

Mais, je l'ai dit très positivement, et de manière à ne laisser, même aux esprits les plus prévenus, aucun doute sur ma pensée ; le traitement tel

que je l'ai proposé, n'est applicable dans toute son extension, que chez les aliénés qui ne présentent aucun de ces symptômes nerveux auxquels on oppose avec plus ou moins de succès, le traitement physique. Il s'adresse aux désordres de l'intelligence et des passions; son emploi est subordonné à l'état *matériel* du malade; il ne convient ni aux démens, ni à la plupart des maniaques, et, dans la monomanie, il ne faut pas en faire usage, s'il y a paralysie ou d'autres symptômes analogues.

Que l'on cesse donc de m'accuser de faire uniquement usage de la médecine morale, et de négliger ainsi une partie des ressources que l'art peut opposer aux dérangemens de l'esprit. Nos ressources près des aliénés ne sont pas assez puissantes, ni assez multipliées, pour qu'il nous soit permis d'en négliger aucune: ce que je veux, ce que je préconise, c'est, contre les désordres physiques, des remèdes physiques, et contre les désordres moraux, des remèdes moraux. Vous prétendez guérir le délire de la pensée et des passions par des moyens purement physiques; je nie que cela soit possible. Aux idées fixes, vous opposez un exutoire; aux perversions de la volonté, des médicamens simples; je dis que cela est absurde. Mais pour l'agitation, l'insomnie, la torpeur, la fièvre, je suis

pleinement de votre avis; il faut opposer à ces symptômes les moyens que vous recommandez. Je vais plus loin; je reconnais que ces moyens employés avec discernement, pour combattre les symptômes physiques, auront très probablement une heureuse influence sur l'état de la raison; je reconnais que plusieurs maladies du cerveau, amènent avec elle le désordre de l'intelligence; mais quand l'entendement seul est malade, et beaucoup d'aliénés sont dans ce cas, le traitement physique est de nulle valeur, le traitement moral seul est indiqué.

§III. *Traitement moral mis en pratique par Pinel.*

Il y a loin des idées pratiques de MM. Bayle, Calmeil, Moreau et Malherbe à celles des maîtres de l'art, parmi lesquels se placent, au premier rang, Pinel et M. Esquirol.

« C'est souvent bien moins par des médicaments que par des moyens moraux, dit Pinel (1), et surtout par une occupation active, qu'on peut faire une heureuse diversion aux idées tristes

(1) *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale*, 2^e édit. Paris, 1809, pag. 348. V. aussi un excellent ouvrage trop peu connu et publié quelque temps avant celui de Pinel. Cet ouvrage est intitulé : *De la philosophie de la folie*, par Daquin, un vol. in-8^o.

des mélancoliques , ou même changer leur enchaînement vicieux. » Et il rapporte plusieurs exemples dans lesquels ces moyens employés seuls, ont suffi pour rendre des mélancoliques à la raison : j'en citerai quelques-uns.

« Une jeune personne tombe (1), sans aucune cause connue, dans une morosité sombre et soupçonne tous ceux qui l'entourent de vouloir l'empoisonner : la même crainte la poursuit après avoir quitté la maison paternelle et s'être réfugiée auprès d'une de ses tantes ; ses soupçons sont portés si loin, qu'elle refuse toute sorte de nourriture, et alors elle est transférée dans une pension où on n'obtient pas plus de succès, quelques tentatives que l'on puisse faire. Elle fut conduite à l'hospice de la Salpêtrière, et comme elle était tranquille , on la plaça au dortoir des convalescentes. Le bruit et le tumulte qu'elle fit pendant la nuit forcèrent à la déplacer, et elle fut confinée dans une loge où elle exerça encore son humeur ombrageuse et tracassière. Une visite inconsiderée qui lui fut faite par un étranger, ne fit qu'exaspérer sa mélancolie, et dès ce jour même , elle refusa avec obstination, toute nourriture. Le gilet de force fut appliqué inutilement, pour la contraindre à manger : on fut

(1) *Op. cit.*, pag. 94.

obligé d'en venir à la douche de répression; elle promet tout dans le moment, mais au sortir de la baignoire, elle renouvela les mêmes refus. Le lendemain, on fit porter des alimens au moment où elle était dans le bain, avec injonction de les prendre si elle veut éviter d'avoir la tête inondée d'eau froide; elle obéit cette fois, sans répugnance; des marques d'intérêt qu'on lui a témoignées et des propos consolans et doux ont fini par gagner sa confiance; elle s'est livrée à un travail assidu et peu-à-peu ses illusions et ses craintes chimériques se sont évanouies. »

La contrainte exercée, dans ce cas, par Pinel, a-t-elle eu pour résultat de *remédier aux conditions vicieuses de la substance nerveuse*? J'avoue que je n'en sais absolument rien; mais ce qui pour moi n'est l'objet d'aucun doute, c'est qu'à cette contrainte, on eût substitué, sans aucun succès, un traitement purement physique.

Empruntons encore à Pinel d'autres observations.

« Une jeune personne de dix-sept ans (1), élevée dans la maison paternelle avec soin, mais avec une extrême indulgence, tombe dans un délire gai et folâtre, sans qu'on puisse en déterminer la

(1) *Op. cit.* pag. 285.

cause : conduite à l'hospice des aliénés dans un état singulier d'agitation, elle saute, elle danse et se livre à mille mouvemens irréguliers. On prélude par quelques boissons laxatives et quelques bains, et le directeur, avec sa femme, la traitent d'ailleurs avec la plus grande douceur et tous les égards propres à leur faire obtenir sa confiance; mais elle conserve toujours son caractère altier, et ne parle de ses parens qu'avec aigreur, en leur reprochant de l'avoir confinée dans un hôpital.

« Le surveillant, pour dompter ce caractère obstiné, saisit le moment du bain, et s'exprime avec force contre certaines personnes dénaturées, qui osent s'élever contre les ordres de leurs parens et méconnaître leur autorité. Il la prévient qu'elle sera désormais traitée avec toute la sévérité qu'elle mérite, puisqu'elle s'oppose elle-même à sa guérison, et qu'elle dissimule avec une obstination insurmontable, la cause primitive de sa maladie. La jeune personne en reste profondément émue, et éprouve, les nuits suivantes, une sorte de combat intérieur entre les sentimens de l'orgueil qui la dominant, et le souvenir des marques de bienveillance qu'on lui a témoignée pour la guérir et la rendre promptement à sa famille. Elle finit par convenir de ses torts, et fait l'aveu qu'elle est tombée dans

l'égarement de la raison, à la suite d'un penchant du cœur contrarié. Dès-lors, il s'opère en elle un changement des plus favorables; elle rappelle toutes les perplexités qu'elle a éprouvées, avoue qu'elle est soulagée, et ne peut assez exprimer sa reconnaissance envers le surveillant qui a fait cesser ses agitations continuelles, et a ramené dans son cœur la tranquillité et le calme. La convalescence s'est dès-lors annoncée, et a continué de faire des progrès rapides. »

Dans le premier exemple, on a vu une affection purement morale céder à la douche et à la peur de la douche, c'est-à-dire à une impression morale; dans celui-ci, où il y avait complication de symptômes physiques au début, Pinel combat ces symptômes par des boissons laxatives et des bains; puis quand l'entendement seul est malade, on provoque une passion vive, dont l'heureux effet ne se fait pas attendre. Je citerai des observations empruntées à des auteurs français et étrangers, qui diffèrent en tous points des observations de Pinel et quant à la méthode de traitement et quant aux résultats; on jugera facilement de la valeur relative des unes et des autres.

Encore un fait extrait de l'ouvrage de Pinel, ce sera le dernier.

« Un aliéné de l'hospice de Bicêtre, qui n'a-

vait d'autre délire que celui de se croire une victime de la révolution, répétait jour et nuit, en l'an III, qu'il était prêt à subir son sort; il refusait de se coucher dans son lit, et restait étendu sur un pavé humide qui pouvait le rendre perclu de tous ses membres. Le surveillant emploie en vain les remontrances et les voies de la douceur, il est obligé de recourir à la contrainte. L'aliéné est fixé sur son lit avec des liens; mais il cherche à se venger, en refusant toute sorte d'alimens, avec l'obstination la plus invincible : exhortations, promesses, menaces, tout est vain : quatre jours se sont déjà écoulés dans l'abstinence la plus absolue. Il s'excite alors une soif très vive, et l'aliéné boit en abondance de l'eau froide, d'heure en heure; mais il repousse avec dureté le bouillon même qu'on lui offre, ou tout autre nourriture. Son amaigrissement devient extrême, il ne conserve plus qu'une apparence de squelette vers le dixième jour de ce jeûne effrayant, et il répand autour de lui, une odeur des plus fétides : son obstination n'en est pas moins inébranlable, et il se borne à sa boisson ordinaire. On ne pouvait plus que désespérer de son état vers le douzième jour; c'est à cette époque que le surveillant lui annonce qu'il va désormais le priver de sa boisson d'eau froide, puisqu'il se montre si indo-

cile, et il y substitue un bouillon gras. L'aliéné reste alors flottant entre deux impulsions contraires, l'une qui le porte à avaler un liquide quelconque, l'autre est une résolution ferme d'accélérer le terme de sa vie. La première impulsion l'emporte enfin, il prend avec avidité le bouillon qu'on lui présente, et aussitôt il obtient à titre de récompense, l'usage libre de l'eau froide. Son estomac, un peu restauré, lui fait éprouver un sentiment agréable, et il consent à prendre, le soir même, une nouvelle dose de bouillon. Les jours suivans, il passe par degrés à l'usage du riz, du potage, des alimens solides, et il reprend peu-à-peu tous les attributs d'une santé ferme et robuste. »

La guérison de ce malade est due, sans aucun doute, à l'habileté du surveillant qui lui donnait des soins; un moyen purement moral a vaincu son obstination. Qu'eût fait, à la place du surveillant de Pinel (l'ingénieur et dévoué Puzin dont Pinel ne se lasse pas de faire l'éloge) un médecin imbu de cette opinion, que dans la folie il y a toujours un dérangement organique qui doit être combattu par un traitement purement physique? J'ai vu, dans des cas de ce genre, après quelques exhortations qui restaient sans succès, parce qu'elles étaient faites sans confiance dans leur résultat, des praticiens appliquer des

ventouses, des vésicatoires, prescrire des purgatifs, et les malades mourir alors plus vite qu'ils n'eussent fait, s'ils avaient été complètement abandonnés à eux-mêmes. Et ceux qui trouvent *toujours* après la mort des aliénés, les caractères d'une maladie du cerveau, ne manquaient pas de voir à l'inspection de cet organe, leur théorie se réaliser. Cela n'a rien, en effet, qui doive surprendre; car l'abstinence prolongée, le défaut d'exercice, la préoccupation d'esprit, ne sont pas sans action sur l'économie et particulièrement sur le cerveau. Seulement ici, l'altération du cerveau, purement consécutive, n'était qu'un accident de la folie, au lieu d'en être la cause, comme le prétendent la plupart des médecins partisans trop zélés de l'anatomie pathologique.

§ IV. *M. Esquirol comprend le traitement moral de la folie, de la même manière que Pinel; le premier, il formule les préceptes de ce traitement; cependant il en fait une application trop restreinte.*

En maint endroit du *Traité des maladies mentales* de M. Esquirol, se trouvent d'excellens préceptes et des observations remarquables, sur le traitement moral de la folie.

D'après M. Esquirol (1), dans la folie « il importe surtout de substituer à une passion imaginaire une passion réelle ; ce monomaniacque s'ennuie partout, quoiqu'il use de tout avec profusion ; séparez-le de ses habitudes, imposez-lui des privations réelles, alors l'ennui raisonnablement motivé, sera un puissant moyen de guérison. Un mélancolique se désespère, on lui suppose un procès ; le desir de défendre ses intérêts lui rend son énergie intellectuelle. »

En parlant de la difficulté qu'il y a d'appliquer convenablement le traitement moral, M. Esquirol dit ailleurs (2) : « Il faut une certaine adresse dans l'esprit et une grande habitude, pour saisir les nuances infinies que présente l'application du traitement moral, et pour se déterminer sur l'opportunité de cette application. Tantôt il faut en imposer et vaincre les résolutions les plus opiniâtres, en inspirant aux malades une passion plus forte que celle qui domine leur raison, substituer une crainte réelle à une crainte imaginaire, tantôt il faut acquérir leur confiance, relever leur courage abattu, en faisant naître l'espérance dans leur cœur. »

Chez les lypémaniaques qui ne se sentent pas

(1) *Des maladies mentales*, Paris, 1838, tom. 1, pag. 133.

(2) *Id.* tom. 1, pag. 471.

la force d'agir convenablement, bien qu'ils connaissent ce qu'il serait bon de faire, M. Esquirol (1) conseille « d'appliquer la méthode perturbatrice, de briser le spasme par le spasme, en provoquant des secousses morales qui dissipent les nuages dont l'intelligence est couverte, qui déchirent le voile interposé entre le monde extérieur et l'homme, qui brisent la chaîne vicieuse des idées, qui fassent cesser l'habitude des mauvaises associations, qui détruisent leur fixité désespérante, qui rompent le charme qui retient dans l'inaction, toutes les puissances actives de l'aliéné. On atteint ce but, continue M. Esquirol, en agissant sur l'attention des malades, tantôt en leur présentant des objets nouveaux, tantôt en faisant naître autour d'eux, des phénomènes qui les étonnent, tantôt en les mettant en contradiction avec eux-mêmes; quelquefois on doit abonder dans leurs idées, les caresser et les flatter. »

« Dans la mélancolie (2), dit encore M. Esquirol, l'esprit comme le cerveau, est dans un état tétanique; une forte commotion physique ou morale peut seule faire cesser ce spasme »; et il rapporte, en preuve de l'efficacité du traitement moral, plusieurs observations dont les unes

(1) *Op. cit.*, tom. 1, pag. 132 et 133.

(2) *Ibid.* tom. 1, pag. 419.

sont extraites des auteurs qui ont écrit sur la folie, et dont les autres sont tirées de sa pratique.

« Alexandre de Tralles guérit une femme qui croyait avoir avalé un serpent, en jetant un serpent dans le vase, en même temps qu'elle vomissait. Zacutus raconte qu'un jeune homme qui se croyait damné, fut guéri par l'introduction, dans son appartement, d'un homme déguisé sous la forme d'un ange qui lui annonça que ses péchés étaient remis. Ambroise Paré guérit un malade qui croyait avoir des grenouilles dans le ventre, en le purgeant et en jetant, furtivement, des grenouilles dans son vase de nuit. Un démoniaque refuse toute nourriture parce qu'il se croit mort; Forestus parvient à le faire manger, en lui présentant un soi-disant mort qui assura au malade que les gens de l'autre monde mangent très bien. Alexandre de Tralles rapporte que Philotinus détrompa un homme qui croyait n'avoir plus de tête, en lui faisant porter un bonnet de plomb, dont la pesanteur l'avertit de son erreur. Un mélancolique croit qu'il ne peut uriner, sans faire courir à la terre le risque d'être submergée par un nouveau déluge; on vient lui annoncer que le feu menace d'embraser la ville et que, s'il ne consent à uriner, tout est perdu; il se décide à ce qu'on lui demande et guérit. Un jeune homme ne veut pas manger, parce que

ses amis , ses parens sont déshonorés s'il mange ; un de ses amis arrive tout essoufflé et apporte une déclaration du gouvernement qui le met à l'abri de tout déshonneur ; le malade qui avait passé treize jours sans rien prendre , mange aussitôt. »

On peut lire plusieurs exemples analogues, tirés des auteurs anciens, dans l'ouvrage que vient de publier M. Trélat (1) ; mais les plus précieux sont ceux que M. Esquirol a puisés dans sa pratique , parce que le récit en est accompagné de détails propres à servir de guide aux médecins des aliénés.

Une dame (2), très dévote, âgée de 46 ans, perd une fille qu'elle aime tendrement. Quoique désespérée de cette perte, elle affecte beaucoup de résignation pour soutenir le courage de son mari ; elle s'adonne, avec ardeur, à la lecture des livres religieux, lit plusieurs prétendues prophéties politiques qui la préoccupent fortement. Elle perd le sommeil et l'appétit, et se met à parler souvent des évènements prédits à la France. Peu de jours après un service célébré pour l'anniversaire de la mort de sa fille, elle reste morne, triste, silencieuse, sans appétit et sans sommeil ; puis, elle est prise de convulsions et de loquacité,

(1) *Recherches historiques sur la folie*, Paris, 1839, in-8.

(2) *Op. cit.*, tom. 1, pag. 173.

parlant sans cesse de Dieu et des grands évènements qui, suivant elle, doivent arriver; cette crise dure sept heures et se renouvelle au bout de quelques jours. La malade prend ses parens pour des diables, les repousse et les bat.

Confiée aux soins de M. Esquirol, cette dame est calme et ne dit rien aux personnes qui l'entourent, des idées qui la préoccupent. Elle ne témoigne aucune inquiétude de l'absence de son mari, ni de son changement de situation qu'elle regarde comme l'accomplissement des ordres de Dieu.

M. Esquirol ayant eu, avec cette dame, un long entretien, et n'ayant pu lui faire entendre raison sur tout ce qu'elle affirme avoir vu ou entendu de surnaturel, lui propose de faire un traité, d'après lequel il est convenu que si, pour une époque déterminée, le messie annoncé n'est pas arrivé, si les grands évènements qu'elle attend ne se réalisent pas, elle consentira à passer pour folle et se soumettra au traitement qui lui sera prescrit.

Le jour fixé par la malade s'étant écoulé, comme il ne se passe rien d'extraordinaire, M. Esquirol exige l'exécution du traité. La malade avoue qu'elle a été dans l'erreur, voit son mari qui la trouve fort raisonnable et retourne immédiatement chez elle, où, en très peu de temps, les der-

nières traces de sa maladie se sont entièrement dissipées.

Une nouvelle accouchée (1) éprouve une affection morale vive qui la jette dans la lypémanie, avec refus de prendre de la nourriture : après un mois de soins infructueux, elle est confiée aux soins de M. Esquirol, et isolée. Pendant les premiers jours de l'isolement, on essaie tous les moyens que l'on croit propres à ramener le calme dans son esprit; l'inutilité de ces moyens décide M. Esquirol à laisser la malade livrée à ses réflexions. Alors elle exprime le désir de rentrer dans sa famille. « Lorsque vous ferez comme tout le monde, lui dit M. Esquirol, et que vous vous nourrirez convenablement, vos parens viendront vous voir et vous ramèneront chez vous. » Après quinze jours d'isolement, la malade sort spontanément de chez elle, et se décide à vivre comme les commensaux de la maison qu'elle habite. M. Esquirol lui ayant demandé quels étaient les motifs de cette détermination, elle répond : « Je me suis horriblement ennuyée pendant les derniers quinze jours ; n'y tenant plus, je me suis décidée à faire comme tout le monde de la maison : me tiendra-t-on les promesses qu'on m'a faites ? retournerai-je bientôt chez moi ? sans ce-

(1) *Op. cit.*, tom. II, pag. 769.

la, l'ennui finira par me tuer ». M. Esquirol ajoute que l'isolement cessa, et que la guérison ne se fit pas attendre.

Ces deux exemples et plusieurs autres analogues que je pourrais rapporter, sont en harmonie avec les principes adoptés par M. Esquirol, dans le traitement des aliénés, mais ils sont loin de présenter une application complète de ces principes. On n'y voit pas de secousses morales, de passions fortes, excitées pour combattre d'autres passions, ni le spasme brisé par le spasme. C'est, à la vérité, un traitement moral, mais un traitement qui ne s'adresse qu'aux natures faciles, aux maladies peu graves. M. Esquirol nous fournit lui-même la preuve qu'il s'arrête devant des difficultés que ses principes devraient cependant le porter à attaquer ouvertement.

Un homme naturellement vaniteux (1), à l'âge de trente ans, est pris de lypémanie; il croit qu'on veut attenter à ses jours, il a des hallucinations de la vue et de l'ouïe, donne un coup de pistolet à un homme tout-à-fait inoffensif qui se trouvait près de lui, et reste cinq jours entiers sans boire, ni manger, ni se coucher.

Confié à M. Esquirol, sa physionomie est mobile et animée, sa démarche est fière et hautaine;

(1) *Op. cit.*, tom. II, pag. 16.

il prétend être le premier homme du monde, par son génie, et croit qu'on veut attenter à sa vie, parce qu'on craint qu'il ne domine l'univers. Il est Apollon, César, et, à ce double titre, il exige que tout le monde lui obéisse. Il répond avec dédain aux questions qu'on lui adresse, ou bien il refuse de répondre.

« *Il n'a pas été possible*, ajoute M. Esquirol, *de persuader* à ce malade qu'il est le jouet de son imagination exagérée, et que son état exige les secours de la médecine; on veut, dit le malade, lui faire perdre la tête par des remèdes, mais sa tête est trop forte; on n'y réussira pas. *Les moyens de douceur et de persuasion sont impuissans.* Veut-on lui faire prendre des bains, ou lui appliquer un vésicatoire à une jambe, il faut lui en imposer par un grand appareil de force. Lorsqu'il est distrait de ses craintes, il cause bien, il est aimable, joue à divers jeux, et rien alors n'annonce de trouble dans sa raison : les fonctions de la vie organique n'offrent aucun désordre. »

La persuasion et les moyens de douceur n'ayant pas réussi, on aurait pu s'attendre à voir M. Esquirol employer tous ses efforts pour produire une forte diversion morale sur l'esprit de son malade, et s'attacher à faire naître, en lui, une passion capable de briser la chaîne vicieuse

de ses idées. Il eût été beau de voir un homme aussi versé que l'est M. Esquirol, dans les études psychologiques, lutter contre un aliéné, lui susciter des passions nouvelles, l'arracher à ses préoccupations, et lui enlever, par force ou par adresse, chacun des symptômes de sa folie. Au lieu de cela, M. Esquirol paraît s'être borné à des conseils bienveillans, et s'il a employé la contrainte, c'est une contrainte physique, ayant pour but de faire prendre des bains à son malade, ou de lui appliquer un vésicatoire à la jambe. Je suis loin de penser que ces moyens thérapeutiques n'aient pas été indiqués; mais les moyens moraux l'étaient aussi, et l'on s'étonne que M. Esquirol ait reculé devant leur application.

Les mêmes remarques sont applicables à l'observation suivante, également publiée par M. Esquirol.

« Une dame, âgée de trente-deux ans, d'une taille élevée, d'une constitution forte, d'un tempérament nerveux, ayant les yeux bleus, la peau blanche, les cheveux châtons, avait été élevée dans une maison d'éducation, où le plus brillant avenir et les plus hautes prétentions s'offraient, en perspective, aux jeunes personnes qui sortaient de cet établissement. Quelque temps après son mariage, cette dame aperçoit

un jeune homme d'un rang plus élevé que celui de son mari; aussitôt elle devient éprise de ce jeune homme, à qui cependant elle ne parle point. Elle commence alors à se plaindre de sa position, parle avec mépris de son mari, murmure d'être obligée de vivre avec lui, finit par le prendre en aversion, ainsi que ses proches parens qui s'efforcent en vain de la ramener de son égarement.

« Le mal augmente, il faut séparer la malade de son mari : elle va dans sa famille paternelle; elle parle sans cesse de l'objet de sa passion, devient difficile, capricieuse, colère, elle a des maux de nerfs. Bientôt elle s'échappe de chez ses parens, pour courir après celui qu'elle aime; elle le voit partout, l'appelle par ses chants passionnés : c'est le plus beau, le plus grand, le plus spirituel, le plus aimable, le plus parfait des hommes; elle n'a jamais eu d'autre mari... Lorsqu'elle se promène, elle marche avec vivacité, distraite comme une personne très préoccupée, ou bien sa démarche est lente et hautaine, elle évite la rencontre des hommes qu'elle dédaigne tous et qu'elle met bien au-dessous de son idole... Pendant le jour et pendant la nuit, elle parle souvent seule, et si on l'avertit de sa loquacité, elle assure qu'elle est contrainte de parler; le plus souvent c'est son amant qui

cause avec elle, à l'aide de moyens connus de lui seul. Quelquefois elle croit que des jaloux s'efforcent de traverser son bonheur, en troublant ses entretiens et en lui donnant des coups; dans d'autres circonstances, la face est rouge, les yeux sont étincelans, la malade s'emporte contre tout le monde, elle pousse des cris, elle ne connaît plus les personnes avec lesquelles elle vit, elle est furieuse et profère les injures les plus menaçantes. Cet état, ordinairement passager, persiste quelquefois pendant deux et trois jours, et la malade éprouve alors des douleurs au cœur et à l'épigastre. L'appareil de la force, des paroles énergiques, en imposent à la malade qui pâlit, tremble et pleure; ses larmes terminent le paroxysme.

« Raisonnable en tout autre point, cette dame travaille, surveille très bien les objets qui sont à sa convenance et à son usage; elle rend justice au mérite de son mari, à la tendresse de ses parens, mais elle ne peut voir le premier, ni vivre avec les autres. Les menstrues sont régulières, abondantes, les paroxysmes d'emportement ont lieu ordinairement, mais pas toujours, aux époques menstruelles. Les actions et le langage de la malade sont subordonnés aux caprices de sa passion délirante; elle dort peu, son sommeil est troublé par des rêves

et même par le cauchemar; elle a de longues insomnies, et lorsqu'elle ne dort point, elle se promène, parle peu ou chante.

« Un traitement méthodique d'un an, l'isolement, les bains tièdes et froids, les douches, les antispasmodiques à l'intérieur et à l'extérieur, rien n'a pu rendre à la raison cette intéressante malade. »

M. Esquirol, qui donne cette observation comme un exemple de délire érotique, sans complication, ne dit pas s'il a fait quelque tentative pour substituer une passion à ce délire; il mentionne seulement quelques moyens physiques auxquels il a eu recours, mais sans avoir obtenu aucun avantage. Je ne saurais dire si un traitement moral eût été plus fructueux; ce que je puis affirmer seulement, c'est qu'il était parfaitement indiqué et qu'on trouverait difficilement une meilleure occasion d'appliquer les principes donnés par M. Esquirol lui-même.

Sur ce point, il y a donc une lacune dans la pratique de M. Esquirol, et l'on ne s'étonne plus si, parmi ses élèves, ceux qui n'ont pas compris toute la portée de sa doctrine, croyant le traitement moral borné à l'emploi des consolations, des exhortations bienveillantes, des distractions et de l'isolement, ont regardé ce mode de traitement comme à-peu-près inefficace.

Parmi les médecins sortis de l'école de la Salpêtrière, je citerai Georget, MM. Falret, Voisin et Foville qui, formés aux leçons de M. Esquirol, ont cependant attribué à l'état du cerveau, chez les aliénés, une importance trop grande, et ont entrepris de subordonner la médecine mentale, aux déductions tirées de l'anatomie pathologique.

§ V. *Le traitement moral est considéré, par Georget, comme un simple auxiliaire du traitement physique.*

Georget (1) ramène à trois types principaux toutes les modifications qu'on doit chercher à faire naître, dans l'exercice de l'intelligence des aliénés; il recommande :

« 1° De ne jamais exciter les idées ou les passions de ces malades, dans le sens de leur délire;

« 2° De ne point combattre directement leurs idées et leurs opinions déraisonnables, par la discussion, l'opposition, la contradiction, la plaisanterie ou la raillerie;

« 3° De fixer leur attention sur des objets

(1) Georget, art. FOLIE du *Dict. de méd.* 1829.

étrangers au délire, de communiquer à leur esprit des idées et des affections nouvelles, par des impressions diverses.

« On ne cherchera point à raisonner avec les aliénés, dit Georget, pour les ramener au bon sens, *car leurs erreurs sont aussi nécessaires que les désordres de toute fonction dont l'organe est malade*. Les preuves les plus évidentes ne peuvent rien sur l'esprit d'un aliéné; la discussion, l'opposition, la contradiction irritent ces malades, fortifient leur délire, en excitant l'organe affecté, leur inspirent de la défiance ou de la haine.

« Les erreurs des aliénés sont aussi nécessaires, sont la conséquence aussi directe de l'altération de leur cerveau, que les désordres d'une fonction quelconque, sont la conséquence du désordre de l'organe qui préside à cette fonction. » Telle est la pensée de Georget: or, de même qu'on ne défendra pas de tousser à un homme atteint de catarrhe bronchique, on ne devra pas défendre de déraisonner à un homme atteint d'aliénation; on ne combattra pas directement les idées et les opinions déraisonnables de ce dernier, mais on fixera son attention sur des objets étrangers à son délire, on lui communiquera des idées et des affections nouvelles, par des impressions diverses.

Il y a pour l'accomplissement de ce projet de grandes difficultés; car les aliénés restent pour la plupart inaccessibles aux moyens que l'on emploie, ordinairement, pour les distraire. Partout où ils vont, ou plutôt partout où on les fait aller, ils emportent avec eux leurs idées prédominantes, et le silence que l'on garde envers eux, sur ces idées, ou l'opposition trop faible qu'on dirige contre elles, est souvent pris par les aliénés, pour une espèce de consentement tacite, qui les fortifie dans leurs convictions délirantes.

Le point de départ de Georget, est le même que celui de tous les anatomo-pathologistes, c'est la maladie de l'organe de la pensée. Mais cette maladie est-elle réelle? J'ai démontré qu'elle n'est rien moins que prouvée. Est-elle nécessaire? Elle n'est pas même nécessaire dans le cas où l'on admettrait que la pensée soit un phénomène cérébral. Combien de pensées diverses, les unes grandes, belles, sublimes; les autres, triviales, bizarres, ridicules, se présentent à l'esprit de l'homme, sans que nous puissions les expliquer par un changement organique survenu dans le cerveau! Si pour les pensées folles que l'on a souvent tant de peine à ne pas confondre avec les pensées raisonnables, il faut une altération du cerveau, il en faudra, au même titre,

pour chaque phénomène psychique, intellectuel ou moral. Il en faudra pour les rêves, qui sont la folie des gens endormis, comme la manie et la monomanie sont la folie des gens éveillés.

Se passe-t-il dans chacun de ces cas, quelque phénomène organique? cela est possible; cependant j'ignore s'il en est ainsi, et je ne pense pas que personne ait, là-dessus, plus de certitude que je n'en ai. Mais que cette présomption devienne la règle de la conduite à tenir dans le traitement des aliénés, c'est là une faute grave et dont l'expérience démontre toute l'étendue. Elle s'oppose au traitement des passions par les passions, à l'emploi des diversions intellectuelles et morales énergiques qui, dans bien des cas, peuvent seules vaincre l'obstination des aliénés, et les forcer à repousser eux-mêmes les erreurs qui obscurcissent leur raison.

§ VI. *Les découvertes annoncées par M. Falret, sur la cause prochaine de la folie, auraient pour résultat, si elles étaient faites, de rendre presque inutile toute espèce de traitement moral.*

En assurant que le cerveau des aliénés doit être toujours malade, Georget avançait un fait qu'il avouait pourtant ne pouvoir pas démon-

trer, et il a mis dans une fausse voie la pratique des maladies mentales. En assurant que les lésions visibles du cerveau, sont toujours suffisantes pour expliquer le délire, M. Falret a avancé une proposition démentie par l'expérience de tous les jours, et détruite par ceux-là même qui montrent le plus de confiance dans les résultats de l'anatomie pathologique.

S'il ne s'agissait que d'additionner les altérations décrites par les auteurs, M. Falret n'aurait pas évidemment tort dans tous les cas, mais additionner n'est pas raisonner et, je l'ai dit plus haut, les auteurs sont tombés sur ce point dans les plus grandes contradictions. Par exemple, l'un dit que chez les mélancoliques, il a toujours trouvé le cerveau ramolli; l'autre dit que chez les mêmes malades, il a toujours trouvé le cerveau induré, et vous tirez la conclusion que le cerveau des mélancoliques est toujours malade. La faute de ces auteurs ne vous paraît-elle donc pas claire comme le jour? Pourriez-vous douter qu'ils ont noté ce qu'ils ont cru ou voulu voir, et non pas ce qu'ils ont vu? Et serez-vous bien fondé à prendre une anatomie pathologique ainsi faite, pour règle du traitement que vous prescrirez à vos malades?

Dans le traitement de la mélancolie suicide, dont il s'est plus particulièrement occupé, M. Fal-

ret (1) conseille les vomitifs, les purgatifs, les travaux manuels, la chasse, les voyages, l'isolement; il rapporte quelques exemples d'heureux résultats produits par des émotions vives et inattendues; mais, comme si ces exemples devaient rester stériles, quoique M. Falret recommande d'exciter quelques passions, il ne parle pas d'une seule passion qu'il ait excitée, ou d'une émotion vive et inattendue qu'il ait provoquée. Le hasard peut amener ces passions et ces émotions; quant au médecin, il se garde bien de les produire. Pour le médecin, il y a, chez le mélancolique, un cerveau malade qu'il faut guérir par des purgatifs, des vomitifs, etc., distraire par des travaux et des voyages; mais les dérivations mentales sont abandonnées au hasard, et le médecin est là, uniquement pour les enregistrer.

M. Falret ne paraît pas songer à harceler un malade inoffensif, dans le but de l'arracher à ses préoccupations, et il recommande de réprimer le plus rarement possible celui qui est violent, car « après la répression, dit M. Falret (2), l'aliéné se soumet, ou semble se soumettre aux volontés du médecin, parce qu'il est frappé de crainte; mais, lorsque cette crainte est

(1) *De l'hypocondrie et du suicide*, Paris, 1822, in-8, pag. 245.

(2) *Ibid.* pag. 260.

éloignée de son esprit ou que, se croyant à l'abri de tout regard, il peut se promettre l'impunité, il lâche la bride à ses passions; une nouvelle répression donne au délire plus d'intensité, plus de violence. »

Cela peut être vrai, surtout si l'on se borne à réprimer les aliénés, mais la répression ne suffit pas; employée seule, elle serait une peine et rien de plus. Ce qu'il importe de faire, c'est de détromper ceux qui ont failli; c'est de leur rendre douce la pratique des actions raisonnables, et d'attacher une idée pénible, aux actions désordonnées. Pour atteindre ce but, les moyens physiques sont de nul effet; les moyens moraux seuls sont efficaces; mais par moyens moraux, je n'entends pas parler seulement de la promenade, des voyages, de la lecture et des jeux, car, en cela, ma pratique diffère complètement de celle de M. Falret.

§ VII. *M. Voisin ne pense pas que le médecin doive agir sur l'intelligence des aliénés, mais seulement sur leurs passions.*

A l'exemple de M. Falret, son collaborateur, M. Voisin, admet qu'il y a toujours une lésion physique appréciable, dans le cerveau des aliénés; il conseille pourtant « d'agir sur les pas-

sions de ces malades, et pense qu'en mettant en jeu les qualités affectives, que l'état morbide du cerveau semble avoir fait disparaître, on a la certitude qu'elles répondront aux excitations du médecin. » Quant à l'intelligence, M. Voisin « ne pense pas que l'on doive agir sur elle, parce que, dit-il, ce n'est pas par des raisonnemens que l'on peut frapper l'esprit des aliénés (1). »

Cette dernière proposition est une erreur; les raisonnemens peuvent beaucoup sur l'esprit des aliénés; l'observation que j'ai citée plus haut, d'une dame à laquelle M. Esquirol avait fait signer une promesse de renoncer à ses folies prophétiques, si, pour une époque déterminée, rien de ce qu'elle avait annoncé ne se réalisait, et la guérison de cette dame, qui a été le résultat de sa parole donnée, prouve l'heureux effet des raisonnemens, employés avec adresse. Quant à la modification à imprimer au *cerveau malade* par des passions excitées à propos, je les approuve très fort, mais je cherche vainement, dans les écrits de M. Voisin, des exemples de passions ainsi excitées. Une peut-être, l'ennui d'un long isolement; mais à ceux que l'ennui ne guérit pas, que fait-on? Pour les arracher à leurs préoc-

(1) *Des causes physiques et morales des maladies mentales, et de quelques autres affections nerveuses*, in-8.

cupations délirantes, on leur donne des bains, des purgatifs; on leur applique des sangsues, des vésicatoires; on met un billard et quelques autres jeux à leur disposition; on leur fait respirer l'air de la campagne. Et quand tout cela n'agit pas sur les idées, ce qui arrive le plus souvent, on attribue la prolongation de la maladie au froid, à la chaleur, à l'état hygrométrique de l'air, au temps orageux, à l'absence de pluie, etc., etc. Au printemps on compte sur l'automne, et en automne sur le printemps; puis, quand au bout de quelques années, les malades sont dans le même état qu'auparavant, on explique comment on ne les a pas guéris, en disant qu'ils sont incurables, attendu qu'ils ont été soumis, sans succès, au traitement le plus méthodique.

§ VIII. *Le traitement recommandé par M. Foville n'a d'avantages, d'après ce médecin, que pour les seuls convalescens.*

Pas plus que les autres médecins sortis de l'école de la Salpêtrière, M. Foville ne compte sur l'efficacité du traitement moral. Un médecin anglais, Cox (1), conseille d'user de stratagèmes et

(1) *Jos. Mason Cox, Practical observations on insanity.* Lond., 1804. L'auteur admet que la folie est toujours dépen-

d'artifice, pour agir sur l'esprit des aliénés et leur occasioner au besoin, de fortes émotions; M. Foville blâme ce conseil en disant (1): « à mesure que l'anatomie pathologique fera plus de progrès, on s'occupera sérieusement de faire résoudre l'affection cérébrale et de prévenir la formation d'adhérences et d'altérations indestructibles, à la surface de l'organe le plus délicat de l'économie, plutôt que de rivaliser de prestiges avec l'opéra, pour faire rentrer dans l'état normal, les dérangemens organiques ».

Je crois avec M. Foville, que, pour prévenir la formation d'adhérences à la surface du cerveau, les agens thérapeutiques sont plus efficaces que l'opéra et ses prestiges; mais la question à examiner n'est pas celle-là. Il y a des cas où la surface du cerveau a contracté des adhérences indestructibles avec les méninges; les individus atteints de cette altération, sont en même temps aliénés et paralytiques. Il y a d'autres cas, où l'aliénation mentale existe seule et sans aucune altération des mouvemens; dans ces derniers, on ne trouve, à l'ouverture du corps, ni adhérences

dante d'une altération physique; il attribue cependant une très grande influence au traitement moral, et cite un cas de guérison obtenue par la musique.

(1) *Dict. de méd. et de chirurgie pratiques*, art. ALIÉNATION MENTALE, Paris, 1829, t. 1, p. 585.

du cerveau, ni aucune autre altération spéciale. Pour les premiers, inutilité de tous prestiges ou de tous stratagèmes, d'accord (les moyens physiques eux-mêmes n'y font guère plus) ; mais pour les autres, tous les prestiges et tous les stratagèmes capables de changer l'ordre vicieux de leurs idées, et d'opérer sur leur esprit, une forte diversion.

Ce n'est pas cependant que M. Foville rejette l'emploi des moyens moraux, mais il les emploie d'une manière si incomplète, que, d'après son aveu, ces moyens n'ont qu'une action extrêmement bornée. Voici quels sont les principaux préceptes du traitement moral, donnés par M. Foville.

« Le médecin (1) devra toujours tâcher d'agir sur le moral de ses malades, pour leur inspirer de la confiance, calmer leurs inquiétudes, réprimer leur violence.

« La conduite du médecin doit toujours être grave : la plus scrupuleuse justice doit caractériser ses ordres. Jamais il ne doit plaisanter les malades sur les idées fausses qui les tourmentent, c'est un moyen sûr de les exaspérer. Jamais non plus il ne caressera leurs chimères ; mais écoutant avec patience les plus minutieux détails de leurs peines, il tâchera de convaincre

(1) *Op. cit.* pag. 581.

ces malheureux, qu'ils sont malades et que tous ses efforts ont pour but de les guérir.

« Un principe de traitement moral que l'on doit toujours avoir en vue, c'est de chercher à faire diversion aux idées dominantes des malades, ou à fixer les écarts désordonnés de leur esprit, en arrêtant leur attention sur un objet déterminé. Celse conseille de les forcer à apprendre par cœur : plusieurs se sont bien trouvés de faire des lectures à haute voix, de copier des manuscrits. Rush cite l'exemple d'un aliéné que l'occupation de transcrire les cahiers de leçon d'un élève, rendit à la raison.

« *Tous ces moyens* ajoute M. Foville (1) *n'ont réussi le plus souvent que lorsque les malades déjà moins égarés, sentaient le besoin de s'occuper, pour faire diversion à leur délire* ».

Cette dernière phrase est la condamnation des préceptes de traitement moral, donnés par M. Foville. Des moyens qui réussissent seulement quand les malades sentent le besoin de faire diversion à leur délire, c'est-à-dire, pendant leur convalescence, ne sont pas en effet des moyens capables d'inspirer une grande confiance au médecin. Ecouter avec patience les plus minutieux détails des peines ou plutôt des chimères qui trou-

(1) *Op. cit.* pag. 583.

blent l'imagination des aliénés, c'est une sorte d'encouragement donné à ces malades pour en parler toujours, et c'est en même temps une fatigue excessivement pénible et souvent dangereuse pour le médecin. J'ai adopté, sur ce point, un précepte diamétralement opposé à celui de M. Foville, et je le fais suivre à mes malades, aussi exactement que je le puis. Moins un monomaniac a l'occasion de parler des idées qui le préoccupent, et mieux il vaut; le médecin lui rendrait donc un très mauvais service en l'écoutant. Chaque fois qu'on le peut, il faut imposer silence au malade, sur le sujet de son délire, et l'occuper d'autre chose, à moins toutefois qu'on n'ait résolu de lutter contre lui et de le vaincre, ce qui doit se faire promptement et brusquement.

Etre juste avec les aliénés, chercher à leur inspirer de la confiance, ne pas les plaisanter sur les idées fausses qui les tourmentent, tout cela peut être bon, dans certaines circonstances, mais non dans toutes. Si, pour détourner l'attention d'un monomaniac en proie à des idées qui le préoccupent sans cesse, les moyens de douceur et de patience sont inutiles, faudra-t-il continuer de les employer, plutôt que de recourir à l'ironie, et même aux injustices et aux querelles? Que m'importe donc qu'un aliéné m'aime

ou me déteste, qu'il me désire ou me craigne, qu'il me croie son ami ou son persécuteur, pourvu que je rompe la chaîne de ses idées vicieuses, que je lui inspire des passions capables de le distraire de ses passions. Mon but n'est pas de le guérir par un moyen déterminé, mais par tous les moyens possibles; et si, pour l'é-mouvoir, il me faut paraître dur et même injuste envers lui, pourquoi reculerais-je devant l'emploi d'un semblable moyen? Craindrai-je de lui faire éprouver de la douleur? singulière pitié! Liez donc les bras du chirurgien prêt à entreprendre une opération indispensable pour sauver la vie de son malade, car cette opération ne se fera pas sans douleur. Un homme a la pierre; gorgez-le d'eau de guimauve, entourez-le de cataplasmes, au lieu de lui enlever, par une opération douloureuse, la cause de tous ses maux. Les consolations à certains monomaniaques, c'est de l'eau de guimauve, et des cataplasmes aux calculeux.

Pour qui sait combien certains aliénés souffrent de leur délire, la crainte devrait être, non pas de leur donner une douleur nouvelle, mais de n'en pouvoir trouver une capable de les distraire de celle qu'ils éprouvent. J'ai connu, il y a peu d'années, un savant distingué et de mœurs pures, qui se croyait accusé d'avoir

corrompu ses propres enfans; je le vois encore, sombre, fuyant toute société, le teint hâve, le corps maigre comme un squelette, laissant de temps à autre, échapper de sa poitrine, un profond soupir; ne voulant accepter, pour nourriture, que du pain et de l'eau, jusqu'à ce qu'il se fût justifié, et restant sourd à toute consolation, à toute prière. Insensible à ce qui se passait autour de lui, il se consumait dans l'affreuse pensée du crime que, dans son délire, chacun lui reprochait. Si, par des sarcasmes ou une amère raillerie, j'avais pu l'enlever à ses préoccupations; si, par une injustice, j'avais excité sa colère ou sa haine, dès ce moment il eût été à moi; j'aurais jeté dans son esprit, des pensées nouvelles, douloureuses sans doute, mais moins douloureuses que les siennes, et qui, en se multipliant chaque jour, eussent étouffé ses pensées délirantes. Je ne l'ai pas fait, je ne l'ai pas même entrepris; j'en gémissais maintenant, car le malade est mort dans sa douleur.

Le conseil que donne M. Foville de chercher à faire oublier aux aliénés, leurs idées dominantes, en arrêtant leur esprit sur un objet déterminé, est donc borné à l'emploi des distractions et des douces émotions; mais, d'après M. Foville lui-même, ces moyens réussissent seulement lorsque les malades, déjà moins égarés, sentent le

besoin de s'occuper, pour faire diversion à leur délire.» On verra plus tard combien le traitement que je propose est différent du sien.

§ IX. *Les bases du traitement des aliénés sont, d'après M. Pariset, la justice, la bonté et la recomposition du cerveau.*

M. Pariset ayant eu l'occasion de s'expliquer devant l'Académie royale de médecine, sur le traitement des aliénés, s'exprimait ainsi, dans un rapport signé de lui et de M. Esquirol (1). « A défaut d'une doctrine proprement dite, il est, dans le traitement des aliénés, deux choses que l'on ne doit jamais perdre de vue, je veux dire un précepte et une maxime. Le précepte est de favoriser le renouvellement de l'organisation, en tenant ouverts tous les pores excrétoires, et en portant dans l'économie, des matériaux appropriés de composition; précepte dont les développemens seraient immenses et feraient trop voir dans quel dénûment se trouve, à cet égard, la médecine des hôpitaux. La maxime est de vous faire, sur vos malades, la seule autorité qui soit digne d'eux et de vous, la seule à laquelle ils se livrent d'eux-mêmes, parce que cet abandon de leur être est le fruit de leur confiance et du

(1) *Bulletin de l'Académie royale de médecine*, Paris, 1839, tom. IV, pag. 79.

respect que vous leur inspirez. Mais cette autorité, mais cette confiance et ce respect, vous ne l'obtiendrez que par la justice et la bonté : la justice, dont le sentiment ne meurt jamais dans le cœur des aliénés, et sur laquelle ils jugent vos moindres actions, avec une finesse et une sûreté merveilleuse ; la bonté qui n'est encore que la justice, et qui doit respirer dans tout ce que vous faites, dans tout ce que vous dites, dans les traits même de votre physionomie, et jusque dans vos rudesses, dans vos sévérités ; de telle sorte que, quels que soient vos rapports avec eux, les aliénés ne sentent, ne voient jamais que le tendre intérêt que vous prenez à leur situation.»

Je ne comprends ni la nécessité, ni le mode d'accomplissement du précepte donné par M. Pariset, et j'ai plus d'une objection à présenter sur sa maxime. A quoi l'ouverture de tous les pores excrétoires, pourrait-elle servir au renouvellement de l'organisation ? Les organes malades sont-ils donc susceptibles de se décomposer, de passer par les émonctoires, et de faire place à des organes nouveaux, dont les élémens seraient fournis par des *matériaux appropriés* de composition ? Si c'est là, comme je le crois, la pensée de M. Pariset, je comprends qu'il accuse la médecine des hôpitaux, d'être dans un grand dénûment, à cet égard ;

mais je ne sache pas que la médecine civile, quelque bien pourvue qu'on la suppose, puisse aider plus utilement M. Pariset, dans l'accomplissement de son précepte. Le desir de M. Pariset n'est pas, comme celui des anatomo-pathologistes, de guérir un cerveau malade, mais bien de substituer à un cerveau malade, un cerveau sain. Un cerveau refait de toutes pièces, me paraît, en effet, préférable à un cerveau simplement restauré, en quelque bon état qu'on ait pu mettre ce dernier, mais je ne soupçonne pas même comment M. Pariset s'y prendrait, pour arriver à un pareil résultat, et je conçois qu'il ait reculé devant l'immensité des développemens dans lesquels il lui aurait fallu entrer, pour nous exposer ses idées à ce sujet.

Heureusement, et c'est M. Pariset lui-même qui nous l'apprend, heureusement, dis-je, que l'on peut guérir des aliénés, sans qu'il soit besoin de remplir son précepte. « Il est, assure-t-il (1) ailleurs, il est des aliénés qui guérissent par un regard du médecin, par un de ses gestes, par une de ses paroles; il en est qu'il feint de négliger, et dont cette négligence apparente, commence la guérison. Il en est même que guérit le simple déplacement qui les fait passer d'une salle dans une autre salle toute voisine. » Ici, que ferait le

(1) *Op. cit.* pag. 83.

renouvellement de l'organisation? Rien de mieux que le traitement moral, et il n'agirait assurément pas avec la même promptitude que ce traitement.

La maxime donnée par M. Pariset, d'agir toujours avec justice et bonté, de faire en sorte que les aliénés voient toujours dans le médecin, le tendre intérêt qu'il prend à leur situation, est, je l'avoue, parfaitement applicable dans un certain nombre de cas, mais elle serait complètement inutile dans plusieurs; quelquefois même elle serait nuisible. A ne parler que des aliénés dont la maladie ne présente aucune complication de paralysie, et c'est seulement de ces malades qu'il peut être ici question, la justice et la bonté passeront sur leur délire sans y rien déranger; les conceptions délirantes et les hallucinations n'en persisteront pas moins, et abritées par la bienveillance du médecin, elles grandiront comme ces stalactites qui naissent dans les cavernes dont l'air n'est agité par aucun souffle, dont les voûtes n'éprouvent jamais ni choc ni frottement. A sa naissance, gouttelette cristalline, la stalactite eût été enlevée par un léger effort, plus tard il faudra employer la massue pour la briser, et en frappant, observer si la voûte qui lui sert de soutien, ne menace pas de s'écrouler avec elle.

Il y a même des cas où le tendre intérêt que

l'on montre aux aliénés, a pour effet direct d'aggraver leur maladie. M. Pariset, médecin de la Salpêtrière, où il n'a que des femmes à traiter, doit l'avoir éprouvé plus souvent que beaucoup d'autres. Qu'une femme ressente de l'amour pour son médecin (cela n'est pas rare dans les hospices d'aliénées), est-ce avec de la justice, de la bonté et un tendre intérêt, que vous arrêterez cette passion malade? Loin de là, et ce sera pour la pauvre aliénée un délire de plus, et un délire dont, après sa guérison, elle sera honteuse et humiliée.

Ne bornez pas votre thérapeutique morale, à un certain ordre de moyens, ne vous arrêtez pas surtout à l'emploi des moyens qui, comme les émotions douces, sont très souvent sans effet; cherchez partout des ressources, tous les genres de leviers seront bons s'ils sont puissans; l'essentiel est de savoir vous en servir à propos. Rappelez-vous que, près d'un malade, vous n'êtes pas homme, mais que vous êtes médecin; et que l'on attend de vous, non pas des égards, de la politesse, de bons procédés, mais la guérison. Quoi qu'il vous en coûte, ayez la fermeté et le courage du chirurgien; vos instrumens sont les passions et les idées, sachez vous en servir, et ne craignez pas d'appeler à votre aide, toutes celles qui vous sont nécessaires.

Excepté dans la pratique de Pinel et dans celle de M. Esquirol, nous retrouvons donc, à la Salpêtrière, comme à Charenton, le traitement moral venant à la suite et comme simple auxiliaire du traitement physique; les aberrations de l'entendement y sont également réduites aux proportions de l'anatomie pathologique, et, dans un de ces hospices, pas plus que dans l'autre, on ne s'attache à distinguer les folies compliquées de symptômes physiques, de celles qui sont caractérisées uniquement par des symptômes psychiques. Voyons s'il en a été de même à Bicêtre, et de quelle manière on y a compris le traitement moral.

§ X. *Le traitement des aliénés doit avoir pour but principal, d'après M. Ferrus, de ramener, à l'aide d'agens physiques, l'organe de l'intelligence à son type normal.*

Ce n'est pas encore ici le lieu de parler des observations que j'ai recueillies à Bicêtre, et des malades que j'y ai traités; je vais, auparavant, exposer les principes de la thérapeutique adoptée par M. Ferrus, chargé en chef, jusqu'à la fin de l'année 1839, du service de cet hospice.

M. Ferrus n'ayant rien publié sur le traitement de la folie, je ne puis citer aucun passage tiré de

ses écrits, mais il a fait des leçons cliniques dont les journaux ont rendu compte; j'emprunte à l'un de ces comptes rendus⁽¹⁾, un passage relatif au traitement moral.

« Les troubles de l'intelligence sont, en tout, comparables à ceux qui surviennent dans l'exercice physiologique et normal de toutes les autres fonctions de l'économie, et tiennent, comme ces derniers, à une modification organique qui les détermine. Ainsi, de même que nous voyons la perte de la vue être la conséquence d'une altération de l'œil, ou une phlegmasie du tube intestinal déterminer des troubles morbides dans la digestion, pour nous, l'altération pathologique du cerveau préexiste à celle de ses fonctions. L'appréciation des diverses lésions organiques, est donc d'un haut intérêt, dans l'étude des maladies mentales, et l'on ne saurait, avec M. Ferrus, y attacher une trop grande importance. Elle nous apprend, en effet, que notre médecine thérapeutique n'est pas aussi insuffisante qu'on l'a prétendu, puisque le mal à combattre, à guérir, se rattache à une modification organique de l'économie. En vain, ceux qui considèrent la folie comme une maladie indépendante des altérations matérielles, nous objecteront-ils que, dans

(1) *Esculape*, 11 septembre, 1839.

quelques cas de manie, ils ont vu les symptômes se calmer, sous l'influence d'un traitement moral. Il faudrait, avant tout, s'expliquer sur la valeur précise des mots, et bien apprécier, dans le traitement mis en usage, l'importance des modifications physiques qui ont pu exercer leur influence sur l'individu, dans le courant du traitement. Vous dites bien qu'on n'a employé ni saignées, ni purgatifs, ni aucune autre médication, mais vous ne parlez pas de l'exercice que vous avez fait faire au malade, du sommeil bienfaisant qui l'a suivi, du déplacement de lieu, quelquefois même du climat différent sous lequel vous l'avez placé. Est-il donc contraire aux lois d'une saine physiologie, de penser que ces circonstances ont, sur les fonctions du cerveau, les mêmes influences qu'elles exercent sur les fonctions de tous les autres appareils de l'économie, et qu'elles ont pu, à la longue, par leur action sur l'organe de l'intelligence, le ramener au type fonctionnel normal ?

« Et, à l'appui de cette opinion, nous citerons un fait de statistique, qui est le suivant: savoir que dans les hôpitaux et les maisons de santé, là où l'on ne se borne pas à exercer sur les malades une influence morale, mais où la médecine thérapeutique est en vigueur, on compte un assez bon nombre de guérisons; tandis que les

aliénés dont les familles, par un sentiment fort honorable sans doute, veulent dissimuler l'état, guérissent bien rarement ou même jamais, bien qu'elles opposent à leurs aberrations, tous les raisonnemens qu'elles croient capables de les désabuser, et qu'elles les entourent de tous les soins que leur tendresse leur inspire. »

D'après ce passage, on voit que, dans l'opinion de M. Ferrus, le traitement moral consiste à opposer des raisonnemens aux aberrations des aliénés, et à entourer ces malades des soins les plus tendres ; que ces moyens sont de nul effet, si l'on n'a la précaution de ramener, par des agens physiques, l'organe de l'intelligence à son type fonctionnel normal ; enfin, que l'on ne saurait attacher une trop grande importance aux diverses lésions organiques que l'on rencontre, chez les individus atteints d'aliénation mentale.

J'ai démontré, et cela d'une manière à ne laisser, je crois, aucun doute dans l'esprit du lecteur, que l'on avait attaché une trop grande importance aux lésions rencontrées chez les aliénés, et qu'assez souvent même, on avait pris pour des lésions, des conditions organiques qui ne différaient pas de l'état normal. C'est donc une grave erreur, de dire qu'on ne saurait attacher une trop grande importance aux lésions du cerveau des aliénés ;

il faut tenir compte de ces lésions, mais sans aucune exagération, et savoir, par avance, que le désir d'en trouver, la persuasion qu'il devait y en avoir, en a maintes fois fait supposer. Quant au traitement moral qui consiste en raisonnemens et en soins affectueux, je crois avec M. Ferrus qu'il est le plus souvent inefficace, mais je n'en conclus pas, avec M. Ferrus, que les moyens physiques doivent lui être préférés, car dans les cas d'aberration mentale isolée de toute autre complication pathologique, ils sont eux-mêmes sans aucun résultat.

Contre ceux qui ont vu les symptômes de folie se calmer sous l'influence du traitement moral, M. Ferrus objecte qu'il faut bien s'entendre sur la valeur précise des mots, et ne pas croire, par exemple, que l'exercice, la promenade, le changement de climat, soient des moyens purement moraux. Je tombe d'accord avec M. Ferrus sur la justesse de cette observation; mais quand, dans un traitement, on n'emploie aucun de ces moyens, quand on guérit un malade avec des idées et des passions, n'est-ce pas là un effet purement moral? Or, c'est ce qui a eu lieu dans plusieurs des exemples que j'ai cités plus haut, et dans la plupart de ceux dont je donnerai plus bas les détails. Je répéterai donc, avec M. Ferrus, qu'il faut bien s'entendre sur la valeur des

mots, et ne pas confondre les agens physiques avec les agens psychiques, afin qu'à chacun de ces agens soient attribués les résultats qu'il a produits.

Quant au fait statistique allégué par M. Ferrus, en faveur de la thérapeutique pratiquée dans les hospices ou dans les maisons de santé, je me demande où M. Ferrus en a recueilli les élémens. On peut bien compter les guérisons opérées dans tel ou tel hospice, mais il n'en est pas de même pour celles qui ont lieu à domicile. Dans la pratique civile, les aliénés sont cachés; leur guérison, quand elle a lieu, n'est pas plus connue que leur maladie ne l'a été; d'où il résulte que l'un des élémens qu'il s'agirait de comparer à l'autre, ne peut jamais être obtenu.

§ XI. *Tous les modes de délire dépendent, suivant Broussais, d'un seul phénomène organique, savoir : l'irritation du cerveau.*

« La folie est suivant Broussais, la cessation prolongée du mode d'action du cerveau, qui, dans l'état normal, est le régulateur de la conduite des hommes et auquel tient cette faculté que l'on appelle *raison* (1). » Cette définition semble-

(1) *De l'irritation et de la folie*, 2^e édit. Paris, 1839, t. II, pag. 333.

rait avoir été inspirée à Broussais, par les métaphysiciens, en punition de la guerre acharnée qu'il leur a faite, car il est impossible d'en donner une qui soit et plus embrouillée et plus vide de sens. « La cessation du mode d'action du cerveau auquel tient cette faculté que l'on appelle raison ! » Quel est donc ce mode d'action ? Le mode normal de l'action du cerveau donne la raison ; le mode anormal donne la folie. Nous voilà bien avancés avec une pareille découverte. « Le mode anormal, dit encore Broussais, le mode qui produit la folie, ne peut provenir que de la surexcitation ou irritation de l'encéphale (1). » C'est là une assertion et rien de plus. En médecine, cependant, il faut autre chose, surtout quand il s'agit d'éclairer la pratique.

Comment concevoir que les phénomènes du délire, qui sont si variés, dépendent tous et constamment d'une cause unique, la surexcitation du cerveau ? On ne le croira pas. Broussais l'assure cependant, et il attribue à cette cause toutes les monomanies. « Comme les monomanies, dit Broussais, dépendent d'un mode d'irritation du cerveau (2), ce mode pouvant changer, les monomanies changent également ; le fou loquace devient tout-à-fait taciturne, et

(1) *Ibid.* t. II, pag. 535.

(2) *Ibid.* t. II, p. 577.

vice versa. A la tristesse peut succéder la gaiété, etc.» Ainsi, d'après Broussais, un aliéné est-il triste? irritation. Est-il gai? irritation. Loquace? irritation. Taciturne? irritation. Les changements du Protée ne sont rien en comparaison de l'irritation de Broussais : malgré ses transformations, le Protée, être matériel, reste matériel, tandis que l'irritation, phénomène physiologique, devient amour, haine, fureur ; il passe dans le monde des idées, et disparaît avec elles, sans laisser au cerveau aucune trace de son existence ! En fait de raisonnemens *singuliers*, sur la cause de l'aliénation mentale, les matérialistes ne le cèdent en rien aux spiritualistes.

§ XII. *M. Guislain recommande de laisser reposer le cerveau des aliénés, sans faire d'exception pour les monomaniaques.*

Un auteur belge, M. Guislain (1), praticien distingué, partage la manière de voir, généralement adoptée parmi nos compatriotes, sur la nature et le traitement de la folie. « Aux yeux de tout le monde, dit M. Guislain, les argumentations, les preuves logiques, paraissent des moyens d'autant plus sûrs, que l'aliéné paraît doué d'intelli-

(1) *Traité sur les phrénopathies ou doctrine nouvelle des maladies mentales* ; Bruxelles, 1833. in-8, pag. 373.

gence et d'un reste de raisonnement. Le repos de l'organe malade avant tout : dans les affections pulmonaires, n'évite-t-on pas toute question superflue, pour prévenir les efforts de la respiration et l'irritation des poumons? N'est-il donc pas prouvé qu'il faut de même, dans les maladies mentales, éviter tout travail intellectuel? Vous aurez beau démontrer aux aliénés que leurs conceptions sont erronées; les uns, absorbés dans leurs révélations, ne prêteront pas attention à vos paroles; les autres, plus irritables, vous en voudront, croyant que vous vous opposez à leurs desseins, et tous souffriront de la contention à laquelle vous les soumettez. D'ailleurs, ajoute M. Guislain (1), ne cherchons pas nos preuves dans les maladies. Prenons l'état physiologique; voyons l'homme dominé par quelque passion, quelle force la raison exerce-t-elle sur lui? Calmerons-nous son moral, irrité, par le raisonnement? La volonté a-t-elle un empire réel sur les sentimens? »

Distinguons d'abord, ainsi que je ne cesse de le répéter, les cas de délire, qui s'accompagnent de symptômes physiques, des cas où il n'existe que des symptômes psychiques, et gardons-nous d'appliquer le même traitement dans l'un et dans

(1) *Op. cit.* pag. 376.

l'autre cas. S'il existe des symptômes physiques, n'excitons pas le cerveau; si nous avons à faire à un paralytique ou à un maniaque, prenons de leur cerveau un soin tout particulier, les excitations morales pourraient leur être nuisibles et même funestes. Mais aux monomaniaques, dont le cerveau ne nous présente aucune altération, que ferons-nous? Les laisserons-nous dans le repos? Leur intelligence s'y perdra.

Tel aliéné, dites-vous, absorbé dans ses révélations, ne prêterait aucune attention à vos paroles? N'avez-vous donc que des paroles à lui dire? Est-ce là le seul moyen de tirer un aliéné du monde chimérique, pour le rappeler au monde réel? La source de toutes ses idées est-elle tarie? et, à défaut d'idées, n'avez-vous pas les sensations?

Tel autre, plus irritable, vous en voudra, croyant que vous vous opposez à ses desseins? Eh bien! qu'il vous en veuille! Est-ce donc pour votre satisfaction personnelle que vous soignez des aliénés? est-ce pour être toujours accueilli par un sourire de reconnaissance ou d'amitié? Alors laissez là la médecine mentale, car vous y trouverez de continuels mécomptes. Mais si vous n'envisagez que le but à atteindre, la guérison du malade, excitez sa colère, si sa colère peut faire diversion à son délire; donnez-lui, s'il le faut,

des sujets réels de se plaindre de quelqu'un, et même de vous; car une passion bien sentie, et bien motivée, est souvent le meilleur auxiliaire que vous puissiez appeler à votre aide.

Vous dites qu'il faut éviter tout travail intellectuel aux aliénés, et, pour prouver que le raisonnement n'agit pas sur eux, vous demandez quelle force la raison peut avoir sur un homme passionné. La raison a de la force sur les passions; si ce n'est pas de suite, c'est avec de la patience et du temps. Et si la raison ne peut rien, qui vous empêche d'avoir recours à quelque stratagème propre à appeler et à fixer l'attention de votre malade, sur quelque chose de réel. Pour suivre votre comparaison, prenez un homme en proie à une douleur profonde, causée par la perte d'un ami; l'abandonnerez-vous à lui-même? laisserez-vous reposer son *cerveau*, préoccupé de la perte qu'il a faite? isolerez-vous cet infortuné, pour que rien ne puisse l'arracher à son chagrin? Non; vous ferez tous vos efforts pour le consoler, le distraire, pour appeler son attention sur d'autres sujets. Et si la faim le presse, s'il a besoin de son travail pour gagner de quoi se nourrir, si on lui intente un procès dont la défense exige tous ses instans, vous verrez sa douleur diminuer, au fur et à mesure que son attention sera plus fortement et plus long-temps

détournée du souvenir de l'ami qu'il a perdu. Soyez donc, s'il le faut, pour votre malade, un procès qui le harcèle, une faim qui le presse; il vous en voudra, mais vous le guérirez.

Ce conseil que j'ai recommandé de suivre dans certains cas de folie, a soulevé contre moi des nombreuses critiques; on a dit que la sévérité dont j'usais quelquefois, mal interprétée par les gardiens, deviendrait une excuse à leur brutalité. Imagine-t-on que, dans un traitement bien dirigé, on laisse, à un gardien, le pouvoir d'être brutal envers son malade? Non certes; et le gardien guidé, surveillé, comme il doit l'être, restera dans la ligne de ses devoirs. Les partisans des grands hospices peuvent craindre cette objection, parce que, dans un grand hospice où le médecin lui-même ne connaît pas la moitié de ses malades, ceux-ci sont la plupart du temps abandonnés aux gardiens; mais dans un établissement peu nombreux, où chaque individu est connu, étudié, apprécié, la brutalité des gardiens n'est pas possible, ou si elle avait lieu une fois, elle ne se renouvellerait pas. Le principe que je m'efforce de faire prévaloir conserve donc toute sa force; les objections qui me sont adressées ne le détruisent pas, seulement elles font ressortir le vice des établissemens actuels qui, pour la plupart, ne permettent pas de le mettre en pratique.

§ XIII. *Exemple d'un traitement purement physique, appliqué dans un cas de monomanie, par M. Morison.*

Les auteurs qui ont *trouvé* l'altération productive de la folie, font quelquefois tellement peu de cas du traitement moral, que s'ils le mentionnent dans une notice historique ou dans une préface, ils le négligent totalement dans leurs observations (1). M. Alexandre Morison, président du collège royal des médecins d'Edimbourg,

(1) Mason Cox (*Practical observ. on insanity*, Lond., 1804), quoique regardant la folie comme dépendant toujours d'une altération physique, fait cependant un grand cas du traitement moral, et il rapporte même un cas de guérison, obtenue par la musique. Hill (*Essay on the prevention and cure of insanity*. Lond., 1814) qui partage la même opinion sur la nature de la folie, traite toujours cette maladie par des moyens physiques, et dans les observations très incomplètes qu'il rapporte, il ne cite pas un seul exemple de guérison opérée par le traitement psychique. John Syer (*A dissertation on the features and treatment of insanity*, London, 1827) assure, au contraire, avoir souvent rencontré, dans la folie idiopathique, *mens insana, in corpore sano*, et, dans ces cas, il conseille un régime moral comme le moyen de guérison le plus efficace. Tuke (*A description of the retreat, an institution near York for insane persons*, 1815), spiritualiste autant que M. Heinroth, mais plus juste que ce dernier envers les aliénés, reconnaît que les gens dont la conduite est la plus régulière et même du caractère le plus religieux, sont exposés à la folie comme les autres hommes; il blâme avec raison une ancienne pratique de Bethlem, qui consistait à saigner et à purger tous les fous, à des époques déterminées; il cherche à démontrer l'inutilité des médications physiques, dans la folie, et préconise le traitement moral. Il veut qu'on amène l'aliéné à exercer

présente, sous ce rapport, un exemple qui mérite d'être cité (1) :

« Pour être à même de diriger utilement le traitement de la folie, il importe, suivant M. Morison, de bien connaître les antécédens du malade, et de remonter aux causes de son délire. Ces causes peuvent être une application trop grande aux affaires ou à l'étude, des troubles politiques, des entraves de commerce, des doutes religieux, un amour contrarié, des remords de conscience ou quelque passion. Sachant à quelle cause il faut attribuer la maladie, on est mieux en état d'apprécier les phénomènes du délire, la tendance des idées, et par là de prévoir ce qui peut irriter l'esprit, adoucir les sensations pénibles, diminuer la fréquence des retours des caprices, de la fureur ou du désespoir.

« Le malade devenu calme, on saura sur quels sujets son attention devra être dirigée; on évitera ceux qui tiennent à ses idées fausses. On lui procurera ce qu'il désire, on éloignera de lui ce qu'il craint, afin d'exciter en lui des émotions et des affections convenables à la nature particu-

lui-même un contrôle sur ses propres actions, qu'on lui inspire des passions, qu'on lui suggère des idées. En cela je suis complètement de son avis; la seule chose que je lui reprocherai ici, c'est de n'avoir pas distingué, sous le rapport du traitement, les cas de folie simple, de ceux où il y a lésion des mouvemens et de la sensibilité.

(1) *Cases of mental disease*, London, 1828, in-8, pag. 7.

lière de son délire. Dans le but d'affaiblir ou d'éloigner les idées fausses, il convient d'éveiller l'attention du malade et de le détourner de ses idées favorites, mais nuisibles, par des occupations qui exercent le corps et l'esprit, comme sont le travail des champs, la promenade, l'équitation, les voyages, la musique, le dessin, la lecture, etc.

« Enfin, dit M. Morison, dans le traitement mental de la folie, on est dans l'habitude d'exciter des émotions ou des passions; tantôt on a recours à l'espérance ou aux consolations religieuses, tantôt à la honte et à la peur. Pour provoquer ces dernières, mais à un faible degré, on a eu recours, avec avantage, à la machine rotatoire ou à la douche. »

Ce passage est extrait de la préface : citons une observation.

« THÉOMANIE.

« 19 juin. Un homme âgé de quarante ans, croit être le tout-puissant et le sauveur de la terre; il voit tout autour de lui des esprits malins qu'il est de son devoir de châtier; il est violent, et ses discours ont de l'incohérence. Sa santé générale est bonne. Il y a six mois que les premiers symptômes de cette maladie ont paru.

Prescript. : *Jalap, 15 grains; calomel, 3 grains.*
Le même remède chaque deux jours.

Bain tiède trois fois par semaine; extrait de jusquiame, 4 grains; extrait d'opium, 1 grain; bain; une pilule à prendre chaque nuit.

« 13 juillet. Le malade se croit Dieu et pense que les autres sont possédés par le diable; en conséquence, il s'arroge le droit de les chasser et de les battre.

« Prescription : *Cesser les bains et les pilules.*

« 1^{er} septembre. Aucun changement dans le délire du malade, dans son aspect, ni dans sa conduite; mais comme il désire vivement être occupé, ou cède à son désir, et pendant tout le temps qu'il travaille, il ne cherche querelle à personne.

« 20 septembre. Il est plus violent et plus dangereux que de coutume : il attaque tous ceux qui l'entourent, afin de chasser les diables dont il les croit possédés.

« Prescription : *Enfermer le malade dans sa chambre, et lui appliquer des ventouses scarifiées à la nuque.*

« 1^{er} novembre. Même état; le malade a consenti à travailler, et il reçoit pour son travail un léger salaire.

« 11 décembre. Il casse les fenêtres de sa chambre, croit converser avec des esprits invisibles.

« Prescription : *Un scrupule d'ipécacuanha.*

« 21 décembre. Aucun changement.

« Prescription : *Camphre, 5 grains; jusquiame, idem; trois pilules semblables chaque jour.*

1^{er} février. Les mêmes hallucinations et les mêmes violences continuent. »

Là se termine cette observation de M. Morison(1); elle est donnée, comme on le voit, avec une crudité thérapeutique remarquable. Le malade qui en fait le sujet croit voir des esprits; pour l'empêcher d'en voir, on lui donne des pilules de jalap et de calomel; des bains, de la jusquiame et de l'opium. Il croit être Dieu; on supprime les bains et les pilules. Il devient dangereux; on l'enferme et on lui met des ventouses scarifiées. Il casse les fenêtres; on lui donne un scrupule d'ipécacuanha. Le même état persiste; on administre le camphre et la jusquiame. Rien, dans ce traitement, n'indique l'influence des idées de la philosophie abstraite condamnée par M. Cazeil, c'est le traitement *purement physique* tel que je l'ai vu souvent administrer, dans les grands hospices d'aliénés, et même dans certains établissements formés sur une petite échelle, mais dirigés par des médecins qui *savent* en quoi consiste la lésion cérébrale productrice de la folie, et qui poursuivent cette lésion, par des *remèdes appropriés*.

(1) *Op. cit.* p. 69.

Je pourrais citer plusieurs médecins anglais, italiens ou américains, qui traitent leurs malades à la manière de M. Morison, manière qui diffère peu de celle qui est usitée en France; je crois inutile de le faire, parce que ce ne sont pas les hommes que je combats, mais leurs doctrines, et qu'il me suffit de montrer à quel genre de pratique, arrivent ceux qui *connaissent* la nature de l'altération du cerveau, de laquelle émanent les symptômes du délire.

Les objections que j'ai opposées aux auteurs dont la thérapeutique repose sur la prétendue connaissance d'une altération qui serait la cause immédiate de la folie, ont-elles pour but et auront-elles pour résultat, de placer les dérangemens de la raison en dehors de toute influence matérielle? Ici s'élève une question qui est du ressort de la philosophie et de la morale, plus encore que de la médecine, celle du spiritualisme; elle peut se formuler ainsi: La folie est-elle une maladie de l'âme, ou une maladie du corps? La plupart des médecins dont j'ai parlé jusqu'ici, ceux qui croient pouvoir expliquer les dérangemens de la raison par une maladie du cerveau, n'ont pas eu besoin de traiter cette question, car, dans leur hypothèse, il était même inutile de la soulever. Mais cette hypothèse n'ayant aucun fondement réel, et la cause

immédiate de la folie n'étant pas encore dévoilée, il convient d'examiner l'hypothèse contraire qui a trouvé, en Allemagne, plus d'un chaud partisan.

§ XIV. *Quelques spiritualistes allemands, regardent la folie comme une maladie de l'âme, et la traitent par les châtimens; d'autres placent son siège dans le cerveau et la traitent surtout par des moyens physiques.*

« La folie est, pour M. Heinroth (1) la perte de la liberté morale; elle ne dépend jamais d'une cause physique, elle n'est pas une maladie du corps, mais une maladie de l'esprit, un péché. Elle n'est pas, et elle ne peut pas être héréditaire, parce que le moi pensant, l'âme, n'est pas héréditaire. Ce qu'il y a de transmissible par voie de génération, ce sont le tempérament et la constitution, contre lesquels celui qui a des parens aliénés, doit réagir, pour ne pas devenir fou. L'homme qui a, pendant toute sa vie, devant les yeux et dans son cœur, l'image de Dieu, n'a pas à craindre de jamais perdre la raison. Il est

(1) V. la traduction allemande des œuvres de M. Esquirol, par M. Hille, de Dresde, avec des notes de M. Heinroth, Lips. 1837. V. aussi du même auteur : *De voluntate medici, medicamento insanix, hypothesis*. Lip. 1818.

clair comme la lumière du jour, que les tourmens des malheureux désignés sous le nom d'ensorcelés et de possédés, sont la conséquence de l'exaltation de leurs remords de conscience. L'homme n'a pas seulement reçu la raison en partage; il a, de plus, une certaine puissance morale qui ne peut être vaincue par aucune puissance physique, et qui ne succombe jamais que sous le poids de ses propres fautes. »

Ce passage tiré de M. Heinroth, contient autant d'erreurs que de phrases. Dire que l'homme ne deviendra jamais aliéné, s'il a toute sa vie, dans son cœur, l'image de Dieu, c'est méconnaître les innombrables cas de folies engendrées par la vie ascétique et par la superstition; imputer les tourmens des ensorcelés et des possédés du démon, aux remords de leur conscience, c'est calomnier des malheureux qui n'ont souvent d'autres torts que d'exagérer leurs fautes, ou même de s'en attribuer qu'ils n'ont jamais commises; avancer que l'homme a une puissance morale qui ne peut être vaincue par aucune puissance physique, c'est ignorer l'influence qu'exercent, sur la production de la folie, les blessures à la tête, l'ingestion de certaines substances vénéneuses, l'inflammation des méninges, etc., etc. Se refuser à admettre que la folie soit transmissible, par voie de génération, c'est se refuser à l'é-

vidence , et nier ce que l'on voit tous les jours.

Vous accusez le tempérament, la constitution d'être transmissibles? Soit, mais tous les tempéramens, toutes les constitutions se rencontrent dans une maison d'aliénés. La folie n'est pas héréditaire, parce que l'âme n'est pas héréditaire! Belle raison! que savez-vous sur l'âme et qu'avez-vous besoin de faire intervenir ici, les croyances religieuses? Observez la nature, méditez sur les faits qu'elle vous présente, et vous repousserez ces doctrines, au lieu de les soutenir par des argumens dont la fausseté saute à tous les yeux.

Rêveries analogues, et de plus, phrases complètement vides de sens, chez un autre professeur allemand, M. Eschenmayer (1). « Toutes les lésions de l'âme, dit ce professeur, viennent de ce que les facultés inférieures entrent dans le domaine des facultés supérieures, et s'approprient la personnalité. La loi de la raison reste toujours pure et intègre et ne peut jamais être lésée dans sa nature intime, par les agens extérieurs; mais il arrive que les facultés secondaires se révoltent contre elle et tombent ensuite dans l'anarchie: c'est ce qui a lieu dans l'aliénation mentale. »

Les auteurs qui ont localisé la folie ont ordi-

(1) V. *Elémens de psychiatrie théorétique et pratique*. (Jahrbucher für Antropolologie. Lips. 1850.)

nairement le mérite de se faire comprendre; tandis que ceux qui l'ont *spiritualisée*, sont souvent inintelligibles. (1)

D'autres auteurs allemands, ne voulant pas que l'esprit pût jamais être malade, ni dans ses facultés supérieures, ni dans ses facultés inférieures, ont regardé l'instrument de l'intelligence, le cerveau, comme l'unique cause de la folie (2).

(1) Tous les spiritualistes, même parmi les Allemands, n'ont pas l'obscurité de M. Eschenmayer, il en est qui ont émis sur le traitement de la folie, des opinions très fondées. V. à ce sujet, Vagnitz, *Rhapsodies sur l'application du traitement psychique de la manie*, Halle, 1803; Holmann, *Diss. centuria observationum de animi affectibus et alienationibus per impetum in animum sensusque directum, curatis*, Bonn. 1828, etc., etc.

(2) M. Pitschaft (*Pensées détachées sur l'aliénation mentale, sur la théosophie et sur l'esprit purement chrétien, dans l'art de guérir*, Mém. inséré dans les *Ann. antrop.*, Leips. 1830) dit que la cause la plus immédiate des dérangemens de l'âme, est toute corporelle, et il apporte quelques exemples en faveur de cette assertion. M. Amelung a publié (dans le même recueil, même année) des faits tendant à prouver que « les causes matérielles des dérangemens de l'âme, consistent dans un excès d'activité des vaisseaux sanguins du cerveau, et il rapporte l'histoire de quatre aliénés qui ont succombé, et dont il a ouvert le corps. De ces quatre individus, l'un était atteint de paralysie générale, le second était épileptique et paralytique, le troisième était apoplectique, et le quatrième idiot; et comme tous quatre avaient le cœur hypertrophié, M. Amelung en conclut que la folie résulte d'une maladie du système sanguin! M. Nasse admet également que la folie est toujours dépendante d'une maladie du cerveau, tantôt idiopathique, tantôt symptomatique. Cet auteur n'aurait-il donc jamais rencontré d'aliénés qui, après avoir joui d'une bonne

Ainsi Hartmann dit : « La nature des maladies psychiques, dans le sens rigoureux du mot, consiste dans la faiblesse ou la perturbation de l'intelligence, dans les déterminations erronées et les actions déraisonnables. Mais la liberté de l'esprit, pour employer, suivant l'ordre normal, chacune de ses facultés, est enchaînée par l'action malade des organes qui concourent au travail de la pensée. Il résulte de là que la raison de tous les phénomènes qui indiquent l'altération de l'esprit, n'est pas dans le sujet intelligent, mais dans l'action anormale de l'organe de l'intelligence, c'est-à-dire du cerveau. »

La distinction de Hartmann est subtile, elle place la folie dans le cerveau et livre, par conséquent, l'aliéné au médecin, tandis que M. Heinroth et M. Eschenmayer le soumettent au joug du moraliste; mais ne peut-on pas faire à M. Hartmann une sérieuse objection? Si les phénomènes qui indiquent le dérangement de l'esprit sont dus à l'action anormale de l'organe de l'intelligence, à quoi faudra-t-il attribuer les passions, par exemple, qui souvent sont poussées jusqu'au délire, sans rien perdre de leur caractère? Une

santé physique pendant long-temps, ont succombé sans qu'on ait pu découvrir aucune altération dans leur cerveau? Les faits de ce genre sont tellement nombreux, que pour en voir, il n'est pas même nécessaire d'en chercher.

passion, tant qu'elle restera dans certaines limites, appartiendra-t-elle à l'âme, et quand elle aura franchi ces limites, émanera-t-elle du cerveau? Pour le délire des idées, ce sera une difficulté aussi grande. Telle croyance qui maintenant ne se rencontre que chez les fous, était autrefois dans la tête de presque tous les sages : dirons-nous qu'autrefois elle venait de l'âme, tandis que maintenant elle vient du cerveau? La distinction donnée par M. Hartmann nous conduirait à répondre par l'affirmative à ces questions; gardons-nous de le faire, et sachons ignorer ce qu'il ne nous est pas donné de savoir. Le doute pèse, mais comme il nous porte à chercher la vérité, nous devons le regarder comme un bien, tandis que la certitude que nous croyons avoir d'une chose erronée, nous retient dans une erreur invincible.

Spiritualiste comme les auteurs précédens, F. Franke place, dans le cerveau, le siège de la folie. « Ceux, dit-il, qui pensent que la folie doit être attribuée à l'esprit, emploient le syllogisme suivant : Un agent libre ne peut être privé de sa liberté, par une force qui lui soit étrangère, car autrement, il ne serait pas libre : or, l'esprit est libre, donc il ne peut pas perdre la liberté, par une force corporelle. A quoi l'auteur répond : un agent libre ne peut perdre sa liberté, ni par

l'acte de l'exercice de sa liberté, ni par l'intervention d'une force étrangère : donc l'esprit ne peut, de lui-même, perdre sa liberté.» MM. Nasse et Jacobi veulent également que l'esprit ne puisse jamais être malade; ils pensent que la folie est toujours le résultat de la réaction opérée sur le cerveau, par la souffrance de quelque autre organe, tandis que MM. Heinroth, Hohnbaum et quelques autres, soutiennent opiniâtrément le contraire. Ces disputes allemandes sont à peine arrivées jusqu'à nous, et je puis les négliger ici, attendu qu'elles n'ont pas eu et qu'elles ne paraissent pas appelées à exercer, sur la pratique des maladies mentales, une véritable influence.

J'en dirai autant d'une opinion émise par Fodéré, qui regardait la folie comme « le produit d'un dérangement quelconque, direct ou indirect de la *substance intermédiaire* qui sert aux relations entre l'intelligence et les organes corporels. » Cette *substance intermédiaire*, qui l'a vue? Comment prouver qu'elle existe? Fodéré ne pouvant concevoir l'alliance de l'âme avec le corps, trouve bon de placer, entre eux, une troisième substance tenant de l'un et de l'autre, et les réunissant en un seul tout, pour former l'homme : c'était expliquer une difficulté par une difficulté plus grande, et charger inutilement l'histoire de la folie, d'une hypothèse nouvelle.

§ XV. *Sur quelles bases doit reposer le traitement de la folie.*

Avons-nous besoin, pour le traitement des aliénés, d'adopter la doctrine des matérialistes ou celle des spiritualistes? non, heureusement. Il suffit que nous nous laissions guider par la raison et par l'expérience. Or, nous savons quelle influence les passions exercent les unes sur les autres; nous connaissons la réaction réciproque des idées et des sentimens, apprenons à les employer à propos, à les faire réagir dans un but salutaire. Tel mode d'impression, tel raisonnement qui agiraient sur un homme raisonnable, restent sans effet sur un aliéné; ayons recours à des raisonnemens plus forts, à des impressions plus vives et plus variées. Que faisons-nous à ceux que nous croyons dans l'erreur? leur opposons-nous des sangsues, des purgatifs, ou des objections? Des objections. Faisons de même avec les aliénés, car les aliénés sont des hommes qui se trompent.

La croyance généralement reçue qu'une lésion matérielle et visible du cerveau est la cause de la folie, a détourné la plupart des médecins d'aliénés de l'emploi d'un traitement moral énergique. C'est là une faute grave : le cerveau des aliénés n'est visiblement ma-

lade que chez les aliénés dont la folie est compliquée d'altération dans les fonctions appelées organiques. Et quand il y aurait une véritable altération du cerveau, chez les aliénés, le traitement moral, le traitement par les idées et les passions, serait encore celui qui offrirait le plus de chances de succès. Voyez, en effet, ce qui se passe chez les idiots; il y a, presque toujours dans leur cerveau, un vice congénial ou acquis; est-ce par des agens physiques ou par l'éducation que l'on parvient à donner quelque développement à leur intelligence? Les agens physiques n'y seraient d'aucune utilité, on ne songe pas même à y recourir; les agens moraux, employés avec adresse et ténacité (1), produisent, au contraire, dans l'intelligence et les passions des idiots, des changemens presque merveilleux.

Quant à l'expérience des moyens moraux sur les aliénés, elle a été faite, mais elle est restée sans fruit. On n'a pas distingué les cas où ces moyens étaient indiqués, des cas où ils devaient rester inutiles, et après avoir restreint leur em-

(1) V. à ce sujet les excellens rapports publiés, sur le *Sauvage de l'Aveyron*, par Itard. *De l'Éducation d'un homme sauvage*, Paris, 1801, in-8. — *Rapport sur les nouveaux développemens et l'état actuel du sauvage de l'Aveyron*, Paris, 1807, in-8.

ploi avec une incroyable timidité, après n'avoir conservé que les moins actifs, on a conclu à la presque inutilité de tous.

La médecine morale est donc entrée dans une mauvaise voie; on l'a, sans aucun motif valable, subordonnée à l'anatomie pathologique; il faut l'en dégager et lui donner tout le développement dont elle est susceptible, car c'est à ces conditions seulement, qu'elle se montrera efficace, dans le traitement des maladies mentales.

CHAPITRE III.

CHEZ LES ALIÉNÉS, L'INTELLIGENCE ET LES PASSIONS NE PEUVENT ÊTRE RAMENÉES A LEUR TYPE RÉGULIER, SANS LE SECOURS DU TRAITEMENT MORAL, ET CE MODE DE TRAITEMENT EST LE SEUL QUI AIT UNE INFLUENCE DIRECTE SUR LES SYMPTÔMES DE LA FOLIE.

J'entends par traitement moral de la folie, l'emploi raisonné de tous les moyens qui agissent directement sur l'intelligence et sur les passions des aliénés. Contrairement à la pratique des médecins qui combattent les idées fausses et les passions délirantes par des évacuations sanguines, des exutoires et des purgatifs, j'ai recours au traitement moral et à ce traitement seul, dans les cas où la folie se montre isolée de tout symptôme physique.

On a cru, ou feint de croire que, pour moi, le traitement moral consiste à tout brusquer, à m'en prendre violemment aux sentimens et aux passions des aliénés; à infliger à ces malades des rigueurs corporelles; en un mot, à faire ce que l'on a appelé de l'intimidation.

Je n'ai jamais compris de cette manière le traitement de la folie, et je n'ai rien dit qui pût me

faire supposer une semblable opinion. La douleur fait, il est vrai, partie du traitement que je recommande pour guérir les aliénés; mais dire que je l'emploie toujours et chez tous les malades, c'est avancer une assertion que démentent et mes écrits et ma pratique. La douleur sert aux aliénés, comme elle sert dans le cours ordinaire de la vie, comme elle sert dans l'éducation : elle est un des mobiles qui font fuir le mal et rechercher le bien; mais elle est loin d'être toujours nécessaire. Entre les enfans et les aliénés, il y a de nombreuses analogies; celui qui pour élever et diriger les enfans ne saurait que les faire souffrir, les laisserait ignorans et les rendrait stupides; celui qui pour guérir les aliénés, aurait, pour unique moyen, l'intimidation, détruirait ce qui reste à ces malades, de facultés intellectuelles et morales.

Quand j'ai provoqué des idées tristes, ç'a été dans le but de prévenir des idées plus tristes encore, pour faire rechercher le plaisir et en donner. Quelquefois, je me suis attaché à rendre pénibles les idées déraisonnables, afin que le malade fit effort pour les repousser; et alors, j'ai toujours eu le soin d'en suggérer d'autres, conformes au bon sens, et auxquelles je tâchais de donner l'attrait du plaisir. Ai-je eu tort? Je ne croirais pas avoir eu tort, quand même j'aurais

échoué, parce qu'on ne doit pas s'attendre, dans le traitement des aliénés surtout, à voir chaque tentative couronnée de succès; parce qu'en suivant constamment la route battue, il n'y aurait aucun progrès possible. Cependant, on m'a blâmé quoique j'aie réussi, et l'on a attribué au hasard, aux efforts de la nature, les guérisons opérées à la suite du traitement moral. En lisant les observations contenues dans ce chapitre, le lecteur sera à même d'apprécier la valeur des objections qui m'ont été opposées.

Pour exciter la douleur, j'ai fait le plus ordinairement usage de la douche et des affusions froides. Pour les affusions, je fais coucher le malade sur un plancher, et j'ordonne qu'on lui jette plusieurs seaux d'eau froide, sur le corps. Pour donner la douche, le malade est assis et fixé dans une baignoire remplie d'eau tiède, on ouvre un robinet ayant, au plus, deux centimètres et demi de diamètre, et placé à deux mètres au-dessus de la tête; l'eau tombe sur le cuir chevelu, pendant un espace de temps qui varie depuis deux ou trois, jusqu'à vingt ou trente secondes; puis je fais arrêter l'écoulement de l'eau, et si j'ai atteint mon but, je permets au malade de se retirer; sinon, je recommence la douche, plusieurs fois de suite. La plupart des aliénés soumis à la douche, se plaignent et crient beaucoup; et pour qu'on

ne la leur continue pas, ils font les concessions et les promesses qu'on leur demande; d'autres qui en étaient d'abord effrayés, s'y habituent et ne paraissent en être que peu incommodés; d'autres enfin la supportent sans mot dire, et sans que, dans leurs traits, on puisse remarquer aucun symptôme de véritable gêne.

Cette différence dans l'effet produit par la douche, s'explique facilement. D'abord, la douche ou plutôt les douches établies à Bicêtre, sont très faibles, le diamètre de l'ouverture du tuyau par lequel l'eau s'écoule, n'a pas plus de deux centimètres et demi de diamètre, pour la douche la plus forte; il est, par conséquent, trois ou quatre fois moindre qu'à la Salpêtrière, et à Charenton: quant au réservoir d'où elles reçoivent l'eau qu'elles fournissent, il est peu élevé. Ensuite, le sentiment pénible qu'elles produisent sur le malade, tient moins à la chute de l'eau sur la tête, qu'à son écoulement dans la bouche et à son aspiration par les narines: or, un homme craintif, nerveux et à poitrine étroite, sentant que sa respiration s'embarasse, en est vivement affecté, et craignant de suffoquer, ne sachant pas d'ailleurs combien de temps la douche durera, il cède assez facilement; celui au contraire qui n'est ni timide ni très mobile, dont la poitrine est large, qui ferme la bouche et qui modère sa respiration, reçoit

la douche fort long-temps, ne souffre presque pas, et refuse de céder.

Quant aux affusions, il est des malades qui en ont grand'peur, d'autres qui s'y soumettent sans trop de peine, d'autres qui paraissent y prendre un certain plaisir. Le nombre des seaux d'eau, jetés sur le corps, varie de quatre ou cinq à vingt, vingt-cinq, et même plus. L'eau des affusions et des douches, est ordinairement de six à huit degrés, rarement de dix.

Dans le but de juger des effets de la douche et des affusions, je m'en suis fait administrer, et plusieurs de mes élèves ont suivi mon exemple. La douche produit une violente surprise; elle glace la tête et gêne la respiration; cependant nous l'avons tous supportée plusieurs secondes, moi, une demi-minute environ, et un de mes élèves, plus d'une minute. Nous n'en avons été nullement incommodés; un d'entre nous a eu cependant un peu de céphalalgie, pendant toute la journée. Nous avons recommencé plusieurs fois, et sous des températures différentes; une fois le thermomètre extérieur était presque à zéro, l'eau de la douche restant à 8°, sans que nous en ayons ressenti aucune indisposition.

Pendant long-temps j'avais donné les affusions, le malade étant placé dans une baignoire vide; je me suis mis dans une baignoire vide, et

j'ai reçu des affusions. L'eau en tombant sur la tête et sur la poitrine produit, dans ces parties, une oppression glaciale; les parties inférieures du corps et les membres n'en ressentent presque rien. C'est pénible à recevoir, mais on peut s'y soumettre, et nous l'avons reçue mieux et plus long-temps que nos malades.

Après avoir expérimenté les affusions données de cette manière, j'ai pensé qu'elles seraient plus utiles, principalement aux malades engourdis et apathiques, si, le corps étant couché et les membres étendus, l'eau était lancée avec une certaine force et de manière à glisser sur la peau. J'ai essayé ce mode d'affusion, et le moment de surprise causée par la chute de l'eau, une fois passé, j'ai éprouvé un véritable sentiment de bien-être. J'ai recommencé à plusieurs reprises cette expérience; je me suis fait jeter sur le corps, successivement, plus de douze seaux d'eau froide, et je me suis senti plus de chaleur et de force qu'auparavant. Les jours où j'ai reçu des affusions, j'ai facilement transpiré, et j'ai pu marcher plus long-temps qu'à l'ordinaire et sans me fatiguer. Mes élèves, au nombre de quatre, et plusieurs de leurs collègues, ont reçu des affusions plus prolongées que les miennes, et aucun d'eux n'en a été incommodé.

Ce résultat, que je ne prétends pas donner

comme une chose nouvelle dans la science, avait pourtant besoin d'être consigné ici, parce que plusieurs de mes confrères, qui font eux-mêmes usage des douches et des affusions, ont beaucoup déclamé contre l'emploi que j'en fais, soit à Bicêtre, soit dans ma pratique particulière. Administrés par moi, ces remèdes sont des tortures corporelles; administrés par eux, ce sont des parties essentielles d'un traitement méthodique.

Il est vrai de dire cependant que mes confrères et moi, nous n'employons pas les douches et les affusions, dans les mêmes circonstances, ni tout-à-fait dans le même but. Avec eux, jamais un malade inoffensif, jamais un mélancolique, un monomaniacque n'en recevra, à moins qu'il n'ait commis quelque grave infraction à la règle de l'établissement, ou refusé de se nourrir. Moi, pour ne pas attendre que la maladie en vienne à ce point, pour l'arrêter, s'il se peut, dans sa marche, je ne crains pas de fournir au malade l'occasion de faillir, afin de lui donner la douche, et de lui enseigner ce qu'il doit faire pour l'éviter. Et quand j'ai obtenu une concession, je ne suis pas satisfait, il m'en faut chaque jour de nouvelles; plus on m'en a fait, plus j'en exige, et si j'entrevois la guérison, je m'arrête seulement quand elle est obtenue.

Rassuré, surtout depuis que j'en ai fait l'ex-

périence personnelle, sur les effets de la douche, je ne le suis pas autant sur les effets des remèdes usités par les partisans du traitement physique. Le moindre inconvénient que je trouve au traitement physique, dans les folies purement mentales, c'est d'être inutile et de faire perdre un temps qui est toujours précieux. Mais les agens physiques, administrés quand ils ne sont pas nécessaires, outre que plusieurs sont douloureux, ne peuvent-ils pas altérer la santé? Les vésicatoires, les sétons, les moxas, les purgatifs drastiques ne sont pas exempts de danger, les moxas surtout font, en outre, beaucoup souffrir. Qu'un médecin, attribuant la monomanie à une phlegmasie circonscrite du cerveau, comme le faisait Broussais, et comme le fait M. Calmeil, applique un moxa sur l'un des points de la tête, il n'y aura là aucune barbarie, aucune rigueur corporelle; le moxa sera *très rationnellement* appliqué, et il fera partie de ce que l'on ne manquera pas d'appeler un traitement méthodique; mais qu'un médecin, avouant qu'il ne sait rien sur la nature et le siège de la maladie à traiter, au lieu d'agir physiquement, ait pour but de combattre des idées par des idées, des passions par des passions; que, pour faire renoncer à des conceptions folles, à des hallucinations, il administre la douche, ou seulement qu'il menace de

l'administrer, dès-lors il cesse d'agir suivant la méthode reçue, il exerce des cruautés. Ce n'est assurément pas là conclure avec justesse. Je m'étonne que des hommes, dont la profession est de guérir ceux qui déraisonnent, tombent eux-mêmes dans une contradiction aussi palpable.

Ce qui précède doit, ce me semble, ne laisser aucun doute sur l'innocuité des douches et des affusions froides, dans le traitement de la folie. Les observations que je rapporterai tout-à-l'heure démontreront l'utilité de ces deux moyens, surtout quand on y joint des exhortations et des raisonnemens propres à agir sur l'esprit des malades. Sans doute, il ne faut pas recourir toujours à l'usage des douches et des affusions, il faut même les employer seulement dans les cas où les moyens plus doux n'ont aucune chance de réussite, mais les bannir de la pratique, mais répugner de s'en servir, uniquement parce qu'ils sont quelquefois douloureux, ou qu'ils font peur, c'est se priver volontairement de ressources thérapeutiques puissantes, bien que, dans la plupart des cas, on n'ait rien de véritablement efficace à y substituer.

Tous les médecins s'accordent à recommander l'isolement des aliénés dans les établissemens spéciaux. Cette mesure, souvent utile, n'est cependant

pas exempte d'inconvéniens, ni même de danger.

L'homme atteint de fureur ou de manie avec agitation, le monomaniacque qui est porté à nuire aux autres ou à lui-même, l'idiot qui ne sait pas se conduire et auquel il faut une tutelle de tous les instans, ne peuvent et ne doivent pas rester libres, dans la société ; pour ceux-là, ce qu'on appelle l'isolement, c'est-à-dire le placement dans une maison convenablement disposée, afin qu'ils soient maintenus, surveillés et traités, est presque toujours nécessaire. Mais il est des aliénés inoffensifs et nullement dangereux, en proie à des idées fixes, disposés à rester dans l'inaction et à se livrer, autant qu'on les laisse faire, à leurs préoccupations délirantes ; pour ceux-là, l'isolement est non-seulement inutile, mais nuisible. En plaçant ces derniers dans une situation tout-à-fait exceptionnelle, en les soustrayant aux devoirs et aux habitudes de la société, en les mettant dans un contact journalier et permanent avec les aliénés, on achève de leur faire perdre la raison. Le monomaniacque est, par le fait de sa maladie, tout disposé à vivre isolé du monde, à s'entretenir de ses seules idées ; le tiraillement qu'il éprouve dans la société l'oblige à vivre en dehors de lui-même, l'amour-propre, la crainte du ridicule, peuvent le retenir dans de bonnes habitudes ; le contact

des personnes raisonnables le soutient; ses occupations habituelles, s'il est encore capable de s'y livrer, font une heureuse diversion à son délire; dès qu'on le prive de tous ces avantages pour le séquestrer et ne lui donner d'autre compagnie que celle des gardiens ou des malheureux qui, comme lui, sont aliénés, il tombe dans un appauvrissement moral, plus ou moins grand, mais ordinairement très marqué et très prompt; et à moins d'efforts multipliés, de sa part et de celle du médecin, il court risque de tomber dans la démence.

Cette terminaison fatale a lieu d'autant plus vite, que l'on prive plus complètement le malade de sa liberté, de ses occupations, et de tous les excitans moraux qui pourraient entretenir sa vie intellectuelle, pour le traiter par les sangsues, les saignées, les bains, les purgatifs et tous les autres moyens regardés comme propres à remédier aux *conditions vicieuses de la substance nerveuse*, et employés dans presque tous les cas d'aliénation mentale.

C'est alors surtout que le vice du système qui matérialise l'entendement et ses aberrations, paraît dans tout son jour et produit les conséquences funestes qu'il renferme. En effet, si comme l'enseignent les anatomo-pathologistes, la folie dépend d'une lésion visible

du cerveau, c'est à cette lésion que doivent s'adresser tous les moyens vraiment thérapeutiques, les moyens moraux ne seront regardés que comme auxiliaires et, dans la pratique des maladies mentales, ils seront placés au même rang que les agens hygiéniques, dans le traitement des maladies physiques. Si, au contraire, il est admis, et il faudra bien l'admettre, si, dis-je, il est admis qu'on ne sait rien sur la cause immédiate de la folie, si l'on ne trouve de lésion vraiment pathologique du cerveau, que dans des cas déterminés, dans ceux où il a existé des symptômes physiques, on ne s'attachera pas à poursuivre, chez les aliénés, une altération matérielle dont on ignore la nature et que l'on n'a même jamais vue, et reconnaissant l'insuffisance des remèdes physiques dont rien ne justifie l'emploi, on aura recours à des agens pris dans un ordre entièrement opposé à ceux que l'on sait agir directement sur les habitudes, les instincts, les passions et les idées. Alors on conviendra que l'isolement, s'il est utile à un certain nombre d'aliénés, est nuisible aux autres, et ne doit par conséquent être conseillé qu'après mûres réflexions.

Dans l'hypothèse où la folie dépend d'une altération curable par les remèdes tirés de la thérapeutique des maladies ordinaires, rien de mieux que les hospices où les maisons de santé, parce

que, dans ces établissemens, on peut appliquer les remèdes de toute sorte, et vaincre sûrement, par persuasion, par adresse ou par force, les répugnances des malades. Dans l'hypothèse opposée, il faut ne recourir à l'isolement que lorsqu'il est absolument nécessaire, afin de ne pas se priver des ressources que la vie sociale peut fournir, dans l'intérêt de la guérison.

Les idées et les passions sont aussi nécessaires à l'intelligence, que les alimens sont nécessaires à l'estomac; priver celui dont l'esprit tend à l'inaction, des choses qui peuvent l'émouvoir, c'est contribuer à son anéantissement moral.

Pour prévenir les effets du désœuvrement et de l'ennui, tous les médecins des aliénés recommandent les distractions et le travail. Les distractions que l'on met à la disposition des aliénés, dans une maison de santé ou dans un hospice, sont en très petit nombre, et de l'aveu même des médecins qui les recommandent avec le plus de soin, elles ont une action très secondaire; le travail vaut mieux. J'ai vu dans un hospice d'Allemagne, à Halle, le travail organisé absolument comme dans une manufacture, par M. Dameron : plusieurs hospices de France, et notamment celui de Nantes, sont aussi satisfaisans sous ce rapport, grâce au zèle des médecins qui les dirigent.

Des trois hospices de Paris, Bicêtre est le mieux partagé, quant au nombre et à la variété des travaux exécutés par les aliénés. Pinel avait désiré que l'exploitation d'une ferme fût confiée aux aliénés de Bicêtre; ce désir, qui était aussi celui de M. Desportes, a été réalisé par le conseil des hôpitaux, sur la demande de M. Ferrus, qui n'a pas craint d'envoyer travailler les aliénés dans les champs, de mettre entre leurs mains des instrumens aratoires, et qui n'a jamais eu lieu de se repentir d'avoir donné à ses malades cette marque de confiance.

Depuis que j'ai succédé à M. Ferrus dans le service de Bicêtre, j'ai continué, sur ce point, ce qu'il avait si heureusement entrepris, et je n'ai eu qu'à m'en féliciter. M. Mallon, directeur de Bicêtre, laisse rarement les aliénés valides sans ouvrage; en été, tous ceux qui peuvent travailler vont aux champs; l'hiver on les occupe ordinairement à des travaux de terrasse. Quant au petit nombre de ceux qui, pouvant travailler, ne sont cependant ni assez forts ni assez sages pour être envoyés au dehors, on les occupe à faire des paillassons ou des chapeaux. J'avais vu, à Halle, M. Dameron occuper de cette dernière façon, la plupart de ses malades, j'ai cru bon d'imiter cet exemple à Bicêtre, et j'y ai réussi sans peine, aidé que j'étais par la con-

stante bonne volonté de MM. Desportes et Mallon.

Dans plusieurs hôpitaux on a, depuis quelques années surtout, senti la nécessité de réunir les aliénés pour prendre leurs repas : c'est un moyen de les faire manger proprement, d'encourager à manger, ceux qui, par mauvais vouloir ou par oubli, pourraient en être privés ; enfin c'est une ressource de plus, pour établir, entre eux, des rapports de société et les distraire. M. Ferrus avait obtenu que plusieurs centaines d'aliénés incurables fussent réunis à la même table : on leur apportait et on leur apporte encore maintenant à chacun, leur portion que l'on sert devant eux et qu'ils mangent plus ou moins proprement. Il y a peu de mois que, sur la proposition de deux de ses membres, MM. le comte Hervé de Kergorlay et Cochin, le conseil général des hôpitaux a ordonné qu'un réfectoire serait établi pour les aliénés en traitement. Comme, alors, j'étais déjà seul chargé du service de Bicêtre, j'ai eu à m'occuper de désigner les malades qui seraient admis à cette table et de les classer. J'en ai choisi quatre-vingts, et je les ai divisés par série de dix individus : dans chaque série, j'ai pris un chef qui a eu pour fonction de réunir ses commensaux, de les conduire à la salle à manger, d'avoir soin qu'en entrant, chacun se découvre et se lave les mains, de faire les hon-

neurs de la table et de veiller à ce que, le repas fini, chacun remette sur son assiette, sa cuillère, sa fourchette et son couteau; car je n'ai pas craint de leur donner des couteaux, à la condition bien entendu, qu'ils ne les emporteraient jamais, et en prenant mes précautions pour connaître, de suite, celui qui ne se conformerait pas à ce devoir.

Dès la première fois, tout s'est passé en ordre, et depuis lors, c'est une faveur à accorder aux aliénés, que de les faire manger au réfectoire, et cette faveur tourne au profit de leur guérison. Je n'ai admis à la table des aliénés, aucun infirmier; je n'ai pas voulu non plus que les portions fussent coupées à l'avance, parce que j'ai tenu à ce que tout se fit sans autorité apparente, et en éloignant autant que possible ce qui rappelle l'hôpital. Chaque chef de table doit savoir le nom de ses commensaux, veiller à ce que chacun d'eux soit bien servi, et les traiter comme s'il les eût invités à manger chez lui.

En même temps qu'il a ordonné l'établissement d'un réfectoire, le conseil a fait ouvrir une école destinée à l'enseignement de la lecture, de l'écriture, du calcul et de l'orthographe. L'hospice de Bicêtre étant destiné à des individus qui appartiennent presque tous à la classe

pauvre et malheureusement ignorante, l'établissement d'une semblable école a, pour eux, une double utilité, celle de les instruire et de les distraire.

Je profite des ressources que me présente l'école pour exercer l'intelligence de mes malades, ignorans ou instruits, et je multiplie, autant qu'il est en moi, les occupations de ceux qui y sont admis. Les malades réunis, à l'école, au nombre de deux ou trois cents, quelquefois plus, j'en désigne quelques-uns pour faire la lecture à haute voix, pour réciter des vers ou pour chanter. La lecture est faite ordinairement par plusieurs malades qui, ayant chacun un exemplaire d'un même livre, tantôt lisent alternativement les phrases d'une histoire, tantôt lisent des passages tout entiers, et sont remplacés par ceux que je désigne. Cette lecture, quoique faite sur des tons différens, n'en est pas moins intéressante pour ceux qui écoutent, et elle oblige ceux qui lisent bas à être attentifs, parce que d'un moment à l'autre, ils s'attendent à ce que je les inviterai à lire tout haut.

Quelques-uns commencent cet exercice d'assez mauvaise grâce, se font prier ou se laissent gronder; mais une fois qu'ils ont surmonté leur première répugnance, animés par l'exemple des autres et par la présence d'un nombreux audi-

toire, ils font des efforts pour se bien acquitter de leur tâche, et cette tâche ne tarde pas à être pour eux un plaisir. Ceux qui lisent bien entraînent les autres, et bientôt l'amour-propre se mettant de la partie, devient un conseiller plus puissant et mieux écouté, que je ne pourrais l'être moi-même.

Les lectures dialoguées ont quelque chose de plus piquant que les lectures ordinaires. Je citerai pour exemple, la lecture de ce dialogue si comique de Trissotin et de Vadius, dans *les Femmes savantes* de Molière. J'ai choisi pour le lire deux jeunes gens, l'un âgé de 20 ans, timide au-delà de toute expression, répondant par une sorte de révérence chaque fois qu'on lui adresse la parole, n'osant jamais lever les yeux sur personne, et quand il parle, parlant si bas qu'on l'entend à peine quoiqu'on l'écoute de très près. L'autre est un halluciné auquel le magnétisme animal a fait tourner la tête, qui se croit possédé par des esprits desquels il a reçu plusieurs fois l'ordre de se mortifier, de s'habiller comme un mendiant et de faire de longs jeûnes. Le premier avait parlé haut et même fait quelques lectures à l'école, avant d'avoir à s'occuper du dialogue en question. L'autre n'avait encore rien voulu faire en public; seulement, comme il est presque illétré, il avait con-

senti à apprendre l'écriture et l'orthographe.

J'ai commencé, pour l'un et pour l'autre, par leur faire copier ce que je voulais leur faire lire, ils l'ont copié; ce que l'on a écrit, il n'en coûte pas beaucoup de le lire; ils l'ont lu, non sans quelque hésitation, de la part de l'halluciné surtout. Ce qu'on peut lire, on peut l'apprendre par cœur; ils l'apprennent.

Quand on se trouve en présence de beaucoup de monde, il en coûte de paraître très engourdi, très maussade; on ne peut pas, non plus, quand on a dans la bouche des paroles spirituelles, ironiques, passionnées, conserver toujours le ton languissant d'une plainte; on s'anime donc, on s'identifie avec son rôle, et l'on finit par avoir soi-même de l'esprit, de l'ironie, de la passion. Le temps consacré à l'étude, celui pendant lequel on récite ce que l'on a appris, est enlevé à la maladie. On contracte, peu-à-peu, l'habitude de se délivrer des préoccupations malades auxquelles on est en proie, et ces préoccupations, si le médecin est assez longtemps maître de son malade, finissent par se dissiper. On verra, dans le chapitre suivant, des cas de guérison, dans lesquels l'exercice de la mémoire a contribué puissamment au retour de la raison, ce qui du reste avait déjà été signalé par les anciens auteurs, et notamment par Celse. Nos

deux lecteurs commencent à éprouver l'heureux effet du travail auquel ils se livrent : celui qui parlait bas s'habitue à élever la voix et à prendre quelques bonnes intonations; l'autre, l'halluciné, met à ce qu'il dit le ton qui convient, et j'espère que bientôt il fera de nouveaux progrès.

Nous avons déjà répété quelques pièces; celle des *Plaideurs*, celle de *Bruéis et Palaprat*, etc.; j'ai soin de choisir les pièces et les acteurs; les pièces gaies sont celles que je préfère. Je ne veux rien de dramatique, et j'ai soin de repousser tout ce qui prêterait à faire quelques allusions inconvenantes. Quant aux acteurs, je ne prends pas ceux qui peuvent le mieux réciter leur rôle, mais ceux auxquels le rôle doit être le plus utile; ainsi les apathiques et les lypémaniques sont ceux que je m'efforce le plus de mettre en avant, car mon but est, on le comprend bien sans qu'il soit besoin de le dire, non pas de faire jouer la comédie, mais de guérir mes malades.

J'ai voulu aussi essayer de la musique et du chant. Il est peu de médecins d'aliénés qui n'aient eu recours à ces moyens de distraction, soit parmi les anciens, soit parmi les modernes. Les tentatives qui ont été faites, dans ce genre, m'ont paru néanmoins trop incomplètes, pour résoudre la question de l'efficacité qu'elles peuvent avoir dans le traitement de la folie, et j'a-

dresserai à ceux qui ont fait ces tentatives un reproche, celui de les avoir trop promptement abandonnées.

Comme je n'avais à ma disposition, ni chanteur, ni musicien, il m'a fallu en chercher parmi les aliénés. J'avais un malade, ancien ménétrier, dont jusqu'alors je n'avais pu rien tirer. Il se croyait poursuivi par la police, et n'osait ou ne voulait pas bouger. Pour le faire lever, le faire marcher, pour le nourrir, il fallait recourir aux instances et même à la contrainte. Je ne savais plus guère comment m'y prendre, afin d'agir sur lui, quand je songeai au violon. Je conduisis le malade dans la salle de bains, je fis couler la douche devant lui, et je lui présentai, en même temps, un violon: il devait choisir. J'avais une grande peur qu'il ne choisît la douche. Il hésita quelque temps, mais enfin le souvenir de sa profession l'emporta; il prit le violon et joua un air, celui qu'il voulut; la *Marseillaise*. Il fallait vite obtenir quelque chose de plus. Je le conduisis à l'école, quelques malades s'y trouvaient que j'engageai à chanter, mon ménétrier les accompagna. Ce n'est pas ici le lieu de raconter l'histoire de cet homme; j'en parlerai plus loin, avec tous les détails nécessaires; j'ajouterai seulement, ici, que deux mois environ après avoir repris son instrument, il est sorti guéri, pour continuer l'exercice de sa profession, et que

pour tout traitement, j'ai exigé qu'il fit de la musique.

Un musicien trouvé, des chanteurs se présentèrent, et, en peu de jours, on fut en état de chanter avec ensemble et harmonie. Maintenant, après nos séances de lecture, on égaie la matinée par quelques chansons, aux choix desquelles j'apporte une assez grande sévérité, et j'ai la satisfaction, en quittant mes malades, de leur laisser quelques idées et quelques sensations douces qui, se multipliant chaque jour, chez ceux qui sont curables, ne peuvent manquer de favoriser leur retour à la raison.

Deux fois par semaine, nos réunions, plus solennelles que celles des autres jours, ont pour but de chanter en musique; si le temps est mauvais, nous restons dans la salle de l'école; s'il fait beau, nous nous rendons dans un grand jardin attenant à l'hospice, et là, tous nos malades rangés avec ordre autour des musiciens et des chanteurs, assistent à une sorte de concert, auquel un certain nombre d'entre eux ne manque jamais de prendre part. Les musiciens sont pris parmi les aveugles de l'hospice; les chanteurs parmi les aliénés.

Cette institution se perfectionnera, je l'espère; plusieurs membres du conseil, parmi lesquels je ne puis m'empêcher de citer avec reconnaissance

MM. Hervé de Kergorlay et Cochin, en ont suivi et secondé les progrès. M. Wilhem, qui a si heureusement institué des écoles de chant, dans tous les quartiers de Paris, m'a offert le secours de son expérience, et, témoin de nos premiers essais, il a conçu un projet d'éducation musicale adapté à l'état intellectuel de nos malades, projet que j'espère pouvoir bientôt mettre à exécution.

Toutes les fois que le temps le permet, les malades, qui sont en état de marcher, et qui ne peuvent pas ou qui ne veulent pas travailler, sont réunis dans les cours de l'hospice et exercés à la marche comme les soldats à l'exercice. L'imitation est un levier si puissant, même sur les hommes les plus paresseux et les plus obstinés, que j'en ai vu plusieurs, parmi ces derniers, qui, se refusant d'abord à tout, ont cependant consenti à marcher. C'est un commencement d'action méthodique, régulière, raisonnable, et cette action conduit à d'autres.

Un halluciné, que dans sa thèse inaugurale, M. Aubanel, ancien élève de Bicêtre, aujourd'hui médecin de l'hospice des aliénés de Marseille, a désigné sous le nom de *Rochat*, se prétendait incapable de faire un pas, d'aller au réfectoire, de manger aussi vite que les autres; et, si on voulait le contraindre à quelque chose,

il se laissait tomber à terre lourdement, à plat, comme tomberait un linge mouillé. Son inaction, la vie retirée qu'il menait, lui avaient déjà donné une affection scorbutique mal guérie, quoique longuement traitée, et dont je craignais le retour. J'ai entrepris de le faire marcher avec les autres malades; il a fallu, les trois premiers jours, l'y porter et le soutenir par-dessous les bras. Il s'est lassé de son manège, quand il a vu que je persistais à vouloir qu'il obéît; il a marché comme tout le monde, son appétit est revenu, il mange au réfectoire et chaque jour, il part, dès six heures et demie du matin, pour aller travailler dans les champs.

Un autre malade, qui maintenant est un de mes meilleurs chanteurs, est dans une situation analogue : ce qu'il a fait d'abord, c'est de marcher; maintenant il marche et il chante; si je parviens à lui faire accepter un grade, à le mettre dans le cas de commander et qu'il s'en acquitte bien, dès ce moment je regarderai sa guérison comme à-peu-près certaine.

Pour commander les marches et les évolutions, je n'emploie jamais aucun surveillant, mais seulement des malades. Ceux qui, parmi les malades, font preuve de plus d'intelligence et de bonne volonté que les autres, j'en fais des chefs qui sont en outre l'objet de quelques faveurs,

afin d'appeler l'attention sur eux et d'encourager les malades qui voudraient les imiter. A l'aide de cette organisation quelque peu militaire, la visite des malades, qu'elle se fasse dans les salles ou dans les cours, devient facile, et je puis, chaque jour, donner au moins un coup-d'œil aux aliénés incurables, réservant la plus grande partie de mon temps, pour les aliénés soumis à un traitement actif. Je m'assure si ces pauvres incurables jouissent d'une bonne santé physique, si on les habille convenablement, s'ils se nourrissent bien, s'ils ont quelque réclamation à faire; enfin, parmi eux, quand j'en aperçois qui ont quelque retour à la raison, je les étudie et je cherche à seconder les efforts de la nature.

Un commencement de bibliothèque ayant été mis à la disposition de l'instituteur chargé de l'école, les aliénés instruits peuvent, le soir et dans les momens de repos du travail manuel, s'adonner à la lecture; mais ce n'est là qu'une distraction sur laquelle je compte peu; je conseille plus volontiers aux aliénés instruits, d'aider le professeur, en donnant eux-mêmes des leçons aux ignorans; de cette façon, le maître et l'élève travaillent, en même temps, à la guérison l'un de l'autre. Jusqu'alors les aliénés se couchaient à la nuit tombante, ce qui chagrinait plusieurs d'entre eux et ce qui nuisait au rétablis-

sement d'un grand nombre, car les longues nuits d'hiver pendant lesquelles ils avaient le temps de délirer à leur aise, et de s'occuper de leurs chimères, devenues plus courtes, à cause de la veillée du soir, sont, au moins en plus grande partie, employées au sommeil. Faites en sorte qu'un aliéné soit si bien occupé, qu'il ne puisse pas songer à ce qui fait l'objet de son délire ; que le reste du temps soit donné au sommeil, et la guérison ne se fera pas attendre. Fixer l'attention des aliénés, c'est là un précepte fondamental pour le traitement de ces malades, précepte donné au moins depuis trente ans, par M. Esquirol, mais trop rarement mis en pratique.

Les travaux que l'on peut faire exécuter aux femmes aliénées, sont en général moins propres au rétablissement de leur santé, que ceux auxquels se livrent les hommes. Ce sont pour les femmes, des travaux sédentaires qui, la plupart du temps favorisent, plus qu'ils n'empêchent les préoccupations maladives ; aussi malgré le zèle des médecins et des administrateurs, les femmes de la Salpêtrière sont-elles sous le rapport du travail, moins bien partagées que les hommes de Bicêtre.

A Charenton on n'a pas encore eu recours au travail, si ce n'est pour les femmes. Les hommes n'ont rien autre chose à faire, que de se promener et de jouer. Quelques-uns mangent à la table du

directeur, mais ce n'est pas une récompense accordée aux plus sages; c'est un droit appartenant à ceux qui paient une plus forte pension que les autres. Les malades de Charenton, nés, pour la plupart dans les classes aisées de la société, ne voudraient pas, assure-t-on, s'assujettir à un travail régulier, et leurs familles qui les placent à l'hospice, pour qu'on les guérisse et non pour qu'on les emploie à des travaux manuels, ne consentiraient pas à ce que l'on fit, dans cette maison de santé, ce que l'on fait à Bicêtre. Ces objections me paraissent plus spécieuses que réelles. La volonté des aliénés ne doit pas servir de règle au médecin chargé de les guérir; leurs répugnances méritent qu'on en tienne compte, mais non pas qu'on y cède. Organisez des travaux, préparez des ateliers et avec un peu d'adresse et de persévérance, il ne sera pas difficile d'y envoyer tous ou presque tous les aliénés valides. Quelques légères privations pour ceux qui n'iraient pas, quelques faveurs à ceux qui s'y rendraient exactement, auraient bientôt peuplé vos ateliers.

J'ai été chargé, momentanément, de donner des soins à un hypocondriaque qui avait jusque-là été maître de toutes ses actions et qui, par caprice, avait souvent injurié et battu son domestique: malgré les plus instantes prières, on n'a-

vait pu obtenir de lui qu'il fit de l'exercice. Pour qu'il sortît de sa chambre, il fallait le prendre par les épaules et le mettre dehors, mais on n'osait pas se permettre de recommencer chaque jour cette action que, dans toute autre circonstance on qualifierait de brutale. Une vexation très légère me réussit mieux que l'emploi de la force. Un domestique prit un fauteuil, vint s'asseoir en face du malade et se mit à le regarder fixement. Le malade, impatienté, lui demanda ce qu'il venait faire là et s'il comptait y rester. » Je resterai ainsi auprès de monsieur, chaque fois qu'il gardera la chambre, répondit le domestique, c'est M. Leuret qui me l'a ordonné. » N'y pouvant plus tenir, le malade sortit, et regarda la permission de se promener comme une véritable faveur. Une autre fois, se promenant avec moi, il m'accablait d'injures, voulant me dégoûter de lui donner des soins, et pensant que s'il arrivait là, il pourrait rester seul et croupir dans l'indolence. Je ne me fâchai pas, je lui répondis par quelques bonnes paroles, mais, à la promenade suivante, je le fis accompagner par un domestique. Cette compagnie lui fut désagréable et il revint à moi, me priant de lui permettre de me suivre quand j'aurais à sortir : je n'eus pas besoin d'exiger de lui, la promesse d'être poli, la leçon avait été suffisante. Quelques

moyens de cette nature, employés avec discernement, et autant de fois qu'il en serait besoin, décideraient la plupart des malades au travail, et le bien-être qu'ils trouveraient à s'occuper, ne tarderait pas à les rendre, sur ce point, aussi dociles à Charenton qu'ils le sont à Bicêtre.

Quant à la répugnance des parens, elle cesserait bientôt, je n'en doute pas, devant les avantages que leurs malades retireraient d'une vie occupée à des travaux utiles, et cette répugnance dût-elle persister, chez quelques-uns, l'administration n'en devrait pas moins poursuivre son but, assurée qu'elle serait d'accomplir un important devoir.

Mais il est un obstacle insurmontable dans l'état actuel d'organisation des hospices et des grandes maisons d'aliénés, à ce que les mesures que je propose soient suivies de manière à être aussi utiles qu'elles peuvent le devenir. Cet obstacle vient du trop grand nombre de malades réunis dans un même lieu, et confiés à la direction d'un seul médecin. Si la folie est une maladie curable par des remèdes physiques, il est déjà impossible d'appliquer ces remèdes à quelques centaines de malades à-la-fois; l'attention même la plus soutenue, le zèle le plus actif ne peuvent suffire à observer les phases de la maladie, à saisir les indications et à prescrire les

remèdes convenables. Combien cette tâche ne devient-elle pas encore plus impossible, si les moyens moraux doivent être mis en usage; s'il faut diriger l'intelligence des aliénés et exciter, en eux, des passions capables de faire diversion à leur délire? On s'effraie devant une pareille tâche, et on y renonce avant même de l'avoir entreprise, car il n'est pas de courage d'homme qui ose s'y aventurer. Tenter de le faire, ce serait presque avoir soi-même perdu la raison. Dans un établissement d'aliénés que je pourrais désigner, le nombre des malades est tel que, dans le cours de toute une année, le médecin en chef ne peut donner à chaque malade, que trente-sept minutes, et dans un autre, où le nombre des malades est encore plus considérable, déduction faite des jours de repos et des vacances, chaque malade n'a droit, dans un an, qu'à dix-huit minutes du temps du médecin en chef. Il est vrai que dans ces deux établissemens, il y a beaucoup d'incurables; mais parmi ces incurables, n'en est-il pas qui sont devenus tels, seulement parce qu'on ne leur donne aucun soin? C'est ce qu'il est permis à chacun de supposer, et je ne crains pas d'affirmer qu'il en est ainsi. Quand on sentira bien l'importance du traitement moral, on sera frappé, plus qu'on ne peut l'être maintenant, des vices d'un pareil ordre

de choses et l'on ne pourra que s'empressez d'y remédier.

Passons maintenant aux observations particulières, rapportons des exemples de l'application du traitement moral, chez des aliénés qui ne présentaient aucune altération de la santé physique. Les malades, dont j'ai l'intention de parler, étaient :

- 1° Des hallucinés ;
- 2° Des individus déraisonnant par suite d'hallucinations qu'ils avaient éprouvées auparavant ;
- 3° Des lypémaniques, avec ou sans hallucinations ;
- 4° De simples particuliers voulant épouser des princesses ;
- 5° Des civilisateurs du monde ;
- 6° Des porteurs de titres et de dignités imaginaires.

§ I. *Hallucinés.*

Les hallucinations sont pour celui qui les éprouve les équivalens des sensations. Quant à leur traitement, il a été jusqu'ici, presque nul.

« Les folies entretenues par des hallucinations, dit M. Esquirol (1), sont très difficiles à guérir. N'étant qu'un symptôme du délire, pou-

(1) *Op. cit.* t. I, pag. 115 et 201.

vant convenir à plusieurs maladies de l'entendement, soit aiguës, soit chroniques, elles n'exigent pas un traitement particulier. »

Pendant long-temps, j'ai pensé, avec M. Esquirol, que les hallucinations n'exigent pas un traitement particulier; je ne croyais pas qu'on pût les attaquer, ni par le raisonnement, ni par les passions; et je savais que les remèdes physiques n'ont aucune action sur elles. Toutefois, en réfléchissant que toutes les idées, les sensations, et même les douleurs peuvent disparaître, au moins momentanément, par l'effet d'une forte impression morale, j'ai pensé qu'il pourrait en être de même des hallucinations; j'ai donc essayé, et le succès a été conforme à mes espérances, ainsi que le prouve l'observation suivante, recueillie et rédigée par MM. Aubanel et Orliac, alors élèves internes du service de Bicêtre, et maintenant docteurs en médecine.

1^{re} OBSERVATION.

Hérédité et ivrognerie. — Hallucinations de l'ouïe et de la vue; idées érotiques et ambitieuses. — Traitement physique sans action sur le délire. — Traitement moral immédiatement suivi de guérison. — Durée de la maladie : trois mois.

« Le nommé A. âgé de 42 ans, charpentier, non marié, né à Paris, est entré à Bicêtre le 18 juin 1839.

« D'un tempérament nervoso-sanguin, A..... faisait un grand usage des boissons alcooliques : son père, dit-il, buvait beaucoup aussi, ce qui occasiona, à plusieurs reprises, un dérangement dans ses facultés intellectuelles. A.... d'un caractère vif, impatient, se mettait facilement en colère. Lorsqu'il travaillait de son état, avec plusieurs camarades, il ne pouvait supporter de ceux-ci les moindres plaisanteries. Cependant il n'avait jamais donné de signes de folie, lorsque (15 jours avant son admission à Bicêtre) son sommeil commença à être troublé, il n'eut plus de repos. Alors A.....éprouva des hallucinations. Il se croyait poursuivi par des mouchards, des voix qu'il entendait l'appelaient de ce nom. A cette même époque, il se mit dans la tête que son maître de chantier avait résolu de lui acheter une boutique de marchand de vins. C'était celle d'un marchand placé à côté du chantier où il travaillait.

18 juin. « Le jour de son entrée, A..... n'est pas très agité. Il raconte que, depuis un mois, il est en butte à bien des tourmens et des persécutions. Trois personnes, surtout, ne cessaient de le poursuivre, le marchand de vin était de ce nombre ; il le traitait de mouchard et de voleur. De là une dispute très vive et une demande en réparation d'honneur portés, par le malade, à 500 francs. — Il parle aussi de son propriétaire

qui lui a fait beaucoup de promesses. Celui-ci l'aimait beaucoup et sa femme lui faisait mille agaceries, à tous les instans de la journée. A..... entendait aussi très souvent la voix de ses ennemis qui parlaient de lui; de plus il se figurait qu'il était riche, et que les plus belles choses étaient à son service.

« En racontant ce qui précède, A..... n'était pas exalté. Mais il y avait assez de mobilité dans ses paroles qui toutefois roulaient presque exclusivement, sur ce que ses hallucinations lui faisaient éprouver. On remarquait un peu d'étonnement sur sa physionomie, presque pas d'incohérence. Il avait conscience de la translation qu'il venait de subir, seulement, il soutenait qu'il était venu à Bicêtre, pour se promener et non comme malade. Il paraissait être toujours en proie à ses hallucinations. Il entendait en ce moment la voix de ses parens et il était persuadé qu'ils étaient à l'attendre, près de la grille de la division où il se trouvait.

« La circulation est un peu active; le visage rouge et animé naturellement, la teinte rouge de la face est un peu foncée. La langue est chargée et blanchâtre. — *Bain avec affusion.* — *Pédiluves.* — *Limonade.* — *Vermicelle et bouillon.* — *Quatre ventouses à la nuque.*

22 juin. « L'état du malade n'est pas amélioré.

Il continue de voir et d'entendre tout ce qu'il voyait et entendait ces jours derniers : il est survenu de l'agitation, circonstance qui a nécessité l'usage de la camisole. On a continué les bains et les boissons délayantes. — *Bain avec affusion.* — *Pédiluves.* — *Deux ventouses à la nuque.*

« Le même traitement a été poursuivi pendant un certain temps. L'agitation n'a pas tardé à se dissiper. Il y a eu moins d'excitation dans les paroles, beaucoup plus de calme et un mieux assez soutenu, pour qu'on ait jugé convenable de placer le malade dans une salle d'hommes paisibles, mais on ne l'avait point débarrassé de ses hallucinations; celles-ci sont demeurées les mêmes, si ce n'est qu'A..... ne croyait plus entendre parler ses parens. Sur les autres points, ses convictions n'avaient point changé : il avait toujours beaucoup d'ennemis. — On le laissa quelque temps sans s'occuper beaucoup de lui. Il était maigre, et cherchait à se restaurer; et comme on ne l'entretenait jamais de sa folie, il restait calme et ne parlait plus de ce qu'il éprouvait.—Plus tard, on l'engagea à travailler, il s'y refusa obstinément; il voulait sortir, disait-il, et aller continuer son état. Plusieurs douches lui furent données; il y était très sensible et ne tardait pas à demander grâce, en promettant d'aller travailler. Mais la promesse était presque aussitôt oubliée et le lendemain,

c'était à recommencer. Il finit par laisser la patience de M. Ferrus qui le laissa long-temps sans s'occuper de lui, d'une manière particulière. A..... passait presque toute sa journée à dormir, soit dans la cour, soit à côté de son lit, continuant à être très calme et ne parlant jamais de sa folie.

« M. Leuret ayant été chargé du service des aliénés, dans le courant d'août, il exhorta d'abord A... à travailler comme l'avait fait M. Ferrus, et sur le refus du malade, il le réduisit momentanément à une petite portion d'aliment, lui promettant davantage s'il consentait à travailler. Jusque-là, M. Leuret ne fut pas plus heureux que l'avait été M. Ferrus; mais le 12 septembre, il s'occupa spécialement de ce malade, et lui appliqua son mode de traitement.

« 12 *septembre*. — Le matin, à la visite du 12, M. Leuret interroge A... pour savoir s'il veut travailler; celui-ci refuse, alléguant un manque de forces physiques, et prétendant que, du reste, on ne pouvait pas le retenir indéfiniment à Bicêtre; que sa sortie devant être prochaine, il recommencerait à travailler de son état, quand il serait rendu à la liberté. Il se plaint, en outre, d'être l'objet de tracasseries continuelles de la part d'une foule de gens, tracasseries auxquelles il serait en butte jour et nuit. Ces tracas-

series sont si soutenues, dit-il, qu'il lui est impossible de goûter un instant de sommeil. Immédiatement A... est conduit au bain et placé sous la douche : alors M. Leuret l'interroge et l'autorise à raconter tout ce qu'il a éprouvé, depuis qu'il est à Bicêtre.

— Depuis six mois je me suis instruit, ici, de choses que je ne savais pas ; j'ai appris toutes ces choses en regardant les astres. Par exemple, j'ai appris différentes connaissances de l'anatomie.

— Qu'est-ce que l'anatomie ?

— L'anatomie, c'est différentes choses qui paraissent dans les nuages ; des animaux, des personnages. Dans le soleil, j'ai vu différens personnages ; j'ai appris que c'est le soleil qui me donne le jour. Dans la lune, j'ai remarqué un personnage que je ne connaissais pas.

— Ce personnage, l'avez-vous connu sur la terre ?

— Non, monsieur Leuret. Depuis six mois, j'ai travaillé pour la sûreté du roi, pour le château, je n'en ai jamais retiré un sou. Je regardais le soleil, en travaillant, et quand les yeux me faisaient mal, je cessais, puis je regardais de nouveau.

— Vous prétendez avoir des ennemis, quels sont-ils ?

— Oui, j'ai des ennemis ici; d'abord le garçon de salle. Il y en a d'autres que j'entends bien, mais que je ne vois pas; ils sont sous la tête de mon lit; si vous vouliez me laisser pénétrer dans le corps des bâtimens, je les trouverais bien. Des souterrains sont sous la tête de mon lit, c'est là que sont mes hommes, ceux qui vont porter mes volontés, à Paris. Durant six mois, j'ai donné des ordres pour la sûreté du roi, ils étaient toujours placés ensemble pour les recevoir. J'entendais aussi bien les voix de ces hommes comme je vous entends, vous; c'est si vrai comme je m'appelle A... de mon nom; je vous le jure. J'avais juré ma tête, pour la tranquillité de Paris. Je donnais des ordres, et par l'exécution de ces ordres, la France a été tranquille.

— Comment savez-vous ce qui se passe à Paris?

— La mémoire me fournissait ce qui se fait en dehors de Bicêtre, et je savais bien que mes ordres étaient remplis... Je m'occupe maintenant de ma misère ici, et non des affaires... Mais, hier au soir encore, j'ai été tourmenté par le garçon de salle qui a voulu me faire coucher de bonne heure. D'ailleurs, j'ai bien d'autres ennemis. La nuit, j'entends des femmes au-dessous de moi, j'en suis aussi sûr comme je m'appelle A... de mon nom. Il n'y a pas de choses qu'elles ne me disent.

— Que vous disent-elles?

— Elles me disent mille horreurs, elles parlent toujours de moi. Tout le temps que j'étais en train de travailler pour la sûreté du roi, je ne pouvais pas reposer, parce que ces femmes me disaient toutes sortes de saletés.

— Que disaient-elles?

— Je n'ose pas vous le dire tant c'était des horreurs.

— Que vous disaient-elles, je vous permets de vous expliquer.

— Elles me disaient que j'étais un grand sa-lop et. . . . Elles sont sans cesse à me parler quand je suis couché, quand je suis assis, quand je suis dans la cour; partout elles me parlent, et toujours pour me chagriner, pour m'insulter.

— Est-ce là tout ce que vous avez à dire?

— Quand je suis dans mon lit, je regarde le *pharo*, et un regard veut dire telle chose; les municipaux qui sont dans les souterrains, sous mon lit, me comprennent.

— Quel signe faites-vous? (le malade fait un signe des yeux, auquel il paraît donner une signification impérative); cela veut dire, continue-t-il, va à droite ou à gauche. D'autres manières de regarder veulent dire autre chose.

— Vous vous étiez figuré qu'une dame, qui demeurerait à Paris, au-dessus de vous, dans la

même maison, vous faisait la cour, parce que vous la voyiez quelquefois à sa croisée : vous croyiez qu'elle vous faisait des agaceries ; que pensez-vous de cela maintenant ?

— Oui, monsieur, cette femme voulait absolument m'avoir, elle disait toutes sortes de choses, pour que je sois son amoureux.

— Êtes-vous bien sûr que cette dame se mit à sa croisée, pour vous faire la cour ?

— Oui, monsieur, je le crois, foi d'A... qui est mon nom.

— Comment se fait-il que vous n'entendiez maintenant aucune voix de femme ?

— C'est, probablement, parce que je suis au milieu de plusieurs personnes.

— Mais à côté de votre lit, comment se fait-il que vos voisins n'entendent pas ces mêmes voix ?

— C'est que nos conversations se font à voix basse ; et d'ailleurs, souvent nous nous comprenons par des signes.

— Vous ne nous avez pas menti dans tout ce que vous venez de nous raconter ?

— Je vous ai dit toute la vérité, je vous le jure, comme je m'appelle A...

« Après avoir écouté avec beaucoup de complaisance toute la narration d'A..., M. Leuret lui parla comme il suit :

— A..., je vais vous dire maintenant ma façon de penser sur tout ce que vous venez de nous raconter : il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela ; toutes les choses que vous nous avez dites sont des folies, et c'est parce que vous êtes fou, que l'on vous retient à Bicêtre.

Ici A... réplique :

— Monsieur Leuret, je ne crois pas être fou, je ne peux pas m'empêcher de regarder le *pharo*, puisqu'il est en face de moi, ni les personnes qui sont dessous mon lit, dans les souterrains, puisqu'elles sont là. Vous voulez que tout ce que j'ai dit soit des folies, je le veux bien, mais je sais que j'ai vu et entendu. Alors, d'après ce que vous dites, il n'y a donc pas d'espoir que je sorte d'ici ?

— Vous sortirez, mais à une condition ; écoutez bien ce que je vais vous dire. Vous sortirez seulement quand vous ne serez plus fou, et voici ce qu'il faut faire, pour ne plus être fou. Il ne faut plus regarder le soleil, ni les astres, il ne faut plus croire qu'il y a des souterrains sous votre lit, parce qu'il n'y en a pas ; il ne faut plus croire aux voix que vous dites partir des souterrains, parce que il n'y a pas de voix ou de personnes qui parlent dans des souterrains qui n'existent même pas. Vous n'êtes pas le sauveur du roi, et vous ne devez plus croire que

vous veillez à sa conservation. Il ne faut plus parler de tout cela, parce que si vous continuiez à le dire, on vous regarderait toujours comme un fou. De plus, il faudra ne jamais refuser de travailler, quel que soit le genre de travail que l'on vous commande de faire. Si vous voulez que je sois content de vous, il faut obéir, parce que tout ce que je vous demande est raisonnable. Promettez-vous de ne plus penser à vos folies, promettez-vous de n'en plus parler ?

— Si vous ne voulez pas que j'en *parle*, puisque vous dites que ce sont des folies, je n'en *parlerai* plus.

— Promettez-vous de n'y plus *penser* ?

Le malade ne se décide qu'avec peine, il est pressé vivement et répond :

— Non, monsieur, je n'y penserai plus.

— Promettez-vous de travailler tous les jours, quand on vous le commandera ?

— J'ai un état, je voudrais sortir pour travailler de mon état.

— Je vous ai dit à quelles conditions vous pourrez aller travailler de votre état. Maintenant je vous demande si vous consentez à travailler ?

Le malade hésite et ne se rend qu'avec peine.

— Comme vous m'avez manqué souvent de parole sur ce point, et que je ne compte pas

sur vos promesses, vous allez recevoir la douche, et nous continuerons, tous les jours, à vous la donner, jusqu'à ce que vous-même vous veniez nous demander à travailler, et que vous fassiez l'aveu de votre propre mouvement, que toutes les choses que vous nous avez dites, sont des folies.

Douche. Elle lui est pénible, il ne tarde pas à se rendre.

— Vous voulez que j'aille travailler, j'irai; vous ne voulez pas que je pense à tout ce que je vous ai dit, parce que ce sont des imaginations; je le veux bien. A tous ceux qui me parleront de cela, je dirai que ce n'est pas vrai, que ce sont des folies que j'avais dans la tête.

— Irez-vous travailler aujourd'hui?

— Puisqu'on me force, il faut bien que j'y aille.

— Irez-vous de bonne volonté?

— Puisqu'on me force, j'irai.

— Vous devriez dire que vous comprenez que c'est dans vos intérêts d'aller travailler. Irez-vous de bonne volonté, oui ou non?

Hésitation. *Douche.* Après un court moment :

— Oui, monsieur, tout ce que je vous ai dit sont des folies, j'irai travailler.

— Vous avez donc été fou?

— Non, je n'ai pas été fou.

— Vous n'avez pas été fou?

— Je ne le crois pas du moins.

Douche.

— Avez-vous été fou?

— C'est donc être fou que d'avoir des imaginations, de voir et d'entendre?

— Oui.

— Eh bien! monsieur, c'est de la folie. Il n'y avait pas de femmes, ni d'hommes, ni de camarades, puisque c'est de la folie.

— Quand vous croirez entendre quelque chose de cette nature, que direz-vous?

— Je dirai que c'est de la folie, et je ne m'y arrêterai pas.

— Et cette femme qui vous faisait la cour?

— Monsieur, ce n'est pas vrai, puisque c'est de la folie. J'ai la tête plus calme qu'avant d'avoir reçu la douche, puisque tout ce que je disais étaient des folies, et que je n'y pense plus.

— Je veux que demain, vous veniez me remercier de vous avoir débarrassé de toutes vos idées folles.

— Je vous promets de travailler et de vous remercier de m'avoir enlevé mes idées.

— Je veux que vous alliez travailler aujourd'hui.

— J'irai, je vous le promets.

« Le soir de ce même jour, A... reçoit une douche que lui donne M. Aubanel, pour ne s'être

pas rappelé qu'il devait aller au travail, dans la journée. Il cède à la deuxième épreuve. Il n'a pas travaillé parce que, dit-il, il ne sait à qui s'adresser pour se faire enrôler parmi les travailleurs. M. Aubanel qui, avec raison, trouve cette excuse mauvaise, lui désigne le surveillant de la division; A... promet de se faire inscrire, pour le lendemain.

« 13 septembre. — Ce matin A... vient à la rencontre de M. Leuret, aussitôt qu'il le voit paraître dans la cour; il le remercie de l'avoir débarrassé de ses idées; il attend l'heure du travail pour partir. Depuis hier, il n'a rien vu, rien entendu: « C'était, dit-il, des illusions que j'avais dans la tête, je le vois bien; j'en suis bien sûr; je vous suis bien reconnaissant de ce que vous avez fait pour moi, c'est un service que vous m'avez rendu ». M. Leuret lui conseille de parler, pour se distraire, aux personnes qui vont au travail avec lui. Il le menace de nouvelles douches s'il revient à ses folies. « Je ne veux plus que vous soyez triste, lui dit M. Leuret, je vous punirai sévèrement si vous manquez à vos promesses ». A... demande à rester au travail. Avant que de quitter M. Leuret, il lui avoue qu'il lui a bien semblé encore *entendre un peu et voir quelque chose*, mais, ajoute-t-il: j'ai dit en moi-même, c'est de la folie, et j'ai repoussé tout cela

bien loin. Nouvelles exhortations de M. Leuret, nouvelles promesses d'A...

« 14 *septembre*. — Mêmes protestations que la veille. A... n'a rien entendu, rien vu; il parle avec moquerie de ses anciennes idées. M. Leuret lui tend des pièges, A... les évite avec adresse, toujours dans la conviction que ses idées étaient folles. On lui parle de souterrains, de voix, de femmes, etc., il n'y croit plus : il est d'une gaieté qu'on ne lui avait pas encore vue à Bicêtre; il a recouvré, d'après l'observation qu'il en fait lui-même, le caractère enjoué qu'il avait avant d'être poursuivi par ses hallucinations. « Je suis plus heureux, maintenant, dit-il, je n'ai plus dans la tête toutes ces bêtises qui me donnaient tant de mal. »

« 15 *septembre*. — A... est tout-à-fait raisonnable; comme la veille, il parle de ses anciennes idées avec dérision. Il qualifie de chimères, tous les rêves qu'il avait caressés pendant plusieurs mois; il ne voit plus d'ennemis nulle part. Ses camarades le trouvent gai et sociable. Avant d'avoir été soumis au traitement moral, il ne parlait à personne; maintenant, il parle au premier venu, choisit de préférence ceux qui sont disposés à rire et à plaisanter. Le travail, bien loin de lui déplaire, lui donne des distractions qu'il apprécie favorablement. « Don-

nez-moi la facilité de rester toute la journée au travail, dit-il, c'est le moyen de chasser l'ennui qui résulte de l'oisiveté ».

« 16 septembre. — Mêmes dispositions que la veille. A... sourit malicieusement lorsqu'il entend M. Leuret parler à un voisin, sur les objets des hallucinations dont celui-ci est tourmenté. Interpellé par M. Leuret, pour décider s'il n'y aurait pas possibilité de renfermer dans les souterrains en question, les squelettes qu'un de ses voisins croyait avoir vus, A. répond : *Les souterrains étaient dans ma tête, de même que les squelettes de monsieur, sont dans sa tête.* Arrivé au lit d'A..., M. Leuret cherche encore à lui tendre des pièges; mais les nouvelles convictions d'A... sont solides, elles ne cèdent rien.

« 17 septembre. — En nous voyant arriver dans la salle qu'il occupe, A... sourit, comme s'il devinait qu'on se propose encore de le tracasser, pour trouver occasion de le corriger. Il répond avec aplomb à toutes les attaques. M. Leuret renouvelle la scène de la veille. Il interpelle A... pour savoir s'il ne conviendrait pas de placer les esprits, dont un autre halluciné est tourmenté, dans un coin des souterrains. « Il faut les lui faire partir de l'imagination, dit-il, comme vous avez fait partir mes folies ». Et puis il est tout fier de sa réponse.

« 25 septembre. — Il n'y a pas le moindre doute à élever sur la guérison radicale d'A... Cet homme, avant le dernier traitement, était maigre et triste; il recouvre de l'embonpoint, en même temps qu'il a de la gaiété. Son sommeil est fort paisible maintenant. Il vit en bonne intelligence avec tout le monde. *Il a cru voir, il a cru entendre*; telles sont toujours les expressions dont il fait précéder les réponses aux questions qui lui sont adressées, sur les divers sujets de ses hallucinations. Il s'occupe avec plaisir aux travaux des champs. Il chante, en s'occupant, ses anciennes chansons. Sa conduite et ses paroles, en un mot, depuis le lendemain du jour où il a promis de faire le sacrifice de ses idées folles et d'aller au travail, prouvent très clairement que A... est complètement guéri. Il demande sa sortie et témoigne le désir de revenir au plus vite à Paris, pour reprendre son état. M. Leuret l'engage à écrire ou à faire écrire à quelqu'un qui vienne le chercher; il reçoit parfaitement ce conseil. Un de ses amis arrive bientôt et lui annonce que ses camarades ont fait une collecte de 200 fr. pour le mettre en mesure d'attendre, s'il ne trouvait pas à se colloquer dans un chantier, immédiatement après sa sortie de Bicêtre. Cet ami retrouve A... le même qu'il l'avait connu avant sa maladie.

Enfin, la sortie est accordée le 3 octobre, c'est-

à-dire vingt jours après le long entretien du 12 septembre. A la visite du matin, le jour de son départ, A... remercie encore une fois M. Leuret du service qu'il lui a rendu; et promet de faire tous ses efforts, pour ne plus se mettre dans le cas d'être ramené à Bicêtre. »

La guérison de A... est due, sans contredit, à la douche d'abord, et ensuite au soin que j'ai pris, pendant que le malade était dans le bain, de le faire parler sur tous les sujets de son délire, et d'exiger qu'il me répondît toujours raisonnablement. Avant que j'entreprisse de le traiter, il avait reçu des douches qui lui avaient été données pour qu'il consentît à travailler; mais elles n'avaient pu vaincre son obstination sur ce point, et elles étaient restées également sans action, sur ses idées ambitieuses et sur ses hallucinations.

Quand on est parvenu à impressionner un malade, et à obtenir quelques bonnes paroles, soit par la peur de la douche, soit par quelque autre moyen, il faut, sans désemparer, le presser de questions, et ne se montrer satisfait que lorsqu'il n'y a plus, ou lorsqu'il ne paraît plus y avoir d'arrière-pensée dans ses paroles. Voyez, en effet, ce qui est arrivé dans le cas que je viens de rapporter. Je veux que le malade me promette de ne plus *penser* aux choses qui le

préoccupent; il me promet de ne plus en *parler* et de travailler. Si je m'étais contenté de cette réponse, j'avais le dessous; le malade eût dissimulé peut-être quelque temps, mais il eût fallu une ou plusieurs autres séances pour le guérir, et je ne sais pas même si j'y aurais réussi; parce que, comme les enfans, les aliénés auxquels on a cédé une fois, résistent d'autant plus, qu'ils espèrent qu'on cédera encore. Je n'ai pas ménagé l'amour propre de A...; je n'ai pas craint de lui dire et de lui répéter qu'il était fou, et qu'il serait regardé comme tel, aussi long-temps qu'il ajouterait foi à ses rêveries; j'ai exigé de lui qu'il prononçât le nom de *fou*, afin de rendre, s'il se pouvait, inséparables l'idée de folie et celle de la maladie, mettant à celle-ci un nom propre à la faire repousser.

La séance du bain une fois terminée, je ne me suis pas cru en sûreté contre une prompte rechute; je n'ai pas même pensé que la guérison fût réelle, et j'ai voulu que le malade se mît tout de suite à faire et à dire ce que ferait et ce que dirait, à sa place, un homme raisonnable. Vous êtes raisonnable, donc vous pouvez travailler; travaillez : donc, quand on parle des folies que vous avez eues, vous devez témoigner par vos paroles et par l'air de votre visage, que tout cela est bien loin de vous; soyez actif

et gai, riez des choses risibles, moquez-vous des choses ridicules, et les idées folles sont ridicules. Si vous n'agissez pas ainsi, vous me prouvez que vous êtes encore malade et que je dois vous soumettre de nouveau, au traitement des malades.

Souvent, je tends des pièges aux aliénés qui, après la douche, paraissent être raisonnables; je reviens à eux, paraissant me repentir des objections que je leur ai faites, de la peine que je leur ai causée, et s'ils s'y laissent prendre, je leur montre en quoi ils ont failli, pour qu'ils soient constamment en garde sur eux-mêmes. Comme dans cette espèce de lutte, mon objet n'est pas de punir, mais de guérir, il est bien entendu que j'ai soin de proportionner les ruses que j'emploie, au degré d'intelligence des malades auxquels je m'adresse. Quelquefois ma question dicte, pour ainsi dire, une réponse raisonnable; d'autres fois, au contraire, pour ne pas s'y laisser prendre, il faut être complètement affermi dans la raison. A..., soumis à ce genre d'épreuve, n'a jamais déliré. Je l'ai examiné chaque jour, je l'ai fait examiner par des élèves qui avaient mission de me donner tort contre lui: et constamment, à chacun de nous, il s'est montré parfaitement raisonnable. Notez que sa folie, héréditaire à la vérité, était toute

récente, car elle datait seulement d'environ trois mois, ce qui est une condition, non pas essentielle, mais très favorable à la guérison.

En présence de ce fait, que penser du passage suivant que j'extrais d'un rapport fait par M. Pariset, rapport dont j'ai déjà eu l'occasion de parler précédemment (1).

« Que ferait la sévérité... sur les hallucinés ! sur ceux qu'obsèdent des sons étranges, des voix, des paroles, des phrases, des discours?... Arracher par la douleur à ces infortunés l'aveu qu'ils n'entendent pas ce qu'ils entendent, c'est leur arracher un mensonge, et ce mensonge qui les avilit à leurs propres yeux, les remplit pour vous de mépris et de haine; et comme ils ne sont point aliénés par leurs hallucinations, mais par les fausses idées qu'ils y attachent, attaquer ces idées pour les détruire, les combattre par des arguments et par la violence, afin de ramener le malade au seul sentiment de ses impressions intérieures, le plus souvent c'est ne faire que l'aigrir par des tourmens nouveaux. »

Ces objections qui paraissent graves, ne sont cependant pas fondées; le fait qui précède en est la preuve. Immédiatement après une première admonestation, A... est convenu que tout ce qu'il

(1) Bulletin de l'Acad. royale de méd. Paris, 1839, tom. IV, pag. 83.

avait raconté pendant trois mois, n'avait pas et ne pouvait pas avoir de fondement réel. Une fois délivré de ses hallucinations, il les a jugées comme les jugent tous les gens raisonnables, et ne méconnaissant pas le service que la douche lui avait rendu, jamais il ne s'est plaint de l'avoir reçue, jamais il n'a paru ressentir pour moi, d'autre sentiment que celui de la reconnaissance. Encore, si M. Pariset proposait un mode de traitement qui fût en même temps plus efficace et plus doux que le mien ! mais pour M. Pariset « le précepte est de favoriser le renouvellement de l'organisation » dans les cas d'hallucinations et de tout autre genre de folie. Quant au renouvellement de l'organisation, j'ai déjà dit ce que j'en pense : c'est chose à laquelle il ne faut pas songer. Quant à ne conseiller aucun traitement particulier, c'est rejeter le traitement des hallucinations dans les généralités du traitement de la folie, c'est-à-dire employer l'isolement, les saignées, les purgatifs, les bains, etc., etc., toutes choses qui peuvent être bonnes dans certains cas, qui peuvent même être utiles aux hallucinés, mais qui sont loin d'avoir une action directe sur les hallucinations.

Puisque, loin d'opposer au traitement que je conseille, un traitement plus efficace, vous laissez l'halluciné avec sa maladie, ce qui vous porte

à blâmer ma pratique, c'est que, dans votre opinion, elle avilit le malade; c'est qu'elle ne fait souvent que l'aigrir par des tourmens nouveaux. Des tourmens? non; j'ai reçu la douche, je l'ai reçue aussi forte que je l'aie jamais donnée; mes élèves l'ont reçue également: c'est pénible à recevoir, mais entre recevoir la douche et rester fou, qui pourrait hésiter? Le malade, pensez-vous se croira avili, parce qu'on l'aura forcé d'avouer qu'il n'entend pas ce qu'il entend. Détrompez-vous; son amour-propre viendra bientôt à son aide, le relevera à ses propres yeux et vous conciliera sa reconnaissance, loin de le remplir pour vous de mépris et de haine.

Obtenez d'un halluciné, je ne dis pas l'aveu, ce serait déjà supposer une conviction acquise, mais la réponse que des voix ne peuvent pas sortir des arbres, des murs, de la terre; s'il en arrive là, comme il ne voudra pas passer pour menteur, il vous dira qu'il *croyait* entendre, qu'il a perçu l'équivalent d'une véritable sensation. Convenez avec lui, s'il le faut, qu'il n'est pas le maître d'entendre ou de ne pas entendre, mais ne lui accordez pas qu'il ne dépende pas de lui d'écouter ou de ne pas écouter; dites-lui que les aliénés seuls se livrent à de fausses sensations, que pour s'en distraire, il faut occuper son intelligence et ses bras. Si vous êtes son médecin, si tout en le tour-

mentant, sur ce point seulement, vous êtes en toute autre chose, plein de soins et de bienveillance; pensez-vous sérieusement, que le malade ainsi traité, se croie avili, et qu'il ne conçoive pour vous que du mépris et de la haine? Avili! il ne le sera pas et ne croira pas l'être. Haineux! cela n'est pas probable, surtout si vous avez surveillé sa convalescence; si, par des faveurs qu'il aura pu sentir, vous avez pris à tâche de dissiper les impressions pénibles qui lui restaient de son traitement. Et si cela n'était pas, si le souvenir du service que vous lui auriez rendu, ne parvenait pas à dissiper son ressentiment: eh! bien, qu'il vous haïsse, mais qu'il soit guéri!

II^e OBSERVATION.

Emprisonnement pour délit politique. — Production de la pensée, accompagnée d'une hallucination de l'ouïe; refus de parler et de prendre aucune nourriture. — Guérison due au traitement moral.

Urbain M..., âgé de trente ans, né dans le duché de Bade, est entré à l'hospice de Bicêtre, où il a été transféré de l'Hôtel-Dieu, le 29 mai 1838. A la visite du matin, je le trouve pâle, maigre, couché sur le dos, n'ayant voulu ni parler, ni manger, ni boire, ni faire un seul mouvement: je juge qu'il connaît quelque chose de ce qui se passe autour de lui, par la curiosité et l'inquié-

tude de son regard, et j'acquiers ainsi la certitude qu'il n'est, par conséquent, pas dépourvu de toute intelligence; mais, comme je n'ai aucun renseignement sur lui, je ne puis encore que présumer ce qui se passe dans son esprit. Ce sont, sans doute, des idées tristes, et peut-être des idées religieuses qui engagent Urbain M... à refuser des alimens. La maigreur du malade me fait penser que, depuis long-temps il ne mange pas, et l'absence de fièvre (le pouls bat 78 fois par minute), l'intégrité des organes thoraciques et abdominaux, autant que je puis juger de cette intégrité par la palpation, la percussion et l'auscultation, me portent à croire que la première chose à faire, c'est de lui donner des alimens. J'ai su, plus tard, que son abstinence datait de huit à dix jours.

Avant la visite, on avait plusieurs fois interrogé Urbain, sans qu'il eût voulu répondre. Craignant qu'il n'agît de même envers moi, je ne lui fis aucune question, afin de ne pas lui fournir l'occasion de refuser de faire une chose que je lui aurais demandée. Dans les cas de ce genre, comme l'action du médecin est toute morale, il faut que celui-ci s'entoure de quelque prestige, et qu'il n'ait pas l'air de céder, pour que son autorité reste entière. Sans donc paraître me soucier qu'il parlât ou non, je dis : « Il faut que

cet homme boive; nous allons le faire boire. » Je ferme alors le nez du malade, et je lui verse du bouillon dans la bouche, à l'aide d'un biberon. D'abord, le malade ne fait aucun mouvement, ni pour avaler, ni pour respirer, et, pendant la gêne qu'il ressent, par l'absence de toute respiration, je demande si on a mis de la glace dans le réservoir; j'ajoute que si Urbain s'avise de cracher ce qu'il a dans la bouche, au lieu de l'avalier, il sera de suite conduit sous la douche. Soit crainte de la douche, soit besoin de respirer seulement, Urbain avale son bouillon. Je m'aperçois à son air inquiet, et à l'attention qu'il met à suivre de l'œil tous mes mouvemens, que j'exerce déjà sur lui quelque influence. Après avoir pris son bouillon, il fait des mouvemens avec les mains, peut-être en signe de remerciement, mais je n'ai pas l'air de m'en apercevoir, et je le laisse en repos pour quelques heures.

Pendant la journée, on me dit qu'il a uriné dans son lit; je ne lui adresse aucun reproche à ce sujet, et je lui fais avaler une nouvelle tasse de bouillon, en usant de la même contrainte que la première fois; puis, afin de le tirer de son engourdissement, afin de le distraire et d'appeler à mon aide son appétit, j'ordonne qu'il se lève. On le tire de son lit, on l'habille sans qu'il fasse

aucun mouvement : cependant une fois habillé, il consent à se tenir debout. Deux servans le prennent par les bras, le soutiennent, et l'amènent dans un jardin où d'autres malades sont occupés à des travaux de terrasse. M. Jules Picard, qui alors était élève interne attaché au service des aliénés, a l'heureuse idée de faire transporter des pierres d'un lieu dans un autre, et pour cela, de ranger les malades de manière à ce qu'ils fassent la chaîne. Nous plaçons notre pauvre Urbain, tout faible qu'il est, au milieu de cette chaîne, et quand son voisin lui présente une pierre, il le regarde, sourit et après un moment d'hésitation, il prend cette pierre pour la transmettre à un autre. D'abord, c'est avec lenteur qu'il travaille, ensuite il y met de l'activité et finit par aller presque aussi bien que ses compagnons.

Pendant qu'il travaille, j'envoie chercher une gamelle de soupe, et autant de cuillères qu'il y a d'ouvriers. La gamelle est apportée sur le chantier et les ouvriers rompant la chaîne, viennent pour manger. Urbain est invité par un de ses voisins qui déjà le tutoie, à venir manger aussi; il se laisse conduire vers la gamelle, prend une cuillère, et mange presque autant que les autres. En le voyant agir ainsi, je ne témoigne ni satisfaction, ni étonnement; j'ai à peine l'air de m'occuper de lui, et en même

temps, je cause avec M. Picard de choses qui peuvent distraire le malade, sans laisser croire à ce dernier, que ce soit là l'objet de notre causerie. Après la soupe, on apporte du vin, et comme le verre doit servir à tous, l'on verse à chacun sa part, en commençant par les plus âgés. Le tour d'Urbain arrivé, il hésite; cependant, comme pour boire, un camarade attend qu'il ait bu, il finit par se décider. Mon but, en ne faisant apporter qu'un verre, était de détourner de l'esprit d'Urbain, toute crainte d'empoisonnement, crainte que je pouvais lui supposer, mais au sujet de laquelle je n'avais aucune certitude, attendu que le malade n'avait encore proféré aucune parole.

Le soir, après le travail, il ne mange pas, et au lieu de boire ce qu'on lui offre, il prend un crachoir, et avale tout ce que contient ce vase.

Le lendemain, Urbain paraît moins faible et plus animé que la veille; il laisse voir sa langue qui est à l'état sain; le pouls bat seulement 56 fois par minute. A la visite (ce n'est pas moi qui en suis chargé ce jour-là), on prescrit: *trois ventouses scarifiées à la nuque, un bain avec des affusions tièdes sur la tête, de la limonade vineuse, un lavement laxatif, un pédiluve, du lait et du bouillon*; on fait, en outre, des exhortations bienveillantes qui ne sont pas écoutées.

Dans les cas de ce genre, certaines prescriptions médicales peuvent être indiquées; mais le difficile est de faire en sorte que le malade s'y soumette, et s'il se soumet, s'il fait ce qu'on lui prescrit, il guérit, moins par l'effet des remèdes, que parce qu'on a surmonté son obstination.

Pendant la matinée, on met à Urbain trois ventouses à la nuque; mais on ne parvient à lui faire prendre ni alimens ni boissons. M. Picard et moi nous l'obligeons à se lever, des domestiques l'habillent, et comme nous n'avions plus à notre disposition les ouvriers de la veille, nous lui faisons prendre des seaux d'eau, pour le service de la salle où il est logé, et après cet exercice, on lui met dans la poche des œufs cuits et du pain. Resté seul, il mange, et on lui donne du lait qu'il boit.

Le surlendemain, comme il est moins faible que les jours précédens, nous le conduisons hors de l'hospice pour travailler. Surpris par une averse, nous nous réfugions sous l'avant-toit d'un marchand de vin: M. Picard et moi, après lui avoir fait beaucoup d'amitiés, lui avoir témoigné tout l'intérêt que nous prenons à son état, et le vif désir de le tirer de la position malheureuse où il se trouve, sans que toutefois il témoigne sa reconnaissance autrement qu'en serrant la main de M. Picard, nous

faisons apporter du vin, du sucre et du pain. Il boit un grand verre de vin, met le sucre dans sa poche et le mange un peu plus tard; mais il refuse le pain. Le beau temps revenu, Urbain va au travail, et prend ensuite quelques alimens.

Le quatrième jour, il ne veut toujours pas parler; il refuse également de manger, et quand nous lui mettons du bouillon dans la bouche, il le rejette. Comme l'emploi de la sonde œsophagienne n'est pas toujours exempt d'inconvénient, nous employons la douche. Urbain supporte d'abord la douche sans sourciller; mais bientôt il en est tourmenté, et profère pour la première fois quelques paroles: *mein Gott! mein Gott!* Je feins de ne pas comprendre ce qu'il dit, et je consens à ne pas exiger pour le moment qu'il parle en français, mais je veux qu'il boive et qu'il mange. Il obéit, et prend lui-même ce qui lui est présenté.

Pendant neuf jours, il faut recourir à la contrainte, pour qu'il prenne des alimens. M. Picard, dont la persévérance et l'habileté parviennent à lasser la patience ou plutôt l'obstination du malade, était arrivé, les deux ou trois derniers jours, à ce très singulier résultat: Urbain, sur l'invitation que lui en faisait M. Picard, se couchait ou s'asseyait; il ouvrait la bouche et se

laissait introduire une sonde dans l'œsophage, sachant bien qu'à l'aide de cette sonde, on lui injecterait des alimens dans l'estomac. Mais, si pendant qu'il avait la bouche ouverte pour recevoir la sonde, on lui mettait, au lieu de sonde, une cuillerée de potage ou de quelque autre aliment, il le rejetait aussitôt, voulant bien, ainsi que nous l'avons su plus tard, se laisser nourrir par un moyen qui rappelait la contrainte à laquelle il était soumis, mais non faire un mouvement volontaire de déglutition.

Le neuvième jour, l'obstination d'Urbain étant vaincue, il consentit à parler et à manger. Je n'ai jamais bien su quel motif il avait pu avoir de ne pas se nourrir : quand je lui en ai demandé la raison, peut-être trouvait-il cette raison trop absurde pour oser me la dire ; mais s'il ne parlait pas, c'est parce que nous lisions toutes ses pensées, au fur et à mesure qu'elles se produisaient. Nous tous, médecins, malades et infirmiers, nous étions des êtres d'une nature supérieure, qui entendions ce qu'il pensait, sans qu'il employât aucune parole ; lui, au contraire, simple mortel, ne pouvait savoir ce qui se passait en nous, et cette infériorité, dans laquelle il se trouvait à notre égard, le rendait très inquiet et très malheureux. Les pensées s'accompagnaient, dans son esprit, d'un bruit de paroles

que la bouche ne prononçait pas, et ces pensées étaient toutes à lui ; à la différence des hallucinés ordinaires, qui attribuent leurs pensées parlées à un interlocuteur, et qui y répondent par de véritables paroles. (1)

Une fois que nous eûmes obtenu la confiance d'Urbain, nous fîmes en sorte de l'occuper aussi constamment que possible, afin de le tirer de ses *pensées parlées*, au sujet desquelles nous ne lui faisons jamais aucune concession. Il vit et jugea bien ce qui se passait autour de lui, comprit qu'il était dans un hospice, et que ses compagnons étaient des aliénés ; il cessa de croire que nous lisions ses pensées et ne nous regarda plus comme étant d'une nature supérieure à la sienne. Enfin, il sortit le 26 juillet, c'est-à-dire, après environ deux mois de séjour à l'hospice de Bicêtre.

La cause de la maladie d'Urbain était toute morale ; il en avait éprouvé les premières atteintes pendant une dure captivité qu'il avait subie en Allemagne, pour cause politique ; réfugié en France, et n'ayant pu y trouver de travail, le chagrin et la misère avaient achevé de troubler sa raison.

(1) J'ai rapporté quelques exemples de pensées parlées, dans mes *Fragmens psychologiques sur la folie*. In-8°, Paris, 1834, art. *hallucinations, visions et ascétisme*.

Dans les cas analogues à celui d'Urbain, l'imminence du danger et l'inefficacité évidente des médications physiques, engagent tous les praticiens à exercer, sur les malades, une véritable contrainte. Le temps presse, et pendant que l'on s'appliquerait à remédier aux conditions vicieuses de la substance nerveuse, ou à recomposer le cerveau, le malade aurait tout le temps de mourir d'inanition. Il faut, par une contrainte physique, obliger le malade à recevoir des alimens; et par des impressions morales, surmonter, s'il se peut, sa funeste résolution. Tous les remèdes de la pharmacie n'y peuvent rien, tandis qu'une pensée, suscitée à propos, peut opérer sur l'esprit du malade un changement complet.

Un monomane, que la longue durée de la maladie et l'inefficacité des remèdes employés pour le guérir, avaient fait placer dans la section des incurables de l'hospice de Bicêtre, désespéré de sa position, conçut le projet de se laisser mourir de faim. Trois jours se passèrent, sans que les exhortations ou les prières pussent surmonter sa funeste résolution. Ne voulant pas laisser le malade s'affaiblir davantage, parce que, plus longtemps j'aurais attendu et plus il y aurait eu de danger à employer la force, je me décidai à lui donner une douche. Alors, après l'avoir reçue, il me dit : — Pourquoi voulez-vous que je mange?

ne vaut-il pas mieux mourir de besoin que de vivre misérablement dans un hôpital ?

— Il dépend de vous de ne pas vivre dans un hôpital ; ne faites rien de déraisonnable ; au lieu de rester sombre et taciturne , comme vous êtes toujours , revenez avec nous , travaillez , mangez , je vous placerai de suite avec les convalescens , et vous ne tarderez pas à avoir votre liberté.

— Ma liberté ! quand me la donnerez-vous ?

— Dans un mois , si vous voulez.

— Dans un mois , je vais manger.

Il mangea en effet ; je voulais qu'il prît seulement un potage , mais il se jeta avidement sur des alimens plus solides. Je le plaçai avec les convalescens ; il changea de genre de vie ; je le pris souvent avec moi , pour l'encourager et le soutenir dans ses bonnes résolutions ; ses idées mélancoliques se dissipèrent , et , au bout d'un mois , nous avions l'un et l'autre tenu la parole que nous nous étions donnée dans la salle de bains.

J'ai été témoin d'un fait non moins heureux , qui s'est passé dans l'établissement de M. Esquirol. Une dame , par suite de la croyance qu'elle était coupable de grands crimes , refusait de prendre des alimens. N'ayant pas réussi , par le raisonnement , à lui faire changer de résolution ,

je lui injectais , quatre fois par jour, des alimens liquides dans l'estomac, à l'aide d'une sonde introduite, tantôt par la bouche, tantôt par les narines. S'étant convaincue que, malgré sa résistance, je parviendrais toujours à l'alimenter, elle paraissait en avoir pris son parti; mais elle ne se décidait pas à opérer des mouvemens de mastication ou de déglutition. Les choses que je pouvais la contraindre d'exécuter, elle les exécutait; celles pour lesquelles il fallait nécessairement l'intervention de sa volonté, elle s'y refusait opiniâtrément. Ainsi, comme on pouvait l'obliger à s'asseoir, lui mettre, malgré elle, une serviette sur la poitrine, pour l'empêcher d'être salie par le bouillon ou par le potage injecté à l'aide de la sonde, enfin lui faire pencher la tête et ouvrir la bouche, j'en étais venu au point de me faire obéir d'elle, pour tout cela; alors, à l'aide de la sonde, j'injectais l'aliment dans l'œsophage. Si, pendant qu'elle était ainsi préparée, et tenant la bouche ouverte, je versais l'aliment sur la langue ou dans l'arrière-bouche, la malade le crachait aussitôt, et ensuite refusait d'ouvrir la bouche, parce que je l'avais trompée.

Un jour, ayant fait appel à ses bons sentimens, j'obtins d'elle qu'elle fit volontairement, trois repas, mais cela ne dura qu'un jour. Je lui représentai que son entêtement me retenait sans

cesse auprès d'elle, et m'obligeait, par conséquent, à négliger toutes mes occupations; qu'un malade en danger de mourir, me faisait appeler, mais que, malgré mon vif désir d'aller le consoler dans ses derniers instans, je resterais pour la faire manger, à moins qu'elle ne me promît de manger sans moi. Elle ne promit pas, mais elle fit un léger signe que je feignis de prendre pour un consentement, et je m'en allai, incertain je l'avoue, du succès de mon stratagème. Elle mangea, mais le lendemain ce fut à recommencer, et j'eus recours à la sonde, comme auparavant.

Enfin, au bout d'une douzaine de jours, une surprise habilement provoquée réussit. La malade, depuis son abstinence volontaire, avait été privée de la visite de ses parens, visite que, du reste, elle n'avait pas paru désirer. M. Esquirol fit prévenir toute sa famille, et elle était nombreuse, de venir un matin, d'entrer inopinément chez la malade, de lui faire bien des caresses, de lui dire qu'on vient la chercher pour aller à Versailles, et de l'emmenner aussitôt. Il était convenu d'avance, qu'on ne parlerait ni de maladie, ni de médecin, ni du refus de nourriture, et que si la malade mangeait, elle ne rentrerait pas dans l'établissement, mais qu'on la distrairait par tous les moyens possibles,

et qu'on l'emmènerait ensuite dans son pays.

Ce plan fut bien compris et bien exécuté, il réussit au-delà de toute espérance. Arrivé à Versailles, après une courte promenade, chacun avait faim, on entra chez un restaurateur, et on fit servir à déjeuner. La malade s'assit comme tout le monde, elle hésita un moment; on n'eut pas l'air de s'en apercevoir; elle mangea, et depuis lors, elle n'a plus refusé de se nourrir. En peu de jours, ses idées tristes ont disparu, et elle est retournée dans son pays, jouissant de toute sa raison.

La médecine ainsi faite est assurément fort indépendante de l'anatomie pathologique; c'est la seule qui convienne dans les cas où il y a seulement aberration mentale.

Dans les hallucinations anciennes, j'ai essayé le même mode de traitement, mais je n'ai pas encore obtenu de succès durable. Je dois dire, cependant, que mes tentatives sur ce point, durent de fort peu de temps, et qu'elles sont en très petit nombre.

III^e OBSERVATION.

Pratique du magnétisme animal ; lecture d'ouvrages mystiques. — Hallucinations de la vue, de l'ouïe et de quelques parties de la surface de la peau ; abstinence prolongée d'alimens et autres mortifications ordonnées par des esprits. — Traitement énergique suivi d'une amélioration momentanée. — Durée de la maladie : quatre ans et demi.

Antoine, âgé de trente-six ans, ciseleur, non marié, est entré à Bicêtre, le 3 septembre 1839. Nous l'observons, pour la première fois, à la visite du lendemain et nous l'écoutons raconter son histoire à-peu-près de la manière suivante : « Je suis ouvrier et je n'ai pas reçu d'éducation ; à peine puis-je écrire. Il y a quatre ans, ayant entendu parler depuis long-temps de magnétisme, je voulus moi-même l'étudier. J'eus occasion, à cette époque, de faire connaissance d'une femme qui tombait facilement en somnambulisme. Je la magnétisai et elle m'apprit, pendant son sommeil, mille choses de la plus grande vérité et qui touchaient vivement quelques affections que j'avais eues. Je fus très surpris du résultat que j'avais obtenu ; il fut certain pour moi, alors, que le phénomène de la prévision était vrai. Cette femme, que je respectai beaucoup, était devenue une divinité à mes yeux. Elle avait toujours prédit qu'elle mourrait à vingt-deux ans, et, en effet, elle est

morte à cet âge. Peu de temps après, j'éprouvai un singulier phénomène. Tous les soirs, au moment où j'allais m'endormir, une espèce de *frappement* s'opérait sur mon tympan. J'écoutais ce bruit et mes sens étaient assez éveillés, pour comprendre qu'il existait réellement. Plus tard, il m'arriva souvent d'être éveillé spontanément et d'entendre frapper trois ou quatre fois, sur l'extrémité de mon lit. Un jour je sentis une main qui me frappa sur l'épaule. Plusieurs fois il m'était arrivé d'entendre des voix qui me faisaient de grands reproches, car il faut le dire : Je suis *l'adultère personnifié*, je portais le trouble dans toutes les maisons où je pénétrais. Enfin, j'eus un jour une véritable vision ; j'entendis d'abord une espèce de croassement sur le sol, et j'aperçus un trophée emblématique où l'on voyait un pigeon, une plume et un encrier. Je suis sûr d'avoir vu ce trophée, j'en eus une grande frayeur.

« Pendant quelque temps, je ne me rendis pas compte de tout ce que j'avais éprouvé. Je n'avais aucune religion, je ne savais que penser sur le compte de Jésus-Christ, savoir s'il était homme ou fils de Dieu. Maintenant je suis certain qu'il était l'envoyé du ciel, et je suis devenu chrétien extrêmement fervent. Je me suis occupé, à cette époque, des ouvrages de l'abbé Oegger, ancien vicaire de Notre-Dame, et de ceux d'un auteur

allemand, qui a écrit dans le même sens que M. Oegger. Bientôt, après toutes ces lectures et les études auxquelles je me livrai, il me parut certain que tout ce que j'avais ressenti et dont je ne me rendais pas compte, était le résultat, l'*expression*, pour ainsi dire, des esprits immatériels qui sont en moi, et logés le plus souvent dans mes oreilles au nombre de cinq ou six, à peu-près. Ce sont ces esprits qui m'ont appris que l'homme est un composé d'esprit et de matière, qui m'ont fait voir ce que l'âme est réellement : c'est un être spirituel ayant en tout la forme et la physionomie de l'homme organisé. J'ai vu quelquefois cette âme sous la forme d'un gaz, d'une vapeur, d'une lumière : elle est plus brillante que le soleil. J'ai vu aussi, une fois, les démons m'apparaître sous la forme d'une femme qui allait de plus en plus se rapetissant, à mesure qu'elle avançait vers moi. Jusqu'à présent, quoique je sache que l'homme est esprit et matière, je n'ai pas éprouvé la séparation de ces deux éléments ; mais les esprits m'ont promis qu'un jour, j'éprouverais l'effet de cette séparation. Tout le monde n'est pas sous l'empire de ces esprits, trois personnes seulement éprouvent leur influence : moi, l'abbé Oegger et une troisième personne que je ne connais que de vue.

« Depuis quelque temps ces esprits dont je viens

de vous parler, ne cessaient de me dire qu'il fallait que je fisse un vœu de pauvreté, de jeûne et d'abnégation; j'ai lutté long-temps contre leurs sollicitations, mais je craignais leurs châtimens, qui consistaient à faire dégager autour de moi, des exhalaisons fétides; la sueur de mon corps et de mes pieds prenait une odeur repoussante. Je me suis décidé, à la fin, de faire ce qu'ils me commandaient. Je me suis couvert de haillons, j'ai demandé l'aumône, je me suis soumis docilement à ces humiliations, et j'ai commencé un jeûne qui devait avoir une durée indéterminée. Mais malgré toute ma bonne volonté, il m'a été impossible de le prolonger au-delà de treize jours: la privation de la boisson me faisait le plus souffrir. Hier, pour la première fois, je me suis décidé à boire et à manger quelque chose; vous ne sauriez croire le plaisir que j'ai éprouvé, en avalant les premières gouttes d'eau. Je suis résolu à recommencer un jour mon jeûne et à me soumettre à tous les ordres que je recevrai, car je regarde ces esprits comme des envoyés de Dieu. Voilà à-peu près mon histoire, je ne m'occupais plus que de cela, je travaillais peu, et mon plus grand plaisir était de m'abandonner à ces sortes d'idées; mais malheureusement pour moi, je n'étais entouré que de personnes qui n'entendaient rien aux hautes questions de philosophie, c'étaient

des gens d'un esprit très rétréci; mon père, d'une intelligence peu cultivée, était le premier à ne me pas comprendre, et à penser que tout ce que je disais était l'effet d'un dérangement de l'esprit : on me prenait pour fou, et ce sont mes parens qui m'ont amené ici, comme si j'étais aliéné. »

Après avoir écouté le récit du malade et avoir provoqué la plupart des détails qui précèdent, je prends un air sévère, et m'adressant aux personnes qui m'accompagnent, je leur dis : « Vous avez entendu, messieurs, les extravagances que cet homme vient de nous raconter; vous jugez comme moi qu'il a perdu l'usage de la raison, et tout ce qu'il nous a dit nous confirme dans cette pensée ». Alors je disserte, le malade présent, sur les symptômes de sa maladie, puis j'ajoute : « Je vais le conduire au bain, et si le bain ne suffit pas pour le guérir, j'emploierai la douche, moyen douloureux, il est vrai, mais tellement efficace que, dans les cas de ce genre, je n'hésite jamais à y recourir. »

Le malade surpris et offensé de ce que je dis de lui, s'écrie avec force, qu'il n'est pas fou ou que s'il l'est, les magnétiseurs, et M. Oegger le sont également; que je me trompe gravement en le jugeant comme je fais, et que ses communications avec les êtres spirituels sont une faveur

et non pas une maladie. Conduit au bain, où il reçoit à plusieurs reprises de l'eau froide sur la tête, il fait peu-à-peu et non sans difficulté, toutes les concessions que je lui impose. D'abord, il est raisonnable, et s'il ne s'accorde pas avec tout le monde, c'est parce qu'il émet des idées qu'on ne saurait comprendre; il soutient que l'on peut voir des âmes et d'autres choses invisibles, au moyen de la vue spirituelle; puis, que s'il a parlé d'âmes, d'esprit, de magnétisme, de mortifications, c'est parce qu'on l'y a provoqué; puis, qu'il ne sait pas, si d'en parler comme il l'a fait, c'est de la folie ou de la raison; enfin, qu'il n'en a pas vu, qu'on n'en peut jamais voir, et que ceux qui en parlent sérieusement sont des fous.

Pendant la soirée, le lendemain et les jours suivans, Antoine continue de paraître raisonnable et je le crois guéri. Cependant il lui reste de la tristesse, il cherche à vivre seul et demande à travailler, mais j'entrevois que c'est pour éviter ma rencontre ou celle des élèves, et non par amour du travail. Après avoir observé le silence sur ses idées folles, il finit par éclater et me déclare qu'il entend toujours ses esprits, qu'il y croit et qu'il est disposé à leur obéir. Depuis lors il lui est arrivé plusieurs fois de vouloir faire pénitence, de refuser toute espèce d'alimens, mais nous l'avons toujours forcé de se nourrir.

Je me fais peut-être illusion, mais je crois que j'aurais obtenu un succès durable, si, immédiatement après avoir obtenu d'Antoine la rétractation de toutes ses folies, au lieu de l'avoir occupé à des travaux manuels, je l'avais distrait par quelques exercices de l'intelligence ; si son esprit avait été constamment tenu en échec, il ne serait, je crois, pas retombé dans ses hallucinations. Mais à l'époque où Antoine est entré à l'hospice, l'école que le conseil général a instituée dans le service des aliénés n'existait pas encore, et j'avais par conséquent moins de ressources qu'aujourd'hui pour occuper les malades. On verra, dans une des observations qui vont suivre, celle de M. Théodore, combien l'étude et la culture de la mémoire m'ont été utiles, pour réveiller l'attention et la fixer sur des choses raisonnables, et l'on regrettera qu'Antoine n'ait pas été soumis à ce genre de traitement. Je m'efforce maintenant de réparer l'omission que j'ai commise. Mais j'éprouve à le détromper une difficulté d'autant plus grande, que sa croyance aux esprits capables de se loger dans le corps de l'homme, n'est pas exclusive aux aliénés.

Voyons quelle est, dans les cas analogues à ceux que je viens de citer, la pratique généralement suivie. J'ai dit plus haut que M. Esquirol n'admet pas qu'il y ait un traitement particu-

lier à opposer aux hallucinations, les faits qu'il a publiés sur ce sujet démontrent, en effet, qu'il ne leur oppose aucun véritable traitement; et l'observation suivante, en est la preuve.

IV^e OBSERVATION.

Revers politiques. — Tentative de suicide; hallucinations de l'ouïe. — Guérison subite par une impression morale non provoquée. — Durée de la maladie : trois ans.

« M. N..., âgé de cinquante-et-un ans, d'un tempérament bilioso - sanguin, ayant la tête grosse, le cou court et la face colorée, était, en 1812, préfet d'une grande ville d'Allemagne, qui s'insurgea contre l'arrière-garde des armées françaises. Le désordre qui résulta de ces évènements, la responsabilité qui pesait sur le préfet, bouleversèrent la tête de celui-ci; il se crut accusé de haute trahison, et par conséquent déshonoré. Dans cet état, il se coupe la gorge avec un rasoir. Dès qu'il a repris ses sens, il entend des voix qui l'accusent. Guéri de sa blessure, il entend les mêmes voix, se persuade qu'il est entouré d'espions, se croit dénoncé par ses domestiques; des voix lui répètent, nuit et jour, qu'il a trahi son devoir, qu'il est déshonoré, qu'il n'a rien de mieux à faire que de se tuer : elles se servent tour-à-tour de toutes les langues de l'Europe qui sont familières au malade. Une

seule de ces voix est entendue moins distinctement, parce qu'elle emprunte l'idiome russe que le malade parle moins facilement que les autres. Au travers de ces différentes voix, le malade distingue très bien celle d'une dame qui lui répète de prendre courage et d'avoir confiance. Souvent, M. N... se met à l'écart pour mieux écouter et pour mieux entendre ; il questionne, il répond, il provoque, il défie, il se met en colère, s'adressant aux personnes qu'il croit lui parler. Il est convaincu que ses ennemis, à l'aide de divers moyens, peuvent deviner ses plus intimes pensées, et faire arriver jusqu'à lui, les reproches, les menaces, les avis sinistres dont ils l'accablent. Du reste, il raisonne parfaitement juste, toutes ses facultés intellectuelles sont dans une intégrité parfaite. Il suit la conversation sur divers sujets avec le même esprit, le même savoir, la même facilité qu'avant sa maladie.

« Rentré dans son pays, M. N... passe l'été de 1812, dans un château, il y reçoit beaucoup de monde ; *si la conversation l'intéresse, il n'entend pas les voix ; si la conversation languit, il les entend imparfaitement* et quitte la société, se met à l'écart pour mieux les entendre : il devient alors inquiet et soucieux. L'automne suivant, il vient à Paris, les mêmes symptômes l'obsèdent pendant sa route, et l'exaspèrent après son arrivée.

Les voix lui répètent de se tuer, mais il refuse d'abord parce qu'il ne veut pas laisser à sa fille une mémoire déshonorée. Il se rend chez le ministre de la police qui l'accueille avec bienveillance et cherche à le rassurer; mais à peine est-il dans la rue, que les voix l'obsèdent de nouveau.

« Je suis invité à me rendre auprès du malade; je le trouve se promenant dans la cour de l'hôtel où il était logé avec sa fille unique. Sa figure est colorée, le teint jaune, l'air inquiet, les yeux hagards. Je suis reçu avec politesse et je n'obtiens, à toutes mes questions, d'autre réponse que celle-ci : « Je n'ai besoin ni de médecin, ni d'espion. » M. N... conduit sa fille, âgée de quinze ans, chez un de ses amis; le soir, inquiétude plus grande, exaspération, insomnie, soif, constipation. Le jour suivant, M. N... se rend de bonne heure à la préfecture de police où il déclare qu'il vient de mettre sa fille en pension, qu'il ne cédera point aux ennemis acharnés qui l'excitent à se tuer, avant de s'être pleinement justifié, qu'il vient se constituer prisonnier, qu'il doit être jugé incessamment. Le même jour, ce malade est confié à mes soins.

« Pendant plus d'un mois, M. N... reste sans sortir de son appartement, ne dormant point, mangeant très peu, ne voulant recevoir personne, et se promenant à grands pas, comme

un homme soucieux , inquiet. Lui propose-t-on des remèdes ? Il répond avec un sourire ironique. D'ailleurs , sa politesse est parfaite , sa conversation suivie , très spirituelle , quelquefois gaie ; mais il ne trahit jamais son secret ; il paraît très préoccupé et surtout très défiant des personnes qui le servent. Pendant la conversation , il est distrait , quelquefois il s'arrête pour écouter et répond brièvement , avec humeur et même avec emportement , aux prétendues voix. Après deux mois environ , il paraît désirer que je prolonge mes visites ; je m'avise d'appeler les voix qui le poursuivent , des bavardes ; ce mot réussit , et à l'avenir , il s'en sert pour exprimer leur horrible importunité. Je me hasarde à lui parler de sa maladie et des motifs de son séjour ; il me donne beaucoup de détails sur tout ce qu'il éprouve depuis long-temps ; il se prête un peu mieux à mes raisonnemens , il discute mes objections , il réfute mon opinion sur les causes de ses voix ; il me rappelle que l'on montrait , à Paris , une femme dite invisible , à laquelle on parlait et qui répondait à distance. « La physique , disait-il , a fait tant de progrès , qu'à l'aide de machines , elle peut transmettre la voix très loin.

— Vous avez fait cent lieues en poste , et sur le pavé , le bruit de la voiture eût empêché vos bavardes d'être entendues.

— Oui, sans doute, mais avec leurs machines, je les entendais très distinctement. »

« Les nouvelles politiques ; l'approche des armées étrangères sur Paris, lui paraissent des fables inventées pour surprendre ses opinions. Tout-à-coup, au milieu d'un de nos entretiens, il me dit en élevant la voix et d'un ton solennel ; « Puisque vous voulez le savoir, voici ma profession de foi. L'empereur m'a comblé de bienfaits, je l'ai servi avec zèle et dévouement, je n'ai manqué ni au devoir, ni à l'honneur, je le jure, qu'on fasse de moi ce qu'on voudra. » Vers la fin de mars 1814, après un long entretien, j'engage M. N. à me faire une visite, afin de s'assurer, par l'inspection de ma bibliothèque, que je suis médecin. Il me refuse, mais trois jours après, croyant me prendre au dépourvu, il me propose de venir aussitôt dans mon cabinet. J'accepte. Après avoir long-temps parcouru mes livres : « Si ces livres, dit-il, ne sont pas mis ici exprès pour moi, cette bibliothèque est celle d'un médecin. Quelques jours plus tard, le siège de Paris a lieu ; le malade reste convaincu que ce n'est point une bataille, mais seulement un exercice à feu. Le roi est proclamé ; je remets à M. N. des journaux aux armes du roi de France ; il les lit et me les rend en ajoutant que l'on a imprimé ces journaux pour lui. Je lui objecte que

ce serait un moyen, non-seulement très dispendieux, mais très dangereux ; cet argument ne le dissuade pas. Je l'engage, pour se convaincre, d'aller se promener dans Paris, il s'y refuse. Le 15 avril : « Sortons-nous ! » me dit-il, et sans être provoqué. A l'instant nous nous rendons au Jardin-des-Plantes où se trouvait un grand nombre de soldats portant l'uniforme de toutes les nations. A peine avons-nous fait cent pas ; que M. N. me serra vivement le bras en me disant : « Rentrons, j'en ai assez vu ; vous ne m'avez point trompé, j'étais malade, je suis guéri.

« Dès ce moment, les *bavardes* se taisent, ou ne se font plus entendre que le matin, aussitôt après le lever. Mon convalescent s'en distrait par le plus court entretien, par la plus courte lecture, par la promenade ; mais alors il juge ce symptôme comme je le jugeais moi-même. Il le regarde comme un phénomène nerveux, et il exprime sa surprise d'en avoir été dupe aussi longtemps. Il consent à l'application de quelques sangsues, à prendre des pédiluves, à boire quelques verres d'eaux minérales purgatives. Au mois de mai, il habite la campagne où il jouit d'une santé parfaite, malgré les chagrins qu'il y éprouve et quoi qu'il ait le malheur d'y perdre sa fille unique. »

Dans l'observation qu'on vient de lire, la guérison est due à une impression morale; le malade a été non pas médicamenté, mais détrompé, ce qui confirme l'opinion que je cherche à faire prévaloir et qui prévaudra un jour, savoir: que les hallucinations, quand elles sont isolées de tout phénomène physique annonçant une lésion du système nerveux, doivent être combattues par les moyens moraux. On ne m'objectera pas sans doute le traitement physique que M. Esquirol a cru devoir faire suivre à son malade, car ce traitement a été mis en usage, seulement après que la guérison était opérée.

Dans les autres observations, publiées par M. Esquirol, touchant les hallucinés, on ne trouve qu'un simple exposé des symptômes de la maladie, sans qu'il y soit fait mention d'aucun traitement physique ou moral; et l'heureuse issue de la maladie de M. N... n'a pas empêché M. Esquirol de dire que les hallucinations n'exigent pas un traitement particulier.

Sur ce point, il n'est aucun médecin qui, à ma connaissance, ait fait autrement que M. Esquirol, dont l'autorité, d'ailleurs si respectable, a servi de règle à tous les praticiens modernes qui s'occupent spécialement des aliénés. En preuve de ce que j'avance, je citerai les écrits tout récents, de deux hommes qui se sont distingués

par leurs travaux sur les maladies mentales ,
MM. Calmeil et Lélut.

En terminant un article d'ailleurs fort remarquable sur les HALLUCINATIONS , M. Calmeil s'exprime ainsi : « Il nous resterait à examiner maintenant l'influence que le sexe , l'éducation , les progrès de la civilisation , le climat , le régime alimentaire , les croyances religieuses , les lieux , exercent sur la nature et la production des hallucinations et des fausses sensations ; à examiner la manière dont les vices de la sensibilité se combinent sous toutes les formes pour en imposer aux hommes crédules , pour se jouer , à leur insu de tous leurs sens , et de manière à leur faire croire à des apparitions , à des résurrections , à des revenans , à des loups-garoux , à des sorciers , etc. ; à signaler la part qu'il faut assigner aux hallucinations et aux illusions , dans le délire fébrile , la rage , l'hystérie , l'hypocondrie , la manie , la monomanie , la chlorose , l'extase , la catalepsie , les rêves , les syncopes , le narcotisme , l'ivresse , la léthargie , etc. ; à démontrer l'influence qu'elles ont , dans beaucoup de cas , sur l'acte du suicide , de l'homicide , etc. Mais nous avons dépassé les bornes qui nous sont imposées par ce travail ; et nous aurons l'occasion de revenir sur *les hallucinations dont le traitement rentre surtout dans celui de l'hypocondrie , et*

des différentes espèces de monomanies (1). »

Ainsi, pour M. Calmeil, aucun traitement spécial pour les hallucinations, et l'auteur qui s'est longuement et sagement étendu sur les différens symptômes de cette maladie, renvoie pour le traitement qu'il convient d'y opposer, aux articles MONOMANIE et HYPOCONDRIE. Or, dans son article HYPOCONDRIE, M. Calmeil ne parle pas du traitement des hallucinations, et dans son article MONOMANIE, après avoir recommandé l'usage des moxas, et des autres exutoires, contre la monomanie triste, ou lypémanie, il dit, à l'occasion de la monomanie sensoriale (2) : « C'est surtout dans ce genre de folie, dans la monomanie avec hallucinations, que l'on a guéri instantanément des malades, en jetant avec adresse, une couleuvre, une grenouille, une limace, dans le bassin destiné à recevoir leurs déjections, au moment où ils croyaient expulser par la bouche, ou par le fondement, les prétendus animaux qu'ils soutenaient exister dans leurs entrailles. » « Il s'en faut de beaucoup, ajoute M. Calmeil, que l'on puisse compter sur le succès habituel de semblables ruses, auxquelles heureusement on peut recourir, sans inconvénient. *En général, les lésions physiques qui enfantent le délire par-*

(1) *Dict. de Médecine*, 2^e édition, t. XIV, pag. 552.

(2) *Op. cit.* tom. XX, p. 168.

tiel, ne cèdent pas avec autant de facilité à l'influence d'une impression extérieure, et la pratique des monomaniaques enseigne bientôt le cas qu'il faut faire d'une foule de recettes dont un esprit enthousiaste se promet d'abord un grand succès. »

Ici, comme précédemment, nous voyons M. Calmeil attribuer la monomanie (et, sous ce titre, il comprend les hallucinations) à une lésion physique; faire peu de cas, pour la guérison de cette maladie, de ce qu'il appelle des *impressions extérieures*; et nous cherchons vainement, dans ses écrits, l'indication d'un cas où il ait entrepris de combattre des hallucinations par un traitement moral. Il cite des observations, dans lesquelles des hallucinations ont cessé sous l'influence d'une idée ou d'une passion; mais loin de conseiller l'emploi des moyens analogues, il semble les regarder comme des *recettes* bonnes seulement pour des esprits enthousiastes.

Une autre remarque critique, que je ne puis m'empêcher de faire à cette occasion, c'est que les mêmes histoires de guérison de la monomanie, par le traitement moral, histoires qui sont au nombre de cinq ou six seulement, se reproduisent sous la plume de tous les auteurs qui traitent de la monomanie, sans que ceux-ci paraissent s'occuper d'en augmenter le nombre.

Ces faits méritent pourtant une sérieuse attention ; ils constituent autant d'exemples de traitemens spécifiques, et ils sont de nature à faire au moins présumer que *les lésions physiques qui enfantent la monomanie*, si tant est qu'il en existe, doivent être peu graves, pour céder, presque entièrement, sous l'influence d'une pensée ou d'une passion.

Encore, si le traitement par les moxas, les exutoires, les purgatifs, avait quelque succès ! Mais, de l'aveu de tous les médecins, ces moyens sont impuissans pour combattre les hallucinations. Voyons, au reste, ce que M. Lélut (1) pense de l'emploi de semblables moyens : je cite ici M. Lélut, parce qu'il est le seul, à ma connaissance, qui rapporte, en détail, des observations d'hallucinés soumis à un traitement physique, traitement qui, d'ailleurs, a été fait sans sa participation.

V^e OBSERVATION.

Frayeur subite, blessure à la tête.—Hallucinations de l'ouïe, de la vue, du tact, de l'odorat et du goût. — Traitement physique, aucune amélioration. — Durée de la maladie : trois ans. — Mort du sujet par suite de pleuro-pneumonie.

« G... est un vieillard de soixante-cinq ans, de physionomie et de mœurs douces, d'une intelli-

(1) *Observations de folie sensoriale.* Gazette médicale, année 1838.

gence ordinaire, exerçant le métier de cordonnier. Il a été admis dans la division des aliénés de Bicêtre, le 12 mai 1828.

« Il a eu la petite-vérole à l'âge de onze ans ; il en a été aveugle, dit-il, pendant quatre mois et en a conservé une ophthalmie chronique, caractérisée encore par de la rougeur au bord libre des paupières. Il s'est marié à vingt-et-un ans, et à trente-deux, il a servi, comme volontaire, de 1793 à 1794. Il a rapporté du service militaire, des rhumatismes qui l'ont rendu très malade et dont il lui reste un *lumbago*, qui l'a fait marcher courbé et comme ployé en deux.

« En 1820, G... revenant de Montsouris, bien portant et n'ayant pas bu, voit huit ou dix hommes qui le suivent, il les entend chanter et se range pour les laisser passer. Il tombe et se retrouve dans un corps-de-garde, avec une plaie profonde au-dessus du sourcil gauche et dont on voit encore la cicatrice. On le transporte chez lui. Quelques jours après, on lui dit qu'il a été frappé par ces hommes qu'il a vus le suivre dans la plaine de Montsouris. Il le croit d'autant mieux qu'un de ses amis et sa femme, ont été attaqués et blessés, mais dans un autre lieu. Actuellement encore, G... est persuadé qu'il a été suivi et frappé par des individus faisant partie d'une bande de voleurs, dont un grand nombre

d'actions semblables sont restées impunies. A la suite de sa chute et de sa blessure, il a conservé long-temps une douleur dans le côté droit de la tête; il ajoute que, depuis deux ou trois ans, il lui arrivait souvent de voir les bords des ruisseaux près desquels il passait, verts ou rouges, et que cela coïncidait avec de violens étourdissemens.

« Au mois d'août 1827, en rentrant chez lui, il commence brusquement, et pour la première fois, à entendre du bruit, des voix qui le menacent de malheur et l'effraient au point qu'il appelle un voisin, l'engage à faire, avec lui, une perquisition dans les greniers, pour y chercher des individus qu'il croit avoir entendus. La perquisition est infructueuse. Les jours et les nuits suivans, G... fut en proie aux mêmes perceptions et cela dura ainsi quatre mois, au bout desquels non-seulement il entendit des voix, mais il vit, soit en tout, soit en partie, les individus qui lui parlaient.

« Depuis qu'il est à Bicêtre, les perceptions sont de plus en plus fortes; elles sont continues, elles ont lieu la nuit comme le jour. La lassitude seule procure du sommeil à G..., mais l'habitude a presque fait cesser la crainte que ces perceptions lui inspiraient...

« Il y a onze mois que G... n'a pas cessé un

seul jour, une seule nuit, un instant, excepté ceux du sommeil, qui sont rares et fort courts, sans être tourmenté de ces perceptions. Il y croit fermement, bien qu'il soit tenté de regarder les êtres qui le persécutent ainsi, comme d'une nature autre que la sienne, et ayant, entre autres facultés, celle de se transporter, sans être vus, avec la rapidité de l'éclair, d'un lieu, dans un autre. Il croit qu'on peut le délivrer d'un semblable état et m'en fait la demande formelle.....

« 31 juillet. Depuis plusieurs jours, je n'ai cessé de lui faire entendre que je m'occupe des moyens de le délivrer des importuns qui le tourmentent, et il a en moi la plus grande confiance à cet égard; aussi ses perceptions de l'ouïe se rapportent-elles à nos conversations sur ce sujet. Ses persécuteurs lui disent, dans le moment même où je lui parle, que j'aurai beau faire, que je ne viendrai pas à bout de mon dessein, qu'il faudra qu'il vienne, avec eux, se ranger à l'obéissance du diable. Quelquefois, cependant, durant nos conversations, les voix ne se font pas entendre à G...; les êtres auxquels ils appartiennent croient dit-il, au Très-Haut, mais ils nient la divinité de Jésus-Christ, et telle paraît être en effet la croyance de G...

« 2 septembre. A cinq heures du soir, je fais

dans les deux oreilles de G... des injections avec de l'eau tiède simple, en lui disant que c'est dans l'intention de le soulager et de le délivrer de ses persécutions. Pendant et immédiatement après ces injections, il entend ses voix qui lui disent que je le guérirai, et qu'alors elles seront forcées de s'en aller.

« Le 3. G... a moins dormi que jamais.

« Du 3 au 10. Les hallucinations deviennent de plus en plus fortes et l'insomnie plus considérable; les injections ne sont pas continuées.

« Le 10. *Injection d'extrait de belladone* (12 grains dans deux onces d'eau) dans les deux oreilles. Immédiatement après les injections, les fausses perceptions de l'ouïe ont lieu, la nuit se passe presque sans sommeil.

« Le 11. *Nouvelle injection d'extrait de belladone*. Il n'y a, dans la nuit, qu'une heure d'insomnie. A huit heures du matin, j'interroge le malade, et les fausses perceptions de l'ouïe ont lieu pendant même que je lui parle.

« Le 12. G... étant depuis plusieurs années affecté d'un rhumatisme lombaire, on croit saisir une indication en appliquant 60 *sangsues sur les lombes*.

« Le 13. Dans la nuit, et ce matin même, les fausses perceptions continuent avec la même force. *Une goutte d'huile de croton, dans une cuil-*

lerée d'eau; diète délayante. Dans la journée, le malade va huit ou dix fois à la garde-robe.

« Le 14. La nuit a été assez calme, le malade se trouve bien, il semble concevoir beaucoup d'espérance, les fausses perceptions ont néanmoins toujours lieu. *Bain tiède.*

« Le 15 et le 16. Les hallucinations ont lieu avec plus de force que jamais. Les deux nuits dernières ont été extrêmement mauvaises et à-peu-près, sans sommeil. *Bain tiède.*

« Le 17. 30 sangsues à l'anús; boissons délayantes.

« Le 19. *Vésicatoire au cou.*

« Le 21. L'état d'hallucination est le même : *pilules avec un demi-grain d'extrait aqueux d'opium.*

« Le 22. Depuis sept heures du soir jusqu'à onze heures de la nuit d'hier, les hallucinations ont eu une force qu'elles n'avaient presque jamais eues. Sommeil de onze heures à trois. *Limonade citrique; pilule d'un demi-grain d'extrait aqueux d'opium, pour la nuit.*

« Le 23. Il n'y a eu qu'une heure de sommeil, cette nuit; le reste du temps, le malade a été en proie à ses hallucinations de l'ouïe. *Un demi-grain d'extrait aqueux d'opium, pour le matin; limonade citrique.*

« Le 24. Cette nuit, le malade n'a pas reposé

une minute : *pilule d'un grain d'extrait aqueux d'opium, soir et matin, limonade citrique.*

« Le 25. Une heure ou deux de sommeil, seulement; l'état d'hallucination est le même : *Même prescription que la veille.*

« Le 26. Cinq heures de sommeil cette nuit. Le reste du temps, le malade a été tourmenté par ses hallucinations : même prescription.

« Du 27 septembre au 2 octobre, on continue le même traitement; les hallucinations diminuent d'intensité.

« Le 3 octobre. Les perceptions de l'ouïe ont été cette nuit et sont encore ce matin, plus fortes et plus continues que jamais. Le malade n'a pas dormi un seul instant. La face est altérée, découragement : *Le vésicatoire de la nuque suppure toujours, un grain d'opium soir et matin, limonade citrique, demi-portion d'alimens, sans vin.* Hier, la première pilule d'opium a été prise à six heures du soir, la seconde à minuit : elles n'ont l'une et l'autre produit aucun effet.

« Le 4. Quatre à cinq heures de sommeil cette nuit, moins de découragement : *même prescription.*

« Le 5. La nuit dernière a été presque sans sommeil : les perceptions de l'ouïe sont plus fortes que jamais. G... s'imagine que cette nuit, les diabolins, ses persécuteurs, l'ont jeté en bas

de son lit, et, dans le fait, il est tombé dans sa ruelle. *Même prescription.*

« Du 6 au 10, pas de changement notable. Le 10, *on cesse l'usage de l'opium.*

« Les 11, 12 et 13. Il est plein de courage et d'espoir. Il dit n'entendre plus rien ou presque plus rien. *Limonade citrique.*

« Le 14. Le malade me dit ce matin, d'un air désespéré, que le mieux dont il me parlait ces jours derniers, n'est que mensonge de sa part : que, depuis dix-sept mois, il ne cesse d'être tourmenté, et me prie en grâce de le débarrasser de ses persécuteurs.

« Le 15 et le 16, même état. Pendant la première quinzaine d'octobre, on renonce à tout traitement et on abandonne G... à un état qui paraît irrémédiable : cet état se continue sans aucun changement pendant les deux derniers mois de 1828 et pendant toute l'année 1829. Dans les premiers jours de janvier 1830, G... est pris d'une pleuro-pneumonie aiguë, à laquelle il succombe le 11 de ce mois. Des circonstances indépendantes de ma volonté m'ont empêché, ajoute M. Lélut, de faire l'examen anatomique de son cadavre. »

M. Lélut rapporte encore cinq autres cas de malades atteints d'hallucinations, et qui tous,

ont été traités sans succès, par des médications physiques; puis il ajoute :

« Il semblait que l'on pût tenter de combattre une folie aussi bornée, aussi exclusive, par l'emploi des moyens pharmaceutiques : *les raisonnemens, les impressions morales devant être et ayant été, en effet, complètement inutiles* contre des perceptions plus représentatives que les sensations mêmes les plus réelles et les plus fortes. Si l'on se détermina d'abord à agir sur les enveloppes des sens de l'ouïe, par des injections stupéfiantes, ce n'était point dans le but de faire cesser, dans ce sens, un état maladif qui n'y existait pas, mais on cherchait à agir sur le cerveau considéré dans son action sensoriale, par l'intermédiaire même de la surface sensitive à laquelle se rapportaient plus spécialement les fausses perceptions du maniaque. L'emploi de ce moyen ne produisit absolument aucun effet, et dans beaucoup de cas de ce genre, je n'ai jamais vu qu'il en ait été autrement. »

Dans chacune des six observations de folie sensoriale rapportées par M. Lélut, la folie consistait seulement dans des hallucinations, aucun autre symptôme de délire ne les accompagnait; le traitement devait donc être dirigé exclusivement contre elles : or, d'après la maxime posée par M. Esquirol, savoir, que les hallucinations

n'exigent aucun traitement particulier, il est évident que, dans chacun de ces cas, il fallait ou bien abandonner les hallucinés aux seules ressources de la nature, ou bien les traiter par les moyens conseillés dans la folie en général. Les abandonner aux seules ressources de la nature, c'était, selon toute apparence, laisser leurs hallucinations se prolonger indéfiniment; les traiter par les moyens ordinaires, physiques ou moraux, on l'a fait sans aucun résultat. « Le raisonnement et les impressions morales, dit M. Lélut, ont été et devaient être chez G... complètement inutiles ». Le raisonnement est complètement inutile en pareil cas, je l'accorde sans peine: quant aux autres moyens moraux, je l'accorde également, s'il s'agit des moyens moraux ordinairement mis en usage; mais s'il s'agissait de révulsions énergiques, de sensations fortes ou d'impressions soutenues, il en est autrement: l'observation d'A... en est la preuve. Je le répète, contre les hallucinations, les médications pharmaceutiques ou chirurgicales et tous les moyens physiques sont de nul effet; les moyens moraux, au contraire, ceux surtout dont l'action est durable, réveillent l'attention et sont de véritables agens curatifs. Il y a donc un traitement à opposer aux hallucinations, et l'on doit y recourir avec d'autant plus d'empressement, que les hal-

lucinations peuvent disparaître sans trop de difficulté et très vite, quand elles sont attaquées dès les premiers momens de leur apparition.

Après avoir exposé les moyens propres à guérir les individus atteints d'hallucinations, je vais parler du traitement qu'il convient d'appliquer à ceux qui, ayant été hallucinés, délirent en conséquence de ces hallucinations. On comprend que si les hallucinations, convenablement traitées, sont susceptibles de cesser pour ne plus revenir, le souvenir qu'elles ont laissé dans l'esprit doit disparaître encore avec plus de facilité.

§ II. *Individus qui déraisonnent en conséquence d'hallucinations anciennes.*

Le souvenir laissé par les hallucinations fait délirer, comme les hallucinations elles-mêmes. Quand on a senti, entendu ou vu, on raisonne conformément aux sensations que l'on a éprouvées: quand on a cru sentir, entendre, voir, etc., on raisonne comme si on avait éprouvé de véritables sensations. Ce genre de délire ne saurait être appelé un déraisonnement, car il est logique que l'on croie et que l'on agisse en conséquence de ce que l'on a senti ou cru sentir. Si l'objet des hallucinations répugne trop à la raison, le redressement de l'esprit n'est pas ordinairement

très difficile; quand, au contraire, il s'agit de choses qui ont pu exister, il en est autrement, et la médecine échoue plus souvent alors, qu'elle ne réussit.

C'est encore par des impressions pénibles qu'ont été guéris les malades dont je vais parler : si quelqu'un s'en effrayait, je lui rappellerais que la plupart des malades ainsi traités, sont ordinairement condamnés à un long isolement, pendant lequel on les soumet à l'action de remèdes physiques qui, eux aussi, sont douloureux, et qui de plus sont inefficaces; je lui dirais de se rappeler que la folie est une maladie, et que toutes les maladies, qu'elles soient du domaine du médecin ou du chirurgien, guérissent rarement sans l'emploi de médicaments désagréables ou d'opérations douloureuses. La nature semble avoir accumulé sur le malade les souffrances de l'esprit et du corps, et n'avoir laissé au médecin que le pouvoir d'en abrégier la durée.

VI^o OBSERVATION.

Vie sédentaire, travail assidu. — Préoccupations délirantes et hallucinations. — Forte diversion opérée brusquement. — Guérison obtenue en quelques jours.

Le 13 février 1838, un jeune homme que j'appellerai Vincent (en parlant des aliénés, je

ne les désigne jamais sous leur véritable nom), entre à Bicêtre, et le lendemain, à la visite, je le trouve debout au pied de son lit, paraissant préoccupé, et se montrant néanmoins disposé à répondre à mes questions. J'apprends de lui, qu'il a 26 ans, qu'il est chapelier ambulant; il m'assure qu'il se porte bien, et qu'il ne conçoit pas pour quelle raison on l'a envoyé à l'hospice. Je lui demande s'il ne croit pas avoir d'ennemis. Il croit en avoir, et de très dangereux. Des personnes habitant la même maison que lui, ont placé des caisses sur l'escalier de la maison qu'il habite, dans l'intention de le faire tomber; on a introduit, dans le tuyau de ses latrines, une machine infernale qui devait faire feu quand il s'y présenterait; on arrête les marchandises qui lui sont destinées, par jalousie de ce que son commerce va bien. Il est allé se plaindre de toutes ces persécutions, au commissaire de police qui, au lieu de lui rendre justice, l'a envoyé avec les fous. Déjà lui, Vincent, deux mois avant cette criminelle tentative dirigée contre lui, a été poursuivi par un homme de sa connaissance, qui s'attachait à ses pas lorsqu'il voyageait, le soir, pour aller vendre ses chapeaux dans la campagne. Il m'expose tous ces faits, en les accompagnant du récit de circonstances propres, suivant lui, à justifier les plaintes qu'il a portées

au commissaire de police, et à démontrer la culpabilité de ses ennemis.

Je le laisse parler ; je ne prends pas d'abord un air sévère, parce que je ne veux pas interrompre son récit, mais je reste sérieux et grave ; puis, quand il a fini, me tournant vers les élèves qui m'accompagnent, je leur dis : « Tenez, messieurs, voilà un de ces mauvais sujets comme la police nous en envoie, de temps en temps ; un vagabond qui compte trouver ici de la nourriture, sans être obligé de travailler, ou peut-être pis encore. Il aura commis quelque mauvaise action, et il espère se cacher ici, pour se soustraire aux poursuites de la justice, en se faisant passer pour fou ; mais nous ne serons pas dupes de son stratagème. Vous ne croyez pas plus que moi que cet homme pense un mot de ce qu'il vient de nous débiter. Une machine infernale contre un individu de sa façon ! des caisses placées sur son escalier pour le faire tomber ! des gens qui le suivent dans la campagne ! Tout cela a-t-il la moindre vraisemblance ? » Je continue sur ce ton, en m'attachant à démontrer aux élèves que toutes les idées du malade sont sans fondement, et que c'est vouloir nous prendre pour des imbécilles, que de venir nous en parler. Les élèves renchérissent encore sur ce que je dis, et aucun de nous n'adresse la

parole au malade, que nous laissons passablement stupéfait de notre réception. En sa présence, je donne l'ordre qu'on le fasse travailler toute la journée, et qu'on le surveille bien, afin de pouvoir me rendre compte de ce qu'il aura dit, touchant les mensonges qu'il vient de me raconter. Il travaille et se tait.

Le lendemain, prenant avec lui le ton d'une moquerie méprisante, je lui enjoins d'écrire à ses parens afin qu'ils viennent le réclamer, parce que je ne veux pas qu'il reste dans un hospice où l'on ne reçoit que des honnêtes gens. Il ne demande pas mieux que de sortir, mais il refuse d'écrire à ses parens, sans alléguer aucun motif valable. Je le fais conduire à la douche, et je le préviens qu'on lui laissera couler l'eau sur la tête pendant trois heures. Après avoir reçu la douche quelques secondes seulement, il paraît fort tourmenté: je fais fermer le robinet, et je demande au malade s'il obéira. Il le promet: cela ne me suffit plus; je veux de plus grandes concessions, j'exige des explications franches sur ce qu'il m'a dit la veille, concernant la machine infernale et ses autres folies, le prévenant que si ses réponses ne sont pas parfaitement raisonnables, je lui continuerai la douche comme je l'en ai menacé, et que je renouvelerai ainsi chaque jour, jusqu'à ce qui parle autrement qu'en se

moquant de moi. Il me fait des réponses parfaitement raisonnables, et comme je témoigne des doutes sur sa sincérité, il me répète en partie ce que j'ai dit la veille, en sa présence, sur le défaut de fondement et l'absurdité de ses craintes. Je lui exprime ma satisfaction, pour un aussi heureux changement, je lui pardonne volontiers tous ses torts envers moi, les attribuant à sa maladie plutôt qu'à l'intention de me tromper. Bien entendu que je lui fais grâce des trois heures de douches dont je l'ai menacé : il m'en remercie beaucoup, et nous nous quittons forts contents l'un de l'autre.

Les jours suivans, il continue de s'occuper, et, quand on lui parle de ses hallucinations, il s'empresse de dire qu'il n'y croit plus, qu'il est complètement guéri.

Le 24 février, 11 jours après son entrée à l'hospice, je le fais venir dans mon cabinet, je le reçois avec beaucoup de cordialité, et je l'interroge sur les causes de sa maladie. J'apprends de lui qu'il n'y a aucun aliéné dans sa famille, qu'il est très sédentaire depuis quelques mois, et que, par économie plutôt que par besoin, il vit avec une extrême sobriété; enfin qu'il travaille jusqu'à 18 heures, par jour, et ne prend aucune distraction. Je ne puis rien savoir concernant la prétendue apparition qu'il aurait eue dans les

champs, mais sur l'affaire de la machine infernale, il me raconte que l'hiver étant très rude, la portière lui avait enjoint l'ordre de ne plus rien jeter dans les latrines, parce qu'elles s'emplissaient de glace. Son imagination avait fait le reste; il en avait été de même des caisses qu'il croyait avoir été placées sur son escalier, pour le faire tomber.

Malgré l'assurance qu'il me donne d'être complètement détrompé sur toutes ses folies, comme il les appelle lui-même, je vois qu'au fur et à mesure qu'il en parle, il s'anime et semble encore les prendre pour des choses réelles. Je cesse de l'en entretenir, je lui rappelle les promesses faites sous la douche, et je l'encourage dans ses bonnes résolutions. Le lendemain, et tous les jours suivans, je ne le vois pas une seule fois, sans me moquer un peu de lui, les élèves en font autant, et nous lassons si bien sa patience là-dessus, que le souvenir des folies qu'il m'a débitées, lui devient très désagréable et presque pénible. Quand nous voyons sa raison ainsi consolidée, nous cessons toute moquerie, et il ne nous laisse pas douter qu'il ne soit entièrement guéri. Le 8 mars suivant, c'est-à-dire, moins d'un mois après son admission dans l'hospice, M. Ferrus lui accorde sa sortie.

Il n'est pas difficile de voir quelle a été mon

intention, en recevant Vincent comme je l'ai reçu; j'ai voulu détourner son attention de ses idées délirantes, et lui laisser croire que, s'il persistait dans ses assertions, je le prendrais pour un fripon et non pas pour un fou. Si je lui eusse laissé croire que je le prenais pour un fou, il se serait attaché à me prouver qu'il avait effectivement vu une machine infernale, qu'il avait parfaitement reconnu l'homme qui le suivait dans les champs; il aurait fait, en un mot, comme font tous les hallucinés, quand on discute avec eux sur leurs hallucinations. Au lieu de se laisser dissuader, il aurait cherché des preuves pour me convaincre de la vérité de ce qu'il me disait. Mais en plaçant la question sur un autre terrain, je le trouvai plus attaquable: le soupçon de friponnerie que je lui témoignai tout de suite, et l'assentiment unanime qu'y donnèrent les élèves, firent une heureuse diversion sur son esprit, et lui imposèrent l'obligation de se taire, dans la crainte que je ne conservasse de lui une opinion qui le blessait d'autant plus vivement, qu'en réalité il était honnête homme.

Quant à la menace que j'ai faite à Vincent de lui donner la douche pendant trois heures, je dois dire que je fais quelquefois cette menace, mais que je ne la tiens jamais. Lorsque je veux frapper fortement l'imagination d'un malade très in-

docile, je parle ainsi que je l'ai fait dans cette circonstance : mais comme les malades, après avoir reçu de l'eau sur la tête, pendant quelques secondes, rarement pendant une minute, sont déjà tourmentés et se plaignent, j'ordonne que l'on suspende un instant, afin d'écouter ce qu'ils ont à me dire. Ordinairement celui qui a reçu la douche, à cause de la douleur qu'il a éprouvée, et à cause de la douleur bien autrement longue qu'il redoute, consent à me faire toutes les concessions que je lui demande. Alors, je lui pardonne, en y mettant pour condition qu'il ne me donnera plus aucun sujet de plaintes.

VII^e OBSERVATION.

Ivrognerie. — Hallucinations de l'ouïe et de la vue, conceptions délirantes. — Temporisation, sans aucun résultat; émotion forte suivie de guérison. — Durée de la maladie, quatre à cinq mois.

Jacques C..., âgé de quarante-deux ans, ébéniste, célibataire, ayant été une fois condamné pour vagabondage, habitué à l'ivrognerie, hérita, en 1828, d'une somme de douze mille francs. Son intelligence s'était tellement affaiblie par l'usage des boissons spiritueuses que, dans son pays, les enfans se jouaient de lui et l'appelaient l'imbécille. Riche de la somme dont il avait hérité, il songea au mariage, et jeta les yeux sur

une de ses voisines, âgée d'environ dix-neuf ans; il fut refusé à cause de sa mauvaise conduite. Un jour qu'il cherchait à apercevoir sa bien-aimée, il monta sur un mur de jardin pour regarder chez elle : au lieu de celle qu'il désirait, il se trouva en présence d'une autre femme, qui, le voyant perché sur un mur, se moqua de lui. Il en conçut un chagrin très vif, crut que chacun le tournait en ridicule, ce qui pouvait être vrai; qu'on lui disait des choses abominables, ce qui était moins plausible; enfin que, par le moyen de la physique, on lui faisait voir des fantômes, des squelettes, des troubadours et des petits anges sans pieds, perchés sur des arbres. Plusieurs fois, il s'était approché de ces différens objets, mais ces objets disparaissaient aussitôt qu'il voulait les saisir. Le trouble de son esprit avait été tel, qu'un jour, en public, croyant que des femmes se moquaient de lui, il s'était déshabillé devant elles.

Le 7 août 1839, après s'être livré à des excès de tous genres, il vint à Paris, dont le lieu qu'il habite n'est pas éloigné; il se querella, fut arrêté par la police, et on le conduisit à Bicêtre, le 9 du même mois. Au moment de son entrée, comme pendant toute la durée de son séjour à l'hospice, sa santé physique était bonne, et grâce sans doute à la sobriété à laquelle le régime

de l'hospice l'obligeait, son intelligence ne présenta jamais le trouble que l'ivresse produisait auparavant chez lui. Mais la persuasion qu'on l'avait tourmenté, qu'on lui avait fait voir des squelettes, des fantômes, des troubadours et des petits anges sans pieds, cette persuasion, dis-je, restait tout entière. Durant les deux premiers mois de son séjour à l'hospice, les conseils, les moyens de persuasion ne lui avaient pas manqué. Il avait pris quelques bains et s'était mis volontiers à l'ouvrage, mais son délire était resté le même. Il n'avait plus d'hallucinations, on n'agissait plus sur lui, au moyen de la physique, mais on avait agi sur lui et contre lui, lorsqu'il était dans le lieu de son domicile, et il regardait tous ses voisins comme ses ennemis acharnés. Je l'avais placé près d'A..., ce malade qui fait le sujet de la première observation, espérant qu'il profiterait de l'exemple de son voisin, mais ce fut sans succès. Les souterrains et les agens de police d'A... étaient des chimères dont A... avait eu raison de se débarrasser; mais ce qu'il avait vu, lui, Jacques C..., était réel, et nous, qui n'étions pas allés dans son pays, nous ne pouvions pas savoir ce qu'on avait pu y faire, pour le persécuter. Il était d'ailleurs fort doux, se conformait à tout ce qu'on exigeait de lui, travaillait une grande partie du jour; dans ses momens de loisir, il réca-

pitulait ses dépenses de cabaret, faisait la note de l'argent qu'il avait prêté aux ivrognes avec lesquels il avait bu, et se désolait de n'avoir plus un sou, des douze mille francs dont il avait hérité huit à dix mois auparavant.

Vers la fin d'octobre, voyant que son état restait stationnaire, je le fis conduire au bain, et, après lui avoir donné une douche, je lui ordonnai de ne plus croire à toutes les visions qu'il avait eues, et d'avouer que c'était de véritables folies.

L'emploi d'un semblable moyen peut paraître injuste et le succès impossible; il réussit pourtant. Certains aliénés rétractent leur folie comme on rétracte un mensonge. L'attention appelée d'une manière insolite sur leurs idées déraisonnables, l'obligation qui leur est imposée d'envisager tout ce qu'elles ont d'absurde, fait rentrer ces malades en eux-mêmes, et les conduit à se juger sainement.

En voyant certains aliénés répéter, presque sans peine, les réponses que je leur dictais, je me suis demandé souvent, s'ils feraient de même, dans le cas où j'aurais exigé d'eux, des réponses déraisonnables. Je ne le crois pas. La raison à quelque chose qui oblige; l'amour-propre peut céder devant elle; celui qui l'entrevoit la cherche; celui qui la connaît l'aime et s'y attache. Il

s'agit donc souvent de commencer à soulever un coin du voile qui couvre la vérité, pour que le malade seconde les efforts du médecin par l'observation qu'il fait de lui-même et par la contrainte qu'il s'impose. Toutefois, je dois faire ici une observation. Il entre dans la raison humaine beaucoup de préjugés et d'erreurs; on en trouve chez les savans et chez les ignorans: quand, dans un traitement moral, on arrive sur ce terrain, on s'aperçoit d'une résistance inaccoutumée: c'est le roc primitif que ne peut entamer la bêche du laboureur. La seule chose à faire alors, c'est de s'arrêter aussitôt. Ainsi l'idée de la venue prochaine du messie, vous l'ôtez au chrétien, vous ne l'ôtez pas au juif; la croyance aux prestiges, à la sorcellerie, vous ne la détruirez pas chez l'homme crédule, tandis que vous en délivrerez l'homme instruit. Dans les concessions qu'on peut exiger des malades, il faut donc tenir un grand compte de leur état antérieur, du degré de développement de leur esprit, de leur instruction et de leur croyance. Comme moraliste, le médecin peut et doit même essayer de corriger ses malades de leurs défauts et de leurs vices, mais se garder de prétendre leur imposer ses idées, ses opinions, sa foi; du moment où il dépasserait les limites de sa profession, s'il avait recours à la contrainte, il ne ferait plus de

la médecine, mais de l'injustice et de la tyrannie.

Jacques C..., soumis à la douche, ne fit pas grande résistance; il convint assez facilement que la physique n'avait été pour rien dans ses visions : que les squelettes, les fantômes, les troubadours et les anges dont il nous avait parlé, n'avaient jamais existé que dans son imagination, enfin, qu'il avait réellement été fou. De mon côté, je convins qu'on avait bien pu se moquer de lui. Je lui représentai combien sa conduite passée était condamnable et prêtait au ridicule, et je le prévins que, s'il parlait encore des folies dont il se disait débarrassé, je serais forcé de le faire conduire de nouveau à la salle de bains. La leçon lui servit, car depuis lors, ses discours ont complètement été raisonnables, et il s'est si bien observé, qu'il ne s'est laissé prendre à aucun des pièges que je lui ai tendus, ni à ceux que je lui ai fait tendre par les élèves ou les employés de la division des aliénés. Avant de le laisser sortir et pour l'observer plus long-temps, je lui ai fait donner un petit emploi qu'il a rempli à la satisfaction de ses chefs; et quand j'ai été bien assuré de sa guérison, je lui ai accordé sa sortie, qui a eu lieu le 3 janvier 1840, cinq mois environ après l'époque de son admission.

VIII^e OBSERVATION.

Amour contrarié. — Hallucinations de la vue et de l'ouïe, idées ambitieuses. — Temporisation inutile, traitement moral suivi de guérison. — Durée de la maladie, près de quatre mois.

Nicolas H..., âgé de trente-et-un ans, charpentier, célibataire, est entré à Bicêtre le 17 septembre 1839. Au moment de son arrivée à l'hospice, il nous raconta que, depuis deux mois, il aimait une jeune fille de dix-huit ans, couturière, d'une physionomie fort agréable, et que cette jeune fille ne répondait pas à l'amour qu'il avait pour elle. Un jour il la rencontra, dit-il, sur la place de la Bastille, se décida à l'aborder, et lia conversation avec elle. L'accueil qu'il en reçut, fut on ne peut meilleur, ils devinrent à l'instant bons amis, et elle l'invita à aller la voir chez elle. Cette proposition lui parut singulière, il refusa de s'y rendre; comme il n'avait envers elle que des intentions très louables, il lui proposa de l'épouser, ce qu'elle refusa. Cependant cette jeune fille ne le quitta pas tout de suite, elle se mit à chercher dans son esprit tout ce qu'elle savait sur lui, et bientôt elle lui rappela tous les détails, toutes les particularités de sa vie. D'abord elle lui a appris que sa tête renfermait quelque chose qui le gênait; que son cerveau était

relevé dans un de ses points, et qu'elle seule pouvait y remédier et qu'elle le guérirait. Elle lui a ensuite prédit qu'il irait à La Villette, où des médecins le traiteraient en vain, si elle ne se mêlait pas de la cure; qu'il était appelé à succéder à Louis-Philippe : beaucoup d'autres choses qui lui ont été prédites par cette fille se sont toutes réalisées, et il ne doute pas que les autres ne se réalisent également. Au reste, la personne qui lui a fait ces prédictions n'a d'une femme que la forme, c'est Dieu lui-même qui est venu lui parler et qui venait souvent le visiter en vision. L'avant-veille de son entrée à Bicêtre, il l'a vue portant un très beau châle, il a causé avec elle pendant près d'une heure, et il l'a quittée de mauvaise humeur, parce qu'elle n'a pas voulu l'accepter pour époux. Quoique brouillé avec elle, il ne l'admire pas moins, et il la regarde comme ayant été envoyée près de lui, pour le rendre prophète.

Dernièrement, il est allé coucher à Saint-Maur, dans une maison où se trouvait une femme qui lui recommanda de l'éveiller, vers minuit. Il réfléchit que cette femme pourrait bien avoir de mauvais desseins sur lui, et, pour y échapper, il partit, se dirigeant du côté de Charenton. Pendant la route, deux lanternes le suivirent quelque temps, puis elles disparurent,

et il en revint quatre, dont deux étaient bonnes et deux mauvaises. Ainsi accompagné, il arriva à Paris, où il prit un cabriolet, dans lequel il fit plusieurs fois, sans aucun but, le tour de la ville. Alors, n'ayant pas d'argent pour payer le cocher, celui-ci l'avait fait arrêter, puis conduire à la préfecture de police et de là à Bicêtre.

On démêle aisément, dans le récit fait par Nicolas, ce qui peut être vrai et ce qui est le résultat de ses hallucinations; on voit aussi que, dans ses hallucinations, il y a peu de suite, car les contradictions qui s'y rencontrent, ne l'embarrassent nullement, il ne s'en occupe même pas.

Sa santé physique est bonne; toutes ses fonctions sont dans l'état normal; on a eu tort, suivant lui, de l'envoyer à l'hospice; c'est l'effet d'une méprise, et il espère qu'on donnera immédiatement l'ordre de le faire sortir, témoignant un vif désir que cela ait lieu promptement, attendu qu'il est pressé d'aller à ses occupations.

J'essaie, par le raisonnement, de le dissuader, mais je n'y parviens pas. Si je lui dis qu'il n'a pas vu la fille dont il me parle, il répond que je n'y étais pas; qu'il n'a pas vu de lanternes sur la route de Charenton, il m'objecte que je n'en puis rien savoir. La plupart des prédictions de sa jeune fille se sont réalisées; il compte sur la réalisation des autres, car cette fille est Dieu,

et Dieu ne peut ni se tromper ni tromper personne. Prenant donc en patience son séjour dans l'hospice, il y passe sa vie doucement, mangeant bien, prenant des bains pour *se rafraîchir le sang*, consentant à lire, à causer, mais ne voulant se livrer à aucun travail, d'abord parce qu'il va être prophète, ce qui le dispensera d'être ouvrier, ensuite parce qu'on va le mettre en liberté si promptement, que ce n'est pas la peine de rien entreprendre. Le récit des autres hallucinés l'amuse, mais ne le porte pas à faire d'application qui lui soit personnelle; et, si on lui adresse quelques observations à ce sujet, il sait très bien, dit-il, à quoi s'en tenir; les uns veulent plaisanter, les autres passer pour fous, d'autres ont réellement perdu la raison; mais il sait ce qu'il sait, les fous font des extravagances, et lui n'en fait pas. Il a raconté ce qu'il a vu, sans mentir, sans rien exagérer, on le sait bien; où, si on en doute, on en sera convaincu tôt ou tard, et cela lui suffit; mais il ne se dédira pas, il ne travaillera pas.

J'attends près de deux mois, sans remarquer le moindre changement dans l'état de Nicolas; enfin, ne voyant aucun terme à sa maladie, je lui notifie l'ordre de travailler, et, comme il n'est pas juste que ceux qui ne font rien, soient aussi bien nourris que ceux qui travaillent, je le mets

au pain sec et à l'eau. Il est mécontent, il se plaint, mais il ne change pas. Le lendemain, je lui donne la douche. Dès ce moment, il entre en composition; il n'a pas refusé de travailler; si on veut l'occuper de charpente, il s'y mettra volontiers, mais il ne fera rien autre chose.

— Je n'ai pas de charpente à vous donner : vous travaillerez à la terre, comme vos camarades.

— Je ne connais pas cet état-là, faites-moi travailler à la menuiserie.

— Je n'ai pas plus de menuiserie que de charpente; et, pour travailler à la terre, l'apprentissage n'est pas long; vous prendrez une bêche et vous ferez comme les autres.

Il hésite encore, lorsque la crainte d'une nouvelle douche le décide à se conformer à ma volonté. Pendant qu'il est en train de prendre de bonnes résolutions, je le mets sur le compte de la jeune fille, des prédictions et des lanternes, et bientôt j'obtiens de lui l'aveu que tout cela n'est et ne peut être que de la folie, qu'il n'y croit plus et qu'il n'y pensera plus. Il a tenu parole, et le 9 janvier dernier, c'est-à-dire environ quatre mois après son entrée à Bicêtre, je lui ai délivré sa sortie.

Promettre de ne plus penser à ses folies et tenir parole, lorsqu'on est porté à faire cette pro-

messe, non par conviction, mais par crainte, cela paraîtra impossible à tous ceux qui n'en ont pas été témoins. Si l'on voulait bien y réfléchir, cela ne serait pourtant pas aussi incroyable qu'on le suppose. La renonciation aux idées folles n'est d'abord que sur les lèvres, je le crois tout le premier; mais quand il faut joindre à cette renonciation, un genre de vie entièrement nouveau, quand il faut acquérir et montrer qu'on acquiert, chaque jour, des idées nouvelles, l'esprit est distrait et les préoccupations diminuent. Que les idées nouvellement acquises soient nombreuses et justes, elles détruisent celles qui sont erronées, et la guérison se trouve accomplie, par cela seul qu'on a détourné le malade de la voie où il s'était fourvoyé.

J'ai vu des individus qui, long-temps après leur guérison, quand ils se rappelaient leurs conceptions délirantes et leurs hallucinations, les repoussaient de toutes leurs forces, parce qu'il s'y joignait le souvenir du traitement qu'ils avaient subi. Ce traitement était un préservatif contre de nouvelles rechutes, parce que j'avais fait en sorte que l'idée de maladie et l'idée de remède, fussent associées de telle manière que l'une ne pût jamais se reproduire sans l'autre. Pour qu'une passion profite aux aliénés, il ne suffit pas de l'inspirer, il faut la faire arriver à

propos et augmenter sa force suivant le besoin, autrement elle peut être, non-seulement inutile, mais nuisible.

La conclusion de ce qui précède, c'est qu'on peut, à l'aide du traitement moral, délivrer les hallucinés de leurs hallucinations, et leur ôter la croyance que ces hallucinations sont des sensations véritables.

§ III. *Lypémaniques avec ou sans hallucinations.*

Les mélancoliques ou lypémaniques éprouvent souvent une altération très notable dans leur santé physique. Cette altération est-elle l'effet ou la cause de la lypémanie? Avant de passer outre, il faut préalablement discuter cette question.

Nul doute que les souffrances corporelles, que l'altération des organes, surtout quand elle est de longue durée et irremédiable, ne jettent l'esprit dans l'abattement et le disposent à la mélancolie. Les maladies chroniques des organes abdominaux sont surtout regardées comme exerçant cette fâcheuse influence; les maladies de l'encéphale et notamment l'épilepsie, sont dans le même cas. Si dans la mélancolie qui reconnaît une cause de cette nature, on employait seule-

ment des moyens moraux, on pourrait obtenir quelque amendement dans les symptômes, mais je doute que l'on arrive à une guérison durable. Une lésion matérielle tient l'économie dans un état de gêne ou de douleur qui provoque et entretient les idées tristes. Toutefois, cette espèce de cause de la mélancolie n'est pas, à beaucoup près, la plus fréquente; ce qui jette surtout dans l'apathie, le découragement, le désespoir; ce qui amène les idées délirantes et les passions tristes des lypémaniaques, ce sont des revers de fortune, des prétentions déçues, des passions trop long-temps comprimées, et portées jusqu'au désordre; ce sont, en un mot, des causes morales. Et si la santé des lypémaniaques s'altère lorsqu'ils sont en proie à leur délire, pourra-t-on s'en étonner, quand on connaît le régime de vie habituel de ces malades, quand on sait quelles privations ils s'imposent? Un homme bien portant que l'on forcerait de vivre comme vivent la plupart des lypémaniaques, ne résisterait pas long-temps à cette épreuve. Le défaut d'exercice, l'insuffisance de la nourriture, la suspension volontaire des excrétions alvines, etc., etc., auraient bientôt été suivis de quelque dérangement notable dans la santé physique.

Il est donc extrêmement important de remonter à la cause de la lypémanie, avant d'en-

treprendre le traitement de cette affection ; autrement on s'exposerait à lutter, long-temps et sans résultat, contre quelque désordre organique consécutif à l'altération de la pensée, au lieu de combattre cette altération, cause première de la maladie.

Peu de médecins ont préconisé contre la lypémanie, un traitement purement physique, presque tous recommandent l'emploi des moyens moraux, comme les voyages, la musique, la lecture, les jeux et le travail. Cette recommandation est parfaitement indiquée, mais la difficulté consiste moins à dire ce qui convient, qu'à le faire exécuter au malade. Si un lypémanique, absorbé par des idées de damnation, reste des mois entiers à se désespérer dans le fond de son appartement, on sera très fondé à lui conseiller de se distraire ; mais comment s'y prendra-t-on pour qu'il suive ce conseil ? Là commencent les obstacles réels, ceux que les moyens de persuasion ne parviennent que rarement à surmonter et que la temporisation rend, de jour en jour, plus graves. Je connais un médecin, partisan exclusif des moyens de douceur qui, dans le cas où un lypémanique refuse de suivre les conseils qu'il lui donne, au lieu d'insister et d'exiger, se borne à constater le refus de son malade. Le lypémanique, que cette constatation n'émeu

guère, n'en persiste pas moins dans son délire, et apprenant par l'expérience de chaque jour, qu'on n'emploiera jamais la contrainte à son égard, devient de jour en jour plus malade et finit par être incurable.

En agir ainsi envers les lypémaniques, c'est peut-être assez pour avoir la prétention de se montrer humain; mais quand on veut l'être réellement, il faut savoir aller au-delà, si l'intérêt des malades en impose l'obligation. Les observations qui suivent donneront une idée du traitement que j'oppose à la lypémanie, de son mode d'action et de ses résultats.

IX^e OBSERVATION.

Hérédité, caractère triste, crainte d'être regardé comme le complice d'un voleur. — Aberration de la sensibilité, idées sombres, désespoir. — Obligation imposée au malade d'être gai, de parler sensément, et de distraire les mélancoliques. — Guérison. — Durée de la maladie, quinze mois.

Pompée M. est entré à l'hospice de Bicêtre, le 29 août 1837; il est âgé de 45 ans, son grand père était médecin et son père fermier, il n'a connu d'autre aliéné dans sa famille que son grand-père qui a perdu la raison, dans un âge avancé. Pendant les premières années de sa vie, il a été occupé aux travaux des champs; à l'âge de 16 ans, il est venu à Paris, où il s'est fait garçon li-

monadier. Son caractère a toujours été, comme il l'appelle, *monotone* et enclin à la réflexion; il a vécu maritalement avec une femme qu'il a conservée long-temps malade, pour laquelle il a dépensé beaucoup d'argent, et qui est morte, en lui laissant une fille qu'il a élevée. La perte de sa femme et les dépenses qu'il a faites, en la soignant, sont pour lui de grands malheurs qu'il a supportés, dit-il, avec une philosophie extraordinaire. Mais il a éprouvé un autre malheur, par suite duquel il est tombé dans un état tellement pitoyable, qu'on a été forcé de le conduire dans une maison d'aliénés. Ce malheur est, suivant M... d'avoir été presque regardé comme le complice d'un vol commis, par un sommelier avec lequel il était lié, au préjudice d'un restaurateur du Palais-Royal, chez lequel ce sommelier et lui, étaient employés. Il fut appelé en justice pour déposer contre le voleur, et cette circonstance produisit sur son esprit, une impression tellement profonde, qu'elle le troubla.

Naturellement rêveur et habitué à se promener seul, dans ses momens de loisir, sa pensée se portait tantôt sur les grandeurs de la création, tantôt sur les ravages causés par le déluge; tantôt sur des sujets obscènes. Un jour, il imagina qu'il avait *sensualisé* avec les bêtes, et pour le punir d'une aussi abominable pensée, Dieu le

changea aussitôt en un autre homme : tout ce qu'il vit, dès-lors, avait quelque chose d'étrange, tout ce qu'il sentit, ne ressembla plus à ses sensations d'autrefois. Chaque jour, il se détachait quelque portion de son corps, et ce qui restait à la place de ce qui était tombé, quoiqu'en apparence semblable à ce qui avait existé, en différait entièrement. Sa respiration s'éteignit, son corps fut dans un mouvement continuel, ses entrailles se collèrent les unes aux autres, il perdit entièrement la force de travailler, et même celle de se mouvoir.

— Ne saviez-vous plus reconnaître les objets que vous voyiez ?

— Je les reconnaissais, mais ils ne produisaient plus le même effet sur moi.

— Les voix que vous entendiez, étaient-elles différentes de celles que vous aviez entendues auparavant ?

— Je les reconnaissais encore, mais elles avaient quelque chose de particulier.

— Les alimens avaient-ils aussi un goût particulier ?

— Je distinguais, même au goût, tous les alimens; je savais bien s'ils étaient bons ou mauvais, mais ils n'étaient ni bons, ni mauvais, de la même manière qu'autrefois.

— Dormez-vous bien ?

— Ce n'est pas un sommeil naturel; c'est comme un assoupissement éternel; si vous cessez de parler, je m'assoupirais sur-le-champ.

— Vous avez une fille; l'aimez-vous?

— Beaucoup, elle est tout-à-fait bonne et digne du prix Montyon, mais j'ai peur qu'elle ne devienne comme moi; mon grand-père a perdu la tête en devenant vieux. Maintenant je suis éternel, je ne pourrai jamais mourir.

— Peut-on vous faire du mal?

— Oui, je ressens la douleur bien plus fort que qui que ce soit.

— Etes-vous méchant?

— Je n'ai jamais eu envie de faire de mal à personne.

— Et à vous?

— J'ai cherché à me jeter par la fenêtre; mais j'ai été arrêté par la crainte de vivre encore, après m'être fait du mal.

— Etes-vous damné?

— Il faut bien que je le sois, et ce que j'éprouve est une punition de Dieu, parce que j'ai voulu refaire la création.

— Allons, courage, à demain : je m'occuperai de vous.

C'est là un fort beau cas de lypémanie; il durait depuis environ quinze mois, et le malade avait été traité inutilement, pendant deux mois,

dans une maison de santé, de Paris, et pendant trois mois à Charenton. Le 29 août 1837, il était entré à l'hospice de Bicêtre, et son état ne s'y était pas amélioré d'une manière sensible, jusqu'au 24 mars 1838, jour auquel eut lieu la conversation dont je viens de rapporter les détails et que M. Jules Picard écrivait, tandis que je causais avec le malade.

Le lendemain, suivant ma promesse, je m'occupai du traitement de M...; je le fis mettre au bain, et, à cause de sa maladie, de son désespoir, de sa faiblesse, de son inaction, je lui donnai la douche. Il eut mal, et demanda grâce.

— C'est un remède, lui dis-je, qui est très efficace quoique un peu dur; je vous le continuerai tous les jours, jusqu'à ce que vous n'en ayez plus besoin.

— Mais je n'en ai plus besoin.

— Déjà! Et votre faiblesse qui vous empêche de travailler?

— Elle n'est plus aussi grande, et je crois bien que je pourrai travailler maintenant.

— Je ne le crois pas; et d'ailleurs vous êtes si triste!

— Je ne le serai plus.

— Mais vous l'êtes maintenant.

Le malade fit un effort pour sourire et me montrer, par là, qu'il n'était pas triste. Je le pour-

suivis de questions qui avaient pour but de lui faire voir que je ne le regardais pas comme en aussi bon état qu'il le prétendait; et lui me fit des réponses aussi affirmatives qu'il put les faire, pour me convaincre de l'heureux changement qu'il ressentait. Je le laissai sortir du bain, en lui *promettant* de l'y ramener, dès que je m'apercevrais, à son air triste, à ses paroles ou à son inaction, qu'il en avait encore besoin. Il n'en eut besoin que deux ou trois fois. Si je le voyais un peu triste, je l'abordais en paraissant le plaindre, lui demandant où il souffrait, lui rappelant ses malheurs, son éternité, son changement d'être, et, s'il se laissait prendre à ce piège, vite il était envoyé au bain. Il ne fallut que fort peu de leçons semblables, pour changer ses discours et ses actions : avec moi, il prenait un air gai et ouvert; j'ordonnai, devant lui, qu'on me rendît un compte exact de la manière dont il passait son temps, ce qui l'obligea à se tenir en garde contre les surveillans, et à être avec eux gai, et ouvert comme il l'était avec moi.

Puisqu'il était gai, il pouvait égayer les autres. Je lui confiai des mélancoliques à promener et à distraire; il s'acquitta de cette tâche, sans trop de maladresse. Il travailla; le travail des champs, établi avec tant de succès par M. Ferrus, à l'hospice de Bicêtre, fut un bienfait pour

lui, comme il l'est pour la plupart des aliénés qui consentent ou que l'on oblige à s'y livrer; et M..., considéré comme guéri, quoique encore *monotone*, fut rendu à la liberté le 2 août suivant (1838), c'est-à-dire environ un an après son entrée à l'hospice, et récemment (avril 1840) M. Picard l'a vu, jouissant d'une santé parfaite, et à la tête d'une exploitation productive.

Il n'est pas aussi difficile qu'on le pense, d'obliger un malade à parler sensément, même sur l'objet de son délire. Un malade soutient une assertion erronée, une folie, il prétend être Napoléon, je veux qu'il convienne, avant la douche, qu'il ne l'est pas; s'il résiste alors, il cède ordinairement après la douche reçue, non pas que son esprit y consente de suite, non qu'il ne fasse des réserves, mais parce qu'il a peur, parce qu'il craint les douches, et qu'il emploie le seul moyen qui soit en son pouvoir de les éviter. Alors profitant d'un premier aveu, je fais intervenir son amour-propre; je dis au malade qu'il a cédé à la peur et non à la raison: il prétend avoir cédé à la raison. Je mets aussitôt la conversation sur ses idées délirantes, il s'observe, il parle raisonnablement, et finit tôt ou tard par s'identifier à ce qui d'abord n'était pour lui qu'un véritable rôle. Je ne me laisse pas décourager par une rétractation, je donne une nouvelle douche pour une

répétition de folie, et, s'il le faut, je double la dose du remède. Tel malade qui se résigne à une douche, ne se résigne pas à deux; et si vous le prévenez d'avance de ce qui l'attend, s'il sait, par expérience ou autrement, que vous tiendrez parole, souvent il sera dompté, sans recevoir une goutte d'eau.

Cependant, je l'ai déjà dit, il faut s'arrêter à temps, et ne pas nuire au malade; s'il est obstiné et que vous ne croyez pas prudent de persévérer dans vos moyens de contrainte, trouvez un biais, une manière adroite de vous arrêter, sans paraître céder; et même, dans ce cas, ne regardez pas la partie comme perdue, car tel malade qui ne fait pas, d'abord les concessions qu'on lui demande, parce que son amour-propre est trop fortement excité, ne s'exposera peut-être pas, une seconde fois, à recevoir une douche.

X^e OBSERVATION.

Vie trop sédentaire et ennuyeuse; régime échauffant. — Terreur de la damnation et de l'immortalité sur terre; sensations perverses. — Crainte de prendre des bains prolongés; travail, musique. — Guérison. — Durée de la maladie, huit mois. (1)

Madame Eugénie X... est entrée dans la mai-

(1) L'observation de madame E... a été insérée dans mes *Fragments psychologiques* publiés en 1834, et la santé de cette dame n'a subi aucune altération, depuis cette époque.

son de santé de M. Esquirol, dans le courant du mois de mai 1833. Jeune encore, cette dame avait quitté la société dont elle faisait l'ornement, pour aller vivre à la campagne, avec son mari, mais sans enfant. Elle s'y ennuya. Afin que le temps lui parût moins long, elle se couchait de bonne heure, restait au lit fort tard, puis s'occupait, mais sans s'y intéresser, à quelques détails de ménage, et faisait des visites aux personnes, en très petit nombre, qui demeuraient dans le voisinage de sa terre. Elle avait éprouvé autrefois une maladie nerveuse, pendant laquelle elle s'était crue damnée; cette maladie n'avait pas laissé de traces. Depuis, et par mesure de prudence, elle s'était mise, d'après les conseils de son médecin, à un régime très rafraîchissant; elle ne buvait jamais de vin, de café, ni de liqueurs, et veillait avec soin au choix de ses alimens. Une nourriture légère et le plus souvent végétale, un peu de bière coupée avec de l'eau, quelquefois une boisson laxative, souvent des bains : c'était là son régime et elle s'en trouvait bien.

A l'approche du choléra, elle eut peur; il lui sembla que son régime devait la prédisposer à cette maladie, elle le changea; elle prit des alimens échauffans, but du vin et des infusions aromatiques. Bientôt elle éprouva des batte-

mens de cœur et une excitation particulière dont les effets troublèrent la tranquillité de sa conscience. Huit sangsues furent appliquées à la région précordiale. L'écoulement du sang fut suivi d'une faiblesse qui dura près d'une demi-heure et à la suite de laquelle madame Eugénie se trouva toute changée. Sa sensibilité ne fut plus la même qu'auparavant ou plutôt elle crut avoir perdu toute sensibilité; elle éprouva un accablement extrême, devint très inquiète et ne trouva de repos, ni le jour, ni la nuit. Les craintes qu'elle avait eues durant sa première maladie, l'assaillirent de nouveau; elle se crut damnée. Il faut dire que, sans être irréligieuse, madame Eugénie ne suivait les préceptes de l'église que fort à son aise, et que son esprit ne paraissait pas de nature à se laisser frapper par les déclamations ou les scrupules d'un prêtre. Elle alla se confesser; et quoiqu'on lui eût donné l'absolution de ses péchés, elle ne crut pas l'avoir reçue, parce qu'elle ne ressentait pas, disait-elle, la tranquillité que procure le pardon des fautes que l'on a commises. Ses tourmens, que rien encore n'avait pu calmer, ne lui laissèrent pas de repos, elle semblait incapable d'éprouver aucune distraction ou de se livrer à aucun travail; elle passait son temps, morne et silencieuse, dans un coin de son appartement, ou bien elle cou-

rait sans but, à travers la campagne, en poussant des cris que l'on entendait à une distance prodigieuse.

On l'amena à Paris, et, dans l'espoir de calmer ses terreurs, on la mit dans un couvent de religieuses hospitalières. Là, on lui prodigua les consolations spirituelles; prières en particulier et en communauté, chants religieux, stations à toutes les chapelles, rosaires, saintes reliques, absolutions, tout fut employé, rien ne fit. On prit le parti de la mettre dans une maison de santé. Lorsque je la vis pour la première fois, elle me raconta l'histoire de sa maladie et après son récit, elle ajouta : « Je sais bien que je ne guérirai pas, on ne guérit pas de l'enfer! Mais on l'a voulu, je suis venue ici, mettez-moi dans un quartier fort éloigné, dans un endroit d'où personne ne puisse m'entendre, car je ne veux pas que les autres souffrent de mon malheur. » Son état physique paraissait bon; elle avait de l'appétit, les garde-robes se faisaient bien, les menstrues n'avaient pas cessé de revenir régulièrement; madame E... avait alors 42 ans, environ, elle était malade depuis six mois.

Dès la première entrevue, je commence par donner à madame E... l'assurance qu'elle guérira, et sans avoir égard à la prière qu'elle me fait de la loger dans un appartement d'où

l'on ne puisse l'entendre crier, ou plutôt à cause de cette prière, je la place dans un bâtiment occupé par au moins douze personnes. Elle s'en effraie et parle de s'en retourner. Mais les parens qui l'on amenée sont partis, elle doit céder, car elle se trouve au milieu d'étrangers qui ne lui doivent aucune obéissance. Et puis je lui promets de la mettre ailleurs si cela devient nécessaire, mais il me faut du temps, pour juger de cette nécessité. Le changement de lieu, occupe son attention; ma fermeté lui en impose, elle a déjà un peu de calme. Comme c'est principalement pendant la nuit, qu'elle pousse les cris les plus violens, je lui dis que, pour combattre l'agitation nerveuse qui la porte à crier, on la conduira au bain, dès que cette agitation paraîtra. « Je compte beaucoup, lui dis-je, sur des bains frais, long-temps continués, pour calmer l'agitation de vos nerfs. » Elle ne comprend pas d'abord, le motif de ma confiance, et ne veut pas croire qu'on puisse la guérir, ni par les bains, ni par quoi que ce soit.

Elle se couche vers dix heures et ne s'endort pas : avant minuit, après avoir fait effort pour se retenir de crier et s'être plaint de mon imprévoyance qui l'expose à troubler le repos des personnes de la maison, elle se met à crier comme elle en a contracté l'habitude. Dès qu'on l'entend,

les femmes qui veillent près d'elle, lui annoncent que je viens de lui faire préparer un bain. — Un bain à minuit ! mais c'est impossible. — L'on en donne ici à toutes les heures ; nous attendons madame, un bain la calmera certainement ; et pour l'encourager, on se met à lui raconter plusieurs histoires de guérisons obtenues par le même moyen.

Il faut se rendre ; la présence de plusieurs personnes qui conseillent, qui insistent et que l'on voit très décidées à ne pas quitter la partie, sans avoir fait ce qui leur est ordonné, est un argument capable d'opérer bien des déterminations. Madame E. cède donc : le bain lui paraît long, ou ne le réchauffe pas assez. Mais comme tout cela est dans les instructions que j'ai données, il faut s'y conformer, et d'ailleurs madame s'en trouvera bien. Autrement, et si l'agitation de madame continue pendant la durée du bain, il faudra lui rafraîchir la tête avec des éponges trempées dans l'eau froide. Les cris ne tardent pas à cesser ; Madame E. fait quelques réflexions, mais sans oser précisément se plaindre. Elle boude un peu ; on n'a pas l'air de s'en apercevoir, on la félicite du calme qu'elle retrouve déjà, on ne manque pas d'attribuer ce calme au bain frais et long-temps prolongé qu'elle prend ; on ajoute qu'elle devra y reve-

nir bien vite, dès qu'elle sentira ses nerfs s'agiter de nouveau. Madame P. retourne au lit où elle dort un peu, et la journée suivante n'est pas trop mauvaise.

La nuit venue, nouvelle agitation, mais à deux heures seulement : nouveau bain dès que les cris commencent à se faire entendre : même effet que la veille. Pendant l'après-midi, cris aussi violens que ceux de la nuit : bien vite un bain ! — Mais, monsieur, cette nuit, je suis déjà restée quatre heures dans l'eau. — Eh bien ! madame, quatre heures encore ; c'est la violence du mal qui détermine la durée du bain propre à le combattre. Dès ce moment, madame E... comprend que le seul moyen d'échapper aux bains, c'est de ne plus crier ; elle fait sur elle-même des efforts continuels, elle crie moins, puis elle ne crie plus, et c'est l'affaire de quelques jours.

Déjà, madame E... est moins malheureuse, elle dort un peu, elle se trouve débarrassée d'une habitude qui l'avait rendue un objet d'effroi pour les autres, qui augmentait le sombre de ses idées, et qui aurait, sans doute, fini par altérer sa santé physique ; mais le principe du mal, la cause de ses cris, subsiste encore. « Chaque matin, me dit-elle, je m'éveille comme autrefois, bien portante et sans avoir jamais rien d'extraordinaire. Au bout de quatre ou cinq

minutes, je sens comme un engourdissement, une pression sur les avant-bras, les bras, les cuisses et les jambes, et en même temps, je sens le vide de mon *cœur moral*. Là (à la région épigastrique et un peu à gauche de cette région), j'ai un vide, et à côté un trop-plein. Le sentiment de pression que j'éprouve dans les membres, est tel, qu'il me semble que je porte une maison; il est occasioné par l'arrivée de huit diables auxquels je suis livrée et qui s'emparent de moi.

« Je n'ai plus de *cœur moral*, je n'aime plus rien. Mon mari, sur lequel j'avais concentré toutes mes affections, je l'évitais lorsque j'étais à la maison, parce que je souffrais horriblement de ne pouvoir l'aimer. Les damnés n'aiment plus rien. La chaîne qui unissait mon cœur au ciel est rompue; il ne peut plus y avoir de communication entre Dieu et moi, mes prières n'arrivent plus jusqu'à lui. Autrefois, je sentais qu'il m'écoutait, il ne m'écoute plus maintenant. »

— N'avez-vous jamais rien vu ou rien entendu qui fût en dehors de vos sensations ordinaires?

— Une fois, une seule fois, j'ai entendu une voix qui me disait : — tu es perdue ! — Je l'ai été en effet.

— Quand donc avez-vous entendu cette voix?

— Il y a long-temps, au commencement de ma maladie.

— D'où pouvait-elle venir ?

— De l'intérieur de mon corps.

— Comment avez-vous pu distinguer que c'était une voix, et non pas une pensée ?

— Eh ! mon Dieu, par le bruit.

— Était-ce un bruit produit en même temps que la pensée, ou bien était-ce un son de voix ?

— Un son de voix : je ne sais comment la femme de chambre qui était avec moi, n'a rien entendu.

— Ces diables que vous sentez, vous ne les voyez pas ?

— Non.

Livrée à elle-même, madame E... reste silencieuse, elle cherche, pour se promener, les endroits les plus solitaires, elle pleure souvent, et l'on ne parvient que rarement à la distraire de ses pensées habituelles. Si on lui parle de sa vie passée, elle l'a perdue pour toujours : du monde ; elle ne doit jamais le revoir : d'occupations qui puissent abrégier pour elle la longueur du jour ; sa seule occupation doit être de penser à l'enfer : des arts d'agrémens qu'elle possède ; c'est presque un sacrilège.

La persuasion ne peut rien sur elle ; essayer de combattre sa croyance, c'est lui fournir l'oc-

casion de s'en pénétrer davantage. Pour la guérir, il faut l'arracher à ses préoccupations, et le moyen d'y parvenir, c'est de la faire travailler. Dans l'espoir de la faire travailler, je m'adresse à son cœur. Je viens dire, devant elle, qu'un homme pauvre, grièvement blessé, réclame mes soins, qu'il me faut de la charpie pour le panser, et je demande que l'on m'en fasse à l'instant. Toutes les personnes présentes se mettent en devoir d'y travailler; on offre à madame E..... un morceau de linge; peut-être la crainte de paraître indifférente au malheur, peut-être le désir d'obliger, ou plutôt l'un et l'autre de ces deux motifs, la décident à accepter. D'abord ses doigts se remuent à peine, puis, voyant les autres avancer et elle seule en retard, elle se hâte; enfin, elle s'y met avec ardeur, elle fait comme elle avait fait toujours, car elle est bonne et bienfaisante; secourir les pauvres a toujours été son occupation la plus chère.

Le premier pas est fait; madame E... vient de nous laisser voir qu'elle peut travailler, elle s'en est convaincue elle-même; il ne s'agit plus que de lui trouver un motif; la peur qu'elle a des bains me fournit ce motif. Un jour qu'elle est assise silencieuse et triste, je l'aborde en grondant sa femme de chambre qui néglige de lui faire prendre des bains frais; j'ajoute que madame E..., au lieu de

rester ainsi dans une oisiveté qui aggrave sa maladie, devrait bien se décider à travailler, et qu'il ne lui serait pas plus impossible de coudre et de broder, que de faire de la charpie. Ma leçon porte fruit presque à l'instant; madame E... me fait dire que, si je veux lui faire grâce du bain, elle essaiera de travailler : je consens à sa proposition, elle tient parole.

Dès ce moment, la guérison marche avec rapidité; la crainte du bain produit l'assiduité au travail, et le travail devient une distraction. Bientôt madame E... se livre à la conversation avec esprit et gaiété; il lui arrive même quelquefois de rire de son enfer; elle fait de la musique, et reste des journées entières sans paraître livrée à ses préoccupations malades. Deux mois s'écoulaient à peine que madame E..., complètement guérie, retourne avec ses parens, fait un voyage qui dissipe un peu de tristesse résultant du souvenir de sa maladie, et depuis lors, c'est-à-dire pendant les sept années qui viennent de s'écouler, elle n'a pas cessé de jouir d'une santé parfaite.

Sans prétendre refuser à l'action physique des bains une part réelle dans la guérison de madame E..., on ne saurait disconvenir que la peur qu'ils ont produite a le plus contribué à cette guérison. La malade, placée dans l'alterna-

tive de ne pas déraisonner ou de prendre des bains bien longs et bien frais, après quelque hésitation, a pris enfin le parti auquel je voulais la faire arriver. J'ai agi envers elle plus doucement qu'avec des malades moins sensibles qu'elle et d'un esprit moins cultivé que le sien. Chez elle, la brusquerie ne m'était pas précisément nécessaire; une contrainte véritable, mais ménagée, mais polie, m'a suffi pour la diriger. Aux personnes très sensibles, aux natures délicates, les plus grands ménagemens; aux hommes incultes, apathiques, engourdis, une volonté opiniâtre et de la vigueur. Le médecin d'aliénés doit avoir pour but de se rendre maître de tous ses malades; mais il n'atteindra jamais ce but, s'il ne multiplie, presque à l'infini, ses moyens d'action. Il doit employer, suivant le besoin, la rudesse ou les égards, la condescendance ou le despotisme; il doit flatter ou réprimer certaines passions, tendre des pièges, ou se montrer plein de confiance et de candeur; en un mot, chercher dans l'esprit de ceux qu'il veut guérir, un ressort, un levier qui, mis en mouvement, redonne à l'entendement, l'énergie ou la rectitude qu'il a perdue.

XI^e OBSERVATION.

Onanisme et autres habitudes vicieuses, frayeur de la police.
— Accablement, apathie, apparence de stupidité, inquiétudes continuelles, suicide. — Obligation imposée au malade de faire de la musique. — Guérison en moins de deux mois. — Durée de la maladie, six mois.

Nicolas Louis P. musicien, âgé de 44 ans, célibataire, d'une stature au-dessus de la moyenne, mais d'une constitution délabrée, est entré à l'hospice de Bicêtre, le 25 septembre 1839. Son père et sa mère sont morts sans avoir eu d'autre enfant que lui, et sans avoir jamais été atteints d'aucune maladie mentale ou convulsive. Il ne sait pas s'il y a eu des aliénés dans sa famille ; son caractère est doux et affectueux ; il ne s'enivre jamais, mais depuis long-temps il s'adonne à l'onanisme. Dans l'intention de lui ôter cette funeste habitude qui altérait sa santé physique et qui portait une atteinte non moins grave à son intelligence, après lui avoir fait inutilement toutes sortes d'exhortations, ses amis le menacèrent de le livrer à la police, comme un débauché. Depuis cette menace, P. devient triste, il se croit déshonoré, il éprouve la crainte d'être arrêté, ne parle que de sergens de ville, de gendarmes, veut se suicider et finit, en effet, par se jeter dans le

canal de l'Ourcq, d'où il est retiré heureusement, mais contre son gré. On l'amène à Bicêtre, le lendemain de sa tentative de suicide.

Jusqu'à 31 décembre, c'est-à-dire, pendant près de trois mois, l'état de P. n'éprouve aucun changement notable. P. est dans la plus profonde apathie. Il faut employer la contrainte pour le faire lever, pour l'habiller, et le déshabiller; pour qu'il marche, pour qu'il mange. Si on veut lui faire prendre un bain, il faut presque l'y porter et s'il s'agit de travailler, ou si on lui propose de sortir de l'hospice, il s'y refuse opiniâtrément. Ne prenant aucun soin de lui-même, il resterait dans la plus dégoûtante malpropreté, et ce n'est pas sans effort qu'on parvient à nettoyer sa figure et à changer son linge. Ordinairement assis sur sa chaise et le corps courbé en avant, il reste là, sans bouger, pendant des heures entières, non pas avec l'air d'un homme qui réfléchit, ou qui s'attriste, mais conservant une apparence de calme stupide que n'interrompent aucune sensation, ni aucune pensée. Quand on le harcèle, on serait tenté de croire qu'il ne comprend pas de quoi il s'agit et sa réponse ordinaire est : « Qu'est-ce que vous me voulez ; je ne sais pas ce qu'on me veut ? » Laisse à lui-même, il s'engourdit de plus en plus ; excité, et contraint de faire quelques mouve-

mens, il vaut un peu mieux, et l'on parvient même à lui faire porter de l'eau, nettoyer le vase dans lequel il mange, et remuer sa couverture et ses draps, mais sans jamais réussir à lui faire faire son lit.

Je le décide, après une affusion, à se promener, à s'habiller lui-même un peu moins lentement que de coutume, à manger presque proprement au réfectoire, mais rien de plus. Un jour, je l'amène à rire d'un de ses camarades. Il était arrivé un mélancolique, lent, paresseux, marchant tête baissée, et muet, comme P... : j'annonce à ce dernier que j'ai son portrait, et je lui montre mon mélancolique. P... ne peut s'empêcher de rire en se voyant si bien représenté, et on dirait qu'il fait quelque effort pour se dégourdir, mais c'est pour un seul moment, et il retombe bien vite dans son apathie habituelle.

J'étais fort embarrassé de savoir comment je m'y prendrais pour agir sur l'esprit de P..., lorsque, songeant qu'il est musicien, je lui procure un violon. Déjà auparavant, je lui avais proposé de faire de la musique; mais, peut-être par la raison que je n'avais pas d'instrument à lui présenter, il m'avait à peine répondu, et sa réponse avait été un refus. Cette fois encore il me refuse; cependant je ne me rebute pas; je le

fais conduire dans la salle de bain, je lui montre la douche, et je le presse d'accepter un violon. Il hésite long-temps; puis il entr'ouvre la main pour prendre le violon, et il le prend; il fait de même pour l'archet, et, après m'avoir encore bien des fois répété son éternel: « je ne sais pas ce que vous me voulez », il finit par me demander quel air il doit jouer. Je laisse cela à sa disposition. Il joue *la Marseillaise*. Pendant qu'il est en train, je le conduis à l'école; on chante, il accompagne les chanteurs, et une heure se passe sans qu'il cesse de faire de la musique. Les jours suivans il continue, quoique d'assez mauvaise grâce. Je suis quelquefois obligé de lui rappeler qu'il y a une douche tout près de l'école, mais je n'y ai pas recours. Peu-à-peu sa figure s'anime; son jeu, d'abord assez lent, prend de l'activité. On voit, dans ses manières, une liberté qu'on ne lui connaissait pas à l'hospice. Il sourit quelquefois, surtout quand on chante faux; mais il ne se rebute pas, sert volontiers de guide aux chanteurs que je lui présente, et devient l'homme nécessaire de toutes nos matinées musicales. Il dit encore de loin à loin: « qu'est-ce que vous me voulez? »; mais après avoir réfléchi sur sa position, après s'être assuré qu'il est entouré d'aliénés, qu'il se trouve placé sous la direction d'un médecin, il prend

quelque confiance. Pourtant il ne croit pas encore qu'il dépende de moi de le faire sortir de l'hospice, et conserve la persuasion que la police seule a du pouvoir sur lui, et qu'elle le conserve pour le punir.

Dans l'espoir de le détromper sur ce point, je lui offre, à différentes reprises, de l'envoyer à Paris, pour y passer une partie de la journée; mais chaque fois, au moment de partir, il change d'avis, tantôt parce que ses habits lui paraissent trop vieux, tantôt parce qu'il aurait honte de se représenter, après sa tentative de suicide, devant ses anciens amis. Je lui propose des habits meilleurs que les siens, je l'engage à ne pas encore voir ses amis, mais cependant d'aller se promener; il me refuse. Enfin, le 8 février, il consent à aller à la campagne, avec un des élèves attaché au service des aliénés; quelques jours plus tard, il va à Paris, y voit des amis qui lui font un excellent accueil et achèvent de dissiper les craintes qu'il conservait encore au sujet de la police. Enfin, le 25 février, c'est-à-dire, moins de deux mois après avoir pris un violon, par contrainte et de fort mauvaise grâce, P. complètement rétabli, sort de l'hospice, sans y avoir subi aucun traitement physique.

La guérison de P... est due certainement à ce qu'il a fait de la musique. La musique a-t-elle

donc eu, sur ce malade, l'influence que lui attribuaient les anciens, dans le traitement de la folie? ou bien P. n'a-t-il guéri que parce qu'en faisant de la musique, il reprenait son ancienne profession? Ces deux causes ont, à mon avis, contribué à la guérison, et je ne saurais dire laquelle des deux doit avoir la plus grande part, dans le résultat obtenu. Je sais bien que, dans ces derniers temps surtout, l'influence de la musique sur l'aliénation mentale, a été regardée comme à-peu-près nulle, et qu'on la croit utile, seulement à ceux dont la convalescence est déjà commencée, mais cette opinion me paraît dénuée de fondement.

Il en est de la musique pour les aliénés, comme il en est de tout remède pharmaceutique, dans le traitement des maladies ordinaires; demander si elle est utile aux individus privés de raison, s'est comme si on posait la question de savoir si tel remède évacuant ou tonique, est utile aux malades. La folie n'est pas une, elle offre un grand nombre de variétés; il est des aliénés à l'état desquels la musique convient, et d'autres où elle serait nuisible. Et pour les malades auxquels la musique convient, il ne faut pas croire que toute sorte de musique puisse également réussir. A chaque forme de folie, ses symptômes; à chaque symptôme, ses remèdes.

Saül devenait calme, ses fureurs se dissipèrent dès que David jouait de la harpe : il en eût sans doute été tout autrement, s'il eût entendu une musique guerrière. On raconte que Philippe V, roi d'Espagne, étant atteint de folie (1), la reine, qui savait combien il était sensible aux charmes de la mélodie, manda à Madrid le célèbre Farinelli, afin d'essayer si la voix enchanteresse de ce virtuose, pourrait porter quelque amélioration à l'état déplorable de son époux. Un concert fut préparé dans une pièce voisine de l'appartement du roi : Farinelli s'y surpassa. Pendant le premier morceau, Philippe éprouva d'abord une surprise qui se changea en émotion; le second air acheva de le transporter. Il ordonna qu'on lui présentât Farinelli, auquel il prodigua les éloges et les caresses, et lui promit de lui accorder tout ce qu'il demanderait. Farinelli, auquel on avait fait la leçon, supplia le roi de permettre qu'on le rasât et qu'on l'habillât, et de paraître ensuite à son conseil, chose dont il s'abstenait depuis long-temps. Farinelli fut écouté. La santé du roi s'améliora progressivement, et il recouvra sa raison en continuant d'entendre, chaque jour, les concerts du virtuose italien. »

(1) V. l'art. MUSIQUE du *Dictionnaire des Sciences médicales*, t. xxxv, p. 70, article dû à Fournier-Pescay.

Il est peu d'auteurs de pathologie qui n'aient regardé la musique comme un moyen très puissant de guérir les aliénés; mais, il faut le dire, cette opinion n'est pas établie sur des preuves assez positives pour qu'on doive lui consacrer une confiance aussi grande qu'on le fait. M. Esquirol a, par de nombreuses expériences, cherché à déterminer ce qu'on doit penser sur ce point, et dans son ouvrage *sur les maladies mentales*, il dit : « Je sais (1) que quelques auteurs, les anciens surtout, ont écrit sur le pouvoir de la musique; j'ai lu des faits rapportés par des médecins dignes de foi. J'ai dû essayer de la musique comme moyen de guérir les aliénés; j'en ai essayé de toutes les manières et dans les circonstances les plus favorables au succès. Quelquefois elle a irrité jusqu'à provoquer la fureur, souvent elle a paru distraire, *mais je ne peux dire qu'elle ait contribué à guérir* : elle a été avantageuse aux convalescens.

« Un lypémanique pour lequel son frère faisait de la musique avec les meilleurs maîtres de Paris, devenait furieux, quoique les musiciens fussent dans un appartement séparé du sien; il répétait aux personnes qui étaient auprès de lui : « C'est exécrable de chercher à se réjouir, lors-

(1) *Op. cit.*, t. II, p. 585.

que je suis dans un état aussi affreux ». Ce frère, jusque-là tendrement aimé, fut pris en aversion par le malade.

« J'ai observé plusieurs aliénés très habiles musiciens qui, pendant la maladie, n'entendaient plus que des tons faux; la meilleure musique les agitait d'abord, les contrariait et finissait par les irriter. Une dame, qui avait été passionnée pour la musique, commençait par jouer et par chanter des airs qui lui étaient familiers; mais quelques instans après, le chant cessait et la malade continuait à toucher quelques notes sur le piano, et elle les répétait sur le ton le plus monotone et le plus fatigant pendant plusieurs heures de suite, si l'on n'avait pas le soin de la distraire et de lui faire quitter l'instrument.

« L'hospice de la Salpêtrière, continue M. Esquirol, m'offrait un champ immense pour des essais thérapeutiques; je n'ai pas à me reprocher de l'avoir négligé. Plus de douze cents femmes aliénées sont réunies dans cet hospice, plus de deux cents sont soumises, tous les jours, à une observation particulière et subissent un traitement plus ou moins actif. J'avais fait tant d'applications partielles de la musique, je voulus en essayer sur des masses: mes expérimentations furent faites pendant l'été de 1824 et celui de 1825. Quelques musiciens très distingués de la

capitale, secondés par des élèves du Conservatoire de musique, se réunirent plusieurs dimanches de suite, dans notre hospice : la harpe, le piano, le violon, quelques instrumens à vent et des voix excellentes, concouraient à rendre nos concerts aussi agréables qu'intéressans.

« Quatre-vingts femmes aliénées, choisies par moi, parmi les convalescentes, les maniaques, les monomaniaques tranquilles et quelques lypémaniaques, étaient assises commodément dans le dortoir dit des convalescentes, en face des musiciens réunis dans une pièce qui précède ce dortoir et qui sert d'atelier. L'élève en médecine de la division, M. le docteur Chambeyron, m'assistait dans mes essais, nul étranger n'était admis. Des airs sur tous les tons, sur tous les modes, sur toutes les mesures, furent joués et chantés en variant et le nombre et la nature des instrumens; plusieurs grands morceaux de musique furent aussi exécutés. Mes aliénées étaient très attentives, leurs physionomies s'animaient, les yeux de plusieurs devenaient brillans, mais toutes restaient tranquilles : quelques larmes coulèrent, deux d'entre elles demandèrent à chanter un air et à être accompagnées; on se prêta à ce desir.

« Ce spectacle nouveau pour nos malheureuses malades, ne fut point sans influence, *mais*

nous n'obtinmes point de guérison, pas même d'amélioration dans leur état mental. . . . On m'objectera peut-être, dit en terminant M. Esquirol, que la musique n'étant point à l'usage des femmes de la Salpêtrière, devait produire peu d'effet sur elles; mais *j'avais essayé et j'ai essayé constamment de la musique sur des aliénées qui l'avaient cultivée avec succès pendant toute leur vie, et même sur des musiciens très habiles, et je n'ai point été plus heureux.* Je ne conclurai pas de ses insuccès qu'il soit inutile de faire de la musique aux aliénés ou de les exciter à en faire eux-mêmes; si la musique ne guérit pas, elle distrait et par conséquent elle soulage; elle apporte quelque allègement à la douleur physique et morale; elle est évidemment utile aux convalescens, il ne faut donc pas en repousser l'usage. »

L'effet de la musique sur la marche de l'aliénation mentale est donc tout-à-fait nul, suivant M. Esquirol, si ce n'est chez les convalescens. Celle que l'on a fait à la Salpêtrière n'a produit ni guérison, ni amélioration dans l'état mental des aliénées de cet hospice; et son impuissance a été constante chez des personnes habituées à l'entendre et à la sentir, et même chez des musiciens de profession. Ce résultat des essais tentés par M. Esquirol doit diminuer beaucoup la con-

fiance que, d'après les récits des auteurs anciens, on serait tenté d'accorder à la musique; toutefois pour être concluans, les essais de M. Esquirol n'ont pas été, ce me semble, ni aussi multipliés, ni aussi variés qu'ils auraient pu l'être. Les malades de la Salpêtrière n'ont fait qu'entendre de la musique, elles n'en ont pas exécuté elles-mêmes; et elles en ont entendu faire seulement une fois par semaine, c'est-à-dire à sept jours de distance. Au lieu d'en agir ainsi, que serait-il arrivé, si on leur eût enseigné la musique et que les leçons se fussent répétées chaque jour? Il ne fallait pas s'arrêter, avant d'avoir fait cette expérience.

Encore, ces leçons, pour être utiles, auraient-elles quelquefois eu besoin d'être prises à contre-cœur et par force. Un aliéné qui consent à prendre une leçon de musique et qui n'y fait aucune façon, est ordinairement bien près de guérir. Et s'il s'agit d'un musicien, on sait d'avance qu'il peut conserver son délire et faire de la musique : la musique et la folie peuvent long-temps marcher ensemble sans que l'une nuise à l'autre. Mais si, au contraire, il s'agit d'un aliéné bien triste, bien apathique, la musique, s'il en fait, sera en quelque sorte le contrepoison de ses idées folles, il y aura lutte, et, si la musique l'emporte, les idées folles seront repoussées et vaincues. En-

tendre de la musique serait peut-être sans efficacité; mais en faire, prêter son attention à ce qu'on exécute, c'est là une diversion dont l'efficacité est incontestable. M. Esquirol ne dit pas que dans des cas de ce genre, il ait eu recours à la musique, ni qu'il ait employé les contrariétés pour y décider ses malades, et par cette raison, l'expérience qu'il a faite n'est pas aussi complète qu'on peut le désirer.

Il semblera étrange et même injuste, d'exiger qu'un homme en proie à un délire mélancolique se montre gai, qu'il fasse de la musique; pourtant si ce moyen réussit, et il a réussi chez Nicolas P., il faudra bien convenir qu'il est bon et qu'on doit le préférer à une temporisation qui ne conduit à rien. Il était étrange que je donnasse des mélancoliques à promener et à distraire à Pompée M..., qui était lui-même en proie à des idées tristes, mais qui, par mon ordre, devait se montrer gai et riant. Cependant encore, puisque c'est à cette exigence que M... doit sa guérison; on ne saurait me blâmer de l'avoir employée. Madame E... s'est trouvée dans un cas analogue, elle a dû, pour éviter les bains qu'elle redoutait, se montrer avec l'apparence de la raison; elle l'a fait, et sa raison n'a pas tardé à revenir.

Quand on ne peut tout de suite délivrer un aliéné de ses idées folles, il faut s'attacher à dé-

tourner de lui, ce qui pourrait les lui rappeler : ainsi on ôte à un vaniteux les insignes dont il se décore ; à celui qui voit de l'or dans des cailloux, les cailloux qu'il ramasse ; de même il faut ôter au mélancolique son inaction, son air de tristesse et ses larmes. On m'objecte que c'est de l'injustice ; on crie à la tyrannie. Demandez à Nicolas P... s'il a acheté trop cher le plaisir de retourner à son orchestre forain et à ses bals de noces ; à Pompée M..., si son comptoir ne vaut pas mieux que les salles de Bicêtre : à madame Eugénie, si dans les distractions et les plaisirs du monde, elle regrette son enfer.

Quand je vois un lypémaniaque dont tous les désirs sont satisfaits, dont toutes les répugnances sont respectées, et envers lequel on n'ose se permettre ni harcellement, ni contrainte ; il me semble avoir sous les yeux un homme qu'on laisse noyer, tandis qu'en le saisissant violemment par les cheveux, on pourrait l'arracher sûrement à la mort.

§ IV. *Simple particuliers qui veulent épouser des princesses.*

La vanité plus encore que l'amour, caractérise la maladie des bourgeois qui veulent épouser des princesses. J'ai trouvé de ces amoureux, dans

des conditions très différentes. L'un d'eux, pauvre rentier, sous l'empire, était épris de Marie-Louise; la restauration arrivée, il fut épris de la duchesse d'Angoulême, puis de la duchesse de Berry. Toujours habillé proprement quand il jouissait de sa liberté, il ne sortait guère sans avoir dans sa poche, une déclaration d'amour ou un paquet contenant avec une lettre passionnée ou obscène, quelque cadeau plus qu'inconvenant. Toujours au courant des sorties et du lieu de passage des princesses qu'il aimait, il se tenait autant que possible, dans les groupes de curieux accourus sur leur passage, et ordinairement sans être aperçu, il jetait dans la voiture sa lettre ou son paquet. Arrêté plusieurs fois pour ce fait, et pris en flagrant délit, il protestait de son innocence, criait à l'arbitraire et demandait des juges. On le conduisait dans une maison d'aliénés. Ses discours y étaient mesurés, sa conduite sans reproche; on le laissait sortir, et dès le jour même, il était aux Tuileries, sous les fenêtres ou au passage de la princesse dont il était épris.

Cet amour, tout ridicule et changeant qu'il fût, ne présentait pas cependant un caractère évident de folie; mais il n'en était pas de même de ses lettres qui, pour la plupart, étaient d'une obscénité révoltante. J'ai connu cet homme pen-

dant plusieurs années, et il avait reçu une bonne éducation, se présentait bien, était toujours très réservé dans ses propos, et, à part sa correspondance, on ne pouvait lui reprocher aucun acte déraisonnable ou immoral.

Depuis la révolution de juillet, j'ai vu plus de douze individus qui sont allés aux Tuileries pour demander au roi, une de ses filles en mariage. L'un est venu tout exprès de la Normandie où il était garçon boulanger, dans l'intention d'épouser une princesse; il s'est présenté aux Tuileries, il a dit aux domestiques du château quel était l'objet de son voyage : envoyé à la préfecture de police, on l'a conduit à Bicêtre, où il est mort atteint de démence. Un second, exerçant la profession de serrurier, paresseux et buveur, est venu pour le même motif de l'Auvergne à Paris, et après avoir rôdé pendant plusieurs jours autour du château, il a fini par se présenter au factionnaire qui l'a arrêté. Plus heureux que le précédent, après être resté pendant quelque temps encore amoureux de l'une des princesses qu'il avait seulement entrevue, il a guéri et s'en est allé chez ses parents, exercer de nouveau son état de serrurier. L'histoire de tous ces amoureux serait trop longue; j'en rapporterai seulement deux. Les malades qui en font le sujet, corrigés de leurs pré-

tentions, ne sont plus considérés comme aliénés, cependant la bizarrerie native de leur nature, ne permet pas de les placer tout-à-fait au niveau des personnes raisonnables.

XII^e OBSERVATION.

Vanité et amour. — Demande en mariage d'une princesse : trouble de l'intelligence porté jusqu'à la manie. — Traitement moral ; guérison. — Durée de la maladie, huit mois au moins.

Félix C. âgé de 37 ans, commis-négociant, fils d'un ancien général de l'empereur, célibataire, après avoir passé plus de quinze années consécutives dans une maison de draperies, et s'y être fait remarquer par son zèle et son activité, devint, il n'a pas voulu dire à quelle occasion, amoureux de l'une des filles du roi. Bientôt il négligea les devoirs de sa profession, dépensa une grande partie de ses économies, en objets de toilette, et cherchant à se rapprocher autant que possible de son idole, il s'adressa au roi et à la plupart des personnes qu'il croyait puissantes à la cour, pour obtenir un emploi dans l'administration de la liste civile. La famille royale et tous ceux qui en approchaient, devinrent pour lui l'objet d'une sorte de culte, il les poursuivit de ses sollicitations, et ne vit plus rien qui fût au dessus d'une place à la cour. Les fonctions les plus in-

fines dans le château, lui parurent dès-lors infiniment supérieures à quoi que ce fût ; et les mânes de son père, ancien général de l'empereur, devaient s'enorgueillir de lui, s'il était admis dans la domesticité du roi. La princesse qu'il s'était choisie, était de sa part, l'objet de poursuites assidues; il lui adressait lettres sur lettres et courait après sa voiture, partout où il le pouvait. Il lui envoyait même des cadeaux, une boîte de gants, par exemple, et d'autres objets de toilette, qu'on lui rapportait aussitôt, en lui enjoignant de ne plus écrire; mais il ne tenait aucun compte de ces injonctions et il n'en continuait pas moins ses poursuites. C'était de sa part, une véritable obsession, et si la personne qui en était l'objet, connaissait ses démarches, ce devait être pour elle, un horrible supplice.

Pendant l'été de 1839, il suivit la famille royale, jusqu'à la ville d'Eu, et y obtint une audience du général Athalin qui l'engagea à retourner immédiatement à Paris; mais en faisant le trajet, il perdit complètement la raison, soit par l'effet de l'exagération de son amour, soit par suite de l'insolation, comme il l'a prétendu plus tard. Revenu à Paris, et tout-à-fait incapable de reprendre aucune occupation, on le voyait à chaque instant, tomber à genoux et

baiser la terre; quelquefois il se mettait à la croisée et envoyait, en l'air, des baisers qu'il voulait conduire tellement loin que l'on craignait qu'il ne tombât dans la rue. Ses voisins alarmés, prévinrent le commissaire de police qui le fit conduire à l'Hôtel-Dieu, d'où on l'envoya à Bicêtre.

A la visite du matin, je le trouve assez calme et se prétendant victime d'un erreur de l'autorité. Il n'a, dit-il, offensé personne, et si on l'a vu souvent chercher à s'approcher de la famille royale, c'est qu'il avait le désir et l'espérance d'obtenir d'elle un emploi qui eût été la récompense des services rendus à l'état, par son père. Il ne parle pas de son amour, et comme on lui fait observer qu'il s'était mis souvent à genoux et avait baisé la terre, il nie qu'il l'ait fait souvent; il convient cependant qu'il s'est agenouillé, mais il soutient que c'est uniquement dans l'intention de prier Dieu. Du reste sa conversation est suivie; il s'exprime facilement et ne dit rien de précisément déplacé: cependant nous observons que s'il parle du roi, de la famille royale et de quelques personnes habitant les Tuileries, il emploie des périphrases tellement obséquieuses, qu'elles devraient être de nature à déplaire, même aux personnes les plus habituées à entendre les formules des courtisans. Il nous cache tout ce qui pou-

rait nous porter à le regarder comme aliéné et ne dit rien non plus de son amour.

Je lui témoigne de la bienveillance, je cherche à lui faire comprendre combien il a eu tort de quitter le commerce, et de se priver ainsi d'une ressource aussi honorable que lucrative, pour se faire solliciteur ; mais il ne fait aucun cas de mes objections, et le métier de solliciteur, quand il procure l'occasion d'approcher des personnes royales, lui paraît infiniment préférable à ce qu'il faisait précédemment.

Quelque temps se passe sans que je me montre exigeant envers lui ; je laisse au temps et à l'isolement, le soin de calmer son imagination ; mais voyant qu'après environ un mois de séjour à Bicêtre, il ne s'est opéré aucun changement bien notable dans son état, j'entreprends de lui faire entendre raison, au sujet de ses prétentions à la main d'une princesse. D'abord ce n'est qu'avec une réserve extrême qu'il consent à me répondre sur ce point ; ensuite il s'ouvre à moi assez librement pour que je puisse juger qu'il n'y a rien de changé en lui, quant à ses projets de mariage. Je veux qu'il travaille, pour se distraire de semblables idées, il s'y refuse ; je cherche à lui faire comprendre l'absurdité de ses projets, il comprend que l'exécution pourra en être difficile, mais il n'y voit rien d'impossible ,

ni d'absurde. Déjà il avait pris plusieurs bains, mais il ignorait encore ce que c'est que la douche; il en reçoit une et, immédiatement après, je lui adresse des remontrances et je lui donne des conseils qui, cette fois sont écoutés. J'exige aussi qu'il écrive l'histoire de sa maladie; il me remet au bout de quelques jours, la lettre qu'on va lire, lettre qui témoigne un commencement de retour à la raison, mais dans laquelle on retrouve cependant les formules obséquieuses d'un solliciteur.

« J'ai l'honneur d'exposer à M. le docteur, qu'après avoir quitté Paris momentanément, j'y revins à la fin de 1838; qu'ayant toujours porté beaucoup d'affection et de dévouement envers sa majesté le roi et sa royale famille, j'adressai, comme fils d'un officier-général, à notre auguste roi, une supplique tendante à obtenir de ses bienfaisantes bontés, un emploi dans l'administration de la liste civile; cette sollicitation, accueillie avec bonté, me laissa l'espérance d'en obtenir le succès.

« Monsieur le comte de Bondy, qui eut la bonté de m'accorder une audience, voulut bien aussi me laisser la pensée de réussir dans mes instances.

« Je rends compte avec regret, à M. le docteur, d'un incident qui me peine infiniment

arrivé au commencement de mars, c'est une lettre adressée à son altesse royale, madame la princesse..., lettre très inconvenante, de laquelle je sollicitai le pardon des généreuses bontés de sa majesté, la reine; je relate cette circonstance à ma confusion, et prie M. le docteur de la considérer comme une chose passée depuis six mois, que j'ai avouée à sa pressante demande, pensant le convaincre par une franchise sans réticence, de ma résolution à ne plus fournir de motifs de plaintes à cet égard, et pour ne point prolonger la fâcheuse position où je me trouve, depuis plus d'un mois.

« Depuis cette époque, je restai dans l'unique désir d'obtenir un emploi dans l'administration de la liste civile; dans cette intention, je fis le 25 août un voyage à la ville d'Eu, avec l'espérance de hâter le succès de mes sollicitations.

« Arrivé en cette ville dans un état maladif, causé par l'ardeur du soleil ardent, auquel je m'exposai, tête nue, pendant deux jours, sur les bateaux à vapeur, je fus conduit, sans m'y attendre, en présence de M. le lieutenant-général, baron Athalin. Après lui avoir exposé mes instantes supplications, on m'engagea à retourner immédiatement pour Paris, ce que je fis à l'instant.

« De retour dans la capitale, je continuais à

sentir les suites de l'indisposition éprouvée sur le bateau à vapeur; dans cet état d'agitation, je passai un jour chez moi, éprouvant une pesanteur dans la tête, et la crainte d'avoir fait une démarche imprudente. Le jour suivant, le maître de mon hôtel m'envoya un médecin dont je refusai les soins, et, dans l'après-midi, le chef de la maison, accompagné de M. le commissaire de police, m'arrachèrent de chez moi, pour me conduire à la préfecture de police. On me laissa, une partie de la nuit, dans un cachot où je tombai sans connaissance; dans cet état, je fus transporté à l'Hôtel-Dieu.

« Dans cet hospice je restai 8 à 10 jours. On me posa des ventouses, on me fit prendre des bains; j'y éprouvai de la fièvre, de la faiblesse; je reçus deux visites, l'une de M. D..., l'autre de M. M...; aucun des deux ne put obtenir ma rentrée chez moi.

« Transporté de cet hôpital, à Bicêtre, ma santé dans les deux premiers jours fut très faible, mon moral abattu par la secousse que j'ai reçue; depuis je me sens la tête libre, la santé meilleure, ayant l'esprit en partie remis des fatigues et du désordre inaccoutumé que j'éprouvais auparavant. Ma conduite dans cette maison fut toujours paisible; soumis aux prescriptions imposées, employant partie de mon temps à écrire, et

ne désirant plus qu'obtenir des bienveillantes bontés de M. le docteur, l'approbation pour retourner dans mon domicile, avec l'intention expresse de reprendre des occupations commerciales que j'ai quittées momentanément.

« Je me recommande à l'intérêt de M. le docteur; etc., etc.

« *Signé* FÉLIX C. »

Cette lettre indiquait une grande amélioration opérée dans l'état du malade; elle était presque l'indice d'une convalescence commençante. J'ai soin d'entretenir Félix C... dans les dispositions qu'il témoigne de reprendre des occupations dans le commerce; je le mets en rapport avec les personnes qui l'ont autrefois occupé, et bientôt je puis juger, par ses paroles et par sa conduite, qu'il a, en effet, le désir de reprendre ses occupations habituelles. Je le fais travailler comme les autres; je le donne comme adjoint au maître d'école, pour que son esprit soit occupé aussi bien que ses bras; je l'habitue à parler de la famille royale et des personnes du château, sans employer d'expressions adulatrices, et, afin de savoir si le changement que j'aperçois en lui, est aussi réel qu'apparent, je le fais examiner et interroger par des personnes qui, plus que moi, ont sa confiance, et il est

avec ces personnes, comme avec moi, aussi raisonnable qu'il l'a jamais été. Enfin, le considérant comme guéri, je le fais sortir de l'hospice, le 22 octobre, c'est-à-dire après 43 jours de traitement. Je l'ai revu au bout de cinq mois; il s'est montré reconnaissant des soins que je lui ai donnés, et je n'ai pu, pendant la conversation que nous avons eue ensemble, découvrir en lui aucune trace de folie. Sa position n'était pas encore fixée, parce que ses anciens patrons ne s'étaient pas souciés de l'employer de nouveau; il avait fait un voyage dans sa famille, et n'était revenu à Paris que pour y trouver une occupation lucrative; car il avait renoncé entièrement à ses prétentions de mariage. Il ne lui restait plus qu'un peu d'aveuglement sur son mérite et un grand contentement de lui-même; mais il avait ces défauts avant sa maladie, et il les conservera probablement aussi long-temps qu'il vivra.

XIII^e OBSERVATION.

Vanité, préoccupations politiques. — Idées ambitieuses, conceptions délirantes, fausses interprétations, agitation et cris pendant sept années consécutives; incurabilité constatée de la maladie. — Traitement moral; guérison presque complète. — Durée de la maladie, environ dix ans.

M. Théodore T..., âgé de quarante-trois ans, veuf et sans enfans, ancien employé dans les bu-

reaux du ministère des finances, est entré à Bicêtre le 15 septembre 1831. C'est un homme robuste et à large poitrine, qui depuis le jour de son admission à l'hospice, n'a cessé de crier à tue-tête, si ce n'est pendant la nuit, voulant par ses cris, faire entendre sa défense. Travaillant assidûment à la terre, soit qu'on l'ait envoyé à la ferme Sainte-Anne, qui est une dépendance de l'hospice, ou à la Salpêtrière, ou dans les champs avec les autres aliénés, il criait en marchant et même en travaillant. Une chose bien remarquable, c'est qu'il se taisait pendant la nuit, ou lorsqu'il était dans une chambre, en compagnie de plusieurs personnes. Son but paraissait être, en effet, de faire entendre ce qu'il appelait sa défense, mais il ne voulait pas incommoder ses voisins ou ses commensaux par des cris qui, proférés dans un lieu clos, n'eussent pu contribuer à lui faire rendre justice.

Malgré ce que ses cris, son air robuste, sa mise très négligée, pouvaient avoir d'effrayant, on ne craignait pas de l'aborder; et si on lui adressait la parole, on obtenait de lui quelques réponses justes, entremêlées de paroles décousues et proférées à très haute voix. Dans ce qu'il disait seul, on distinguait les mots suivans : meurtre et crime, cour royale, duchesse de Berry, ma femme; côté gauche, l'autre côté de l'eau; puis les noms de Hen-

ri V, celui du comte Roy, d'un grand nombre de ministres, de pairs de France, etc. Le reste n'était pas intelligible, quelque attention que l'on mît à l'écouter.

Ce que l'on savait de M. Théodore, c'est qu'il était dans l'hospice depuis le 15 décembre 1831; qu'à l'époque de son entrée, il prétendait que Louis-Philippe était son oncle et la duchesse de Berry sa femme; enfin, qu'il criait toute la journée. D'abord on l'avait fait coucher dans une loge : le matin, quand on ouvrait sa porte, on le trouvait tout habillé et silencieux, mais il sortait aussitôt le bras gauche étendu et criait : « La main gauche, le côté gauche, l'autre côté de l'eau. » Le soir, au moment d'aller se coucher, il tenait encore le bras gauche étendu, et c'était la partie de son corps qui rentrait la dernière. Il y avait là des idées politiques, une protestation en faveur de l'opposition libérale, et la prétention d'être l'époux de la duchesse de Berry : singulier assemblage d'idées et qui n'apprenaient rien sur leur filiation ! On disait que M. Théodore avait été secrétaire de la duchesse de Berry, et l'on attribuait à cette circonstance ses idées de mariage avec cette princesse; mais on se trompait, M. Théodore était un ancien employé du ministère des finances.

Les moyens mis en usage pour rendre ce ma-

lade à la raison, étant restés sans succès, on l'avait placé dans la section des incurables, au mois d'octobre 1832, environ un an après son entrée dans l'hospice.

Au commencement de février 1838, ne le connaissant encore que par ses cris, j'entreprends, sinon de le traiter, du moins de l'étudier. Pendant une quinzaine de jours, je lui fais des avances auxquelles il répond poliment; il me rend mon salut; aux questions que je lui adresse sur sa santé, il répond qu'il va bien; donne volontiers la main, mais la main gauche seulement, et l'on ne parvient pas à fixer son attention plus de quelques minutes de suite. L'un des internes de l'hospice, M. Jules Picard, qui depuis a beaucoup contribué à l'amélioration obtenue dans l'état de M. Théodore, lui faisait mille prévenances, sans toutefois pouvoir jamais engager avec lui une véritable conversation. Je voulus tenter si M. Théodore se rendrait à l'offre d'un dîner. Doux et bienveillant comme il paraissait être, j'avais lieu de penser que, chez moi, il ferait quelque effort pour devenir attentif, et mettrait dans ses idées, un peu de suite. Je lui écrivis donc un billet par lequel je l'invitais à venir dîner avec moi, le prévenant qu'il serait tout-à-fait à son aise, car nous n'aurions d'autre convive avec lui, que M. Picard. Il refusa mon invitation, et

tion, et m'envoya un billet conçu en ces termes :

« Je suis aussi agréablement surpris que flatté de l'aimable invitation de M. Leuret, en éprouvant un vif regret de ne pouvoir m'y rendre. Je renvoie à d'autres jours, peut-être non fort éloignés, de tels instans de plaisir. L'expérience et le bon vouloir de mon hôte, suppléeront sans peine aux raisons que je pourrais donner, pour un refus que le cœur ne partage pas, mais que mille convenances m'imposent. Pas une ne doit mériter le blâme de celui qui veut bien me réveiller avec tant de soin et d'urbanité, d'une nullité et d'une véritable réclusion auxquelles la persécution la plus tyrannique et la plus monstrueuse, a seule apporté mille intermittences de nuit et de jour, à toutes les minutes pendant les sept années qui se sont écoulées.

« Mille excuses sur mon laconisme et l'inconvenance de ma missive; le manque de matériaux m'y oblige. Vive Henri V, vive son altesse royale madame la duchesse de Berry, ma femme, vive le roi Louis-Philippe, le pain et l'eau, n° 7, Til l'anglais, la musique, cette main gauche qui presse le mouchoir, les clefs, sortir, les portes, cette lettre, après, vive le côté gauche, à demain.

« Mille affectueux souvenirs.

« *Signé* THÉODORE. »

24 février 1838.

Mon projet n'ayant pas réussi, je changeai de système, parce que je compris que les voies de la douceur et de la persuasion ne me mèneraient à rien. Toutefois la lettre de M. Théodore, si elle n'était pas un succès, était au moins un renseignement qui me faisait entrevoir, dans son esprit, de plus grandes ressources que je n'en avais soupçonné.

Quelques jours après, je fais réunir, pour le moment de la visite, les malades les plus brailards de l'hospice, dans une petite chambre où on les tient enfermés quelque temps. Ils sont au nombre de six, tous criant à tue-tête, M. Théodore comme les autres. J'entre et en m'adressant à l'un d'eux, je l'engage à se taire et comme il ne se rend pas à mes exhortations, je lui ordonne la douche. Les garçons de service l'emmènent à la salle de bains. Je fais la même chose pour les cinq autres, en réservant M. Théodore pour le dernier. Arrivé à lui, je témoigne de l'étonnement de le trouver en pareille compagnie; je lui dis que j'avais donné au surveillant l'ordre de renfermer tous ceux qui troublaient le repos de la maison, parce que je voulais les punir s'ils ne changeaient pas de conduite, mais qu'en donnant cet ordre, je n'avais guère songé que j'aurais à punir M. Théodore, homme qui a du savoir-vivre et vers lequel je me sens porté d'amitié.

Il écoute quelques mots avec attention ; mais il m'interrompt plusieurs fois en criant , et je me vois contraint de le traiter comme les autres. J'avais indiqué à l'avance la baignoire qu'il fallait lui donner, c'était celle qui a la plus forte douche. Alors, devant lui, j'ordonne qu'on laisse tomber un peu d'eau sur la tête des autres malades, que je fais emmener aussitôt, afin de ne conserver que M. Théodore, auquel je cherche encore à faire entendre raison. Je lui dis que s'il a à se plaindre, on l'écouterà, que s'il veut faire parvenir des lettres aux ministres, au roi, je me chargerai de les envoyer, pourvu toutefois qu'elles soient raisonnables; il me refuse et continue de crier. Alors je fais ouvrir le robinet. Il tient bon plus d'une demi-minute, mais enfin il se plaint et demande grâce. Je veux bien lui accorder sa grâce, à la condition, cependant, qu'il ne criera plus. Il m'en donne sa parole d'honneur, et nous convenons que, s'il a quelque plainte à porter contre qui que ce soit, il exposera ses raisons avec calme et sang-froid. On voit sur sa figure qu'il est plus attentif, qu'il s'observe : il lui arrive bien encore de marmoter quelques paroles à voix basse; mais je n'ai pas l'air de l'entendre, parce que je ne prétends pas faire cesser en un instant, ce symptôme qui dure depuis un si grand nombre d'années. Tout le reste du jour,

il est presque silencieux. Le lendemain, je vais le trouver dans le champ où il travaille, et de loin, j'entends sa voix rauque et presque ses cris ordinaires. J'arrive à lui comme un homme irrité, et je lui reproche vivement son manque de parole.

— Je n'ai pas manqué à ma parole, dit-il.

— Et ces cris que j'ai entendus à une demi-lieue de distance?

— Ce ne sont pas des cris; j'ai parlé, et comme j'ai la voix forte, vous avez pu m'entendre de loin. Vous m'avez défendu de crier, mais non pas de parler.

— Vous êtes un jésuite, avec vos distinctions; je veux que vous vous taisiez tout-à-fait.

— Je vous répète que je n'ai pas manqué à ma parole; je n'ai pas crié; j'ai parlé pour expliquer les causes de mon silence.

Eh bien! je vous défends positivement d'expliquer de cette manière les causes de votre silence, et si vous êtes homme d'honneur, comme vous en avez la prétention, vous vous taisez.

— Mais prenez-vous la responsabilité de mon silence absolu?

— Oui, je la prends.

— Prenez garde, elle est immense.

— Je la prends, tout immense qu'elle soit.

Il se tait et je le quitte.

Après sa rentrée du travail et avant son souper, je vais m'assurer s'il tient sa parole ; mais de fort loin, je l'entends, expliquant sans doute encore les causes de son nouveau silence. Il est debout dans un endroit de la cour qu'il paraît affectionner, et tient sous le bras un énorme paquet enveloppé de chiffons. Je le fais amener brusquement au bain. Quand il y est fixé, on apporte plusieurs seaux d'eau froide près de la baignoire. Un garçon de service debout derrière le malade, tient en main un pot d'eau froide qu'il doit jeter sur la tête de celui-ci, au premier signal que je lui donnerai. M. Théodore effrayé se tait et pousse de gros soupirs. Je m'assieds près de lui, je fais couvrir la baignoire de quelques planches sur lesquelles on pose le paquet enveloppé de chiffons.

— Que contient ce paquet ? dis-je au malade.

— Des manuscrits.

— Quelques folies, sans doute, voyons. C'était des projets de gouvernemens dédiés à Louis-Philippe, au duc de Chartres, à S. A. R. monseigneur le duc de Bordeaux, fils de France, à S. A. R. madame la duchesse de Berry, sa femme et femme à coup sûr ; c'était des instructions pour le royal enfant, des nominations de maréchaux, de pairs de France ; le tout fort décousu et fort inintelligible. Je lui demande quand il a

écrit tout cela et il m'apprend que c'est dans ses momens de loisir, après les heures du travail. Le peu d'argent qu'il gagnait, était en partie destiné à l'achat de papier, de plumes et d'encre employés à ses écritures. Son paquet était vraiment un fardeau, cependant il l'emportait presque partout avec lui, et je ne sais pas comment j'avais pu ignorer jusque-là, cette circonstance.

-- Je vais, lui dis-je, vous rendre le service de vous débarrasser de toutes ces folies, qui ne peuvent que rendre votre esprit de plus en plus malade. Il me demande grâce pour quelques-uns de ses papiers; je dis alors au garçon de bain : l'eau que vous avez là est-elle bien froide? — Oui, me répond-il, j'ai mis 50 livres de glace dans le réservoir.

M. Théodore ne réclame plus. Je fais apporter du feu et je brûle tous ses papiers, mais lentement, cahier par cahier, et en motivant chaque fois mon exécution. De temps à autre, un gros soupir me fait connaître quels sont les regrets de M. Théodore; mais il ne profère ni parole ni murmure. C'est la première fois peut-être depuis sept ans, qu'il reste ainsi sans rien dire.

Le brûlement des papiers étant opéré, je renouvelle au malade quelques-unes des recommandations que je lui ai faites, il promet de les suivre. Je le laisse sortir du bain. C'était, comme

je l'ai dit tout-à-l'heure, à la fin d'une journée de travail, M. Théodore avait faim, son bain l'avait refroidi, les émotions qu'il venait d'éprouver avaient fait sur lui une vive impression; il paraissait fort souffrant, mais il ne se plaignait pas. Une contrariété nouvelle l'attendait. Pendant la durée du bain, une pluie abondante et froide était tombée et continuait encore lorsque, pour retourner dans son chauffoir, M. Théodore devait traverser deux grandes cours, dans lesquelles il se serait infailliblement mouillé jusqu'à la peau. Je profite de ce moment pour le combler de soins. Je le prends par le bras, je porte un parapluie pour nous abriter l'un et l'autre, mais lui surtout, en traversant les cours; je fais allumer un grand feu, et je lui donne la place où l'on peut mieux se chauffer, je lui offre pour son souper ce que je crois le plus propre à lui plaire; enfin, je fais en sorte qu'il voie bien que je prends à lui le plus vif intérêt. Je me garde de le provoquer à parler; quand je suis obligé de lui faire une question, il me répond poliment et en peu de mots. Avant de le quitter, je lui demande la main droite qu'il me donne presque sans hésitation, et nous nous disons : à demain.

Dès ce moment, je crois être certain de le guérir.

Avant de songer à pénétrer entièrement dans son esprit, pour connaître toutes les idées folles qui l'obsèdent, je crois nécessaire de lui faire prendre un exercice intellectuel, et, pour arriver à mon but, je lui ordonne d'étudier des vers de Boileau, et je me montre très exigeant sur ce point. Tourmenté par la crainte de quelque punition, M. Théodore prend son livre pendant les intervalles que lui laissent ses travaux, et en bêchant la terre, il répète ce qu'il a appris; puis, chaque soir, il vient me réciter la leçon de la journée. Après cela, je converse avec lui sur des sujets étrangers à son délire, aussi long-temps que mes occupations me le permettent; les élèves, qui prennent tous un grand intérêt à M. Théodore, en font autant, et bientôt celui-ci est en si bon état, qu'on peut lui confier un emploi de veilleur des autres malades.

Il allait mieux, et pourtant je ne savais pas encore en quoi consistait son délire: j'ai évité de le mettre sur ce chapitre jusqu'à l'époque à laquelle j'ai cru pouvoir le faire, sans qu'il courût les chances d'une aggravation de maladie. Voici ce qu'il a pu m'en apprendre.

Employé au ministère des finances, il avait, dès l'année 1828, grandement négligé ses affaires et ses devoirs, pour s'occuper exclusivement de politique; il assistait à toutes les séances

de la Chambre des députés, et rédigeait des articles pour quelques journaux. Passionné pour la famille régnante, il la voyait marcher à sa ruine, et pour prévenir ce malheur, il avait rédigé un projet de gouvernement dans lequel tous les ultra-royalistes étaient évincés, tandis que les membres de l'opposition étaient chargés de la direction des affaires. Ce mémoire, il l'avait présenté ou fait présenter à Charles X.

Sans cesse occupé d'arranger les affaires de la France, il avait complètement négligé les siennes ; sa place était perdue, il avait contracté des dettes, et à l'instigation de quelques personnes de mauvaise foi, il avait signé des billets de complaisance, ce qui avait donné lieu, contre lui, à des poursuites judiciaires. Réduit à vivre d'aumônes, et logé dans un galetas où il passait tout son temps à lire les journaux et à rédiger des articles, que, sans doute, on n'imprimait nulle part, il ne connut la révolution de juillet que plusieurs jours après qu'elle fut passée. Il n'avait entendu ni le tocsin, ni le tambour, ni la fusillade, ni le canon, quoiqu'il demeurât au faubourg St.-Germain, non loin de plusieurs endroits où l'on s'est battu. Quelques jours après cette révolution, il vit dans les rues des pavés retournés et des drapeaux tricolores ; il s'informa de ce qui s'était passé. On lui dit que

Louis - Philippe était lieutenant-général du royaume, pour le compte de Henri V, et il le crut.

On lui avait fait comprendre, non par des paroles précises, mais cependant de manière à ce qu'il en fût bien assuré, que la famille de Charles X, et Charles X lui-même, voulaient le marier à la duchesse de Berry, et ce mariage s'était fait en secret. Conduit à Bicêtre, il y était comme prisonnier politique, et ses ennemis l'y poursuivaient, en suscitant contre lui, des individus de l'hospice qui faisaient les fous pour le tourmenter. Mais Charles X le protégeait et le faisait protéger par son lieutenant-général, Louis-Philippe. Un grand nombre de personnes, toutes éminentes, s'intéressaient vivement à lui; M. Dupin, entre autres, lui portait un intérêt tout particulier, par reconnaissance de ce que, dans le factum présenté à Charles X, lui, M. Théodore, avait proposé M. Dupin pour remplir les fonctions d'avocat-général, à Bordeaux. Il avait reconnu la protection de M. Dupin à une marque certaine, c'est qu'on avait prononcé devant lui les mots : Dupin, voilà Dupin.

Peut-être, en effet, avait-on prononcé devant lui le nom de l'ancien président de la Chambre des députés, mais, le plus souvent, on avait dit du pain, *panis*, et par une vicieuse association

d'idées, il avait compris que l'on voulait parler de M. Dupin.

J'ai encore trouvé chez lui plusieurs autres associations d'idées tout aussi peu fondées. La vue d'un couteau, d'une fourchette, lui rappelait un général de jésuites, son ennemi mortel; la vue de quelque autre objet lui rappelait un protecteur ou un ami.

Son projet de gouvernement ayant été, selon lui, pris en grande considération, on lui avait fait comprendre qu'on lui donnerait, pour sa peine, une somme de 500,000 francs, ou 25,000 fr. de rente. Quand on prenait devant lui une prise de tabac, cela voulait dire qu'on lui paierait sa rente de 25,000 francs; enfin s'il ne voulait donner que la main gauche, c'était à cause de la nature de ses opinions politiques; un homme qui a des idées libérales ne devait, suivant lui, jamais donner la main droite.

Il y avait fort à faire pour lui ôter toutes ces idées de la tête; j'en suis venu à bout, en les attaquant au fur et à mesure que je les ai découvertes.

La première à laquelle il ait renoncé est celle de son prétendu mariage avec la duchesse de Berry. Pressé de questions sur les raisons qu'il peut donner, il ne trouve pas autre chose à dire, sinon qu'il le croit, qu'on le lui a donné à en-

tendre: ces raisons ne me suffisent pas, et la crainte de la douche lui persuade qu'elles ne doivent pas lui suffire non plus. Il tient davantage à ses 500,000 fr.

J'apprends un jour que, contrairement à l'ordre que je lui en ai donné, il a écrit plusieurs lettres à différentes personnes, et notamment à M. Laisné. Je vais trouver M. Théodore, je lui reproche ce qu'il a fait, et je lui enjoins de me montrer ses lettres. C'était de la politique fort décousue, et la demande des 500,000 francs qui lui étaient promis. Je le conduis à la douche, et je lui ordonne de répondre, par écrit, à plusieurs questions, le prévenant qu'il sera puni de nouveau, si ses réponses ne sont pas conformes à la raison.

Je lui remets un billet portant :

Je défends à M. Théodore de rien écrire concernant la politique: qu'il me dise ce qu'il pense :

1° De l'écrit qu'il a remis ou fait remettre à Charles X, et qu'il motive son jugement sur cet écrit;

2° Des 500,000 fr., dont il a fait mention dans sa lettre à M. Laisné, et des 25,000 fr., dont il a parlé ailleurs;

3° De son mariage avec la duchesse de Berry;

4° Des augustes protections dont il s'est dit entouré;

5° De l'état actuel de sa raison , comparé à ce qu'elle a été depuis huit ans ;

6° Enfin , de me dire quel jugement il porte sur moi.

Il me fit à ces différentes questions des réponses presque raisonnables, mais il trouva moyen d'y glisser encore un peu de politique, et quant aux 500,000 fr., il était facile de voir qu'il y tenait toujours. Voici ce qu'il en disait :

« Quant aux 500,000 fr., ce n'est jamais moi qui ai fixé cette somme, même dans la pensée. J'ai entendu fort souvent dire qu'on devait me faire quelque cadeau, j'ai entendu parler de voitures, de sommes plus ou moins considérables, dont une lettre devait me mettre en possession ; mais j'avoue ne pas y avoir droit, la reconnaissance est facultative, et, puisqu'il me faut reconnaître que le travail à l'occasion duquel on m'avait parlé de cette somme, est un travail absurde, j'en conviens, et je ne parle plus de cette somme. »

Il ajoutait en terminant :

« Tout ce qui s'est passé, et qui peut à chaque instant se réitérer, m'a jeté dans un état de trouble, de crainte, de frayeur, de tremblemens indicibles, et de toutes les minutes ; c'est à tout instant comme si on m'arrachait la chair avec les tenailles. Je me renferme nuit et jour dans le

plus absolu silence, jusque dans les moindres choses, tant ma crainte est grande, et quelques conséquences que ce silence ait pour moi.»

C'était le 19 mai que M. Théodore écrivait ainsi, c'est-à-dire environ trois mois après avoir été mis en traitement. Quant à ses plaintes, évidemment, elles étaient exagérées, car il n'y avait aucune comparaison à établir entre la sérénité devenue habituelle de sa figure, et l'expression d'anxiété qui s'y peignait auparavant. Cela voulait dire seulement : « vos remèdes me causent de la douleur; je suis obligé de m'observer sans cesse, laissez-moi délirer à mon aise, et ne me tourmentez plus ». Mais ce n'est pas là ce que je voulais, j'insistai donc pour avoir une nouvelle réponse, et M. Théodore m'écrivit :

« 1° J'avoue mon incompetence complète sur la matière qui fait l'objet de l'écrit adressé à Charles X; je n'avais pas de lumières suffisantes pour le confectionner; on peut le regarder comme folie, et l'usage que l'on en aura dû faire, c'est de l'avoir complètement détruit.

« 2° Quant aux 500,000 fr., c'était moi qui m'étais frappé l'idée d'une telle prétention, personne ne m'a dit que cette somme me fût due, et moi-même, je ne trouve pas de raisons à donner pour y avoir prétendu.

« 3° Le mariage avec madame la duchesse de

Berry est comme un rêve de ma part, je n'y pense plus : c'était une folie.

« 4° Les augustes protections sont encore un rêve de ma part, ma position actuelle est trop en opposition avec ce qu'eussent pu faire pour moi des protecteurs, si j'en avais eu.

« 5° Il ne m'appartient pas de faire l'éloge de ma raison; je ne suis pas étonné que deux médecins m'aient regardé comme incurable, car la longue exaspération dans laquelle je n'ai cessé d'être, depuis mon entrée dans l'hospice, a motivé ce jugement. J'ai maintenant l'intention de bien faire et par devoir, par honneur, par conscience, pour répondre aux intentions bienveillantes de ceux qui prennent intérêt à moi, autant que pour ma propre satisfaction, je desirais agir en tout avec régularité.

« 6° J'ai toujours pensé et dit que M. Leuret est un homme d'honneur, voulant le bien, le voulant même pour moi : je n'ai différé que quant aux moyens. L'état de trouble, de crainte, de frayeur, de tremblement où m'a jeté nuit et jour ce qui s'est passé, et que j'apprends à chaque instant de voir se renouveler, a dû me donner cette pensée, quant aux moyens. Sur l'honneur, je suis à tout instant comme si on m'arrachait la chair avec les tenailles, je ne saurais dépeindre

dans quelle situation de mal-être, me placent les circonstances que je mentionne.

« *Signé* THÉODORE. »

20 mai 1838.

Malgré ces tenailles qui lui arrachent la chair, M. Théodore n'en est pas moins laborieux et presque toujours de bonne humeur; tantôt il travaille à la terre, tantôt il écrit dans les bureaux de M. le directeur de Bicêtre; il converse poliment et avec liberté, fait des visites à plusieurs des employés de l'hospice; il dine de temps en temps à la table de quelqu'un d'entre nous, et il s'y montre agréable convive: je n'ai donc pas grande pitié pour ces douleurs, et je persiste dans mon système d'être inflexible sur tout ce qu'il fait et dit de déraisonnable, et de l'encourager, par tous les moyens qui sont à ma disposition, quand il fait bien.

Huit jours après m'avoir fait les réponses si satisfaisantes que je viens de mentionner, M. Théodore se trouve dans mon cabinet en même temps qu'un autre malade, jeune homme qui passe pour avoir toujours été d'une grande simplicité d'esprit et qui a fait, comme soldat, la campagne de Belgique. Ce dernier s'est imaginé ou s'est laissé dire qu'il a sauvé deux fils du roi, au siège d'Anvers, et que Louis-Philippe l'a fait demander

à Paris, pour lui donner une bonne récompense en argent. Outre cela, pendant le siège d'Anvers, il est tombé de peur, en entendant un boulet passer près de lui, ce qui lui a fait croire qu'à cause de ce fait, il doit avoir la croix d'honneur, et il est venu à Paris pour la réclamer. Je prie M. Théodore de m'aider à détromper ce jeune homme et il s'en acquitte parfaitement.

« Si vous avez des titres convenables pour appuyer vos demandes, dit M. Théodore au réclamant d'argent et de croix d'honneur, faites-le; mais réfléchissez bien qu'il faut de bons motifs pour prétendre à une telle récompense : si vous avez vraiment sauvé les fils du roi, la chose est assez importante pour justifier vos réclamations; mais si, comme vous le dites, vous étiez au milieu d'une armée de cinquante mille hommes, le salut des fils du roi ne vous est pas propre, c'est une action qui vous est commune avec tant d'autres, que vous ne sauriez, pour cela, prétendre à aucune récompense. Peut-être cette demande vous a-t-elle été conseillée par quelqu'un, alors prenez bien garde de ne point vous laisser éblouir par d'insidieux conseillers; n'allez pas, vous croyant bien renseigné, vous abandonner à une chimère. »

— Mais, dis-je à M. Théodore qui transmettait si judicieusement à un autre, les leçons que je

lui avais données, cette chimère n'est-elle pas un avantage, si l'on est heureux pendant que l'on y croit.

— Non, me répond-il, c'est acheter le plaisir de l'illusion au prix de la peine qui lui succède, c'est le payer trop cher. La réalité est alors un vrai mal et l'espérance n'a pas été un véritable bien.

— Ne pourrait-il pas se faire, lui objectai-je, qu'une agréable déception fût suivie d'une peine si légère, qu'elle ne pût entrer en comparaison avec cette peine ?

— Oh ! assurément, répliqua-t-il, si l'erreur n'est suivie ni de mal matériel, ni de mal moral, le bien vaudra toujours mieux que le mal ; mais pour moi, si j'avais à choisir, à un bonheur imaginaire de dix années, je préférerais une réalité qui, quelque peu riante qu'elle fût, m'éviterait la perte de mon temps, de faux projets, de fausses routes. Croyez-vous donc, d'ailleurs, continua-t-il en s'adressant au malade, que vos flatteuses espérances s'en réaliseront moins, parce que vous ne vous en occuperez pas sans cesse, parce que vous ne serez pas assez sage pour dire : si cela vient, cela viendra. Croyez-moi, laissez là vos vaines idées, prenez un bon parti qui puisse, quoi qu'il arrive, vous mener à une fin profitable : mieux vaut une position fixe et assurée, qu'une vie toute de déception. »

Puis, quand le réclamant de croix d'honneur fut parti, M. Théodore me dit en riant : « Vous m'avez fait passer à l'alambic, vous m'avez amené à faire de moi-même la critique la plus amère. »

Tandis que M. Théodore parlait si bien, un de mes amis qui paraissait occupé d'autre chose, écrivait toute cette conversation que je puis rendre, par conséquent, avec la plus parfaite exactitude.

Quelque temps après que M. Théodore tenait un discours si raisonnable, M. Ferrus le jugeant capable de vivre en liberté, lui accorda sa sortie de l'hospice, sortie qui eut lieu en 1839. Depuis lors, il est simple ouvrier, et travaille dans un chantier de bois; sa conduite régulière l'a mis à même de faire des économies, il vit sans grand souci de l'avenir, heureux du présent; mais ce n'est pas sans tristesse qu'il se rappelle son séjour dans l'hospice.

La politique l'occupe encore, car il a publié très récemment, une brochure de 54 pages, intitulée : *Lettre à un ami sur la Turquie et l'Égypte, ou réflexions sur les affaires d'Orient, avec quelques considérations accessoires qui s'y rattachent, le tout relativement à la France* : Cette lettre, adressée *au peuple français*, est prétentieuse, obscure et même incohérente;

pour en donner une idée, je rapporterai ici la phrase qui la termine : « Presque chaque jour, dit M. Théodore, si j'en juge par ce que je lis de temps à autre dans les feuilles publiques, ce qui se passe auprès de chaque gouvernement, par rapport à la question dont il s'agit, justifie mon dire et mes prévisions et me donne raison sur tout, car chacune de mes phrases porte coup, et en dit bien plus qu'elle n'expose. Telle est la véritable politique, mais avec le cachet, de sincérité et de loyauté qui doit toujours la caractériser. »

Si j'avais pu diriger M. Th. plus long-temps que je ne l'ai fait, peut-être l'aurais-je guéri de la politique, comme je l'ai guéri de ses cris, de son mariage, de ses 500,000 fr., etc., et quand je ne serais parvenu qu'à lui imposer silence sur ce point, j'aurais cru avoir gagné beaucoup mais nous nous sommes quittés trop tôt, ce qui m'a empêché de le conduire aussi loin qu'il était capable d'aller.

Cependant, comme avant sa maladie, il était un peu brouillon, surtout en politique, il eût été prudent de ne pas insister sur ce dernier point, parce que j'aurais vite rencontré, non pas de la folie, mais des travers contre lesquels mes efforts eussent certainement échoué.

La première chose qui frappe dans l'histoire

de la maladie de M. Théodore, c'est la difficulté du diagnostic ; je ne savais pas du tout, en commençant, si j'avais affaire à un maniaque ou à un monomaniacque ; j'ignorais si le symptôme prédominant consistait dans des hallucinations, ou seulement dans des conceptions délirantes. L'agitation continue du malade depuis sept années, était bien propre à le faire regarder comme maniaque, et, en effet, il avait été qualifié ainsi par plusieurs médecins. La prédominance de certaines idées qui revenaient sans cesse, et, même au milieu de son désordre, l'espèce de règle qu'il s'imposait en plusieurs rencontres, indiquaient, de sa part, une volonté bien arrêtée, un dessin, un but, et par conséquent pouvait faire admettre l'existence d'une monomanie. Quant à la nature des symptômes prédominants, il y avait de fortes présomptions pour croire qu'ils n'étaient autre chose que des hallucinations ; cependant il faut remarquer que dans son délire, jamais M. Théodore n'écoutait ; qu'il parlait, mais sans répondre, sans paraître avoir d'interlocuteur, ni sans avoir l'air de fixer quoi que ce soit.

La suite a prouvé qu'il n'avait pas d'hallucinations, mais seulement des idées fausses de la nature de celles que j'ai appelées conceptions délirantes', pour les distinguer des idées fausses

qui se trouvent en plus ou moins grand nombre dans l'esprit de tous les hommes.

En effet, chacune des productions ou conceptions malades de son esprit, étaient de même nature. Il avait vu Charles X et sa famille; il avait lu dans leurs regards, dans leurs gestes, ce que lui, M. Théodore, avait dans l'esprit, savoir un mariage entre lui et la duchesse de Berry. Certaines actions sans doute fort indifférentes, des gens de la maison du roi ou de quelque autre personne, des discours insignifiants ou exprimant toute autre chose, lui avaient clairement indiqué que l'on se proposait de lui donner une somme de 500,000 fr., ou 25,000 fr. de rentes: et ainsi du reste. Tout avait été créé par son esprit que la politique et les embarras pécuniaires avaient troublé. Aussi, quand j'entreprenais de le détromper, un de ses principaux argumens, pour ne pas céder à mes raisons, était précisément la gigantesque bizarrerie de ses idées. « Je n'aurais jamais cru à mon mariage avec la duchesse de Berry, disait-il, si cela n'était pas vrai, si toute la famille royale, elle-même, ne m'en avait fait naître le désir, et n'avait contribué à sa célébration; je n'aurais pas eu la pensée que l'on me devait 500,000 f., si on ne me l'eût indiqué bien clairement et à plusieurs reprises: je suis trop borné dans mes

désirs, je sais trop qu'on ne me doit rien, pour demander une somme aussi forte, si on ne me l'avait pas proposée. »

Dans les discussions souvent fort animées que j'ai eues avec lui, pour le détromper, il cherchait toujours des faux-fuyans, afin de ne pas me faire de réponse positive, et cela, dans la crainte de se compromettre, en disant autre chose que ce qu'il croyait être la vérité.

Pour pénétrer dans sa pensée, il m'a fallu d'abord fixer son attention, et ç'a été le but principal de mes premiers efforts. Dans l'intention de réveiller en lui cette faculté, et de le ramener, par là, au monde réel, je lui ai fait sentir la douleur, j'ai fait naître la crainte dans son âme. Je voulais qu'il souffrît, quand il déraisonnait; quand il parlait sensément, qu'il fût heureux; de cette manière, j'attachais la souffrance à la folie, et le bien-être à l'exercice de la raison.

L'alternative de bons et de mauvais traitemens que je lui faisais éprouver, et dont il ne pénétrait pas d'abord le motif, l'a mis souvent dans une grande perplexité. Je venais de lui faire toutes sortes de prévenances; il avait joui d'un peu plus de liberté que ses commensaux; nous avions fait ensemble un tour hors de la division des aliénés; il était venu dîner, prendre le thé

ou se promener à Paris avec moi, et tout-à-coup, pour un retour de folie qu'il avait à son insu, je le traitais avec une extrême sévérité, en lui expliquant, bien entendu, les motifs de ce changement. Aussi avait-il pris l'habitude, quand il parlait, de regarder toujours si j'approuvais ou si j'avais l'air de blâmer : un coup-d'œil me suffisait souvent pour l'arrêter, s'il disait mal. Cette contrainte lui tournait à profit, car elle lui imposait l'obligation de réfléchir et de se soumettre aux exigences de la raison. Je dis de la raison, quoiqu'il me soit arrivé d'avoir tort avec lui. Je lui avais raconté en détail la révolution de juillet 1830, et les conséquences de cette révolution, lorsqu'un jour, je l'entendis encore parler de Henri V, roi de France, et de Louis-Philippe, lieutenant-général du royaume. Je le réprimandai, selon ma coutume, et lui me fit observer que c'était là une affaire d'opinion et non de raison ; qu'en politique les choses sont considérées fort diversement, sans qu'un parti puisse dire que la folie soit dans le parti opposé. Je lui donnai volontiers gain de cause contre moi.

La douche administrée comme elle l'a été chez M. Théodore et chez Vincent, ne saurait être considérée comme un remède physique ; elle a agi, et cela est évident, par la douleur qu'elle a causée, et surtout par la crainte que les malades

en ont eue. Je la donne le moins que je puis, mais j'en fais souvent peur. Ceux qui ne l'ont pas encore reçue, en la voyant donner à un autre, cèdent quelquefois; ceux qui ne cèdent pas d'avance, résistent rarement après avoir senti la douleur ou plutôt la pression glaciale qu'elle occasionne sur la tête.

Un précepte, dont je ne néglige jamais l'accomplissement, c'est de donner moi-même la douche, et de bien faire connaître au malade, s'il est en état de me comprendre, pourquoi je la lui donne, et ce qu'il aurait à faire pour l'éviter. Les raisonnemens ont alors une force de persuasion singulière, et, maintes fois, il m'est arrivé de voir des aliénés très obstinés dans leur délire, qui, après la douche, cédaient entièrement et se conformaient à ma volonté. Quelquefois cela se faisait avec tant de promptitude, qu'on aurait dit d'un compère qui était venu là pour me donner un facile succès.

§ V. *Civilisateurs et régénérateurs du monde.*

Beaucoup de folies sont dues à une excessive vanité, et n'ont pour caractère que les égaremens de cette passion. En pareil cas, que pourrait-on attendre des remèdes physiques? Il serait curieux de voir comment procèdent, contre les folies de

vanité ou d'orgueil, les partisans de la localisation de la folie et les anatomo-pathologistes; malheureusement je ne connais d'eux aucune observation bien détaillée qui nous permette de comparer la marche de la maladie, suivant qu'elle est abandonnée à la nature ou qu'elle est combattue par un *traitement méthodique*.

Des monomanies par orgueil, bien tranchées et isolées de tout symptôme physique, se rencontrent à chaque pas; j'aimerais que l'on me rendît témoin de l'influence qu'exercent, sur elles, les vésicatoires, les purgatifs et le sulfate de quinine, ces remèdes qui sont regardés à Charenton, comme si propres à repousser les convictions délirantes. Mais c'est en vain que l'on cherche, dans nos auteurs modernes, des observations détaillées; M. Esquirol est presque le seul qui nous en ait fait connaître plusieurs; quant aux autres, ils se sont tenus et se tiennent encore dans des généralités prudentes qui, à défaut d'autre avantage, masquent au moins pour un temps, le vice de la doctrine qui les a dictées.

Les genres de folie qui ne sont que l'exagération des défauts naturels aux malades, guérissent plus difficilement que les autres, parce qu'ils prennent leur source dans le caractère même des individus; aussi les gens vaniteux qui deviennent fous, par vanité, résistent-ils long-temps à

toute sorte de remèdes, et quand ils sont guéris, sont-ils, plus que les autres, exposés aux rechutes. Il en est beaucoup qui ne guérissent pas et dans cette catégorie se trouvent principalement ceux dont on a nourri et flatté la vanité.

XIV^e OBSERVATION.

Désir de réformer la société. — Recherche d'un désert et d'une peuplade qui consente à se soumettre au système de l'humanisation. — Aucun traitement. — Incurabilité du malade.

Un homme d'environ quarante ans, frappé, dès sa jeunesse, des malheurs et des vices de la société, conçut le projet de la réformer. Son but était louable, mais ses moyens d'actions étaient loin d'y répondre. Quelque temps il chercha chez les autres, s'il trouverait un remède efficace aux maux qu'il voulait détruire, et ne l'y trouvant pas, il se renferma en lui-même et se mit à penser. De longues années s'écoulèrent, sans qu'il découvrit rien qui lui parût bon; et pendant ce temps, il négligeait de se préparer une carrière et des moyens d'existence pour l'avenir. Plein de son projet dont la réalisation devait l'élever au premier rang, parmi les bienfaiteurs de l'humanité, il dédaignait tout travail qui l'en eût détourné.

Enfin, un jour, il se crut arrivé à la décou-

verte qu'il ambitionnait. Il lui fallait pour la réaliser, un lieu non habité, et une population docile qu'il y conduirait, et qu'il y dirigerait suivant ses principes. D'abord il chercha en France le lieu dont il avait besoin: c'était déjà une vraie folie que de chercher, en France, un lieu inhabité pour y fonder une colonie; mais il ne s'en tint pas là. N'ayant pas trouvé dans sa patrie ce qu'il lui fallait, il alla en Espagne et en Portugal, après avoir toutefois étudié la langue de ces deux pays, afin de rendre ses investigations aussi fructueuses que possible. Désappointé dans la Péninsule comme il l'avait été en France, il apprit l'anglais et partit pour l'Amérique. Il fit là bas de longs voyages; la terre inhabitée qu'il lui fallait, il la trouva; mais la population qu'il aurait voulu y diriger, il ne la découvrit nulle part. Alors il s'en revint au pays natal, mais vieilli, mal portant et presque ruiné; car dans ses pérégrinations lointaines, il avait dépensé la plus grande partie de son patrimoine.

Quelques milliers de francs lui restaient; il les employa à publier une brochure dans laquelle il développait ses idées, espérant qu'on allait venir à lui de toutes parts et l'aider, par des souscriptions, à achever ce qu'il n'avait pu faire avec ses seules ressources. Personne ne vint à lui, et il resta seul avec ses brochures. Tant de

traverses ne l'arrêtèrent pas; si les journaux n'avaient rien dit de son système, c'était sans doute parce qu'ils n'approuvaient pas ce système; mais ils pouvaient au moins en dire du mal et par là, solliciter l'attention publique qui, une fois éveillée, ne pouvait manquer de lui être favorable. Les journaux ne lui répondant pas, il offrit de l'argent à l'un d'eux, au *Constitutionnel*, non pas pour se faire louer, mais pour se faire critiquer; il n'en obtint aucune réponse.

Alors, il vint à Paris, distribua lui-même sa brochure, et, quand il se présenta chez les personnes qui l'avaient reçue, espérant des éloges ou disposé à donner des explications à ceux pour lesquels il serait resté *incompris*, on refusa de le recevoir. Seul, privé de ressources, il se trouva dans la plus affreuse détresse; le jour, il courait la campagne, déterrants quelques betteraves, des carottes ou des navets et demandant un morceau de pain; le soir il furetait dans les immondices, près des marchés, pour y trouver des débris d'aliment, et s'aventurait à demander quelques sous pour passer la nuit. Ne voulant pas aller dans les garnis pauvres, dans la crainte d'y être confondu avec des voleurs, et ne pouvant pas aller dans les hôtels qui tous étaient au-dessus de ses moyens, il allait courant la ville; jusqu'à l'heure où les petits débitans

d'eau-de-vie ouvrent leurs boutiques aux maraichers et aux paysans qui, vers la fin de la nuit, apportent leurs denrées à la ville. Il entra chez un de ces marchands, prenait un verre d'eau-de-vie et s'endormait sur la table. Enfin n'y tenant plus, et assez sage encore pour ne pas songer au suicide, il se fit arrêter par la police qui l'envoya à Bicêtre, dans la division des aliénés.

Après avoir été rassasié, et ce fut l'affaire de plusieurs semaines, car ceux qui ont manqué de pain ont besoin d'en saturer long-temps leur estomac et leurs yeux, pour être complètement rassurés contre la crainte de périr d'inanition; après dis-je avoir été rassasié, il nous fit part de son système, et nous indiqua le libraire où il avait déposé sa brochure. Cette brochure a pour titre: *L'Humanisation ou adresse au genre humain sur la doctrine infinie, tout-à-fait inconnue et toute nouvelle de l'humanisation, par humanus humanisationus, W. A.; ouvrage destiné à fonder la doctrine de l'humanisation, ainsi que le grand et nouveau journal l'humanisation, ou le régénérateur parfait et universel.*

Donner l'analyse de cette brochure est, je l'avoue, au-dessus de mes forces, et le pauvre W. A. lui-même n'y est jamais parvenu. J'ai détourné son attention de ses projets de réforme, aussi souvent que je l'ai pu, mais sans jamais y

parvenir entièrement; il était devenu trop peu attentif pour se livrer avec quelque succès à un travail de bureau; il était trop paresseux et trop fier pour se faire ouvrier; aussi est-il resté sourd à mes exhortations et n'a tenu aucun compte de mes gronderies. Le peu de suite de ses idées ne me laissant aucun espoir de le guérir, je l'ai abandonné, et l'administration lui a procuré les moyens de retourner dans son pays natal.

On n'avait pas flatté la vanité de ce malade, mais personne ne l'avait repoussé; il lui aurait fallu, avant l'époque de ses voyages, des amis assez dévoués, ou des ennemis assez ardens pour lui dire la vérité; il a manqué des uns et des autres et il est devenu fou. Peut-être que si on eût entrepris de le détromper quand sa folie ne faisait que commencer, on serait parvenu à le guérir, mais arrivée au point où elle en est, je regarde cette maladie comme incurable. Je vais raconter l'histoire de deux réformateurs avec lesquels j'ai été plus heureux.

XV^e OBSERVATION.

Ivrognerie, fréquentation des jacotistes. — Idées ambitieuses, volonté de civiliser le monde. — Traitement moral, guérison. — Durée de la maladie, plusieurs mois.

M. Antoine F..., âgé de 37 ans, élevé dans les principes les plus sévères de la religion catho-

lique, après avoir été employé dans une administration départementale, contracta des dettes de cabaret, qui l'obligèrent à s'en éloigner. Il vint à Paris, où il voulut obtenir un emploi de rédacteur dans un bureau, se maria, devint père de famille, conserva ses principes religieux, et cependant fit encore des dettes de cabaret, pour le paiement desquelles ses appointemens furent saisis.

Il était ainsi privé de moyens d'existence pour lui et pour sa famille, lorsque son chef de bureau le remplaça, et lui donna un emploi de simple copiste, mais en lui conservant les appointemens de rédacteur. Il fut très blessé de ce déplacement, survenu dans un moment où précisément il nourrissait l'espoir d'être élevé au grade de chef de bureau. Son amour-propre lui suggéra les idées les plus vaniteuses, et, ayant fait la connaissance de plusieurs partisans de la méthode Jacotot, il se persuada qu'avec l'aide de cette méthode, il allait devenir un homme de génie. Plein de cette espérance, et malgré le travail auquel il se livrait pour la réaliser, il continua de boire, et conservait néanmoins toujours purs ses principes religieux. A-la-fois plein de vanité, ivrogne et dévot, il était dans un état perpétuel d'agitation et de trouble. Condamnant ses fautes aussi sévèrement qu'un rigide censeur,

il y retombait, par une sorte d'entraînement auquel il ne pouvait résister. Tout cela le rendit fou, et on fut obligé, vu son agitation et sa pauvreté, de le conduire à Bicêtre où il entra le 9 octobre 1837.

A son arrivée, il se croit un homme supérieur, dit qu'il veut civiliser le monde, et, malgré la douceur habituelle de son caractère, il s'indigne et s'emporte contre ceux qui doutent de son génie. Ne le trouvant accessible à aucun raisonnement, après avoir attendu quelques jours pour juger de l'effet que produiraient sur lui l'isolement, la privation du vin, l'éloignement des *jacotistes*, et voyant la maladie rester la même, je fournis à M. F... l'occasion de s'emporter contre moi, et je le fais immédiatement conduire au bain.

Quand il est dans la baignoire, je raconte aux assistans comment cet homme qu'ils voient là, agissant en opposition avec les principes religieux qu'il dit avoir, est devenu ivrogne, vaniteux et menteur; comment il a osé soutenir devant moi le rôle impertinent de civilisateur du monde, et enfin comment je vais le traiter, pour le corriger de toutes ses fautes. Je lui donne la douche. L'effet de ce remède et l'anxiété qu'il produit, sont instantanés; M. Antoine F... redevient ce qu'il était avant sa maladie; il renonce

à ses prétentions et promet de n'y plus revenir.

J'insiste, pour savoir si je puis compter sur la durée d'un aussi prompt changement, s'il ne pense pas qu'une seconde douche lui soit nécessaire afin de l'affermir dans ses bonnes résolutions, lui conseillant, s'il conserve quelque doute à cet égard, de recevoir immédiatement une seconde douche, afin de n'être pas obligé d'y revenir le lendemain. Il me donne les assurances les plus formelles qu'il ne retombera plus dans ses erreurs passées, et il combat ces erreurs par des raisons aussi bonnes que celles dont j'aurais pu me servir moi-même. Il tint parole, resta encore un mois à l'hospice, et sortit guéri. Depuis sa sortie de l'hospice, j'ai eu plusieurs fois, et tout récemment encore, de ses nouvelles; on ne le regarde pas comme ayant une tête très solide; mais il n'est pas redevenu aliéné.

En demandant à ce malade s'il n'avait pas besoin d'une seconde douche, pour être affermi dans la résolution qu'il venait de prendre de se conduire, en tout, suivant la raison, je savais bien quelle serait sa réponse; aussi ma question avait-elle seulement pour but de le bien pénétrer de cette idée, savoir, qu'avec des actions et des paroles déraisonnables, la douche ne manquerait pas d'arriver, et que, pour éviter ce traitement, pour me persuader qu'il n'était aucunement né-

cessaire d'y recourir, M. F... devait veiller sur toutes ses paroles et sur toutes ses actions. M. Esquirol l'a fort bien indiqué : l'attention est lésée chez la plupart des fous; il suffit souvent de les rendre attentifs, pour les faire raisonner juste; et l'un des meilleurs préceptes de traitement donné, par Tuke (1) est-il que les aliénés doivent s'observer continuellement et contrôler eux-mêmes leurs paroles et leurs actions.

C'est ordinairement dans le bain et au-dessous de la douche, que les monomaniaques sont capables d'attention et qu'ils prennent, quand on argumente convenablement avec eux, les meilleures résolutions; et si l'on ne peut pas toujours compter sur l'exécution des promesses qu'ils font, en pareille circonstance, au moins peut-on espérer qu'ils y regarderont à deux fois, avant de faillir de nouveau.

XVI^e OBSERVATION.

Reliure d'actes publics, préoccupations ambitieuses. — Projet de réformer la société, à l'aide d'une grande ligue, formée de la réunion de tous les relieurs de France : scandale à la chambre des députés. — Traitement moral. — Guérison opérée dans l'espace de dix jours environ. — Durée de la maladie, cinq ans.

L'observation de ce malade a été recueillie

(1) *Op. cit.*

dans mon service, par M. Verjus, élève interne de la division des aliénés.

« Pierre, Benjamin, R... demeurant dans le département du Gard, âgé de quarante-six ans, est entré à Bicêtre, le 7 février 1839. Depuis 10 ans il est marié à une femme qu'il aime, et avec laquelle il n'a jamais eu de contrariétés. Son père est mort d'apoplexie, à l'âge de quarante-huit ans, et sa mère qui vit encore, ainsi que deux frères et deux sœurs, n'ont jamais donné de signes d'affection mentale. Son caractère est calme, ses habitudes sobres, jamais il n'a été ivre; il ne connaît aucun jeu, pas même les cartes. Jamais il n'a étudié de langue ancienne, il avoue même ne pas savoir le français; cependant il a beaucoup lu, sans s'attacher à aucun ouvrage en particulier.

« A quinze ans, il apprit l'état de relieur qui était celui de son père. Les ouvrages qui lui étaient confiés étaient spécialement les minutes des notaires et des actes publics des communes. En 1835, il lui vint à l'esprit d'établir un système d'après lequel toutes les minutes et tout ce qui est acte public (ce sont ses paroles) serait *tenu d'après un ordre fixe et invariable*. Il écrivit, à ce sujet, au journal des notaires, pour exposer son plan, qu'il avoue n'avoir pas été alors très lucide. La réponse fut défavorable.

« Un an se passa sans nouvelles démarches de sa part, mais en novembre 1836, il se décida à venir à Paris, présenter son plan au ministère, qui ne lui fit pas meilleur accueil que le journal des notaires. Après deux mois de séjour à Paris, le défaut de ressources (il obtint un passeport d'indigent) le força à retourner à Beaucaire, où il reprit son ancien état qu'il continua jusqu'au mois d'avril 1839. Le commerce de sa femme, joint à son travail, fournissait amplement à leurs besoins. Pendant ce temps, il s'occupait activement de son plan, passait les nuits à le mûrir. A cette époque, il reprit le chemin de Paris, pour présenter son projet à l'Académie des sciences morales et politiques, dont il ne reçut jamais de réponse; après six semaines d'attente inutile, et au bout de ses ressources, il retourna à ses frais chez lui, et derechef il se mit à relire et à rêver. Enfin le 3 janvier 1840, il reprit pour la troisième fois le chemin de Paris, et après y être resté près d'un mois, il se décida à présenter son projet à la Chambre des députés; mais pour être sûr d'être entendu, car l'Académie des sciences l'avait rendu soupçonneux, il lança une cinquantaine d'imprimés au milieu de la chambre scandalisée, qui le fit arrêter et envoyer à Bicêtre.

« A son arrivée, la physionomie de R... exprime

la préoccupation, il parle avec enthousiasme de sa découverte, et se glorifie de ce que les vives prières de sa femme et de ses amis n'aient pu le détourner de la création d'une administration, qui à elle seule, illustrera la France du dix-neuvième siècle. Cependant il quitte facilement ce style emphatique, pour répondre aux questions qu'on lui adresse. Son élocution est peu claire, difficile. Il n'est pas agité, ses nuits sont tranquilles. Rarement il entretient les autres malades de ses projets, et ne marque à leur égard aucune hauteur. Son caractère est triste, autant et plus, dit-il, par préoccupation pour son projet, que par sollicitude pour sa femme. Cependant lorsqu'on lui parle d'elle, des larmes roulent dans ses yeux, il est vivement peiné, dit-il, de l'inquiétude qu'elle doit éprouver.

C'est à peine si, dans sa pétition qui a autant de chapitres que de pages, on peut comprendre quel est le mal dont il se plaint, et quel remède il veut y apporter; ce que l'on y découvre ou plutôt ce qui y saute aux yeux, c'est « la prétention de réformer le monde et de régénérer
« l'homme, en arrachant l'histoire aux mains de
« la barbarie. Puisque l'heure de la Grande Régénération est enfin sonnée, s'écrie-t-il, de
« cette régénération universelle qu'ont prédite
« d'avance tant d'illustres philosophes, et à la-

« quelle l'histoire elle-même nous impose l'obli-
 « gation de croire sans réplique, et puisqu'en
 « consacrant ainsi définitivement le grand siècle
 « par l'inauguration solennelle de la GRANDE
 « LIGUE, de cette ligue essentiellement sociale
 « que ne franchira plus désormais impunément
 « l'homme pervers et sans entrailles, c'est nous
 « qui sommes appelés à raisonner l'œuvre su-
 « blime; sachons nous rendre dignes d'un tel
 « choix, etc. »

« Les premiers jours après son entrée à l'hos-
 pice, sont consacrés à un examen attentif de la
 maladie de R..., et le 12 février, M. Leuret qui
 ne connaît encore que par oui-dire, la pétition
 dont je viens de transcrire un extrait, ordonne
 au malade d'exposer son plan, dans un écrit qui
 doit être fait le jour même. Le lendemain, R...
 n'a pas écrit, et il présente, pour s'abstenir de
 le faire, différentes raisons qui sont mal accueil-
 lies par M. Leuret. Enfin, le 14, R... remet à
 M. Leuret la lettre que voici :

« Monsieur,

« Je me fis l'honneur de vous dire dès mon
 « arrivée, que mon père faisait le commerce du
 « papier, et joignait à cela la reliure. Comme
 « l'aîné de la famille, dès que j'eus atteint un
 « certain âge, je dus hériter, sinon de sa double
 « industrie, tout au moins de celle des deux

« dont la privation devait lui être le moins pré-
« judiciable, par rapport à mes autres frères.
« J'exerçai donc ainsi, pour mon compte, pendant
« quelque temps; mais, en 1823, ma mère deve-
« nant veuve et se trouvant avoir besoin de l'une
« et de l'autre ressources, pour alimenter les
« quatre enfans qui restaient encore à sa charge,
« je pris pour moi les soins de l'acte public, et
« confiai à mon cadet, ceux de l'atelier séden-
« taire; ce fut alors que j'entrepris d'explorer
« ces administrations qui sont à l'égard de la so-
« ciété, ce que l'âme est à l'égard du corps, et c'est
« à force de fouiller dans leurs poudreuses ar-
« chives, que je suis parvenu à définir ainsi ce
« même acte.

« Qu'est-ce que l'acte public?

« Sinon ce pacte, qui prenant sa base dans
« l'autorité doublement imposante, de la loi et
« de la foi jurée, sert à lier les citoyens entre
« eux, dans leurs rapports mutuels, et constitue
« ainsi la seule partie authentique du domaine
« de l'histoire.

« Or, tâchons maintenant, monsieur, de nous
« rendre raison sur le plus ou le moins de justesse
« de cette courte définition.

« Quoi de plus précieux, par exemple, pour
« un gouvernement, que ses propres lois? Quoi
« de plus précieux aussi, pour une commune,

« que ses délibérations, son cadastre et sa cor-
« respondance; quoi de plus précieux enfin,
« pour un simple citoyen, que cet état civil et ce
« testament qui semblent avoir été inventés tout
« exprès comme pour établir, entre celui-ci et la
« brute, une distance incommensurable.

« Cependant, qui croirait jamais que, pour
« quelques soins qui sont prodigués à ceux de
« ces précieux documens qui sont à portée des
« grandes ressources, il faut qu'il y ait les sept
« huitième d'entre eux qui soient enfouis dans
« la poussière des siècles, et livrés ainsi sans pi-
« tié à la merci des hôtes des greniers et des
« mansardes, quand, autour d'eux, tout s'élève
« et grandit, et s'éloigne ainsi chaque jour de
« plus en plus de l'ornière des vieilles routines.

« Ce serait peu, monsieur, si parmi ce nombre
« on ne comptait que les archives de ces admi-
« nistrations isolées, auxquelles nous donnons
« le nom de communes rurales; ce serait peu en-
« core si, parmi elles, on ne comptait que celles
« de nos chefs-lieux de canton, mais combien
« de nos chefs-lieux d'arrondissement commu-
« naux, ne sont-ils pas susceptibles des mêmes
« reproches.

« Qui m'eût dit, il y a dix-sept ans, monsieur,
« qu'après avoir entassé sacrifices sur sacrifices,
« pour qu'il fût enfin mis un terme à un état de

« choses aussi peu digne de nous, et avoir été
 « ainsi abreuvé de mille sortes de dégoûts, il me
 « fallut en finir, par connaître à mon tour, moi
 « aussi, ce que l'on entend par Bicêtre !.... »

Signé R.

« Relieur d'actes publics, auteur de la bro-
 « chure, ayant pour titre, Dieu, la Loi, le
 « Roi. »

« M. Leuret expose à R. l'inconvenance et l'absurdité de cet écrit, il en discute les différens points et n'a pas lieu d'être satisfait des réponses de son malade qui entend, non sans une frayeur extrême, la menace de rester indéfiniment à l'hospice, s'il ne consent pas à redevenir raisonnable. Une lettre arrive, pour R., deux de ses amis demandent à le voir, on le prévient de ce qui se passe, mais on lui annonce en même temps qu'on lui tiendra rigueur, qu'il ne verra personne, qu'il ne recevra pas de lettres, s'il ne fait les plus grandes concessions. Enfin il est ébranlé, l'amour qu'il a pour sa femme l'emporte sur son obstination, il cède, et pour communiquer avec ses amis, pour recevoir des lettres de sa femme, il remet à M. Leuret, un billet ainsi conçu :

« Je reconnais hautement, combien est juste
 « et sage le raisonnement que m'a toujours
 « tenu, depuis mon entrée à l'hospice de Bicêtre,

« M. le docteur Leuret. Je qualifie moi-même
« de chimères, tous mes rêves passés; s'il me
« reste un dernier vœu à former, c'est celui d'aller
« au plus vite combler l'attente de ma famille. »

Signé R.

« Bicêtre, ce 22 février 1840.

« Le 23, il remet encore à M. Leuret un désaveu plus formel que le précédent, et sans y avoir été provoqué, il qualifie de scandaleuse la conduite qu'il a tenu à la Chambre des députés, et attribue cette conduite, à un dérangement survenu dans l'état de ses organes. Prévenu qu'on lui tendra des pièges, dans le but de s'assurer si son retour à la raison n'est pas simulé, il se tient sur ses gardes et ne fait, aux questions captieuses qui lui sont adressées, que des réponses parfaitement justes. Pressé de retourner dans sa famille, de réparer ses torts à l'égard de sa femme, de remettre ses affaires un peu délabrées par sa propre faute, dans un état prospère, il réclame comme un bienfait, sa sortie de l'hospice. Curieux de savoir s'il délirera encore, en parlant de l'acte public, M. L. lui en demande une nouvelle définition. Il écrit aussitôt et sans se faire prier : »

« Monsieur,

« De quelque manière que l'on définisse l'acte
« public, voici comment, après une expérience

« de dix-sept ans, je crois devoir l'entendre enfin
« moi-même.

« Je vois dans cet acte un objet qui à force
« d'en grossir chaque jour de plus en plus l'im-
« portance, en passant ainsi la moitié de mes
« nuits à entasser chimère sur chimère, a fini
« par me mettre à deux doigts d'une perte cer-
« taine; quand en l'exploitant d'une manière plus
« raisonnable, en me renfermant dans les justes
« limites que me prescrivait ma profession de
« relieur, il m'était si facile de m'en faire une
« ressource dont je ressentirai bien davantage
« le prix, à mesure que j'avancerai en âge.

« Aussi, puisque après avoir cherché en vain
« jusqu'ici cet homme de bien, qui, dans mon dé-
« lire, avait seul le secret d'achever mon œuvre et
« l'avoir cherché même par la voie du scandale,
« jusqu'au milieu des mandataires de la nation,
« j'ai dû le trouver enfin, en vous monsieur;
« achevez votre œuvre, puisqu'il en est temps en-
« core, et comptez d'avance sur ma reconnais-
« sance infinie.

Signé R.

Bicêtre, ce 28 février, 1840.

« A ces marques de raison il joignait une con-
« duite sans reproche, il s'occupait à relier quel-
« ques-uns des livres de la bibliothèque des alié-

nés, et faisait, en toutes choses, preuve d'une docilité exemplaire, lorsque, consentant enfin à lui accorder sa sortie, M. Leuret fit une dernière expérience.

« Un exemplaire de la pétition présentée à la Chambre, ou plutôt jetée sur la tête des députés, nous ayant été remise, M. Leuret la tira de sa poche, au moment où il passait devant le lit de R.; et, tournant le dos au malade, afin d'être plus certain de garder son sérieux, il nous la lut, d'un bout à l'autre. Et nous, placés en face de R., suivant ce qui avait été convenu à l'avance, nous applaudissions de temps à autre, par un signe de tête ou par un regard de satisfaction. R. se tint d'abord impassible; mais encouragé par notre apparente satisfaction, il oublia ses bonnes résolutions, ses promesses, sa raison, et il redevint ce qu'il était au moment de son entrée. Quand il se fut bien compromis, M. Leuret se tournant gravement de son côté, lui dit: « Voilà comme vous êtes raisonnable, vous
 « n'avez pas su voir que c'était une mystification;
 « vous pensez que ces messieurs approuvent
 « toutes les absurdités contenues dans votre
 « pétition. Si, en flattant votre vanité, on peut
 « aussi promptement vous rendre fou, comment
 « puis-je vous laisser sortir de l'hospice? il dé-
 « pendra du premier venu de vous faire retom-

« ber malade, quand il le voudra ». R. fut immédiatement conduit à la salle des bains et reçut une douche après laquelle il témoigna un repentir si sincère, et tint des propos si raisonnables, qu'il ne resta aucun motif de le garder plus long-temps avec les aliénés ».

J'ajouterai que R. rendu immédiatement à la liberté, crut, avant de retourner dans sa famille, devoir venir me remercier des soins qu'il avait reçus de moi, qu'il me promit bien de ne plus revenir à Paris et de renoncer à l'espoir d'une célébrité dont la recherche l'avait conduit à Bicêtre.

§ VI. *Porteurs de titres et de dignités imaginaires.*

Par tout ce qui précède, on a déjà pu se convaincre que la folie n'est pas une maladie qui doive se traiter comme les maladies ordinaires, et personne ne croira que des remèdes exercent, sur les opérations de l'entendement, une influence égale à celle des moyens psychiques.

J'avoue qu'il m'est impossible de comprendre comment des médecins, et surtout des médecins d'aliénés, ont méconnu l'influence des passions et des idées, sur l'esprit de leurs

malades, au point d'abandonner les moyens moraux, pour le traitement purement physique. Et quant à ceux qui préconisent les moyens moraux, je comprends encore moins qu'ils placent ces moyens au dernier rang, et qu'ils s'en servent seulement comme d'auxiliaires. Il n'est aucun d'eux qui ne puisse citer quelques faits dans lesquels une émotion morale, une idée suscitées à propos, n'aient opéré de véritables guérisons. Devant des exemples pareils, devant ceux que j'ai rapportés et que je vais rapporter tout-à-l'heure, peut-on croire que la folie résulte d'une altération visible du cerveau? d'une altération qui laisse après la mort des traces évidentes?

Soutenir une pareille opinion, quand d'ailleurs l'anatomie pathologique ne lui fournit aucune base réelle, c'est nier la vérité des guérisons opérées par le traitement moral, ou convenir que ce traitement, c'est-à-dire qu'une pensée, qu'une passion introduite à propos, dans l'esprit d'un aliéné, aura suffi pour ramener à l'état normal, le cerveau de ce malade.

Vous expliquez la folie par un changement de consistance de l'organe cérébral, par l'adhérence de ses plans fibreux, par la congestion des vaisseaux sanguins qui le parcourent, et sans aucun remède physique, à l'aide

d'une seule idée, vous rendez à cet organe l'intégrité de ses fonctions! L'idée médicatrice a donc désobstrué les vaisseaux, séparé les plans fibreux soudés par la maladie, et redonné au cerveau la dose de consistance nécessaire à l'intégrité de la raison! il y a plus de logique dans l'esprit de ceux qui croient avec M. Moreau que les médicamens suffisent pour guérir les aliénés, ou qui, avec M. Bayle, appellent traitement moral la séquestration, l'emploi de la camisole de force, des entraves, etc.; il y a, dis-je, plus de logique dans leur esprit que dans celui des médecins qui « guérissant les aliénés par une parole, un geste, un regard, » n'en concluent pas moins que le premier précepte de traitement de la folie, est de réparer ou même de recomposer le cerveau, à l'aide du régime et des remèdes.

Un précepte qu'on ne doit jamais perdre de vue dans le traitement de la folie, celui qui précède tous les autres, c'est celui de bien distinguer les symptômes intellectuels et moraux, des symptômes physiques; ces derniers qui compliquent souvent la folie, mais qui ne la constituent pas, doivent être combattus par le régime et les remèdes, tandis que les symptômes intellectuels et moraux, doivent surtout être combattus par des passions et des idées. L'ex-

périence avait déjà indiquée cette distinction, en effet tous les cas de guérison signalés comme étant dus à un agent psychique, sont ceux où les symptômes psychiques existaient seuls, tandis que les cas de guérison opérée par des remèdes ou à la suite de crises, étaient compliqués de symptômes matériels; mais on n'a pas tiré de ces faits la conséquence qui en découle pourtant avec la dernière évidence : on s'est fourvoyé dans l'anatomie pathologique, la phrénologie elle-mêmes'en est mêlée, et la médecine morale s'est trouvée réduite aux proportions les plus exigües, ou même négligée et complètement.

Mais continuons l'histoire des aliénés soumis au traitement moral; ce chapitre sera le dernier, j'y parlerai des individus qui s'attribuent des titres et des dignités imaginaires.

XVII^e OBSERVATION.

Vanité : projets de réforme à apporter dans la discipline ecclésiastique. — Croyance à une conspiration permanente des médecins contre la religion : idées fixes, ambitieuses. — Traitement moral; amélioration passagère. — Durée de la maladie, plusieurs années.

Dans le courant de juillet 1839, je fus appelé à dire mon avis sur l'état mental d'un prêtre fort respectable par ses mœurs, mais très bizarre

dans sa conduite et dans sa doctrine. Dès sa jeunesse, il avait été d'une vanité extrême; souvent il avait rougi de son père, qui était un pauvre cordonnier; et connaissant, dans sa ville natale, un homme haut placé, qui portait le même nom que lui, il avait été porté à se croire de la famille de ce dernier. C'était déjà une idée fort bizarre, sinon véritablement folle.

A la même époque, le hasard voulut que ce jeune homme fût laissé seul dans un jardin, avec la fille d'un ouvrier, jeune et jolie enfant : il crut que cette rencontre était préméditée, et pensa qu'on y avait eu recours, pour essayer s'il serait sensible à l'aiguillon de la chair; mais lui, « s'apercevant du piège et profondément humilié de voir qu'on l'avait cru capable de concevoir de la passion pour une fille aussi peu distinguée, prit le parti d'en tirer une violente vengeance. » Il se vengea, en effet, comme il l'avait résolu, et ce fut en insultant la mère de cette enfant.

Pendant le séjour qu'il fit au séminaire et depuis, sa susceptibilité fut extrême; il regardait comme une grave injure l'action la plus inoffensive, la circonstance la plus indifférente. Ainsi, en disant la messe, il lui est arrivé de voir une tache à la nappe de l'autel, imaginant que cette tache avait été faite exprès ou dans l'intention de l'insulter, il appela le sacristain, lui demanda des

ciseaux et enleva le morceau de la nappe qui portait la tache. Il était curé dans un village à l'époque où M. de Lamennais publiait *l'Avenir*; désirant lui-même une réforme dans la discipline ecclésiastique, il fut un ardent zéléteur de M. de Lamennais, et se fit remarquer dans son diocèse, d'une manière assez grave, pour que son évêque crût devoir le priver de sa cure.

Je n'ai jamais su qu'une partie de ses idées sur la réforme ecclésiastique; ce qu'il m'a dit, c'est que, suivant lui, les prêtres ne pouvant pas, en vivant dans le monde, pratiquer les devoirs que l'église leur impose, il désirait que l'on fit pour eux des espèces de couvens dont ils ne sortiraient que pour vaquer aux devoirs de leur ministère.

En disgrâce avec son évêque et mal vu du clergé, il fit le voyage de Rome, pour soumettre au pape ses projets de discipline. Renvoyé de Rome sans avoir obtenu une audience du saint père, il y retourna une seconde fois, mais sans plus de succès. Revenu en France, il se rendit à Paris, et il y était depuis environ un mois, ne sortant pas de sa chambre et privé de ressources, lorsque sur l'invitation qui m'en fut faite par un de ses amis, je me présentai chez lui pour le visiter. Il me reçut assez mal; et quoique je ne lui eusse pas fait connaître l'objet de ma visite, il

était prêt à me mettre à la porte, quand il apprit que j'étais médecin. Cependant je parvins à l'adoucir, et il prit en moi assez de confiance pour me mettre en état de rédiger le rapport suivant, que je remis à l'autorité.

« Je soussigné, etc.... Dans la pensée de M. L... il y a une conspiration incessante de médecins, contre la religion; et pour renverser la religion, les médecins attaquent les prêtres, en leur faisant fournir, par les bouchers, les boulangers, les fruitiers, etc., des alimens aphrodisiaques. Aussi long-temps que l'excitation, causée par ces alimens, n'est pas très forte, les prêtres la surmontent, mais quand elle est parvenue à son comble, les prêtres peuvent y succomber, non-seulement sans pécher mortellement, mais même sans encourir aucun blâme, pourvu, toutefois, qu'ils n'agissent que par esprit de mortification.

« M. L., privé de l'autorisation de dire la messe, croit n'appartenir à aucun diocèse, ou plutôt, ne dépendre d'aucun évêque; il est certain que plusieurs personnes savent qu'il est lui-même évêque, cependant elles ne le lui ont jamais assez positivement dit, pour qu'il pût assurer que réellement, il soit évêque; mais il n'ignore pas ce qu'il doit en penser.

« Il est privé de toutes ressources et il vit des

dons qu'on lui fait, cependant il n'a aucune reconnaissance des bienfaits qu'il reçoit ; il en veut même aux personnes qui l'obligent, les accusant de retenir la plus grande partie de ses revenus, car ces personnes sont, dit-il, dépositaires de ses appointemens d'évêque et d'autres sommes très fortes, sur l'origine desquelles il ne s'explique pas.

« M. L... déchire ses habits : je l'ai trouvé avec une soutane dont il avait coupé tout le devant, et avec des lambeaux de pantalon qui lui laissaient les cuisses complètement à découvert. Pauvre comme il est, il a voulu qu'on lui fit une soutane à 40 francs l'aune, et comme on lui en a apporté une, faite en drap qui ne coûte que 20 francs, il a refusé de la recevoir, se regardant comme insulté qu'on lui ait proposé une soutane si peu digne de lui.

« J'estime, en conséquence, que M. L... doit être placé dans une maison destinée au traitement des maladies mentales. »

Le lendemain du jour où je rendis visite à M. L..., le commissaire de police se présenta chez lui, avec deux agens, et le pria de le suivre. M. L... refusa de se rendre à cette invitation, et quand on voulut employer la violence, il se défendit avec vigueur. On finit, néanmoins, par s'emparer de lui, et on le conduisit à

Bicêtre, où je le trouvai à ma visite du soir. Je lui témoignai quelque étonnement de le voir dans cet hospice. Je croyais, en effet, qu'on l'eût placé dans une maison de santé, et je remis au lendemain à m'entretenir avec lui. Le lendemain, voulant ajouter à l'impression que produit, presque toujours, sur un aliéné, le moment de son admission dans un hospice, je fais conduire le malade au bain, puis, quand il est fixé dans la baignoire, je me montre à lui et lui adressant la parole :

— Dites-moi, monsieur L..., savez-vous pourquoi l'on vous a conduit ici?

— Je ne sais nullement pourquoi j'y suis venu; on m'y a fait venir de force, j'ai résisté avec violence à ceux qui m'ont saisi, mais j'ai été le plus faible.

— Trouvez-vous bien, surtout pour un prêtre, d'avoir résisté comme vous l'avez fait?

— Très bien, monsieur, car pourquoi, sans autorité, est-on venu me prendre dans ma chambre?

— Rappelez-vous donc ce qu'a fait Jésus-Christ; pourquoi n'avez-vous pas suivi, en cette occasion, l'exemple qu'il vous a donné?

— Parce que je ne suis pas Dieu; je puis tout au plus l'imiter en quelques points; j'ai fait comme saint Augustin et saint Pierre.

— Vous savez dans quelle maison vous êtes : avez-vous l'intention d'y rester long-temps ?

— Non certainement : j'y suis venu parce qu'on m'y a forcé, et cela, sans aucun motif. Je suis victime d'une illégalité.

— Vous vous trompez, en croyant que vous avez été arrêté illégalement : je vais vous dire pourquoi on vous a arrêté. Vous faisiez des actes déraisonnables ; on se plaignait de vos discours et de vos actions. L'autorité est intervenue ; j'ai été consulté, et, après avoir causé avec vous, j'ai reconnu que vous étiez aliéné, et j'ai déclaré que vous étiez incapable de rester dans le monde.

— Comment ! vous avez déclaré que j'étais aliéné ! Il ne fallait plus que cela.

— Mais je n'ai dit que la vérité ; vos actions et vos discours démontrent que vous avez perdu la raison.

— Citez-moi donc des faits.

— Les faits dont je veux parler sont nombreux : reportez-vous à ce qui s'est passé entre nous, le jour où je vous ai visité. Ne m'avez-vous pas dit que les médecins s'entendaient avec les bouchers et les boulangers, pour introduire des substances aphrodisiaques dans les alimens que les prêtres font acheter ?

— Oui, monsieur, je regarde comme possible ce que vous venez d'avancer, et je m'appuie,

pour le penser, sur des preuves incontestables. Il est prouvé que certains prêtres ont éprouvé ce que vous dites.

— Qu'un prêtre ait éprouvé des désirs, cela est très possible, mais cela s'explique par des causes naturelles, et il n'est pas besoin pour cela de l'intervention des médecins ; et d'ailleurs vous n'avez aucune preuve, en faveur de votre opinion.

— Mais, monsieur, je n'ai pas dit que les bouchers et les boulangers s'entendissent avec les médecins.

— Vous me l'avez dit, et vous avez prétendu que l'on avait cherché à gagner des personnes attachées au service de plusieurs prêtres, dans le but de faire prendre à ceux-ci, des substances capables d'éveiller en eux, des désirs charnels.

— Je l'ai dit, cela est vrai.

— Vous avez dit aussi que les bouchers donnaient aux prêtres des alimens aphrodisiaques.

— Oui, mais je n'ai pas dit que les médecins s'entendissent avec eux.

— N'avez-vous pas avancé aussi que les fruits et toute espèce d'alimens que vous faisiez acheter, jouissaient de cette propriété.

— Non, monsieur, c'est impossible, je n'ai pas dit cela; il me semble que vous dénaturez complètement les faits.

— Il vous paraît impossible que vous ayez dit les choses dont je vous parle, parce que vous en sentez maintenant toute l'absurdité; c'est déjà un commencement de retour à la raison, et je vous félicite qu'il en soit ainsi; continuons, s'il vous plaît. Vous pensez que les prêtres peuvent, dans certains cas, enfreindre leur vœu de chasteté, pourvu qu'ils le fassent par esprit de mortification.

— Si les prêtres sont contraints à enfreindre leur vœu, à cause des alimens qu'on leur donne, ils ne sont pas coupables, surtout s'ils ne succombent qu'après bien des combats. Ils n'agissent alors que par esprit de martyr et non par esprit de mortification, comme vous me le faites dire. L'idée de mortification n'emporte pas avec elle l'idée de contrainte; il n'en est pas de même du martyr.

— La distinction que vous faites entre ces deux mots me prouve que votre esprit offre de grandes ressources, et me donne lieu de croire que je parviendrai à le débarrasser des idées folles qui s'y trouvent.

— Vous me feriez plaisir, monsieur, de me retirer des idées folles, si j'en avais; mais je n'en ai aucune.

— Vous avez dit que les personnes dont vous recevez des bienfaits ne vous donnent pas tout

ce qu'elles vous doivent; vous avez déchiré vos habits, comme indignes de vous, et quand on vous a présenté une soutane faite de drap à 20 francs, vous l'avez refusée. Or, vous ne viviez alors que d'aumônes; pourquoi vous êtes-vous montré aussi exigeant?

— Il était tout naturel que je voulusse avoir un habit propre, et même élégant, pour me présenter dans les maisons où je devais aller.

— Croyez-vous que plusieurs personnes soient persuadées que vous êtes évêque?

— Oui; du moins on a pensé que j'avais quelque qualité éminente : peut-être l'a-t-on fait pour monter mon imagination; mais ce n'est guère possible, puisqu'on me l'a dit dans plusieurs circonstances.

— Quelles sont ces circonstances?

— On a refusé de me rendre mon poste de curé, et partout on m'a reçu avec distinction.

— Quelles marques de distinction vous a-t-on données?

— On m'a reçu avec des marques d'honneur... je n'ai pas de preuves plus positives... je ne croyais pas impossible que je fusse évêque, parce que d'autres évêques ne l'avaient pas mieux mérité que moi.

— Ainsi vous pensez encore :

1° Que les médecins font mettre des substances aphrodisiaques dans les alimens.

2° Que vous êtes évêque, ou revêtu d'une haute dignité.

3° Que vous avez eu raison de refuser de prendre une soutane modeste offerte par des personnes charitables, et ce refus, vous l'avez fait par vanité. Ce sont là autant de preuves de déraison : or, la déraison est une maladie, et cette maladie guérit à l'aide de la douche. Je vais vous donner ce remède, et je vous promets d'y recourir aussi long-temps et aussi souvent qu'il sera nécessaire.

Le malade reçoit successivement deux douches, et, comme il ne paraît pas disposé à se rétracter, je me retire, afin de ne pas lui laisser sur moi l'avantage d'un refus. Deux heures après la douche, je reviens près de lui, comme par hasard, je l'interroge, et ses réponses sont meilleures que la première fois. Puis, quand je le vois dans de bonnes dispositions, je le quitte, en le priant de m'écrire quel est, pour lui, le résultat de notre entretien. Il me remet le jour même, un billet dont voici la teneur :

« Je conviens :

« 1° Que j'ai eu des idées d'ambition ; que j'aurais voulu obtenir un poste honorable, pour être

à même de réaliser le bien qui était dans mon cœur et dans mon esprit.

« 2° Que j'ai regardé comme injustes les supérieurs qui me refusaient, sans aucun démerite connu de moi, ce qu'ils accordaient à tout autre.

« 3° Que je n'ai entrepris mes voyages à Rome, que du consentement de mon évêque, qui m'avait laissé sans aucune position.

« 4° Que, durant mes voyages, mon imagination s'est montée, et que les présens que j'ai reçus à Rome, avec les paroles qui ont été prononcées à cette occasion, m'ont fait croire que, moyennant certaines autres conditions essentielles, j'étais à la veille de sortir de l'embarras où je me trouvais.

« 5° Que revenu tout récemment à Paris, j'ai été peiné, mortifié de ce qu'au ministère des affaires ecclésiastiques, on s'occupât de moi, seulement pour m'accorder un secours de 300 fr., secours à peine suffisant pour me vêtir avec décence. »

Ce billet écrit, M. L. s'en tient là : je lui fais observer que nous sommes convenus de tout autre chose, il en fait l'aveu, et il ajoute :

« J'ai cru que les médecins, les bouchers, les boulangers et les servantes de prêtres, s'entendaient pour produire des excitations vénériennes, en ceux qui doivent être purs comme des anges.

« J'ai cru que j'étais ou méritais d'être évêque, cardinal, pape même, et je me suis arrêté avec complaisance à la pensée que nul autre n'aurait rempli ces différens postes, avec plus de dignité et de vertu.

« J'ai cru qu'une soutane à 40 fr. l'aune était encore trop modeste et n'avait pas la qualité voulue pour me faire honneur et faire honneur à mes bienfaiteurs.

« Je réproûve toutes ces idées comme folles, et dignes d'un habitant de Bicêtre.

Bicêtre le 17 juillet 1839.

Signé L.

Ce billet me remplit de joie, et je crois que mon malade touche à la guérison; en effet, pendant plusieurs jours il cause raisonnablement, désavouant toutes ses erreurs, ne comprenant pas comment il a pu s'y abandonner aussi longtemps, me remerciant de l'avoir détrompé et se livrant à un travail de bureau ou à la lecture.

J'espérais, qu'à sa sortie de l'hospice, il serait aidé par quelques-uns de ses anciens amis, et qu'on lui trouverait un emploi qui le mît à même de faire valoir son instruction et lui procurât les moyens de vivre; il l'espérait lui-même et s'en réjouissait. Mais, je le dis à regret, ses anciens amis l'avaient oublié et ne voulaient

plus se souvenir de lui. Seul, je ne pus lui être d'aucune utilité, il s'ennuya, crut que je l'avais trompé, me prit en haine, et dès ce moment je perdis tout ascendant sur son esprit. Ce pauvre prêtre, si digne d'estime, par la pureté de ses mœurs, et même par son délire, est sorti de Bicêtre pour être conduit dans un autre hospice. Que mes confrères chargés de le soigner soient heureux dans les soins qu'ils lui donneront, et puissent-ils n'avoir pas, comme moi, le regret de le voir retomber!

Je n'ai presque rien retranché de la conversation faite entre M. L. et moi, le lendemain de son entrée à Bicêtre, conversation que M. Aubanel écrivait pendant qu'elle avait lieu : on y voit le développement des idées du malade, et l'on peut en suivre sans peine, la filiation. C'est une vanité en quelque sorte native, l'observance régulière des vœux de chasteté, puis une infraction à ces vœux expliquée par une vaste conspiration ourdie pour corrompre les prêtres et les tourner en ridicule ; ensuite, quand arrive le traitement, M. L., obligé de rentrer en lui-même, recule devant ses idées les plus folles, les repousse de lui-même, et conduit par une véritable contrainte à s'observer de plus en plus, il découvre que, sur une infinité de sujets, il a parlé inconsidérément, et revient à la raison. Si j'avais pu maintenir M. L.

dans la voie où je l'avais mis, sa guérison aurait-elle été durable? Je n'oserais l'affirmer. La vanité à laquelle il s'était en quelque sorte habitué dès son enfance, l'eût peut-être exposé à de nouvelles rechutes.

XVIII^e OBSERVATION.

Mort d'un parent; troubles politiques. — Titres imaginaires, idées de richesses immenses. — Douches et exhortations. — Guérison opérée dans l'espace de quelques jours. — Durée de la maladie, moins de deux mois.

L'observation suivante m'a été communiquée par M. Thore, élève interne de Bicêtre, qui a lui-même donné des soins au malade, pendant que j'étais absent de cet hospice.

« B..., âgé de trente-et-un ans, serrurier, est entré dans la division des aliénés de Bicêtre, le 13 mai 1839.

« Après s'être livré à tous les excès et avoir abusé des boissons alcooliques, il s'est marié et a repris une conduite fort régulière. Vingt jours avant son entrée, il éprouve un chagrin profond en apprenant la mort d'un de ses frères, et l'on s'aperçoit que ses facultés intellectuelles commencent à se troubler. Il cesse de travailler, et son délire devient plus évident pendant les couches laborieuses de sa femme qu'il aime beaucoup. Enfin, les évènements politiques du

12 et 13 mai, et les scènes auxquelles ils donnent lieu, dans son quartier, portent le dernier coup à sa raison.

« Le 14 mai, on le trouve assez tranquille, mais très loquace. Il se dit empereur des Français, il a été proclamé, il y a huit jours, par son état-major. Mais les habitans de Paris lui préfèrent le roi actuel. C'est pour lui qu'on s'est battu et qu'on se bat encore. Il est sûr de triompher, il va prendre le nom de Bonaparte, le César des Césars, etc. Il va reconstruire Paris, le paver d'or et d'argent, etc. C'est ce soir qu'il sera couronné.

« Il est conduit immédiatement sous la douche; on lui reproche ses mensonges, le sang-froid avec lequel il raconte de pareilles sottises; une verte réprimande accompagnée de la douche le fait facilement renoncer à ses idées ambitieuses. Le soir, il soutient de nouveau qu'il est l'empereur Napoléon.

« La douche du matin avait été de peu de durée, parce qu'il avait cédé avec la plus grande facilité; on la renouvelle, en la prolongeant davantage et pendant qu'elle coule encore, B. fait les plus grands sermens et les plus belles promesses, désavoue toutes ses folies, convient de tous ses torts; il n'est qu'un pauvre serrurier, etc.

« Le lendemain, il n'est plus empereur, mais il

est encore ministre et distribue des places et des honneurs à qui en demande. Nouvelle douche et nouvelles promesses.

« Le jour suivant, il dissimule devant nous; mais devant les infirmiers, il se dit ministre de l'intérieur; on l'envoie à la salle de bain, et il nie avoir tenu ces propos.

« Quelques jours se passent, il parle peu, ne délire point. Lui demande-t-on s'il est Napoléon, il répond qu'on se moque de lui. On l'a débarassé à tout jamais de ses folles prétentions, et le traitement qu'on a mis en usage lui a fait, ajoutet-il, le plus grand bien.

« Le 25, il veut à toute force quitter Bicêtre, et prétend que le lendemain, il n'y sera plus. Une douche lui est promise, s'il perd son pari. Il tient bon. Quelque temps après, on lui demande de qui il espère sa sortie. C'est, répond-il, par l'entremise de mon oncle qui est le premier médecin du roi. Il reçoit une douche et rétracte ce qu'il vient de dire.

« Depuis lors, il cesse complètement de délirer. Le 31 on tente de le faire retomber en faute. Une personne étrangère à la division et qu'il ne connaît point, vient l'entretenir de ses idées favorites. Le stratagème ne réussit pas : ce sont des sottises qu'il a dites, il n'en veut plus entendre parler; il était fou alors, et il ne veut plus

qu'on le remette au régime des douches. Il est encore soumis depuis à d'autres épreuves auxquelles il a toujours résisté.

« Le 19 juin, il quitte Bicêtre, complètement guéri. »

Il est probable que si, dès le début de sa maladie, M. L... eût été traité de la même manière que B..., il eût été aussi heureux que ce dernier, car les conceptions délirantes, quand elles ne sont pas très anciennes, guérissent facilement, tandis que plus elles durent et plus elles deviennent difficiles à déraciner. Dans la plupart des maladies, et même dans certaines espèces de folie, la manie, par exemple, le temps est un des éléments qui amène la guérison. Dans les conceptions délirantes, au contraire, le temps conduit à l'incurabilité. Pour bien guérir des conceptions délirantes, il faut en guérir vite.

XIX^e OBSERVATION.

Oisiveté : lecture des journaux. — Idées ambitieuses : lettres jetées aux Tuileries, pour réclamer l'empire ; port d'un poignard et d'armes à feu, chargées à balles. — Isolement, travail, distraction. — Guérison. — Durée de la maladie, environ quatre mois.

Narcisse P..., âgé de vingt-cinq ans, natif d'Orléans, jardinier, est entré à Bicêtre le 15 septembre 1839. Il nous raconte qu'il habite Paris

depuis un an, et il dit qu'il a travaillé successivement dans trois ou quatre endroits différens. Mais il manquait d'ouvrage depuis près d'un mois; alors, n'ayant rien à faire, il s'est mis à lire tous les journaux et passait ainsi une partie de son temps. Bientôt il s'est imaginé qu'il était roi, qu'une révolution allait avoir lieu en sa faveur, et qu'on le proclamerait souverain; cette idée lui est venue de ce que plusieurs journaux parlaient souvent de l'Orléanais, qui est son pays natal. Personne ne la lui avait suggérée, il n'en parlait pas, et tout le monde ignorait ses prétentions. Mais à la fin, il résolut de se faire connaître, et vers le 20 août, il fit déposer au poste du Carrousel, une lettre dans laquelle il exposait les titres qu'il croyait avoir; il en remit plus tard, une seconde au concierge du ministère des finances, une troisième au factionnaire de la garde nationale des Tuileries; puis trois ou quatre encore à divers employés du château. Il rôdait, presque toute la journée, autour des Tuileries, et il fut saisi en cet endroit pour être amené à Bicêtre, dans la division des aliénés.

Ce malade est calme le jour de son entrée, ses réponses sont justes, ses paroles suivies et parfaitement raisonnables. Il donne pour motif de sa détention, les lettres qu'il a imprudemment

distribuées, mais il se refuse obstinément à nous faire connaître leur contenu, et il nous est impossible de savoir à quoi nous en tenir sur le genre de son délire.

Le 20 septembre, n'ayant pu encore obtenir le récit de sa maladie, nous le faisons conduire dans une baignoire à douche, et, sur la simple menace de la lui donner s'il se refuse à parler, il s'empresse de nous raconter les détails consignés ci-dessus : il nous dit, de plus, qu'il était armé de deux pistolets et d'un poignard, au moment où il a été saisi; ces armes devaient lui servir pour se défendre si on venait l'attaquer, comme cela était probable, à cause de son élévation à la royauté. Mais il ne voulait faire de mal à personne, et ne les aurait employées contre Louis-Philippe, que si celui-ci était venu l'attaquer. Il avait l'intention de se faire appeler *le roi Narcisse*.

Maintenant il pense que la révolution est effectuée, que le roi n'est plus sur le trône, et *qu'on est sur lui*, c'est-à-dire qu'on compte sur lui, pour souverain. Cependant s'il sortait, il attendrait qu'on vînt le prendre pour le faire roi, n'en parlerait à personne, ne jetterait plus de lettres parce qu'il a vu ce qu'elles avaient produit, et il s'empresserait de chercher de l'ouvrage pour gagner sa vie; mais s'il fallait qu'il

fût roi pour le bien de l'humanité, il accepterait cette charge, car il pense avoir assez de tête pour maintenir les Français en liberté.

Point d'agitation, ai-je dit, point d'incohérence, ni de paroles déraisonnables sur les sujets étrangers à son délire; la mémoire est bonne; point de paralysie, ni de signes de démence.

Le traitement de ce malade n'a pas été de longue durée, et j'ai été dispensé d'employer à l'égard de P... aucun moyen de contrainte, grâce à la facilité de son caractère. Il a dû d'abord ne jamais parler de sa prétendue puissance, car le premier moyen à employer pour ne plus songer à ses idées folles, c'est de n'en jamais parler, et le second c'est d'être forcé de parler d'autre chose et d'occuper son esprit fortement et assidument. J'ai donc envoyé Narcisse P... à l'école et au travail; je l'ai placé tout près de malades en voie de guérison; il a vu ceux que je débarrassais de leurs idées folles et de leurs hallucinations; leur exemple lui a donné de la docilité et il n'a pas tardé à aller mieux. Pour toute médication, il a pris quelques bains, et il est sorti parfaitement rétabli le 28 décembre 1839, c'est-à-dire un peu plus de trois mois après son admission dans l'hospice.

Comme il était fort doux, il ne m'avait pas été difficile de prendre de l'ascendant sur lui; je lui

ai, en quelque sorte, imposé la raison, il s'est rendu sans faire une opposition véritable; et dire qu'il a guéri, c'est presque dire qu'il a obéi.

XX^e OBSERVATION.

Éducation efféminée, vanité excessive. — Idées de grandeur, conceptions délirantes. — Traitement moral, guérison. — Durée de la maladie, environ un an. (1)

Le fils d'un employé supérieur dans l'administration de la guerre, s'était persuadé qu'il avait pour père l'empereur Napoléon. Comment cette persuasion lui était-elle venue? Aucune hallucination n'y avait donné lieu : la vanité seule était cause de sa folie. D'une figure agréable, d'un naturel doux et timide, ses parens l'idolâtraient; sa mère surtout, continuellement occupée de lui, le caressant et le flattant sans cesse, ne le contrariait jamais, obéissant à ses moindres caprices, en avait fait un garçon d'une excessive vanité.

Au collège, il étudiait fort peu; la toilette était sa principale occupation; il se rendait insupportable à ses camarades par son affectation et ses dédains; il ne recherchait que ceux dont la naissance était au-dessus de la sienne. Il était

(1) Cette observation de même que celle de madame E... rapportée plus haut, a déjà été insérée dans mes *Fragmens psychologiques*.

l'objet de fréquentes railleries; mais sa timidité que plus tard on aurait qualifiée autrement, l'empêchait d'y répondre : il se taisait et fuyait.

L'âge n'amena aucun changement favorable dans ses dispositions, et la fréquentation du monde, où il avait souvent l'occasion de voir des personnes qualifiées et nobles, et d'être témoin des préférences dont elles étaient l'objet, lui inspira un désir violent d'être, lui aussi, noble et qualifié.

A force d'y penser, il crut l'être. D'abord, il changea son père, il se dit fils de Murat, plus tard fils de Napoléon, puis camarade de collègue du duc de Bordeaux, puis chevalier d'honneur de la reine Amélie.

La présence de ses parens lui rappelait une autre origine : il les prit en haine, les accusa d'imposture. Dans sa famille, quelques personnes étaient nobles; il ne conserva qu'elles : les autres il les méconnut. Hautain avec tout le monde, il traitait les domestiques comme des êtres d'une espèce fort inférieure à la sienne. Raisons, exhortations, remontrances, moqueries, menaces, tout cela fut employé : rien ne réussit.

On le mit dans une maison de santé : les gâteries de sa mère l'y suivirent. Sa mère s'opposa aux moyens de rigueur que l'on aurait pu employer; elle s'opposa même à de simples contra-

riétés. Plus de neuf mois s'étaient écoulés ainsi; le malade, que nous nommerons Paul Dumont, avait vingt-cinq ans; il ne faisait rien, ne se disposait à rien, se levait tard, dédaignait de manger à la table commune; se promenait quelquefois dans un jardin, mais sans rien dire à personne, se parlait à lui-même, riait à ses pensées et se pavanait en marchant.

Il passait une grande partie du jour à se mirer et à s'habiller, rarement il lisait, il écrivait quelquefois, mais jamais rien de suivi, jamais de lettres, quelques mots seulement et qui flattaient son idée dominante, tels que ceux-ci : Paul de Dumont, Paul de Murat, Paul, chevalier de la reine, etc., etc.

J'ai déjà dit qu'il avait pris en haine son père et sa mère : il ne les voyait pas; les personnes qui habitaient la même maison que lui, il les évitait, et si elles allaient chez lui, il les recevait mal; j'étais seul excepté. Pourquoi? je n'en sais rien. Il se montrait avec moi poli et même affectueux, m'engageait à le visiter souvent. Dans la conversation, si je cherchais à le détromper, à dissiper ses illusions, il ne se fâchait pas, disait que je voulais plaisanter, et parlait d'autre chose. Comme pour excuser à ses yeux, la confiance qu'il avait en moi, il avait mis au-devant de mon nom la particule nobi-

liaire, et quoique je m'en défendisse, il m'appelait M. de Leuret et se refusait à croire que je fusse médecin.

Ses parens, effrayés de la longueur d'une pareille maladie et craignant, avec raison, qu'elle ne devînt tout-à-fait incurable, consentirent enfin à ce que l'on fit tout ce que l'on jugerait nécessaire. M. Esquirol, après l'avoir étudié et indiqué quelle marche on devait suivre dans le traitement, me dit : « Vous le guérirez, ce peut être l'affaire de quinze jours, mais point de mollesse, ne lui passez rien, avec de la fermeté et de l'énergie, vous en viendrez à bout. » Fort des conseils de mon respectable maître, et soutenu par l'espoir de guérir ce malade, dès le lendemain je commençai.

J'allai le voir assez long-temps après son déjeuner, afin de pouvoir l'envoyer au bain, sans interrompre la digestion, si je jugeais qu'un bain devînt nécessaire, et je lui remis une lettre écrite par son père; lettre sévère, affectueuse en même temps, mais sans faiblesse, remplie d'excellentes leçons et contenant la menace d'une réclusion étroite, réclusion qu'une grande docilité pouvait seule prévenir. J'avais moi-même pris un air grave et je demandai une réponse, non pas en homme qui sollicite ou prie, mais en laissant voir que je comptais bien qu'on ne la refuserait

pas, et qu'au besoin je saurais l'exiger. Le malade, d'abord gai et ouvert comme il avait coutume de l'être avec moi, se déconcerta, et voyant combien j'étais sérieux, il devint sérieux lui-même et promit une réponse. Une fois, en lisant sa lettre, il avait haussé les épaules : je lui fis à ce sujet des réflexions qu'il parut prendre assez bien. Je m'étais attendu à moins de docilité ; des domestiques qui se tenaient cachés attendaient mon signal pour conduire le malade au bain, si je l'ordonnais. Je n'ordonnai rien, le malade ne vit que moi : je me retirai.

Le lendemain, M. Paul m'envoya sa réponse, non cachetée, pour que j'en prisse connaissance. Elle était aigre : M. Paul ne témoignait nullement qu'il connût son état, qu'il fit le moindre compte des avis de son père. J'écrivis au bas : « Cette lettre est inconvenante, supprimez toute la dernière partie qui est déraisonnable ; changez telle phrase qui est injurieuse pour vos parens, témoignez quelque repentir du chagrin que vous leur causez, et des offenses que vous leur avez faites. »

Au lieu de suivre mes conseils, il copia sa lettre telle qu'il l'avait d'abord rédigée et m'envoya un billet ainsi conçu : « Monsieur, je répons à vos impertinentes réflexions ; ma lettre est pleine de vérités un peu dures, j'en suis

fâché, il ne fallait pas que l'on s'y exposât. Quant à recommencer une autre lettre, je m'en garderai bien ; j'ai copié celle que vous m'avez renvoyée, je ferai porter cette copie à la poste, par mon domestique. Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération... P... »

Six domestiques allèrent aussitôt le trouver et l'un d'eux lui dit : Monsieur, nous venons vous chercher pour vous conduire au bain ; c'est l'ordre de M. Leuret. Il y alla en se plaignant, mais sans faire de résistance. J'arrivai lorsqu'il était dans l'eau : il commençait quelques excuses. Sans lui faire aucun reproche, aucune observation, aucune réponse, sans même le regarder, je lui laissai tomber la douche sur la tête. Il poussa des cris de douleur, en demandant grâce. Je me retirai, après avoir ordonné qu'on l'habillât et qu'on le conduisît chez lui.

Le soir j'allai le trouver. Depuis la douche, il n'avait cessé de gémir et de sangloter. Je profitai de l'émotion qu'il éprouvait pour lui faire entendre la vérité. Je lui mis sous les yeux ce qu'avait de grave une maladie qui l'isolait du monde, qui le privait de jouir de l'amour de ses parens, qui confinait sa jeunesse dans une maison d'aliénés, qui lui ôtait tout avenir de bonheur, qui m'obligeait, moi, son ami, de le traiter aussi durement. Il m'écoutait et continuait de répandre

des larmes. Quelques mots qui lui échappaient de temps en temps, me faisaient comprendre que mes paroles allaient jusqu'à son cœur. Il me prit les mains et les serra dans les siennes : je cherchai à le consoler, je lui dis tout ce que je crus le plus propre à lui donner du courage et de l'espoir, et je ne le quittai qu'après être resté au moins une heure avec lui. Il était encore ému, mais plus tranquille.

Avant de nous séparer, nous convînmes que tous les jours, il se leverait à cinq heures du matin, qu'il irait immédiatement au bain, qu'il ne resterait plus enfermé dans sa chambre, qu'il ne témoignerait plus de dédain pour les personnes de la maison, enfin qu'il renoncerait à ses dignités imaginaires. Il promit tout.

Le lendemain, dès qu'on l'eût conduit au bain, j'allai visiter sa chambre ; il avait déchiré un papier sur lequel était écrit un grand nombre de fois : Paul de Murat, Paul de Napoléon, etc., ainsi qu'un feuillet de son calepin sur lequel se trouvaient les mêmes choses. Au bain, il était un peu moins bien que je ne l'avais laissé le soir, il n'était pas disposé à écrire à ses parents. Je m'assis près de lui, je recommençai mes exhortations. Il me promit d'écrire et il écrivit en effet une lettre presque affectueuse, et la journée se passa bien ; le lendemain et les jours

suivans, nouveaux bains et nouvelles exhortations. Si je ne trouvais pas M. Paul docile à mes raisons, je disais à son domestique : mettez de l'eau froide sur la tête de monsieur; quelquefois même je parlais de la douche avec fermeté, mais sans fâcherie, et comme d'un remède propre à rappeler la présence d'esprit et à donner aux idées une bonne direction. Le souvenir toujours présent d'une première douche, faisait le reste.

Il me fallut détruire chez lui plus d'idées fausses que je m'y étais attendu : on aurait dit que sa vanité vaincue sur un point, cherchait à se procurer quelque dédommagement sur plusieurs autres. J'avais engagé toutes les personnes de la maison, quand elles lui adresseraient la parole, à l'appeler toujours par son nom de famille. Jusque-là, il s'était fait appeler M. Paul, ce qui n'excluait pas, dans son esprit, la qualité de fils de Napoléon. Dès qu'il vit que chacun, que son domestique lui-même l'appelait M. Dumont, il s'emporta, prétendant n'avoir permis qu'à moi de lui donner ce nom. Ensuite, il assurait que M. Esquirol lui avait plusieurs fois demandé des conseils sur des questions fort importantes. La menace de la douche, faite non-seulement lorsqu'il parlait ainsi, mais surtout lorsqu'il était au bain, lorsqu'une masse d'eau, placée au-dessus de sa tête, était prête à tomber au moindre si-

gnal que je ferais, le rappelait à lui-même et lui rendait la raison. Ses habitudes de paresse, de dédain, son animosité contre ses parens, furent combattues et détruites par le même moyen.

La guérison marchait; une épreuve nous apprit où nous étions arrivés. Son père lui écrivit une lettre sévère comme la première; elle fut mal reçue. M. Paul murmura, en la lisant: « mon père est fou. » Aussitôt je le fis conduire au bain, et là je lui lus cette lettre lentement, en lui faisant sentir tout ce qu'elle avait de sensé et de vrai, en répétant plusieurs fois les passages qui pouvaient le plus avoir choqué son amour-propre, afin d'y bien habituer ses oreilles et son esprit. En même temps, j'exigeai et j'obtins qu'il ferait une réponse. Cette réponse fut faite promptement et bien.

Les quinze jours indiqués par M. Esquirol étaient écoulés et M. Paul n'était pas guéri, mais il allait mieux et chacun remarquait en lui un changement très notable. Il n'était plus grand seigneur, il écrivait à ses parens, témoignait un grand desir de les voir, et commençait à se montrer affectueux dans les lettres qu'il leur adressait; il ne dédaignait plus de parler aux personnes de la maison; il avait demandé et obtenu la permission de manger à la table commune, quelquefois il travaillait au jardin; en société, il se montrait

gai et ouvert, il faisait une lecture à haute voix et par obligeance pour les personnes qui l'en priaient.

Avec moi qui l'avais tant tourmenté et qui me montrais toujours si despote pour ce qui le regardait, il était mieux qu'avec tout autre : je ne sais si un instinct lui disait que les contrariétés auxquelles je le soumettais devaient rétablir sa raison, ou si déjà l'usage de cette raison, lui faisant sentir la plénitude de son existence et le rappelant aux relations de société qu'il avait si long-temps perdues, lui donnait un bien-être intérieur qui le rendait plus expansif.

Je trouvai un moyen de le rendre poli et même reconnaissant envers son domestique, en même temps que je le corrigeais d'une mauvaise habitude. Ainsi que je l'ai dit, il se mirait souvent et prenait à cela un grand plaisir. Pendant qu'il était au bain, je fis enlever sa glace, puis j'allai le trouver et je le prévins que j'en avais eu besoin pour la placer dans la chambre d'une dame nouvellement arrivée, et que je ne savais quand je pourrais la lui rendre. Il fit un peu la moue, mais il ne se plaignit pas. Son domestique lui offrit la sienne, pour le moment de sa toilette; il fut plus sensible à cette prévenance qu'à toutes les autres, et cessa d'être impérieux envers celui qui l'obligeait ainsi.

J'espérais que désormais rien ne pourrait troubler sa guérison ; je me trompais. Plusieurs fois il m'avait témoigné le désir d'aller visiter un établissement public situé dans le voisinage ; un jour que je le trouvais bien portant, je l'engageai à y aller et je lui donnai une lettre adressée à un des chefs de cet établissement, pour lui en faciliter l'entrée. Il prit ma lettre et la porta d'abord, puis, chemin faisant, trouvant que cela serait plus solennel, il la fit porter par son domestique qui le précédait ; puis il trouva que son domestique n'avait pas assez bon air, il s'emporta en injures contre lui et le frappa. Ils revinrent tous deux. Je le fis mettre au bain. En me voyant entrer dans la salle, il me dit :

— Oh ! mon Dieu ! monsieur, je n'ai pu profiter de la lettre si flatteuse pour moi que vous avez eu la bonté de me donner, nous avons eu une querelle avec Étienne, et nous sommes revenus.

— Monsieur, vous vous êtes comporté avec une injustice et une brutalité inouïes ; vous allez recevoir la douche.

— Grâce, grâce, monsieur ; Etienne demande grâce pour moi, je t'en prie.

Après la douche, je le quitte et vais me placer dans un lieu d'où je puis l'observer sans être vu ; il me croit parti. Resté seul, il s'écrie : « O mon Dieu ! retirez-moi de ce monde ! » Un do-

mestique arrive, il implore sa pitié et lui dit en parlant d'Étienne : « Il a été faire des contes à M. Leuret sur moi ; M. Leuret avait écrit à un de ses amis une lettre pleine de bontés pour moi. *C'était aujourd'hui la distribution des prix, j'aurais été si content de voir cette cérémonie.* » Je souligne cette phrase parce qu'elle dit un mensonge, mensonge inutile, et qui me mit sur la voie pour comprendre comment la déraison de M. Paul avait pu aller aussi loin. Il ajouta en parlant d'Étienne : « c'est un scélérat, il finira mal ». Étienne arrivé, il lui dit : « Avouez que vous m'avez frappé, il ne vous arrivera rien. Je veux que Dieu dans sa bonté vous pardonne. — Je vous en prie, est-ce qu'on en veut à ma vie ? » Sa parole était douce et caressante ; au plus petit service qu'il recevait des domestiques, il s'empresait de les remercier. Sorti du bain et rendu à lui-même, il leur parla avec hauteur, et reprit bientôt, mais pour peu de temps, l'impertinence que la peur lui avait ôtée.

Cette subite transition m'affligea ; elle semblait indiquer une âme entièrement dépourvue d'énergie ; le mensonge inutile qu'il avait dit, et auquel il en ajouta bien d'autres, me faisait presque redouter de n'avoir agi que sur le masque d'un homme, sans avoir pu pénétrer jusqu'à son intérieur.

Depuis long-temps, les mensonges auxquels il s'était habitué, avaient fini par le tromper lui-même.

Il aurait été heureux de devenir grand seigneur; il avait cherché, par ses manières arrogantes, à faire croire qu'il l'était; puis il s'était si bien identifié avec son rôle, qu'il ne pouvait plus le quitter, il avait fini par ajouter foi à ce qui d'abord n'était qu'une supposition volontaire. Et, plutôt que de renoncer à cette supposition devenue croyance, il subissait les conséquences de sa vanité et de son entêtement.

Peu de jours après la scène dont j'ai parlé tout-à-l'heure, et à l'aide de quelques distractions, sa santé morale s'est affermie de plus en plus; il a abandonné, pour me servir de ses expressions, toutes ses idées de gentilhommerie, toutes les prétentions qui tenaient à son délire; il est devenu bon, spirituel: sa rentrée dans le monde n'a pas tardé à avoir lieu; il s'y livre à des occupations sérieuses, il conserve encore un peu de fierté et des airs maniérés qui, par l'effet de sa mauvaise éducation, font malheureusement partie de son caractère; mais il a cessé d'être grand seigneur, et tout me fait espérer qu'il aura trouvé, dans l'expérience qu'il a subie, un préservatif assuré pour l'avenir.

Contre une pareille maladie, les moyens pu-

rement physiques eussent été complètement inutiles, le raisonnement eût pu la rendre encore plus opiniâtre. La logique quelque pressante et bien fondée qu'elle soit, ne peut rien dans ce cas. A des raisons le malade oppose des raisons ou de la colère. Parfois même, quand vous parlez, il vous laisse dire tout à votre aise, et au lieu de vous écouter, il suit le cours de ses pensées habituelles. Le convaincre par la raison seulement, c'est impossible, parce qu'il emploie toutes les forces de son esprit, ou pour vous échapper, ou pour vous réfuter.

Afin de le détromper, il faut éveiller en lui quelque passion qui vienne à votre secours, et entretenir cette passion jusqu'à ce qu'elle ait vaincu. Par exemple, dans le cas dont il s'agit, le résultat du traitement est dû presque uniquement à la crainte de la douche et de l'eau froide; mon principe a été celui-ci : croire que l'on est grand seigneur, bien qu'on ne le soit pas, c'est une maladie; le remède à cette maladie, c'est la douche et l'eau froide; tant que la maladie durera nous emploierons le remède; dès qu'elle sera passée, nous cesserons. Le malade qui se voit dans l'alternative, ou d'être grand seigneur et de souffrir, ou de cesser d'être grand seigneur et de ne plus être soumis à aucune contrariété, ne tarde pas à laisser là ses dignités et ses titres.

XXI^e OBSERVATION.

Cause inconnue. — Idées ambitieuses, conception délirantes
— Traitement moral. — Guérison. — Durée de la maladie,
quinze ans.

Un homme âgé de quarante cinq ans, d'une santé robuste, autrefois garçon boulanger, et qui a servi dans un régiment d'infanterie où il n'a pas dépassé le grade de sergent, s'est imaginé qu'il était lieutenant, puis capitaine, puis major, puis maréchal de France, et son délire montant toujours, de maréchal de France il s'est fait parent de Napoléon. Si la folie de cet homme consiste uniquement en cela, me dis-je, malgré l'ancienneté de sa maladie, on doit pouvoir le guérir; examinons-le. Je le fais donc venir près de moi, et je cause avec lui.

Pour qu'il consente à causer, je me sers avec lui de paroles caressantes et flatteuses, mais qui n'ont aucun rapport avec son délire; puis je me fais raconter, tout au long, l'histoire de ses premières années.

Il me parle avec détails de ses père et mère, de ses frères et sœurs, de ses compatriotes, de son état de boulanger, de ce qu'il gagnait, de ce qu'il dépensait, de ses plaisirs et de ses espérances d'autrefois. Comme il voit que je prends plaisir à l'entendre, il prend lui-même plaisir à raconter.

Sa conversation est pour moi un double motif de joie : d'une part j'acquies la preuve qu'il n'a rien perdu de sa mémoire, de l'autre, j'ai la certitude d'avoir obtenu sa confiance, ce qui doit le rendre plus sensible à la querelle que je lui prépare.

Pendant notre causerie, lorsque je le vois arriver à l'époque de sa vie où il a commencé à délirer, je le fais rétrograder bien vite, parce que je veux le retenir long-temps sur l'époque où il a été raisonnable, afin de le bien pénétrer des idées et des sentimens qu'il avait avant sa maladie.

Je le laisse enfin arriver au temps où il a été militaire. D'abord il en parle fort modestement, et comme il convient au grade qu'il occupait dans les rangs de l'armée; j'interroge ses passions, une seule se montre vive et forte, la vanité. Il a connu un homme en place qui n'aurait jamais souffert qu'un inconnu lui adressât la parole : c'est insulter quelqu'un que de l'aborder, même respectueusement, à moins qu'on ne soit son égal. Amené sur ce terrain, je n'ai qu'à laisser dire le malade pour qu'il s'enferme de lui-même. Sa figure auparavant calme, s'anime, devient sérieuse, et il me raconte qu'il a été fait lieutenant, capitaine, etc.

Je l'interromps et je lui dis d'un ton sévère :

« Croyez-vous que je sois d'humeur à m'entendre conter de pareilles impertinences? Vous êtes un garçon boulanger et c'est vous-même qui venez de me l'apprendre. Je me sentais tout-à-l'heure porté à vous obliger, mais les mensonges que vous venez de me débiter vous rendent indigne de mon intérêt. Retirez-vous. » Il est tout interdit et cherche à me prouver qu'il a raison. Je refuse de l'entendre et j'ordonne aux gardiens de l'emmenner.

On voit, par le résultat de cette première entrevue, quel a été le commencement de sa maladie; une excessive vanité. Cette vanité a été si forte, que pendant les sept premières années de son séjour à Bicêtre, le malade n'a parlé à personne. Il était conséquent à l'idée qui le faisait parent de Napoléon, et tous ses commensaux, les employés de l'hospice, les médecins étaient au-dessous de lui; c'était presque l'insulter, que de lui adresser la parole, aussi n'obtenait-on rien de lui que très difficilement, et ce n'est qu'à grand'peine qu'on était parvenu à le raser. Quand on le laissait tranquille, il était assez doux, et, depuis plusieurs années, il consentait à causer, pourvu qu'on ne lui contestât pas ses honneurs et ses grades; mais jamais il ne se livrait à aucun travail, et passait la journée à se promener et rêver.

Le lendemain, à la visite, je lui fais dire de

venir me parler, et comme il n'y consent pas, on le force à venir. Je le remets sur le sujet de notre premier entretien, et je m'aperçois que la nuit ne lui a servi de rien; ses idées vaniteuses ne sont pas même ébranlées. Je le fais mettre au bain et je tente un dernier effort pour le ramener à la raison.

«Je veux, lui dis-je, vous épargner l'humiliation de la douche, de cette punition que je n'inflige qu'aux hommes méchants, aux menteurs et aux mauvais sujets. Vous, honnête garçon, bon ouvrier, vous y exposerez-vous? Ne conviendrez-vous pas de vos erreurs et ne vous déciderez-vous pas à écrire à vos parens, pour leur témoigner le désir d'aller travailler avec eux, de votre état de boulanger? »

D'abord il se tait; mais comme j'insiste pour avoir une promesse, il me refuse tout net. Je lui donne la douche, et parce que je veux qu'il n'en prenne pas l'habitude, je continue de la lui donner, jusqu'à ce qu'il me paraisse en être très tourmenté. Alors je lui dis: «Je cesse pour un moment, afin de savoir votre réponse, car nous allons continuer de laisser couler l'eau, pendant une heure ou deux.

La douche qu'il vient d'endurer lui suffit; il renonce à ses prétentions, et promet d'écrire à ses parens. Alors je redeviens doux et préve-

nant envers lui, je l'encourage dans sa bonne résolution, et je lui propose, pour le jour même, après qu'il aura écrit, une promenade dans l'intérieur de l'hospice, et pour les jours suivans, des promenades au-dehors, en attendant sa sortie définitive. Il est content de moi, et, en nous quittant, nous sommes les meilleurs amis du monde.

Pendant la journée, il écrit à son père et m'envoie sa lettre; je lui propose quelques corrections qu'il accepte sans peine. Le soir nous faisons la promenade convenue, il en est enchanté. Le lendemain, nous allons au dehors : il croit revivre en voyant la campagne, et en regardant Paris dont nous sommes si près, et où je lui promets de le laisser aller bientôt. Nous parlons de son état qu'il veut reprendre, de sa famille dont il n'a pas eu de nouvelles depuis dix-neuf ans; de la politique... il en était encore au règne de Louis XVIII, et ne savait presque rien de ce qui s'était passé depuis.

S'il était homme capable, et d'un esprit cultivé, la nouvelle vie de son intelligence eût été extrêmement intéressante à observer : mais, simple ouvrier et n'ayant reçu qu'une instruction élémentaire très faible, il avait peu de progrès à faire, pour se retrouver tel qu'il était auparavant.

Je lui propose d'aller visiter la boulangerie de

l'hospice, il y va : là, on lui dit qu'un ouvrier vient de tomber malade et qu'étant de la partie, on lui serait bien obligé s'il voulait donner un coup de main : il y consent. Dès quatre heures du matin, il est au travail, se trouve plus heureux qu'il ne l'a été de long-temps et n'a pas d'autre désir que de reprendre son état. Quand il était oisif, sa tête *papillonnait*, dit-il; maintenant qu'il a de l'occupation, cela ne lui arrive plus, et il se croit entièrement guéri.

Depuis cette époque, il est demeuré à l'hospice, pendant plus de six mois, un peu bizarre dans sa tenue, mais ne donnant aucun véritable signe de folie. Revenu peu-à-peu aux habitudes des ouvriers et ayant témoigné un vif désir de retourner dans sa ville natale; il a obtenu sa sortie de l'hospice.

Mais ceux de ses parens qui vivaient encore, le croyant incurable, s'étaient habitués à l'idée de ne jamais le revoir; étonnés et mécontents d'apprendre qu'il allait revenir près d'eux, ils ne répondirent à aucune de ses lettres. Lassé d'attendre, il voulut partir : l'administration le fit accompagner par un surveillant, chargé de le conduire à ses parens, ou de le recommander aux autorités locales, et de lui faire rendre les valeurs qui pourraient lui être échues, par la succession de ses père et mère, morts pen-

dant sa longue absence. Les parens qui lui restaient, un frère entre autres, le reçurent mal, refusèrent de le prendre avec eux, et tâchèrent, en l'excitant à boire, de le faire délirer. Il ne se laissa pas prendre à ce piège, il trouva à s'occuper, et heureux d'habiter enfin son pays, après une absence qu'il avait crue devoir être éternelle, il remercia son surveillant qui le quitta après avoir recommandé au maire d'en prendre soin, et de nous prévenir s'il retombait malade. Nous n'avons reçu depuis aucune nouvelle, ce qui nous donne lieu de croire qu'il n'y a pas eu de rechute.

Un tort très grave, et malheureusement trop fréquent, que les personnes, vivant avec les aliénés, ont envers ces malades, c'est de se conformer à leurs idées. On croit rendre service à un aliéné, en lui donnant la qualité qu'il s'attribue : c'est ce qu'on peut faire de plus mal contre lui ; car c'est doubler sa maladie.

Les hallucinés sont moins guérissables que les individus dont l'unique folie est d'avoir des conceptions délirantes, parce que les premiers ont un délire de sensations et un délire d'idées, tandis que les seconds ont un délire d'idées seulement. En flattant l'idée délirante d'un homme qui n'a pas d'autre phénomène de folie, par exemple, en appelant roi celui qui se dit roi, on concourt à lui persuader qu'il possède réellement la dignité

dont son imagination seule l'avait revêtue. On lui donne par une sensation, ce que l'autre tient d'une hallucination.

Certains malades, lorsque je voulais les faire convenir de l'erreur où ils étaient tombés, arguaient contre moi de l'opinion des autres. « J'ai proclamé ma royauté, me disait l'un d'eux, cela est vrai; mais ceux qui m'entouraient l'ont proclamée aussi. Tout le monde en est convenu, j'ai donc raison ». Dire à un pareil malade que l'on s'est moqué de lui, que l'on a agi par condescendance ou par ironie, il faut bien en venir là; mais il eût mieux valu ne s'être pas préparé ce surcroît de difficulté.

Je vais prouver, par un fait, à mon avis, très concluant, l'importance de ce précepte, en même temps que je ferai comprendre comment une idée délirante, et que l'on sait être fausse, peut entrer dans l'esprit et s'y fixer. Il s'agit d'un malade qui avait voulu se faire passer pour prophète auquel personne ne s'était soumis et que l'on avait enfermé dans une maison de santé. Ses discours étaient plus sensés qu'auparavant, et il commençait à renoncer à ses prétentions, lorsqu'il adressa au médecin, chargé de le traiter, la lettre dont voici un extrait :

« Sur quels motifs, écrivait-il, vous fondez-vous pour dire que je suis atteint d'une maladie

du cerveau qui , si elle n'est pas , à proprement parler, ce qu'on appelle l'aliénation mentale , en est au moins très voisine, et exige que l'on me fasse subir le même traitement médical qu'aux fous ? Sur ce que, direz-vous , j'ai déclaré à ma famille, en votre présence , que j'étais inspiré de Dieu , et que , semblable à Mahomet , j'étais devenu un ministre du ciel, appelé à changer la législation du monde ; sur ce que j'ai dit avoir trouvé la pierre philosophale , avoir la science infuse. Voilà , ce me semble , la question bien posée. Vous n'avez rien de plus à me reprocher, si ce n'est de parler avec feu, avec énergie, et d'avoir ce qu'on appelle une imagination exaltée. Mais beaucoup de jeunes gens ont l'imagination exaltée : dans les temps de révolution , dans les combats, l'imagination s'exalte, et il n'est venu dans la pensée d'aucun médecin, de faire donner des douches à Mirabeau, à Alexandre, à Napoléon.

« Napoléon, direz-vous , ne s'est pas dit inspiré de Dieu : cela est vrai ; mais Mahomet ? Il s'est dit prophète , et les médecins de son temps, ne se sont pas avisés de le traiter comme fou ; on l'a cru sur parole , et il est encore respecté. Je n'ai pas encore eu le même succès ; mais qui sait ce qui pourra arriver ? »

« On a dit de Mahomet qu'il était un imposteur, un ambitieux , un effronté menteur, qui

cherchait à tromper les hommes pour s'élever au dessus d'eux. Cela pouvait être contraire à la morale, au bonheur du genre humain ; mais ce n'était point l'effet d'un symptôme d'une aliénation mentale.

« *Eh bien ! supposez que j'aie conçu le projet de jouer en France, le rôle d'un Mahomet d'une espèce particulière, alors je suis un ambitieux, un effronté menteur ; mais je ne suis point un aliéné. Vous concevrez que, pour tâcher d'arriver à mon but, il fallait commencer par tâcher de tromper ma famille, pour la subjuguier d'abord, comme vous savez qu'a fait Mahomet ; puis j'ai consenti à être mené devant vous, pour voir quel serait l'effet de mes déclamations boursouflées sur un homme qui, comme vous, est pénétré des idées philosophiques de l'époque. Il paraît que mon effet a été manqué ; car ni vous, ni ma famille, ne vous y êtes laissés prendre. »*

Ici, dans ces dernières lignes, se trouve indiqué le traitement à opposer aux conceptions délirantes : *ne pas s'y laisser prendre* ; tant que la raison du malade n'est pas encore entièrement obscurcie, sur ce point, il faut, par une résistance convenable, s'efforcer de le ramener dans la bonne voie ; et si, devenu lui-même la dupe de son mensonge, il est arrivé au point de croire

à ce qu'il se dit, il faut lui rappeler la vérité, et la lui rappeler opiniâtrément.

Il y a pourtant quelques exemples de guérisons obtenues, chez des malades dont on a feint de partager les idées délirantes. L'histoire suivante en fait foi.

« Un homme ne voulait plus sortir de chez lui, parce qu'il était persuadé qu'il avait des cornes à la tête: il n'y avait pas moyen de le convaincre que son front n'était pas mieux armé que celui des autres. Son chirurgien ne le contraria point: il lui assura, au contraire, qu'il avait déjà vu une pareille excroissance et aussi difforme, que la cure en était difficile et pénible, mais qu'il y avait réussi; qu'il fallait scier les cornes à leur naissance du front. Le malade imaginaire consentit à se laisser faire l'opération. Le jour pris, son chirurgien arrive et fait un grand étalage de scies et d'autres fers, bande la tête et les yeux de son patient qui tremblait de tout son corps, et croyait souffrir des douleurs extraordinaires; enfin, après avoir remué quelque temps les fers sur son front, le chirurgien tira de dessous son manteau une paire de cornes fraîchement sciées, les fit voir au malade qui crut effectivement que c'étaient les siennes. Il perdit son idée et cessa de garder la chambre, ne croyant plus rien porter sur son front

qui le distinguât des autres hommes, d'une manière ridicule. » (1)

M. Esquirol rapporte deux faits qui ont de l'analogie avec celui qui précède: dans l'un, la guérison a été complète; dans l'autre, il y a eu une rechute presque immédiate.

« Une demoiselle, âgée de dix-huit ans, éprouva à la suite des évènements de 1815, une douleur fixe au sommet de la tête. Bientôt elle se persuada qu'elle avait, dans le crâne, un ver qui lui dévorait le cerveau. La vue du cuivre la faisait presque défaillir, et ses parens avaient été obligés de faire enlever presque toutes les dorures des appartemens. Elle ne consentait à se promener qu'avec la plus grande répugnance, parce que la poussière soulevée par les promeneurs, lui paraissait chargée d'oxide de cuivre. Rien n'eût pu la décider à toucher à un flambeau doré, ni à un robinet de fontaine. La malade était faible, décolorée, et refusait quelquefois de manger, dormait mal et avait de la constipation.

« Je m'efforçai de gagner sa confiance, dit M. Esquirol: je flattai d'abord ses idées, et je lui assurai que je détruirais le ver, cause de ses maux, si elle avait le courage de se laisser faire une opération, d'ailleurs peu douloureuse. J'avais si bien

(1) V. Richard, *Théorie des songes*, un vol., in-8° p. 270.

réussi à persuader cette jeune personne de l'efficacité d'une opération, qu'après une de mes visites, elle se fit avec un canif, une incision au cuir chevelu. Mon confrère, M. Bigot et moi, nous fûmes aussitôt appelés; M. Bigot fit une incision cruciale sur le point douloureux, et prit un caillot qu'il montra à la malade, en lui disant que c'était là le ver qui la faisait souffrir. Dès ce moment, la malade fut guérie. »

Dans l'autre cas, il s'agit encore d'une femme qui avait des douleurs aiguës au sommet de la tête, et qui les attribuait à la présence d'un animal qui s'était fixé là. M. Esquirol fit une incision, et montra à la malade un lombric de terre qu'il lui dit avoir trouvé dans la plaie. Pendant trente-six heures, cette femme fut guérie; mais ses compagnes se moquèrent de sa crédulité, et elle retomba malade (1). Il faut ajouter que sa douleur de tête reparut comme auparavant.

On pourrait opposer à ce que j'ai avancé sur le danger qu'il y a de paraître partager la conviction des aliénés, les trois faits qui précèdent et plusieurs autres qui sont rapportés par différens auteurs; mais ces faits sont exceptionnels; la réussite des moyens mis en usage est peu sûre; enfin en cas d'insuccès, la position des malades se

(1) Esquirol, *Des maladies mentales*. Paris, 1838, tom. I, pag. 207.

trouve aggravée par le souvenir même du traitement qu'ils ont subi. Aussi ne doit-on avoir la condescendance dont ces faits fournissent l'exemple, qu'à défaut d'autres moyens plus rationnels, et pour ainsi dire, en désespoir de cause. On peut croire avec certitude, qu'avant de conseiller une opération qui s'accordait avec les idées délirantes de ses deux aliénées, M. Esquirol, mon savant maître, avait tenté sans succès, les voies de persuasion et les moyens de contrainte, compatibles avec leur santé physique.

Muratori parle d'un jésuite qui se persuada si fortement qu'il était cardinal, qu'il n'y eut pas moyen de le faire changer d'idée, pendant tout le reste de sa vie. Un provincial voulut entreprendre de le persuader de l'extravagance de son imagination par raisons bien détaillées ; à quoi le jésuite répondit : « Ou votre révérence me prend pour un fou ou non : si elle me croit sensé, elle me fait tort de me parler sur ce ton ; si elle me croit fou, qu'elle me pardonne de lui dire qu'elle est moins sensée que moi, si elle se figure qu'elle pourra guérir un fou, par de belles paroles. »

Un auteur qui rapporte ce fait, l'abbé Richard (1), est d'avis que le moyen de ramener

(1) *Théorie des songes*, p. 274.

cet homme à son bon sens, aurait été peut-être de le faire cardinal, car très raisonnable sur tout autre sujet, il était habile, modeste, et possédait enfin toutes les vertus de son état. Mais quand on allait le consulter sur quelque point de théologie, de philosophie ou de critique, il ne répondait bien qu'autant qu'on entraînait dans son idée et qu'on le traitait d'Eminence.

Je ne sais quel eût été l'effet d'une pareille concession, et c'est la première fois, sans doute, qu'un chapeau de cardinal a été proposé comme remède contre la folie; mais qu'eût dit l'abbé Richard, si son cardinal s'était créé pape? Et si, devenu pape, il s'était fait Dieu?

XXII^e OBSERVATION.

Hérédité : insolation. — Apathie, idées ambitieuses, aussi remarquables par leur nombre que par leur bizarrerie. — Inefficacité des moyens physiques et des moyens moraux, ordinairement mis en usage. — Traitement moral énergique. — État de raison, pendant environ un an. — Menaces de rechute, en mai, 1840. — Durée de la maladie, quinze ans.

Un ancien officier, maintenant âgé de quarante-cinq ans, est entré à l'hospice de Charenton, au mois d'août de l'année 1824, pour cause d'aliénation mentale. « Six mois auparavant, est-il dit dans une lettre de son père, en date de cette époque, il était devenu taciturne, dérai-

sonnait sur tout, excepté sur la littérature, et malgré les exhortations de ses parens, jamais on ne pouvait le décider à sortir de sa chambre ». On attribuait son état, à l'action du soleil d'Espagne, pays où ce militaire, que j'appellerai M. Dupré, avait fait la guerre en 1823, et au chagrin qu'il éprouva de ne pas obtenir un avancement aussi rapide qu'il l'eût désiré. Ainsi sa maladie remonte au commencement de l'année 1824.

Un bulletin médical sur son état, délivré le 24 octobre de la même année, par M. Royer-Collard, alors médecin en chef de Charenton, porte « que l'aliénation de M. Dupré se présente sous une forme particulière : ce malade ne manque à aucune convenance ; il est doux, calme, honnête, fort en état de juger ce qui se passe autour de lui, capable parfois de soutenir la conversation, sans laisser voir la moindre trace de délire ; mais sa figure a un aspect particulier ; il est en proie à une tristesse qu'il cherche en vain à cacher ; il convient que lui-même ne conçoit rien à son état moral. Il délire en ce qu'il croit avoir vu plusieurs individus dans la personne de son père, et il lui paraît que le même homme se présente à lui, sous plusieurs aspects différens. »

Un second bulletin, délivré par le même médecin, le 14 avril 1825, ajoute « que M. Dupré est

extrêmement apathique, qu'il néglige ses vêtements jusqu'à la malpropreté; que cependant, sur les objets étrangers à son délire, il conserve toute sa raison; qu'il est d'ailleurs parfaitement calme, et que sa jeunesse et la conservation d'une partie de ses facultés laissent encore l'espérance de lui voir obtenir, tôt ou tard, une véritable guérison. »

Le 15 juillet suivant, nouveau bulletin, portant « que le malade a une tendance à s'éloigner des hommes, qu'il est porté aux fausses interprétations, qu'il refuse de s'occuper, qu'il voit sa famille d'un œil plus qu'indifférent, que, quant à sa santé physique, elle a toujours été et continue à être très bonne. » En 1826, M. Dupré se plaint d'être victime des machinations d'une société maçonnique. Au mois de mai 1827, on lui apprend la mort de son père; il répond que son père est supposé, que celui dont on lui annonce la mort ne le touche en rien, et, en même temps, il refuse de convenir qu'il s'appelle Dupré. Ses idées se suivent moins qu'auparavant; ses discours sont en désordre; il n'a absolument aucun soin de sa personne.

Depuis 1826, jusqu'en 1832, il reste à Charenton, soigné par M. Esquirol, mais, déclaré incurable, il est envoyé, avec d'autres militaires qui se trouvent dans le même cas que lui, à

l'hospice de St.-Yon, près Rouen, où il est traité successivement par M. Foville et par M. Par-chappe.

A St.-Yon, comme à Charenton, n'ayant éprouvé aucune amélioration dans son état mental, il est rayé des contrôles de l'armée, et ses parens étant morts sans lui laisser de fortune, il est amené, comme indigent né à Paris, à l'hospice de Bicêtre, où il est conservé trois mois dans la section dite du traitement.

Le 2 février 1836, un certificat délivré par M. Ferrus, constate que M. Dupré est atteint d'une manie chronique qui, dès le moment même de l'entrée du malade, ne laissait aucun espoir de guérison.

Ainsi, depuis 1824 jusqu'en 1836, la maladie de M. Dupré n'éprouve ni rémission ni amélioration : elle va au contraire en s'aggravant d'année en année, et tous les médecins qui, depuis six ans, voient le malade, s'accordent à le déclarer incurable. L'état dans lequel je le trouve au mois de juin 1838, c'est-à-dire quinze ans environ, après l'apparition des premiers symptômes de folie, est bien propre à justifier le fâcheux pronostic porté sur lui ; cet état est le suivant :

M. Dupré est un homme gros et court, chargé d'embonpoint ; il se promène seul, et n'adresse jamais la parole à qui que ce soit. Son regard

est incertain, sa figure hébétée. Il rend, sans cesse, des gaz par le haut et par le bas, et fait entendre très souvent un petit grognement fort désagréable, dans le but de se débarrasser des émanations que l'on introduit dans son corps, à l'aide de la nécromancie. Il est insensible aux prévenances qu'on peut lui faire, et cherche même à les éviter. Lorsqu'on insiste, il se met de mauvaise humeur, mais sans jamais être violent, et dit au surveillant, si le surveillant se trouve là: «Faites donc retirer ces folles, qui viennent me tourmenter». Il ne regarde jamais personne en face, et si on l'a tiré un instant de l'incertitude, de la rêvasserie qui lui sont habituelles, il y retombe aussitôt.

Dupré est un nom de convention, un nom d'*incognito*; son vrai nom, nous le savons bien, c'est Napoléon.

Il y a, sur la terre, trois familles qui l'emportent sur les autres par leur noblesse, ce sont les familles des princes tartares, de Nigritie et du Congo. Une race particulière, la plus illustre de la famille des princes tartares, est celle des Alcyons, dont le chef est lui, soi-disant Dupré; mais en réalité né en Corse, descendant de Cosroës: il est Napoléon, Delavigne, Picard, Andrieux, Destouches, Bernardin de Saint-Pierre tout à-la-fois.

Le signe distinctif de sa qualité d'Alcyon, c'est de pouvoir constamment goûter les plaisirs de l'amour; au-dessous de lui sont des êtres dégénérés de sa race, moins favorisés que lui et appelés, d'après leurs dispositions amoureuses, $\frac{3}{4}$, 172, 174 ou 175° d'Alcyons.

A la suite des excès qu'il a commis, il est tombé dans un état de maladie chronique, pour le traitement de laquelle, son conseil l'a envoyé dans son château de Saint-Maur (c'est ainsi qu'il appelle Charenton), puis à Saint-Yon, puis à Bicêtre.

Le Bicêtre, dans lequel il se trouve, n'est pas celui qui est situé près de Paris, et la ville qu'on lui fait voir, à quelque distance de l'hospice, n'est autre que la ville de Langres, dans laquelle, pour le tromper, on a figuré des monumens qui ont quelque ressemblance avec ceux du vrai Paris.

Lui seul, dans l'hospice, est un homme; tous les autres sont des femmes, ou plutôt des composés de plusieurs femmes, ayant sur la figure des masques bien arrangés, garnis de barbe et de favoris. Le médecin qui le soigne, il le reconnaît positivement pour une cuisinière qu'il a eue à son service. La maison dans laquelle il a couché, en venant de Saint-Yon, pour entrer à Bicêtre, s'est envolée, dès qu'il en a été sorti. Il ne lit jamais,

et pour rien au monde, il ne toucherait à aucun journal; les journaux qu'on lui présente sont faux, ils ne parlent pas de lui, Napoléon, et ceux qui les lisent, sont des compères qui s'entendent avec ceux qui les font. L'argent n'a aucune valeur; il n'y a plus que de la fausse monnaie. Souvent il a entendu parler les ours et les singes du Jardin-des-Plantes. Il se rappelle le séjour qu'il a fait dans son château de Saint-Maur, et même quelques-unes des personnes qu'il y a connues; ces personnes sont des sècheurs dont Saint-Maur est le lieu de rassemblement: il se rappelle Saint-Yon qu'il a vu peuplé d'ingénues; il se rappelle également la plupart des circonstances de sa vie à Bicêtre, et en le tourmentant un peu, l'on parvient à obtenir de lui quelques réponses sur ce sujet; il dit qu'il y est entouré de lignes, et il ne faut pas que l'on approche de lui, parce que ses lignes s'en trouvent embarrassées. Mais, quoi que l'on fasse, si on essaie d'attirer son attention sur l'époque de sa vie qui a précédé 1824, on ne peut pas en obtenir un mot. Il est Napoléon, né en Corse, on le sait bien, et cela dit, il s'en va, sans vouloir répondre.

La multiplicité de ses idées fausses n'est pas moins remarquable que l'assurance avec laquelle il les débite. Il prend à témoin de la vérité de ce qu'il dit, tous ceux qui sont présents, et il

est presque impossible d'arracher de sa bouche, des paroles qui ne soient autant de folies.

Il ne veut jamais écrire, dans la crainte de se compromettre (j'ai su plus tard qu'il avait adopté une orthographe particulière qui consistait à supprimer la plupart des lettres que l'on ne fait pas sentir dans la prononciation) : il n'a pas pour les jours du mois, la même date que tout le monde. Il reste, depuis le début de sa maladie, complètement étranger à ses affaires, aux événemens politiques. Il ignore la révolution de juillet, et lui qui est Napoléon, n'a aucun souci que Louis-Philippe règne et qu'il habite les Tuileries.

Ce n'est pas en une seule séance que l'on parvient à connaître toutes les billevesées qu'il a dans la tête ; mais quelque nombreuses que soient ces billevesées, il ne les dit pas au hasard, et sans avoir la conscience de ce qu'il dit ; il y pense, il les répète, surtout quand on l'interroge, et les argumens qu'on lui oppose ne peuvent rien pour le dissuader.

Il semble qu'il soit impossible d'exciter en lui aucune passion, pas même la colère ; jamais il ne demande de faveurs ; il ne songe pas à sortir de l'hospice et ne craint pas non plus les traitemens dont on le menace, ou qu'on lui a fait subir.

Chaque jour, pendant deux mois, au moins, on lui a donné des douches, sans qu'il ait voulu céder sur aucun point. Tandis qu'il était au bain, on a appliqué devant lui le cautère actuel à plusieurs malades, et on l'a prévenu que, s'il ne changeait pas, on lui en ferait autant. Il n'a pas cédé à la peur du cautère. On lui a appliqué une fois au sommet de la tête, et deux fois à la nuque, un fer rougi au feu; il a souffert ces brûlures, sans renoncer à une seule de ses idées. Jamais le médecin qui le traitait, n'a pu lui faire dire: Je suis Dupré, je ne suis pas Napoléon.

Contre une pareille maladie, que pouvait-on espérer du temps? rien. De la médecine? on avait épuisé, sans résultat, tous les moyens connus. J'ai cependant essayé: afin de connaître les limites assignables à l'action du traitement moral; afin de déterminer ce que, dans un cas évidemment désespéré, des soins persévérans seraient capables de produire; refusant de croire que ma volonté se briserait contre celle d'un aliéné, que mon esprit resterait impuissant contre les caprices du sien.

Et j'ai eu lieu de me féliciter de ma résolution; car ayant commencé le traitement de M. Dupré, le 15 juin 1838, le 20, il disait de moi *lui*, et non pas *elle*. Le 21, il commençait à obéir; le 22, il travaillait à la terre et il s'oc-

cupait le soir à faire une lecture. Forcé le 1^{er} août, d'interrompre la continuité des soins que je voulais lui donner, je l'ai repris le 4 octobre. Le 8 du même mois, il sentait la valeur de l'argent; le 1^{er} novembre, il venait à Paris et commençait à croire que c'était Paris; le 2, il avouait qu'il était Dupré; il écrivait son nom et lisait un journal à haute voix. Le 18 et le 19, il écrivait l'histoire entière de sa vie. Le 10 décembre, il demeurait à Paris, et il n'était plus question de la ville de Langres; le 11, il avait presque cessé de toussailler et de rendre des vents par le haut et par le bas; le 12, il était admis comme apprenti, pour corriger des épreuves, dans l'imprimerie de M. Paul Renouard. Le 13, je racontais devant lui, son histoire, à M. Bouillaud, qui ne lui entendait prononcer aucune parole déraisonnable; le 16, j'en faisais autant devant M. Guéneau de Mussy, et avec le même résultat. Le 23, nous allions, M. Dupré et moi, au Jardin-des-Plantes, et il n'était plus question de la parole des bêtes. Le 24, se trouvant dans une soirée, M. Dupré était aimable, prévenant; sa toilette était assez bien soignée, et pendant deux heures et demie qu'il a pris part à la conversation, il n'a pas dit une chose vraiment déraisonnable. Le 28, il était le *cicerone* obligeant d'un étranger auquel il mon-

trait les monumens et les curiosités de Paris. Le 1^{er} janvier, il faisait des visites de nouvel an, et remettait ses cartes au nom de Dupré et non pas à celui de Napoléon. Le 15, il allait voir aux *Français, la Popularité*; le 17 à la *Renaissance, Ruy-Blas*, et il jugeait ces deux pièces comme le public les a jugées. Le 25, je portais à une personne qui auparavant, lui avait entendu dire bien des folies, le défi de le faire délirer, et M. Dupré, provoqué par cette personne, tenait bon et ne disait que des choses sensées. Le 9 février, il ne faisait plus de fautes d'orthographe, s'occupait de louer un logement, et arrangeait ses affaires avec prévoyance et économie. Enfin, le 17, regardant M. Dupré comme débarrassé de toutes ses idées folles, je le présentais à une réunion de médecins dont plusieurs l'avaient connu pendant sa maladie, et chacun le trouvait attentif, prévenant, parlant à propos, ayant tout-à-fait l'apparence d'un homme raisonnable.

Ce résultat n'a pas été obtenu uniquement par mes soins : j'y ai fait concourir presque tous mes amis; mais celui qui m'a le mieux secondé, c'est M. Jules Picard, alors élève interne de la division des aliénés de Bicêtre, qui, par son active coopération, a doublé mes forces et m'a presque rendu facile, la tâche que j'avais entreprise.

La première fois que j'aborde M. Dupré pour le traiter, je le trouve dans une vaste salle remplie d'aliénés réputés incurables; il est assis, attendant son repas, l'air stupide, indifférent à tout ce qui se passe autour de lui, nullement affecté de la malpropreté de ses voisins et de la sienne, et ne paraissant avoir d'instinct que pour manger.

Comment parvenir à le tirer de sa torpeur? à lui donner des sensations justes; à le rendre quelque peu attentif? Les paroles bienveillantes n'y font rien, la sévérité vaudra-t-elle mieux? Je feins d'être mécontent de ses discours et de sa conduite; je l'accuse de paresse, de vanité et de mensonge, et j'exige qu'il se tienne, devant moi, debout et découvert.

Il me demande alors, s'il s'agit de son traitement; dans ce cas, il se résignera à tout ce que je voudrai; autrement je ne dois pas le tourmenter, mais le laisser tranquille.

Je réponds qu'il n'est pas du tout question de traitement, qu'il n'est pas malade et que si je m'attaque à lui, c'est parce qu'il a l'impertinence de faire à nous tous, des injures continuelles, en prétendant que nous sommes des femmes, et en osant soutenir qu'il est Napoléon; en même temps, je le prends au collet et le secouant vivement, je lui demande si c'est là le bras d'une femme. Il cherche à se retirer, mais

il ne se met pas en colère. Je le quitte après une scène assez vive, et j'ordonne, en secret, que l'on mêle douze grains de calomel, dans ses alimens.

Pendant la nuit, il a des selles abondantes. Le lendemain, je le fais venir à l'infirmierie. Je le harcèle de nouveau. Lui, le seul homme qu'il y ait dans l'hospice, est tellement peureux, que la scène de la veille lui a donné le cours de ventre. Je le fais coucher et lui tâtant le pouls, je déclare qu'il a 100 pulsations par minutes, c'est-à-dire 50 de plus qu'un homme en santé : la peur lui a donné 50 pulsations !

Tout cela ne l'émeut guère ; il est tellement engourdi, que c'est à peine s'il m'entend. Pour qu'il fasse ou qu'il dise une chose raisonnable, il faut la lui suggérer, et pour la lui suggérer, il faut le tenir éveillé et me faire comprendre de lui. On lui verse un petit filet d'eau sur la figure ; il en est contrarié et dit : « En voilà *une* qui m'insulte » ! — *Une ?* ne voyez-vous pas que c'est un homme ? répondez donc.

D'abord il refuse de répondre, il parle tout de travers, et c'est à peine si on peut obtenir de lui, quelque attention. Cependant la contrariété qu'il éprouve du filet d'eau tombant sur son nez, sur ses yeux, dans sa bouche, le fait revenir de temps à autre au monde réel, et il finit par convenir que c'est un homme.

Cela ne suffit pas; il faut qu'il apprenne mon nom, celui des élèves, des surveillans, des infirmiers. Il faut qu'il nous nomme tous. A force d'être harcelé, il devient attentif et obéit.

Il faut qu'il convienne que nous sommes des hommes et non pas des femmes. Il convient, puisque nous le voulons, que nous sommes des *aumes*, c'est-à-dire des êtres composés de plusieurs femmes.

Je le fais conduire dans la salle de bain, et pour son opiniâtreté à nous regarder comme des femmes, je lui fais lancer un jet d'eau sur la figure et sur le corps, et quand il paraît disposé à tout supporter *pour son traitement*, j'ai grand soin de lui dire qu'il ne s'agit pas de le traiter, mais de le vexer et de le punir. Ensuite, je lui ordonne de se mettre au bain. Là, j'excite sa vanité. Il se dit Andrieux, Picard, etc. et il ne sait seulement pas lire. Son amour-propre est piqué, il prétend savoir lire. On lui apporte un livre, qu'il lit en effet très bien, mais je n'en conviens pas, j'en prends occasion de me moquer de lui, je le défie de lire des vers, il en lit; d'en réciter, il en récite; de parler latin, il parle cette langue mieux que moi; de parler italien, il le fait assez facilement; de raconter une histoire qu'il ait lue autrefois, il raconte une des historiettes contenues dans l'ouvrage de Gulliver.

Voilà M. Dupré devenu attentif; il est entré en relation avec moi, j'exerce une action sur lui, il m'a obéi; il a été un moment arraché à ses chimères. Je lui cache la joie que me font ses réponses; je le raille sur sa prétendue qualité distinctive des Alcyons: puis je lui permets de sortir du bain, et quand il est habillé, je lui enjoins de vider sa baignoire. Il refuse. Je le menace de le mettre de nouveau dans le bain. Il s'y mettra volontiers, dit-il, si c'est pour son traitement. Je réponds qu'il ne s'agit pas de le traiter, mais de l'obliger à obéir; il s'emporte, je parle plus haut que lui, il cède, prend un seau qu'il emplit dans sa baignoire, et qu'il verse à côté. Je veux qu'il porte l'eau dehors pour arroser la cour, puis qu'il prenne deux seaux, puis qu'il lance l'eau aussi loin qu'il le pourra. Il le fait. Comme la baignoire dans laquelle il puise, se remplit par le fond et sans qu'on entende arriver l'eau, j'en ouvre le robinet, à l'insu du malade, afin d'allonger sa besogne. Il finit par s'étonner de ce que la baignoire ne se vide pas. Je dis au baigneur d'examiner si le robinet n'est pas ouvert: on le ferme et M. Dupré finit son travail.

Son opiniâtreté n'est donc pas invincible: ses bras ont commencé de travailler, son esprit est devenu attentif, il faut continuer de le pousser.

Le lendemain, M. Dupré va avec les autres malades, charier de la terre sur une brouette, M. Picard le fait venir chez lui, passer la soirée et lui donne des livres qu'il lit avidement.

Obligé, comme je l'ai dit, d'interrompre mon service au premier août, je l'ai repris le 1^{er} octobre suivant. Pendant ce temps, M. Dupré avait été reconduit aux incurables, mais il travaillait de temps en temps, et M. Picard continuait à le faire venir chez lui.

D'abord le malade allait chez M. Picard, seulement après qu'on lui en avait donné l'ordre, puis sur une simple invitation, et enfin il s'y rendait de lui-même; mais comme il y recevait des leçons quelquefois sévères; qu'il devait s'y abstenir de son grognement, et retenir les vents qu'il s'était habitué à rendre, les soirées qu'il passait là, n'étaient pas toujours agréables pour lui, et un jour qu'on lui demandait s'il n'était pas reconnaissant envers M. Picard, pour les bons soins qu'il en recevait : « Non vraiment, répondit-il, car je n'y suis pas libre, M. Picard me réprimande sur tout, et je suis sûr qu'il cherche pendant la journée, quelles contrariétés il me fera éprouver le soir ». Ce reproche ou plutôt cet éloge, était, il faut le dire, parfaitement motivé.

En m'apprenant que M. Dupré a travaillé, on me dit, aussi, qu'il a refusé de recevoir de

l'argent, alléguant pour raison que l'argent n'a aucune valeur. Je le fais venir dans le bureau du surveillant, et on lui présente huit sous qui lui sont dus. Il refuse, j'insiste, je gronde: il refuse toujours. Les domestiques lui mettent la camisole, lui attachent bien les bras, et on lui glisse ses huit sous dans la poche. Moi qui ai à me plaindre de sa désobéissance, je le condamne à être enfermé dans sa loge, sans boire ni manger, aussi long-temps qu'il me plaira. Il est assez indifférent à cette menace, il se dirige vers la loge et on l'y enferme.

Vers midi, un domestique va le trouver, comme en se cachant de moi; il lui témoigne de la pitié et lui offre une écuellée de légumes, mais, pour de l'argent. M. Dupré ne demande pas mieux que de manger, cependant il ne veut rien payer, car, dit-il, c'est une moquerie que de lui demander de l'argent; tout dans l'hospice est gratuit, et d'ailleurs il n'y a que de la fausse monnaie. Le domestique se retire, sans livrer les légumes, et revient une heure après. M. Dupré avait senti son appétit augmenter, et s'était décidé à donner ce qu'on voudrait. On lui ôte la camisole, il tire trois sous de sa poche, et les donne en paiement de son modeste repas. Dès qu'il a mangé, le domestique lui remet la camisole et s'en va, en lui recommandant bien le secret.

J'avais fait mêler douze grains de calomel, aux légumes mangés par M. Dupré qui, ne tardant pas à sentir le besoin d'aller à la garde-robe, appelle le domestique, le priant de lui laisser les mains libres. Nouvel arrangement pécuniaire qui suggère au malade cette réflexion : « Mais s'il faut payer pour tout, où en serais-je donc ? Je n'avais que huit sous, et les voilà déjà en partie dépensés !

Le lendemain, je feins d'ignorer ce qui s'est passé, je fais sortir le malade de sa loge, et je l'envoie au travail. Il obéit, mange avec les autres, et, le surlendemain, à l'heure de la paie, il va chercher le prix de sa journée. Depuis il n'y a plus manqué ; c'est le premier acte raisonnable, fait volontairement, et avec réflexion, que j'aie obtenu de lui.

Comment parviendrai-je à lui faire avouer que Paris est Paris ? M. Picard et moi, accompagnés du surveillant de la division, nous le conduisons dans un lieu élevé de l'hospice de Bicêtre, d'où l'on découvre une très grande partie de la ville, et après nous être évertués à exciter son attention, nous lui disons :

— N'est-ce pas là Paris ?

— C'est une représentation de Paris, répond-il ; il y a plusieurs choses imitées, mais c'est Langres.

— N'est-ce pas là le Panthéon ?

— C'est une représentation du Panthéon.

— N'est-ce pas là le Val-de-Grâce?

— Eh bien oui, c'est une représentation du Val-de-Grâce.

Enfin, après l'avoir bien tourmenté et l'avoir menacé de la douche, dont il avait fini par avoir peur, il nous répond :

— Eh bien oui, c'est Paris, là ! mais laissez-moi tranquille. Vous voulez que ce soit Paris, je dis que c'est Paris, mais c'est Langres.

S'il allait dans la ville, serait-il convaincu?

Un matin, je lui dis : « Vous avez onze sous, cela ne suffit pas pour la dépense que vous aurez à faire aujourd'hui ; vous viendrez à Paris avec M. Picard et moi ; pour cela, il vous faut vingt sous, parce qu'il y a des voitures à payer. Depuis le temps que vous êtes ici, si vous vous êtes conduit en honnête homme, vous trouverez sans doute à emprunter le reste. Trouvez, sinon, c'est que vous êtes un malhonnête homme, et vous serez puni sévèrement. » Mon injonction lui paraît étrange, injuste, ridicule, mais je suis le plus fort, et quand j'ai menacé, je tiens parole. M. Dupré le sait bien, et se met en quête des neuf sous qui lui manquent. Son garçon de service, prévenu par moi, arrive fort à propos ; M. Dupré lui fait part de son embarras et lui emprunte la petite somme que j'exige.

Nous venons à pieds, ayant Paris devant les yeux. Je laisse M. Dupré à ses sensations et je le fais peu parler. Arrivés au Luxembourg :

— Eh bien?

— Il y a beaucoup de changemens : tous ces terrains n'y étaient pas, c'étaient des fossés (Et il a raison).

— Et le palais?

— Il est assez bien imité, mais plus petit.

— Et cette cour du palais?

— Elle est plus petite.

— D'ici, nous conduiriez-vous bien rue de Vaugirard?

— Elle est là.

Et nous y allons, lui le premier.

— A l'Odéon?

— Sans doute.

Il tourne à gauche, lorsqu'il aurait fallu tourner à droite.

— Ne vous trompez-vous pas? L'Odéon est près du Luxembourg. Demandez votre chemin. Je ne veux pas vous l'indiquer.

Il s'adresse à un commissionnaire :

— Dites-moi, je vous prie, dans quel endroit on *a mis* l'Odéon?

Le commissionnaire lui indique où est l'Odéon. M. Dupré voit ce théâtre et le trouve plus petit que n'est le véritable Odéon.

Nous nous dirigeons vers l'*Omnibus* qui conduit de l'Odéon au boulevard des Italiens. Je lui fais connaître ce genre de voiture et je lui dis : « On paie six sous par personne », puis nous nous plaçons en face l'un de l'autre. Le moment de payer arrive : il tire ses six sous, et les donne au conducteur. Chemin faisant, il regarde les rues, les places, les édifices, avec quelque attention. En traversant le Pont-Royal, comme il avait le dos tourné du côté du pont des Saints-Pères, je l'engage à regarder ce dernier pont, qu'il ne connaît pas encore. Il regarde et me dit tout haut :

— Eh bien ! dans ce même endroit, à Paris, j'ai fait construire le pont des Arts.

Un voisin qui l'entend, prenant la parole, lui fait observer que le pont des Arts est plus loin. « Non, non, répond M. Dupré : c'est moi qui suis Napoléon ; nous sommes ici dans la ville de Langres. On y a imité plusieurs des choses qui sont à Paris ; mais je ne suis pas dupe de cela. » L'interlocuteur a la bonté de ne pas rire, de ne pas insister, et, à ma grande satisfaction, la conversation finit là. Sur les boulevards, je veux diriger notre promenade vers la place Vendôme ; mais je feins de ne plus savoir quel chemin je dois prendre, et je m'en vais vers un passant, pour qu'il m'indique où est cette place. « Je vous y conduirai, me dit M. Dupré : c'est là tout près. »

« Nous sommes donc à Paris, puisque vous savez si bien trouver la place Vendôme » ! Je fais cette réflexion tout bas, voulant, s'il se peut, que la conviction lui vienne par ses propres sensations. Nous voyons la Madeleine, la place de la Concorde, l'Obélisque, les Tuileries. Je n'ai garde de me diriger vers une des portes de ce jardin, craignant qu'on ne s'oppose à notre entrée, à cause des mauvais habits dont mon compagnon est couvert, et aussi dans la crainte qu'il ne veuille aller prendre la place de Louis-Philippe. En revenant, M. Dupré me dit :

— Je suis fâché d'être venu ici.

— Pourquoi ?

— Cela me laisse des regrets, parce que je ne puis y demeurer ?

— Qui empêcherait que vous ne pussiez y demeurer ?

— C'est impossible.

— Y connaissez-vous quelqu'un ?

— Sans doute, j'y connaissais bien du monde ; mais toutes mes connaissances doivent avoir disparu. Il y a si long-temps ! Tenez, retournons à Bicêtre. »

Après dîner, il se promène encore, indique à M. Picard plusieurs passages qui abrègent le chemin, et, comme M. Picard veut le faire entrer dans un cabinet de lecture, M. Dupré dit que

tous ces journaux sont de faux journaux, et les lecteurs des compères, amenés là pour en faire lecture.

Le soir, il paie sa place à la voiture et retourne à Bicêtre, sans aucun regret pour Paris. M. Picard, qui le reconduit, exige qu'avant de le quitter, M. Dupré convienne qu'il ne s'appelle pas Napoléon, et qu'il arrive de Paris. Le malade refuse, et comme il persiste dans son refus, il est mis au bain et on lui verse de l'eau froide sur la tête. Alors il convient de tout ce que l'on veut; mais, hors du bain, il revient à ses idées folles. On le fait déshabiller de nouveau et on réitère l'affusion : il cède encore, et r'habillé, il soutient qu'il est Napoléon. Une troisième affusion le corrige, il cède et va se coucher.

Le lendemain, je le fais venir près de moi, et après quelques mots sur le voyage de la veille, je l'interroge.

— Votre nom?

— J'en ai porté un autre : mon véritable nom est Napoléon-Louis Bonaparte.

— Votre profession?

— Lieutenant en réforme du 19^e de ligne; mais je vais vous donner une explication. Lieutenant veut dire chef de l'armée.

— Où êtes-vous né?

— A Ajaccio, ou, si vous voulez, à Paris.

— Je vois par ce certificat que vous avez été aliéné, à Charenton.

— Je n'ai pas été aliéné, à Charenton. J'ai été neuf ans, dans mon château de Saint-Maur.

Mécontent de ses réponses, je le fais conduire au bain; sous la douche, je lui présente un journal et je veux qu'il le lise à haute voix; il obéit: je l'interroge et je m'assure qu'il a compris sa lecture.

Alors, après avoir demandé, tout haut, si le réservoir de la douche est bien rempli, je fais apporter à M. Dupré, un cahier sur lequel je lui enjoins de faire, par écrit, des réponses aux questions que je vais lui adresser.

— Votre nom?

— Dupré.

— Votre profession?

— Lieutenant.

— Votre lieu de naissance?

— Paris.

— Combien de temps avez-vous séjourné à Charenton?

— Neuf ans.

— Et à Saint-Yon?

— Deux ans et deux mois.

— Combien de temps êtes-vous resté dans la section des aliénés en traitement, à Bicêtre?

— Trois mois : depuis trois ans je suis aliéné incurable.

— Où êtes-vous allé, hier ?

— Dans la ville de Paris.

— Qu'avez-vous vu à Paris ?

— Les boulevards, la Madeleine, l'Obélisque, le Jardin-des-Plantes.

— Les ours parlent-ils ?

— Non.

Ces réponses quoique justes, il ne les fait pas encore avec une entière conviction, car nous avons ensemble la conversation suivante, quatre jours après celle que je viens de rapporter.

— Qu'entendez-vous par Alcyon ?

— C'est le premier chaînon de l'humanité. Dans toutes les espèces, il y a un être qui a des qualités supérieures à celles des autres, c'est celui-là qu'on appelle Alcyon. Si cette expression n'est pas connue de vous, elle l'est dans différentes sociétés.

— Où se sert-on de cette expression ?

— Nous nous en servions à Saint-Maur. On m'y avait dit : Vous êtes l'Alcyon des hommes.

— Qu'est-ce que Saint-Maur ?

— C'est le rassemblement de toutes les lignes de la France, des lignes des sécheurs, c'est-à-dire de ceux qui guérissent de la maladie chronique.

— Que veut dire ce mot *sécheur*.

— A Saint Maur, c'est le titre qu'ils se donnaient.

— Qu'entendez-vous par maladie chronique?

— Je ne puis expliquer ce que c'est : on fait couler les humeurs, par différentes parties du corps. Cette maladie chronique m'empêche de me livrer aux occupations auxquelles un homme bien portant peut se livrer.

— Je vous ai défendu de me parler de Saint-Maur.

— C'est ce que vous appelez Charenton. C'est là que venaient plusieurs médecins qui disaient sécher, traiter les malades. Si vous le leur demandiez à présent, peut-être qu'il vous diraient que non. On n'est pas de bonne foi avec moi.

— Je vais vous réitérer un ordre, c'est de ne jamais dire sécher les malades.

— Je dirai traiter.

— De ne jamais dire Saint-Maur.

— Je dirai Charenton.

— D'avouer que là, on traite les fous, et pas d'autres malades : de ne plus parler des lignes.

— Je vous entends.

— Dites : j'obéirai.

— Est-ce dans l'intention qu'on ne sache plus qui je suis, que vous dites cela?

— Mais qui êtes-vous donc?

— Dupré.

— Dites ce que l'on fait à Charenton.

— On y traite les malades.

— Dites les fous.

— Les fous.

M. Dupré est, comme on le voit par ses réponses, dans une sorte d'incertitude entre la folie et la raison. Ses habitudes de 15 ans, l'entraînent d'un côté, la contrainte exercée sur lui le pousse de l'autre; c'est le moment d'exiger de lui une résolution décisive, celle d'écrire l'histoire de sa vie.

Je réussis à la lui faire écrire, dix-huit jours après son voyage à Paris. D'abord je le lui propose; il refuse. J'emploie contre lui, mon argument le plus fort, je l'envoie dans la salle de bain, je le fais déshabiller, placer dans une baignoire et on lui jette deux seaux d'eau froide sur le corps. Il promet d'écrire, s'essuie, s'habille et dit qu'il n'écrira pas. Quatre seaux d'eau. Il se déshabille et les reçoit, promet, et ne tient pas parole. Huit seaux d'eau. On les apporte, et quand il les voit rangés devant lui, quand il est bien sûr, d'après nos antécédens, que je suis homme à tenir parole, il cède, et consacre le reste de la journée et le lendemain, à écrire son histoire, avec de grands détails.

Tout ce qu'un homme peut se rappeler de son

enfance, il le sait et l'écrit. Le nom des pensions et des lycées où il a étudié; celui de ses maîtres et de ses condisciples, il les cite en grand nombre.

Il a été employé à la légion-d'honneur; en 1814, il a été fait sous-lieutenant; en 1817, lieutenant. Il indique ses différentes garnisons sans en oublier une seule. Dans tous ses récits, pas une pensée fautive, pas un mot déplacé.

Arrivé à l'époque de sa maladie, il cite la date de son entrée dans les trois hospices où il a séjourné. A Charenton, il a connu MM. Esquirol, Bleyne et Calmeil; à Saint-Yon, MM. Foville et Parchappe; à Bicêtre, MM. Ferrus, Lélut et Scipion Pinel. Il parle de deux directeurs qui se sont succédés à Charenton, de plusieurs malades qu'il y a connus, et de la durée du séjour que ces malades y ont fait.

On voit que sa mémoire a conservé plus de faits sur Charenton, que sur les deux autres hospices, ce qui tient d'abord à ce qu'il a habité Charenton plus long-temps que Saint-Yon et Bicêtre, et, ensuite, à ce que son intelligence s'étant troublée de plus en plus, il s'était rendu, au commencement de sa maladie, un compte moins imparfait de ce qui se passait autour de lui, qu'il ne l'avait pu faire à la fin. Sa narration offre un curieux mélange de raison et de folie. Il est, pour les

dates, en avance de dix jours, mais à part cela, sa chronologie est parfaitement exacte. Il appelle employés, tous les malades qu'il a connus, ce qui prouve son peu d'attention à les observer. Il parle de lui et des traitemens qu'il a subis, jusqu'à cette époque, avec un sang-froid incroyable. Pas une idée triste, pas une seule réflexion; il enregistre des faits et voilà tout. Son récit qui n'a pas moins de vingt-huit pages, se termine ainsi : »

« Lorsque j'allais en ville avec M. L....., M. L. me demandait si je reconnaissais Paris, je lui répondais que j'y trouvais quelque ressemblance, mais que je savais que j'étais à Langres. Il m'assurait que c'était Paris, et me disait ainsi que M. Picard, l'interne, qu'il fallait être fou pour ne pas convenir que c'était Paris. M. Leuret et M. Picard m'ont donné plusieurs fois des douches et appelaient les premières personnes venues, qui assuraient que c'était Paris, et qu'il fallait être fou pour dire le contraire. M. Leuret et M. Picard me traitaient également de fou parce que je leur disais que j'étais né à Ajaccio, et que mon véritable nom était Napoléon Bonaparte....

« M. Leuret recommençait cette question : Etes-vous Napoléon ? Si je répondais oui, il me faisait donner des douches, et les personnes qui se trouvaient sur mon passage, me disaient que

j'étais regardé comme le plus fou, par rapport à cela. A force d'être tourmenté, je leur dis que mon véritable nom était Dupré, que nous étions près de Paris, et qu'ils étaient tous des hommes, tandis qu'avant, je leur disais quelquefois que je savais qu'elles étaient toutes des femmes. »

Heureux d'avoir obtenu cet écrit de M. Dupré, je juge que je dois soustraire ce malade au contact des autres aliénés, et le mettre exclusivement en relation avec des personnes raisonnables. Je demande donc sa sortie au conseil des hôpitaux qui me l'accorde; et, le 10 décembre 1838, deux mois environ après m'être occupé de son traitement, d'une manière suivie, je l'emène à Paris. Si je l'eusse consulté, il eût, sans aucun doute, mieux aimé rester à Bicêtre, parce que ce qui lui plaisait avant tout, c'était de pouvoir vivre sans travailler et se livrer à ses idées vaniteuses; et s'il eût eu le choix d'une habitation, la mienne eût été la dernière à laquelle il eût songé, parce qu'il redoutait par-dessus tout, l'ascendant que j'avais sur lui.

En nous mettant à table, le jour de sa sortie, il est un peu inquiet de sa position.

— Ah! ça, me dit-il, cela durera-t-il longtemps, cet essai?

— Quel essai?

— Celui que vous faites maintenant de me

garder chez vous : je pensais que vous m'auriez mis dans une pension bourgeoise ou dans une maison de santé ; j'aimerais mieux y être que de rester ici.

— Et de l'argent pour payer la pension ?

— Mais c'est le gouvernement qui paie : il paie pour tout le monde.

— Il ne paie rien du tout. Où voulez-vous qu'il prenne de l'argent pour payer ainsi ?

— Le gouvernement donne de la fausse monnaie, vous le savez bien.

— Il donne de la fausse monnaie ?

— Eh ! bien, non ; mais pourquoi suis-je chez vous ?

— Ne le voyez-vous pas ? le traitement que je vous ai fait subir à Bicêtre, vous ayant rendu presque raisonnable, et mis en état de travailler, l'administration a décidé que vous sortiriez de l'hospice ; mais soyez sans inquiétude, j'espère qu'à l'aide de mes amis, je pourrai vous trouver un emploi qui vous aidera à vous procurer le moyen de pourvoir à vos besoins.

Il me dit qu'il m'en sera reconnaissant et qu'il désire beaucoup être en état de travailler.

Le soir, il se couche dans une chambre qui se trouve près de la mienne ; pendant la nuit, je l'entends toussailler et faire le grognement des

tiné à expulser les vents que la nécromancie lui introduit dans le corps.

— Êtes-vous malade, monsieur Dupré?

— Non, je me porte bien.

— Alors pourquoi ce grognement? Vous m'empêchez de dormir; veuillez cesser, et ne jamais recommencer un pareil bruit.

Il cesse, et depuis lors, il n'a plus recommencé.

Trois jours après que M. Dupré est sorti de Bicêtre, M. Renouard veut bien le recevoir dans son imprimerie, comme correcteur d'épreuves. Le principal employé de cette imprimerie, M. Remquet prend de notre malade un soin tout particulier, et le débarrasse de plusieurs idées vaniteuses, qui allaient jusqu'au délire. M. Dupré se donnait comme sachant, à-peu-près, toutes les langues; lorsqu'on lui présentait un ouvrage écrit en langue étrangère, il le lisait avec la prononciation française, et, si on lui en demandait la traduction, il ne donnait que celle des mots qui avaient quelque ressemblance avec les mots français, latins ou italiens; il alléguait pour excuse à son ignorance des autres mots, qu'ils appartenaient à un dialecte.

Un jour, M. Duméril vint apporter à M. Remquet, un ouvrage dans lequel se trouvaient plusieurs passages écrits en arabe. M. Remquet lui fit

observer que, n'ayant personne qui connût l'arabe, il le prierait de corriger lui-même les épreuves.

M. Dupré, témoin de cette conversation, s'approcha de M. Remquet et lui dit : « Mais je sais l'arabe, moi. Je corrigerai vos épreuves. L'arabe n'est pas une langue difficile ; elle est composée de grec, de latin, d'allemand, d'italien ; il y a même quelques mots français. » M. Remquet le reprit vertement, et M. Dupré convint qu'il ne savait pas l'arabe.

Un jour que je lui reprochais d'avoir prétendu connaître la langue arabe, il m'assura n'avoir jamais rien avancé de semblable. Il avait prétendu seulement connaître les caractères arabes (il les connaît effectivement), et s'était offert à corriger les épreuves, à l'aide d'un dictionnaire. Ainsi il avait fait un mensonge ; mais, arrêté à temps, il en avait senti l'absurdité, et avait cherché à donner une apparence de fondement, à ses prétentions vaniteuses.

Ce n'est pas là une exception, dans sa vie d'aliéné, c'est, au contraire, un exemple des habitudes de son esprit. Pendant ses longues années d'oisiveté physique et intellectuelle, il s'était abandonné à des rêveries qui toutes avaient leur source dans la vanité ; il avait caressé ces rêveries, les prenait pour des réalités, et les donnait comme telles, à tous ceux qui l'interrogeaient. Ra-

mené au monde réel par mes admonitions, il a fini par s'observer, et il est devenu d'autant plus raisonnable, qu'il a été plus attentif.

Pour le rendre attentif, j'ai eu recours, surtout dans les premiers temps, à un traitement un peu dur. Aucun autre moyen ne m'aurait réussi; une expérience de quinze années le prouve surabondamment. Plus tard, de bons procédés, des prévenances, de la cordialité, des habits décens, une nourriture moins frugale que celle de Bicêtre, et de temps à autre, une place au concert ou au spectacle, en lui faisant sentir quelques-unes des douceurs de la vie sociale, le portaient peu-à-peu à moins regretter son inaction, et à préférer le séjour de Paris à celui de Bicêtre. Autant que cela a dépendu de moi, j'ai augmenté ses jouissances, afin d'étendre ses besoins, et d'acquérir ainsi de nouveaux moyens de le diriger; car, et c'est une vérité que personne n'ignore, plus un homme a de besoins, moins il est libre, et il me fallait, pour diriger M. Dupré, le tenir quelque temps dans une entière dépendance.

Afin de lui ôter tout désir de retourner à Bicêtre ou dans quelque autre maison où l'on pût vivre sans travailler, j'ai fait en sorte qu'il crût que l'on ne séjournait pas gratuitement, dans ces maisons. J'ai donc prié M. Desportes, adminis-

trateur des hôpitaux et hospices, de vouloir bien faire venir M. Dupré à son bureau, pour lui demander le prix de la pension des trois années qu'il avait passées à Bicêtre. M. Dupré, fort embarrassé de cette réclamation, à laquelle il était loin de s'attendre, répondit qu'il était sans fortune et qu'il ne gagnait, par mois, en corrigeant des épreuves, que la somme de dix francs, somme bien insuffisante pour les besoins de tous les jours. M. Desportes, qui l'avait connu au plus fort de sa maladie, le trouva raisonnable, lui témoigna un vif intérêt et lui promit de ne donner aucune suite à la réclamation d'argent qu'il lui avait faite.

Le désir que M. Dupré avait de gagner assez pour subvenir à ses besoins, m'a servi à le corriger de sa mauvaise orthographe, qui consistait surtout à supprimer une lettre, partout où deux lettres semblables sont à côté l'une de l'autre. Ainsi, dans le mot année, il supprimait un *n*, dans le mot comment, un *m*, et ainsi pour le reste.

Il arriva, de Normandie, une lettre à son adresse, dans laquelle on lui disait, qu'à la recommandation de M. Guéneau de Mussy, qui l'avait vu chez moi, on désirait lui donner un emploi de commis, dans une manufacture; qu'on voulait savoir à quoi il était propre et ce

qu'il avait l'intention de faire. Il trouva un peu lourde la dépense du port de lettre, cependant il fut content de l'avoir reçue, me la communiqua, et y répondit aussitôt. Il acceptait, et comme il était sans argent pour voyager, il pria qu'on lui fit toucher, dans une maison de Paris, de quoi payer ses frais de route. La réponse se fit un peu attendre; enfin elle arriva. La place était de douze cents francs, logé et nourri; c'était celle de commis-rédacteur, mais M. Dupré n'y était pas propre, il avait laissé passer dans une très courte lettre, douze fautes d'orthographe, et ce qu'il avait de mieux à faire, c'était de ne pas ambitionner un emploi de ce genre et de se résigner à être manoeuvre. M. Dupré fut bien triste, bien sombre; il ne me dit pas un mot de la lettre qu'il avait reçue, mais il était corrigé. Le lendemain, on le pria, à son imprimerie, d'écrire une lettre, il s'en est très bien acquitté. Il a, depuis, écrit plusieurs lettres, ne sachant pas qu'elles me reviendraient; elles étaient écrites correctement et sans faute. En revoyant ses épreuves, il ne mettait jamais sa mauvaise orthographe, il la conservait pour son usage particulier, mais quand il a vu que cela le privait d'une bonne place, il n'y est plus retombé.

Dans le but de lui ôter toute rancune contre

moi, voyant que les bons procédés, les prévenances ne me réussissaient pas complètement, je lui ai suscité un antagoniste, qui, de temps à autre, lui reprochait ses défauts et même les exagérait. Je laissais la partie s'engager; M. Dupré se défendait de son mieux, puis, quand il était trop vivement pressé, je venais à son secours, en prenant le rôle de conciliateur; je reconnaissais qu'il avait bien quelque tort, qu'il avait fait ou dit telle chose que je ne pouvais approuver, mais que les autres accusations, dirigées contre lui, étaient injustes, et, sur ce point, je prenais chaudement sa défense. Il m'en savait gré, profitait ordinairement assez bien de la leçon, et s'habituant à trouver en moi un appui, il oubliait peu-à-peu nos anciennes querelles, me témoignait de la déférence, et même quelque affection.

Lorsque j'étais plein de confiance dans sa guérison, M. Dupré, un matin qu'il n'avait rien à faire, vint me demander si j'approuvais qu'il écrivît un conte ou une comédie. Cette proposition me fit trembler pour lui, je craignis de le voir redevenir Andrieux ou Picard. Cependant je lui cachai mon inquiétude et je le laissai faire. Il se retira, et au bout de trois heures, il m'apporta deux scènes, dont j'entendis la lecture avec beaucoup d'intérêt. Il acheva la pièce, en fit

encore plusieurs autres; écrivit des contes, et dans chacune de ces œuvres, il se montra, non-seulement raisonnable, mais homme d'esprit et de goût. Tout récemment (mars 1840), il a fait une conversation dialoguée, où l'on retrouve, avec quelques pensées originales et clairement exposées, des souvenirs de l'histoire et de la mythologie, souvenirs remarquables tant par leur à-propos que par leur exactitude.

Employé pendant les huit mois qui viennent de s'écouler, dans un magasin où il est chargé de faire des écritures et des courses, M. Dupré n'a pas cessé de travailler un seul jour, et grâce à sa sobriété, à son esprit d'ordre, il a trouvé le moyen de faire des économies qu'il a placées à la caisse d'épargnes. Quand j'ai commencé son traitement, il ne reconnaissait, ai-je dit plus haut, aucune valeur aux pièces d'argent ou de monnaie de cuivre qu'on lui présentait, et refusait d'en recevoir: corrigé maintenant de cette idée folle, on pourrait dire que, sous ce rapport, sa guérison est allée trop loin, car il est devenu avare: pour conserver son argent, il se prive quelquefois de choses qui lui sont nécessaires.

Une circonstance qui aurait pu le faire retomber, n'a exercé sur lui aucune influence nuisible. Quand il était malade, il avait renoncé à sa famille; devenu bien portant, nous avons cherché

si quelqu'un de ses parens existait encore. Après bien des peines, nous avons découvert qu'il avait un frère, une sœur et un ami d'enfance, marié avec sa sœur, tous trois, mais le frère surtout, vivant dans l'aisance. Aucun ne lui a dit une parole d'amitié, aucun n'est venu à son secours, et sa sœur et son ami d'enfance retiennent une légère somme d'argent qu'ils ont touchée pour lui, à la mort de sa mère! Il aurait pu se dire : Ce ne sont pas là mes parens, et ressaisir l'idée qu'il est Napoléon ou l'Alcyon des hommes; il n'y a pas même songé, et l'abandon des siens n'a eu pour sa raison aucun mauvais résultat.

Lorsque j'ai entrepris le traitement de M. Dupré, j'étais loin de compter sur un effet semblable à celui que j'ai obtenu. J'avais, il est vrai, la presque certitude de faire faire à ce malade, des concessions sur certains points, mais je n'espérais pas lui faire recouvrer les habitudes de la vie sociale. Une circonstance importante, mais une seule, me permettait de croire que son esprit offrait encore quelques ressources, c'était la fixité de ses idées. La ténacité qu'il montrait à soutenir invariablement ce qu'il avait avancé, annonçait de l'énergie, et cette énergie le mettait en état de soutenir une lutte. Dans cette lutte, qui devait l'emporter? L'épreuve semblait avoir déjà été faite, car M. Dupré, outre l'inuti-

lité d'un traitement qui avait duré quinze ans, venait de résister pendant deux mois, à une attaque directe et soutenue, sans avoir jamais voulu faire la moindre concession.

Prévoyant que la force ne me servirait pas dans les premiers momens, pour enlever tout-à-coup à M. Dupré ses idées déraisonnables, j'ai commencé mon agression contre quelques idées secondaires, contre celles qui ne me semblaient pas placées en première ligne, dans ses convictions. J'ai exigé de lui quelques actes de simple politesse, ensuite je me suis donné l'air de l'avoir effrayé, et c'est pour cela que je lui ai fait prendre, une première fois, du calomel mêlé à ses alimens. Je savais bien qu'il ne croirait pas avoir eu peur, mais je mettais les apparences de mon côté, et lui, je le plaçais dans la nécessité de se défendre, ou tout au moins, j'appelais son attention sur quelque chose d'étranger à ses préoccupations habituelles.

On aura peine à croire combien il m'a fallu d'efforts, pour le rendre attentif. La concentration de ses idées était telle, qu'il ne voyait rien en dehors de lui, et en lui-même, une seule chose l'occupait : c'était son délire. Quand, à force d'excitations physiques et morales, j'étais parvenu à lui donner quelques sensations justes, quelques portions d'idées saines, si je puis m'ex-

primer ainsi , vite , il retombait dans son impassibilité et paraissait n'avoir rien retenu de ce que je m'étais tant efforcé de lui apprendre. Et plus tard, après que je fus parvenu à tenir son esprit éveillé et dans le monde réel , comme ce monde était pour lui , moins beau que ses chimères, aussitôt que je l'abandonnais, il reprenait ses chimères, et, avec elles, son apathie.

Son premier besoin était de s'entretenir de sa folie , le second était le besoin de manger ; j'ai rendu plus vif le besoin de manger , et par ce moyen , j'ai pu opérer sur sa folie, une heureuse diversion. Le jeûne d'une demi-journée, auquel je l'ai soumis, lui a fait connaître la valeur de l'argent, et la réussite de mon stratagème, a été telle que jamais, depuis lors , M. Dupré n'a déliré sur ce point.

Plus tard, lorsqu'il a commencé à sentir l'autorité que j'avais sur lui, j'ai pu lui imposer ma volonté , et plus tard encore, sa sensibilité étant devenue plus vive, je suis parvenu à aiguïser ses sens, il a connu la vie de relation autrement que par son estomac, il a senti le besoin des jouissances matérielles et morales ; alors au lieu de la force et de la contrainte si nécessaires , dans les premiers temps , il m'a suffi , pour le diriger, d'un mot ou même d'un regard.

L'éducation de son esprit a commencé par sa

parole; il a dit des choses vraies , conformes à la raison, mais il les a dites à contre-cœur, et c'est seulement après les avoir répétées, qu'il y a ajouté foi. Il a été nécessaire de détruire une à une, toutes les illusions de son esprit, et c'est par habitude, et non par raison, qu'il est rentré dans les usages de la vie sociale. Jamais il n'a avancé de lui-même, jamais ses efforts et sa bonne volonté ne me sont venus en aide, jamais un bon sentiment ne l'a porté à faire la moindre concession. La force, la ruse, ou son intérêt personnel, voilà les seuls ressorts qui aient agi sur lui. Serait-ce là un caractère propre à sa maladie? Malheureusement, c'est pis que cela. Son naturel est mauvais, égoïste. Il aurait abandonné sa famille, comme sa famille l'a abandonné. Jamais, ni pendant son traitement, ni depuis, je n'ai connu à M. Dupré, un bon sentiment, une pensée généreuse ou élevée. Le *moi* a toujours eu la première et souvent la seule part, dans ses déterminations.

Deux choses m'ont surtout frappé, dans son état physique, c'est l'intégrité, la fidélité de sa mémoire, et sa grande facilité d'improvisation. Après une maladie aussi longue et pendant laquelle il n'avait rien écrit, ni rien appris, il raconte l'histoire de sa vie avec des détails d'une exactitude parfaite, et après avoir demandé l'autori-

sation d'écrire des contes et des comédies, il s'acquitte de cette tâche avec une facilité et une promptitude qui étonneraient, même de la part d'un homme habitué à ce genre de travail.

Il faudrait se garder de croire qu'après un long isolement, la mémoire et l'imagination se conservent souvent intactes comme chez M. Dupré. J'ai connu bien des malades qui, se trouvant dans un cas analogue au sien, ont vite perdu ces facultés; et des hommes jouissant de toute leur intelligence au moment où on les a séquestrés de la société, ont éprouvé le même malheur.

Que dirais-je de l'altération du cerveau qui aurait été la cause de la folie de M. Dupré? Cette folie d'une si longue durée et depuis plusieurs années déclarée incurable, comment, si elle était due à une lésion du cerveau, n'a-t-elle pas opiniâtrément résisté à l'influence des idées et des passions qui m'ont servi à la combattre? Et si elle a disparu sous cette influence, quand elle n'avait fait que s'aggraver jusque-là et malgré l'emploi des moyens physiques, comment méconnaître l'action médicatrice du traitement purement moral?

M. Dupré est, par ses dispositions naturelles et son caractère, dans un cas analogue à celui de plusieurs des malades dont il a été question

dans les observations précédentes, sa maladie n'a été qu'une exagération de ses défauts. Il a un grand fonds de vanité et une certaine suffisance qui le portent quelquefois à donner comme vraies des choses fausses et même invraisemblables. Il sait beaucoup, mais voulant paraître savoir beaucoup plus encore, il n'est pas très rare que ses prétentions, sur ce point, deviennent ridicules. Je l'ai surpris disant des choses qu'il savait être fausses, mais qui devaient tourner à son avantage, si elles avaient été telles qu'il les arrangeait. Pris sur le fait, et, si je puis m'exprimer ainsi, en flagrant délit de mensonge, il ne témoignait aucun embarras, et comme il a beaucoup de finesse, il donnait, avec une grande apparence de bonne foi, à chacune de ses assertions fausses, l'apparence de la vérité. Ce vice qui, sans doute, a déjà contribué à le rendre malade, semble depuis quelques jours (mai 1840) l'entraîner à une rechute; il lui est arrivé d'être pris dans les pièges qu'il tend aux autres, et de croire à ses propres mensonges, comme il y croyait autrefois; comme M. Paul (obs. xx, p. 390) y croyait aussi; et comme était sur le point d'y croire, ce nouveau Mahomet (1) qui, conservant la connaissance de sa personnalité,

(1) V. précédemment, page 413.

essayait de tromper sa famille et son médecin, en se disant inspiré de Dieu.

L'influence des passions et des idées sur la folie de M. Dupré, et sur celle des autres malades dont j'ai rapporté l'histoire, est tellement évidente et s'est montrée si efficace, qu'il me semble impossible, désormais, de regarder le traitement moral comme l'auxiliaire du traitement physique. Quand la folie est consécutive à un dérangement visible de nos organes, elle s'accompagne de symptômes accessibles aux sens. Pour combattre ces symptômes, les moyens hygiéniques et les remèdes tirés de la pharmacie, sont parfaitement indiqués; mais les symptômes accessibles aux sens ne constituent pas la folie : on n'est pas privé de raison parce qu'on éprouve des dérangemens, quelques graves qu'ils soient, dans les fonctions organiques, mais parce que l'intelligence et les passions sont dérangées; or, comme je l'ai dit en commençant ce chapitre et comme je crois l'avoir démontré par mes observations : chez les aliénés, l'intelligence et les passions, ne peuvent être ramenées à leur type régulier, sans le secours du traitement moral, et ce mode de traitement est le seul qui ait une influence directe sur les symptômes de la folie.

FIN.

TRAITÉ PRATIQUE DES ACCOUCHEMENTS

Par A. CHARPENTIER

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

2 vol. gr. in-8 ensemble 2050 pages, avec 752 figures et 1 planche. 30 fr.

L'auteur n'a rien négligé pour faire de son *Traité* l'œuvre la plus complète sur l'art des accouchements, au point de vue théorique comme au point de vue pratique. Les résultats des travaux publiés pendant ces vingt dernières années en France comme à l'étranger s'y trouvent consignés. Sans entrer à fond dans les discussions purement scientifiques, l'auteur s'est attaché à signaler et à analyser tout ce qui pouvait intéresser le praticien soucieux de se tenir au courant des progrès de la science. Le côté véritablement pratique a reçu plus de développements encore, sans que l'abondance enlève rien à la simplicité de l'exposition. Enfin, rien n'a été négligé au point de vue de l'illustration : c'est un luxe et une véritable profusion de figures.

TRAITÉ CLINIQUE DE L'INVERSION UTÉRINE

Par P. DENUCÉ

Professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Bordeaux.

1 vol. in-8 de 650 pages avec 102 figures. 12 fr.

TRAITÉ D'EMBRYOLOGIE ET D'ORGANOGENIE COMPARÉES

Par Francis BALFOUR

Professeur de morphologie animale à l'Université de Cambridge, membre de la Société royale de Londres.

TRADUIT AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR ET ANNOTÉ

Par A.-H. ROBIN

Préparateur du Cours d'anatomie et de physiologie comparées à la Faculté des sciences.

2 vol. in-8, ensemble 1200 pages, avec 600 figures. 30 fr.

MANUEL PRATIQUE DES MALADIES DES FEMMES

MÉDECINE ET CHIRURGIE

Par le docteur G. EUSTACHE

Professeur de clinique chirurgicale à la Faculté libre de médecine de Lille
Chirurgien de l'hôpital Sainte-Eugénie.

1 vol. in-18 jésus de 748 pages..... 8 fr.

Ce *Manuel* est écrit surtout au point de vue pratique : le chapitre du *Traitement*, tant *Médical* que *Chirurgical*, y occupe toujours la place la plus importante.

L'ouvrage est divisé en six *parties*, elles-mêmes subdivisées en un certain nombre de *sections*.

I. Moyens de diagnostic. — II. Maladies des organes génitaux externes (1^o maladies de la vulve; 2^o maladies du vagin; 3^o maladies de l'urèthre et de la vessie; 4^o déchirures du périnée; 5^o maladies vénériennes des organes génitaux de la femme). — III. Maladies de l'utérus (1^o lésions vitales; 2^o changements de situation; 3^o lésions organiques; 4^o lésions fonctionnelles). — IV. Maladies des organes génitaux internes et de leurs dépendances (1^o maladies des trompes de Fallope; 2^o maladies des ovaires; 3^o maladies des ligaments larges et du péritoine pelvien). — V. Maladies du sein. — VI. Traitement de la stérilité.

TRAITÉ PRATIQUE DES MALADIES DES FEMMES

HORS L'ÉTAT DE GROSSESSE,
PENDANT LA GROSSESSE ET APRÈS L'ACCOUCHEMENT

PAR

FLEETWOOD CHURCHILL

et

A. LEBLOND

Professeur de gynécologie à Dublin.

Médecin de Saint-Lazare.

3^e édition, revue et corrigée et contenant l'exposé des travaux français
et étrangers les plus récents.

1 vol. in-8 de 1152 pages avec 365 figures..... 18 fr.

Pour conserver à cet ouvrage l'estime et la faveur des patriciens, pour mettre cette 3^e édition au courant des progrès de la science et de la pratique, il était nécessaire de remanier un certain nombre de chapitres, d'écrire quelques chapitres nouveaux, et de faire dans tous de nombreuses additions. Ce travail de révision complète et de refonte partielle a été confié à M. le Dr A. Leblond, qui avait déjà donné ses soins à la publication de la deuxième édition française, et que recommandaient ses précédents travaux sur des questions de gynécologie, son expérience spéciale, ses fonctions de médecin de Saint-Lazare, et son titre de rédacteur en chef des *Annales de gynécologie*.

TRAITÉ PRATIQUE DE L'ART DES ACCOUCHEMENTS

PAR LES PROFESSEURS

NÆGELÉ

Professeur à l'Université de Heidelberg.

GRENSER

Directeur de la Maternité de Dresde.

Deuxième édition française.

Traduite sur la huitième et dernière édition allemande.
Annotée et mise au courant des derniers progrès de la science.

Par **G.-A. AUBENAS**

Professeur agrégé à l'ancienne Faculté de médecine de Strasbourg.

Ouvrage précédé d'une Introduction.

Par **J.-A. STOLTZ**

Doyen de la Faculté de médecine de Nancy.

1 vol. in-8 de 850 pages, avec 1 planche et 227 fig..... 12 fr.

De nombreuses augmentations ont été introduites dans cette seconde édition française : M. Aubenas, par des notes spéciales, a mis le livre de Nægelé et Grenser au courant de la science contemporaine. L'ouvrage est divisé en deux parties : la première concerne la physiologie et l'hygiène de l'accouchement ; la seconde, de beaucoup la plus volumineuse, la pathologie et la thérapeutique obstétricales.

Tel qu'il est, ce traité, essentiellement pratique, forme l'ouvrage le plus utile à l'étudiant et au praticien.

LEÇONS CLINIQUES SUR LES MALADIES DES FEMMES

Par le docteur **T. GALLARD**

Médecin de l'Hôtel-Dieu.

Seconde édition, revue et augmentée.

1 vol. in-8 de 1000 pages, avec 158 fig..... 14 fr.

CLINIQUE OBSTÉTRICALE ET GYNÉCOLOGIQUE

Par Sir **JAMES y SIMPSON**

Professeurs d'accouchements à l'Université d'Édimbourg.

TRADUIT ET ANNOTÉ PAR LE DOCTEUR **G. CHANTREUIL**

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

1 vol. gr. in-8 de 820 pages, avec fig..... 12 fr.

Ce livre contient l'ensemble des travaux de Simpson qui par la hardiesse de ses conceptions, par la variété de ses vues, la multiplicité et la valeur de ses écrits a conquis en Europe une brillante renommée. Nous citerons en particulier un *Programme de cours d'accouchement*, ses recherches sur la *prolongation de la grossesse*, les *causes de la perturbation*, les *mouvements réflexes du fœtus*, l'*insertion vicieuse du placenta*, la *fièvre puerpérale*, le *tétanos puerpéral*, le *thrombose* et l'*embolie*, les *maladies intra-utérines du fœtus*, les *déviation de la matrice*, l'*ovariotomie*, etc.

ENVOI FRANCO CONTRE UN MANDAT POSTAL.

GUIDE PRATIQUE DE L'ACCOCHEUR ET DE LA SAGE-FEMME

Par Lucien PENARD

Professeur d'accouchements à l'École de médecine de Rochefort.

Sixième édition revue et augmentée.

1 vol. in-18 de 700 pages, avec 200 figures. Cartonné... 6 fr.

- AMUSSAT. **Mémoire sur l'anatomie pathologique des tumeurs fibreuses de l'utérus.** 1842, in-8, 73 pages (3 fr.)..... 2 fr.
- ARNAL. **Mémoire sur le traitement de quelques affections de la matrice par l'emploi de l'extrait aqueux de seigle ergoté.** 1843, in-8, 155 p... 3 fr.
- AUBER. **De la fièvre puerpérale.** 1858, in-8, 107 pages..... 3 fr. 50
- BAUCHET. **Anatomie pathologique des kystes de l'ovaire.** 1859, in-4. 5 fr.
- BAUDELLOCQUE. **De la céphalotripsie.** 1836, in-8, 20 pages..... 1 fr.
- BÉCOUR. **Étude sur les injections intra-utérines.** 1881, in-8, 67 p. 2 fr.
- BERGERET. **Des fraudes dans l'accomplissement des fonctions génératrices.** Nouvelle édition, 1881, 1 vol. in-18 jésus..... 2 fr. 50
- BERTIN (N. Joseph). **De la version, comme moyen d'extraction du fœtus, après l'écrasement de la base du crâne par le céphalotribe.** 1859, in-4, 52 pages. 1 fr. 50
- BEURMANN (L. DE). **Recherches sur la mortalité des femmes en couches dans les hôpitaux.** 1879, gr. in-8, 64 pages..... 2 fr.
- BILLET (L.). **De la fièvre puerpérale et de la réforme des maternités.** 1872, in-8, 89 pages 2 fr.
- BOIVIN. **Origine, nature et traitement de la môle vésiculaire, ou grossesse hydatique.** 1827, in-8, fig. (2 fr. 50)..... 50 c.
- BOIVIN et DUGÈS. **Anatomie pathologique de l'utérus et de ses annexes fondée sur un grand nombre d'observations cliniques.** 1866, 1 atlas in-folio de 41 planches, gravées et coloriées, représentant les principales altérations morbides de la femme, et servant de complément à tous les traités de maladies des femmes..... 45 fr.
- BONNET (D.-N.). **Cours d'accouchement.** 1854, in-8, avec 14 planches.. 6 fr.
- BOUFFIER. **Maladies des femmes. Métrite chronique.** 1862, in-8, 60 p. 1 fr. 25
- BOURDON (E.). **Des anaplasties périnéo-vaginales dans le traitement des prolapsus de l'utérus, des cystocèles et des rectocèles.** 1875, in-8, 143 pages avec 8 planches 3 fr.
- BOURNEVILLE et BOURGEOIS. **Kyste de l'ovaire par inclusion fœtale.** 1867, gr. in-8, avec 1 planche..... 1 fr. 25
- BRACHET (Léon). **Myome utérin délogé par le travail de l'accouchement et opéré avec succès.** 1870, in-8, 16 pages..... 1 fr.
- BRESCHET. **Études anatomiques, physiologiques et pathologiques de l'œuf dans l'espèce humaine et dans quelques-unes des principales familles des animaux vertébrés.** 1835, 1 vol. in-4, 144 pages, avec 6 planches..... 5 fr.
- BRUNEAU. **Étude sur les éruptions herpétiques qui se font aux organes génitaux chez la femme.** 1880, in-8, 106 pages..... 2 fr.
- CADIAT. **Étude sur l'anatomie normale et les tumeurs du sein chez la femme.** 1876, in-8, 64 p., avec 3 pl. et 20 fig..... 2 fr. 50
- CARPENTIER (A.). **Contribution à l'étude des présentations de la face.** 1876, in-8, 74 pages..... 2 fr.
- CATERNAULT (St.). **Essai sur la gastrotomie dans les cas de tumeurs fibreuses péri-utérines.** 1866, in-4, 134 pages..... 3 fr. 50
- CELLARD. **De l'éléphantiasis vulvaire chez les Européens.** 1877, gr. in-8, 67 pages..... 1 fr. 50
- CHAIGNOT. **Étude sur l'exploration et la sensibilité de l'ovaire et la douleur ovarique chez la femme enceinte.** 1879, in-8, 108 pages..... 2 fr. 50
- CHAILLY-HONORÉ. **Traité pratique de l'Art des accouchements.** 6^e éd., 1878, 1 vol. in-8 de xx-1036 pages, avec 1 pl. et 282 fig..... 10 fr.
- **De la conversion de la présentation de la face en présentation du sommet.** 1844, gr. in-8, 32 pages..... 1 fr. 50
- **De l'atténuation de la douleur dans les contractions pathologiques pendant le travail de l'accouchement.** 1850, gr. in-8, 8 pages..... 50 c.
- CHANTREUIL (G.). **Des dispositions du cordon (la procidence exceptée) qui peuvent troubler la marche régulière de la grossesse et de l'accouchement.** 1875, in-8, 176 pages, avec figures..... 4 fr.
- CHARPENTIER. **Signes de l'avortement pendant les premiers mois de la grossesse.** Paris, 1877, in-8, 38 pages..... 1 fr. 25

- CHRISTOT. **Ovariectomies.** Observations et tableau statistique. 1867, in-8, 24 pages..... 1 fr.
- CLOQUET (Jules). **Mémoire sur la cautérisation méthodiquement appliquée à la guérison des ruptures du périnée et de la cloison recto-vaginale.** In-8, 16 pages..... 1 fr.
- CORIVEAUD. **Hygiène de la jeune fille.** 1882, 1 vol. in-18 jésus, 244 p. 2 fr. 50
- CORPUT (Van den). **Nouveau système de pessaires-leviers dans le traitement des déviations utérines.** 1865, in-8, 16 pages..... 1 fr.
- COSTA-DUARTE (J.-R. da). **Des fistules génito-urinaires chez la femme.** 1865, in-8, 96 pages..... 2 fr.
- COSTE (M.). **De la myocardite puerpérale comme cause la plus fréquente de mort subite après l'accouchement.** 1876, in-8, 74 pages..... 1 fr. 50
- CUYER et KUHFF. **Les organes génitaux de l'homme et de la femme.** 1879, in-8 avec 2 pl. col. et 56 fig. 7 fr. 50
- DECHAUX. **Parallèle de l'hystérie et des maladies du col de l'utérus, suivi de mémoires sur la saignée dans la grossesse, etc.** 1873, 1 vol. in-8..... 5 fr.
- **La femme stérile.** 1882, 1 vol. in-18 jésus, 214 pages..... 2 fr. 50
- DEROUBAIX. **Traité des fistules uro-génitales de la femme, comprenant les fistules vésico-vaginales, vésicales, cervico-vaginales, urétéro-vaginales et urétérales, cervico-utérines.** 1870, 1 vol. in-8, xix-823 p., avec fig. 12 fr.
- DESCHAMPS. **Des divers modes de terminaison des grossesses extra-utérines et de leur traitement.** 1880, in-8, 128 pages..... 2 fr. 50
- DESPEYROUX (Henri). **Étude sur les ulcérations du col de la matrice et sur leur traitement.** 1867, in-8, 128 pages, avec 1 pl. chromolith..... 3 fr.
- DOLÉRIS. **La fièvre puerpérale et les organismes inférieurs, pathogénie et thérapeutique des accidents infectieux des suites de couches.** 1880, 1 vol. in-8, 334 pages, avec planches..... 6 fr.
- DUBAR. **Des tubercules de la mamelle.** 1881, grand in-8, 116 pages, avec 3 planches..... 3 fr. 50
- DUBOIS (P.). **Convient-il dans les présentations vicieuses du fœtus de revenir à la version sur la tête? 1833, in-4, 50 pages..... 1 fr. 50**
- **Mémoire sur la cause des présentations de la tête pendant l'accouchement.** 1833, in-4, 27 pages..... 1 fr.
- DUBREUILH. **Notice sur la présentation de la face.** 1850, in-8, 16 p. 1 fr.
- DUGÈS (Ant.). **Nouveau forceps à cuillers tournantes.** 1833, in-8... 50 c.
- DUTENTRE. **De l'emploi du chloroforme dans les accouchements naturels.** 1882, 1 vol. in-8, 378 pages..... 6 fr.
- EUSTACHE. **Mémoire sur un fœtus dérencéphale.** 1879, in-8, 30 pages avec planches..... 2 fr.
- FAGET. **L'art d'apaiser les douleurs de l'enfantement.** 1880, in-8, 87 pages..... 2 fr.
- FERRIER (L.-A.). **Des fongosités utérines, des kystes de la muqueuse du corps de la matrice et des polypes fibreux de l'utérus.** 1854, in-4, 76 pages avec 3 pl. coloriées..... 1 fr. 50
- Fièvre puerpérale (de la), de sa nature et de son traitement.** Communications à l'Académie de médecine par MM. GUÉRARD, DEPAUL, BEAU, PIORRY, HERVEZ DE CHÉGOIN, TROUSSEAU, P. DUBOIS, CRUVEILHIER, CAZEUX, DANYAU, BOUILLAUD, VELPEAU, J. GUÉRIN, etc., précédées de l'indication bibliographique des principaux écrits publiés sur la fièvre puerpérale. 1858, in-8, 464 pages..... 6 fr.
- FIOUPE. **Lymphatiques utérins.** 1876, in-8, 82 pages..... 2 fr. 50
- FOL. **Recherches sur la fécondation et le commencement de l'hémogénie.** 1879, in-4, 309 p. avec 10 pl. 25 fr.
- GAILLARD. **Note sur deux opérations de fistule vésico-vaginale.** 1867, in-8, 8 pages..... 50 c.
- GAIRAL (J.-V.). **Des descentes de matrice, de leur guérison radicale par le raccourcissement du vagin.** 1872, in-18 jés., 154 p. 2 fr.
- GALLARD (T.). **De l'avortement au point de vue médico-légal.** 1878, in-8, 135 pages..... 3 fr.
- GALLEZ (L.). **Histoire des kystes de l'ovaire, envisagée surtout au point de vue du diagnostic et du traitement.** 1873, 1 vol. in-4, 748 p. avec 24 pl.. 12 fr.
- GAUTIER (J.). **De la fécondation artificielle et de son emploi contre la stérilité chez la femme, 3^e édition.** 1881, 1 vol. in-18, 80 p., avec fig. 1 fr. 50
- GOURRIER. **Les lois de la génération, sexualité et conception.** 1875, 1 vol. in-18 jésus, 200 pages..... 2 fr.
- GROS (Léon). **De la compression de l'aorte dans les hémorrhagies graves après l'accouchement.** 1875, in-8, 39 pages..... 1 fr. 25
- **Du prurit général de la grossesse. Note sur la rétroversion utérine pendant la grossesse.** 1869, in-8, 16 pages..... 75 c.
- GROS-FILLAY. **Des indications et contre-indications dans le traitement des kystes de l'ovaire.** 1874, gr. in-8..... 2 fr.

LES ORGANES GÉNITAUX DE L'HOMME ET DE LA FEMME
STRUCTURE ET FONCTIONS

FORMES EXTÉRIEURES, RÉGIONS ANATOMIQUES, SITUATIONS, RAPPORTS ET USAGES

DÉMONTRÉS A L'AIDE DE PLANCHES COLORIÉES, DÉCOUPÉES ET SUPERPOSÉES

et de figures intercalées dans le texte.

DESSINS D'APRÈS NATURE

Par Édouard CUYER

Lauréat de l'École des beaux-arts.

TEXTE

Par le docteur G. A. KUHF

Préparateur à l'École des Hautes Études.

Grand in-8 jésus, avec 2 planches coloriées et 56 figures..... 7 fr. 50

HISTOIRE DE LA GÉNÉRATION

CHEZ L'HOMME ET CHEZ LA FEMME

Par le docteur David RICHARD

1 vol. in-18 jésus de 332 pages avec figures..... 3 fr. 50

Le même ouvrage : 1 vol. in-8 de 332 pages, avec 8 planches gravées en taille douce et tirées en couleur. Cartonné..... 12 fr.

Introduction. — L'auteur a voulu remplir un double but :

1° Donner l'explication des phénomènes qui constituent les fonctions de la génération.

2° Présenter, au point de vue pratique, une série d'enseignements de l'hygiène la plus élémentaire, de celle que chacun doit connaître pour son propre usage, puisqu'elle s'adresse aux fonctions les plus intimes.

1^{re} PARTIE. — **Les organes génitaux de l'homme et de la femme**, leur structure, et leurs fonctions. — Existence d'individus possédant à la fois les organes et les attributs des deux sexes. — Androgynes et Hermaphrodites. — Troubles causés par l'erreur du sexe déclaré à la naissance.

2^e PARTIE. — **Les organes de la génération à l'état actif.** — Fonctionnement chez l'homme et chez la femme ; mécanismes des divers procédés physiologiques qui préparent et assurent l'efficacité de l'acte. — Menstruation, erreurs et préjugés. — La science moderne. — Le but principal de l'amour est la reproduction continue de l'espèce. — Rôle du système nerveux dans les fonctions générales et particulièrement dans l'acte sexuel. — Connexions sympathiques. — Le sixième sens. — Hygiène intime. — Préceptes utiles.

3^e PARTIE. — **Évolution des fonctions sexuelles ; des causes qui modifient les fonctions sexuelles.** — Apparition des fonctions ; enfance et puberté chez l'homme. — Cryptorchides et Monorchides. — L'adolescent sent naître des aspirations inconnues et de nouveaux besoins. — Enfance et puberté chez la femme ; métamorphoses de la jeune fille. — Signes de la nubilité. — Causes influant sur l'apparition de la puberté. — Durée et évolution des fonctions génitales après la puberté, usage et abus des plaisirs vénériens. — Dangers de la continence. — Pollutions nocturnes. — Folie des célibataires. — La durée des fonctions est plus nettement circonscrite chez la femme que chez l'homme. — Troubles de la menstruation. — Pour Michelet, la femme est une malade atteinte de la blessure d'amour qui coule toujours en elle. — Hygiène spéciale de la femme. — Pratiques barbares ; infibulations ; ceinture de chasteté, castration. — Les eunuques. — Cessation plus ou moins complète des fonctions génitales. — Puissance sexuelle de l'homme ; variétés individuelles : Louis XV, l'abbé Maury, Corvisart. — Chez la femme, âge critique ou âge de retour. Signes physiques et changement moral. — De l'impuissance : ses causes, par vice de conformation, par accidents, par intervention chirurgicale, après de longues maladies, après usage prématuré, par cause morale ; les Nouveaux d'aiguillette. Citation de Montaigne. — L'Épreuve du congrès. — Les cas discutés par Sanchez. — Aphrodisiaques et anti-aphrodisiaques : exemples célèbres.

4^e PARTIE. — **Fécondation, grossesse et accouchement.** — Organe où se produit la fécondation. Époques les plus favorables. — Une femme peut-elle concevoir à son insu ? Cas curieux. — Mariages consanguins. — Hérité ; Influence de l'imagination sur le produit de la conception. — Fécondité plus ou moins grande de la femme. — Stérilité, ses causes et ses remèdes : la fécondation artificielle, procédé pratique. — Fraudes dans l'accomplissement des fonctions génératrices. — Développement de l'œuf fécondé. — Dimensions, poids et aspect général de l'embryon aux périodes les plus importantes de son développement. — De la grossesse. — Grossesse

normale et grossesses extra-utérines. — Durée de la grossesse. — Signes incertains, signes probables, signes certains. — Préjugés populaires. — Hygiène de la grossesse, vêtements, exercice, alimentation, rapprochements sexuels. Avortement et accouchement prématuré. — Superfétation. — De l'accouchement. — Signes précurseurs. — Contractions douloureuses. — Naissance, hygiène du nouveau-né. — Mamelles et lactation. — Allaitement.

BERGERET (L.-F.). Des fraudes dans l'accomplissement des fonctions génératrices, causes, dangers et inconvénients pour les individus, la famille et la société, remèdes, 9^e édit. Paris, 1881, 1 vol. in-18 jésus de 228 pages.. 2 fr. 50

Table des matières. — Causes qui produisent les fraudes : affaiblissement des idées religieuses, accroissement de l'aisance générale, influence des doctrines malthusiennes, prétendus inconvénients des grossesses nombreuses. — Dangers et inconvénients des fraudes pour la femme et pour l'homme : fraudes directes (accidents locaux chez la femme, accidents locaux chez l'homme, accidents généraux communs aux deux sexes), fraudes indirectes. — Dangers et inconvénients des fraudes pour la famille : débauche et jalousie du mari, démoralisation de la femme, dégénérescence des enfants, extinction de la famille. — Dangers et inconvénients des fraudes pour la société : démoralisation, arrêt dans l'accroissement de la population. — Moyens capables de prévenir ou d'atténuer les inconvénients des fraudes : loi civile et loi économique, loi religieuse, loi d'hygiène ou morale de l'intérêt personnel.

— **Les passions**, dangers et inconvénients pour les individus, la famille et la société. Hygiène morale et sociale. Paris, 1878, 1 vol. in-18 jésus de 336 pages. 2 fr. 50

BOURGEOIS (L.-X.). Les Passions dans leurs rapports avec la santé et les maladies. L'amour et le libertinage. 4^e édition. Paris, 1877, 1 vol. in-18 jésus de 215 pages..... 2 fr.

CHAILLY. Traité pratique de l'art des accouchements. 6^e édition. Paris, 1878, 1 vol. in-8 de 1086 pages, avec 1 planche et 282 figures..... 10 fr.

DIDAY. Exposition critique et pratique des nouvelles doctrines sur la syphilis. 1 vol. in-18 jésus de 560 pages..... 4 fr.

FOURNIER (H.). De l'Onanisme. Causes, dangers et inconvénients pour les individus, la famille et la société; remèdes. 2^e édition. 1 vol. in-18 jésus de 180 pages..... 1 fr. 50

GALLARD. Leçons cliniques sur les maladies des femmes. 2^e édition. Paris, 1879, 1 vol. in-8 jésus de 800 pages avec 100 figures..... 14 fr.

GOURBIER. Les Lois de la génération, sexualité et conception. 1 vol. in-18 jésus de 200 pages..... 2 fr.

JÉANNEL. De la Prostitution dans les grandes villes au XIX^e siècle. 2^e édition. 1 vol. in-18 jésus de 650 pages avec figures..... 5 fr.

JULIEN (Louis). Traité pratique des maladies vénériennes. Paris, 1879, 1 vol. in-8 de 1120 pages avec 127 figures, cartonné..... 20 fr.

LALLEMAND. Des pertes séminales involontaires. 3 vol. in-8..... 25 fr.

MAYER. Des rapports conjugaux. 7^e édition. 1 vol. in-18 jésus de 450 pages..... 3 fr.

— **Conseils aux femmes sur l'âge de retour, médecine et hygiène.** 1 vol. in-18 jésus de 256 pages..... 3 fr.

MENVILLE. Histoire philosophique et médicale de la femme. 2^e édition. 3 vol. in-8..... 10 fr.

MONDOT. De la stérilité chez la femme. Paris, 1880, 1 vol. in-18 jésus de 400 pages..... 5 fr.

NAEGELÉ et GRENSER. Traité pratique de l'art des accouchements, 2^e édition. Paris, 1880, 1 vol. gr. in-8 de 850 pages avec 277 figures..... 12 fr.

PARENT-DUCHATELET. De la Prostitution dans la ville de Paris, 3^e édition. 2 vol. in-8 avec cartes et tableaux..... 18 fr.

PENARD. Guide pratique de l'accoucheur et de la sage-femme. 5^e édit. Paris, 1879, 1 vol. in-18 avec 174 figures..... 5 fr.

RICORD. Lettres sur la syphilis. 3^e édition. 1 vol. in-18 jésus de 558 pages..... 4 fr.

ROUBAUD. Traité de l'impuissance et de la stérilité chez l'homme et chez la femme, 3^e édition. 1 vol. in-8 de 820 pages..... 8 fr.

TARDIEU (A.). Étude médico-légale sur les attentats aux mœurs, 7^e édition. Paris, 1878, 1 vol. in-8 de 304 pages avec 5 planches..... 5 fr.

— **Étude médico-légale sur l'avortement,** 4^e édition. Paris, 1881, 1 vol. in-8 de 280 pages..... 4 fr.

— **Étude médico-légale sur l'infanticide,** 2^e édition. Paris, 1880, 1 vol. in-8 de 370 pages, avec 3 planches coloriées..... 6 fr.

— **Question médico-légale de l'identité** dans ses rapports avec les vices de conformation des organes sexuels; contenant les souvenirs ou impressions d'un individu dont le sexe avait été méconnu, 2^e édition. 1 vol. in-8 de 170 pages. 3 fr.

TARTENSON. La syphilis, son histoire et son traitement (méthode anglaise). Paris, 1880, 1 vol. in-18 jésus de 238 pages..... 3 fr.

LES SECRETS DE LA SCIENCE, DE L'INDUSTRIE
ET DE L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

RECETTES, FORMULES ET PROCÉDÉS D'UNE UTILITÉ GÉNÉRALE ET D'UNE APPLICATION
JOURNALIÈRE.

Par le docteur A. HÉRAUD

Professeur à l'École de médecine de Toulon.

1 vol. in-18 jésus, 664 pages, avec 205 figures, cartonné..... 6 fr.

Le volume que M. Héraud offre au public remplit parfaitement le but pratique que l'auteur s'est proposé : il ne contient que des renseignements d'une utilité générale et d'une application journalière, et que l'on ne trouverait qu'en consultant un grand nombre d'ouvrages différents. C'est une petite encyclopédie qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques. L'agriculture, l'hygiène, l'art vétérinaire, la chimie, la science alimentaire et l'économie domestique sont les sciences que M. Héraud met à contribution successivement pour en tirer toutes les notions pratiques qui peuvent être utiles dans les circonstances ordinaires de la vie. De là, des recettes, des formules, des conseils de toute sorte et l'énumération de tous les procédés applicables à l'exécution des diverses opérations que l'on peut vouloir tenter soi-même. Tel qu'il est, l'ouvrage de M. Héraud est très utile et très pratique et mérite d'être acheté.

Journal officiel, 28 juillet 1880.

- BECLU. **Nouveau Manuel de Pherboriste**. 1 vol. in-12, avec fig..... 2 fr. 50
- BERNARD (Claude). **La science expérimentale**, 2^e édition, Paris, 1878, 1 vol. in-18 jésus de 449 pages et figures..... 4 fr.
- BLANCHARD. **Les poissons des eaux douces de la France**. Anatomie, physiologie, description des espèces, mœurs, instincts, industrie, commerce, ressources alimentaires, pisciculture, législation concernant la pêche, par Émile BLANCHARD, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle. 1 vol. in-8, avec 151 figures et 32 planches sur papier teinté..... 16 fr.
Relié en demi-marroquin, doré sur tranches..... 20 fr.
- BOUCHUT. **Hygiène de la première enfance**, guide des mères pour l'allaitement, le sevrage et le choix de la nourrice. 7^e édition. Paris, 1879, 1 vol. in-18 avec figures..... 4 fr.
- BREHM. **Les merveilles de la nature, l'homme et les animaux**. Description populaire des races humaines et du règne animal. Caractères, mœurs, instincts, habitudes et régime, chasses, combats, captivité, domesticité, acclimatation, usages et produits.
- **Les Mammifères**, Édition française, revue par Z. GERBE. ouvrage complet, 2 vol. gr. in-8, avec 800 fig. et 40 pl..... 22 fr.
 - **Les Oiseaux**, ouvrage complet, 2 vol. gr. in-8, avec 500 fig. et 40 pl..... 22 fr.
Chaque volume, broché, 11 fr. — Relié en demi-marroquin, doré sur tranche. 16 fr.
 - **Les Insectes**, édition française par J. KUNCKEL d'Herculais. Ouvrage en cours de publication. On souscrit pour recevoir les séries franco par la poste, au fur et à mesure de leur apparition (une toute les 5 semaines). Un an, 16 fr. — Six mois 8 fr.
- CAUVET. **Cours élémentaire de botanique**. Paris, 1879, 1 vol. in-18 jésus 700 pages avec 617 figures..... 7 fr.
- CLAUDE. **Premières notions d'homœopathie à l'usage des familles**. Paris, 1879, 1 vol. in-18 de 200 pages..... 1 fr. 60
- CORLIEU (A.). **Aide-mémoire de médecine, de chirurgie et d'accouchements**, vade-mecum du praticien. 3^e édition. 1 vol. in-18 jés. 418 fig.; cart. 6 fr.
- CORNARO (L.). **Le régime de Pythagore**, d'après le docteur COCCHI; **de la sobriété**, conseils pour vivre longtemps, par L. CORNARO; **le vrai moyen de vivre plus de cent ans en parfaite santé**, par L. LESSIUS. Paris, 1880, 1 vol. in-18 jésus avec 5 planches..... 3 fr.
- DALTON. **Physiologie et hygiène des écoles, des collèges et des familles**. 1 vol. in-18 jésus, avec 68 figures..... 4 fr.
- Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, de l'art vétérinaire et des sciences qui s'y rapportent**, 14^e édition. Paris, 1878, 1 beau vol. gr. in-8 de xxi-1836 pages à 2 colonnes et 550 figures, broché..... 20 fr.
- Le même, en demi-reliure marroquin, plats en toile..... 24 fr.
 - Le même, en demi-rel. marroquin à nerfs, plats en toile, tranches peignes. 25 fr.
- DONNÉ. **Conseils aux mères sur la manière d'élever les enfants nouveau-nés**. 6^e édition. Paris, 1880. 1 vol. in-18 jésus..... 3 fr.
- **Hygiène des gens du monde**, 2^e édition, entièrement refondue. Paris, 1878, 1 vol. in-18 jésus de 448 pages..... 3 fr. 50

Table des matières. — A mon éditeur. Hygiène des âges; hygiène des saisons; exercice et voyages de santé; eaux minérales; bains de mer; hydrothérapie; la fièvre; hygiène de la peau; hygiène des poumons; hygiène des dents; hygiène de l'estomac; hygiène des fumeurs; hygiène des oreilles; hygiène des yeux; hygiène des femmes nerveuses; la toilette et la mode : ***.

- École de Salerne** (l'), traduction en vers français, par Ch. Meaux Saint-Marc, avec le texte latin, précédée d'une introduction par le docteur DANEMBERG, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et suivie de commentaires. Paris, 1880, 1 vol. in-18 jésus de 600 pages avec 7 figures..... 7 fr.
- ESPANET (Alexis). **La pratique de l'homœopathie simplifiée**, 2^e édition. Paris, 1879, 1 vol. in-18 jésus de viii-496 pages, cartonné..... 5 fr.
- FAU. **Anatomie artistique** élémentaire du corps humain, 6^e édition. Paris, 1880, 1 vol. in-8, avec 17 planches, figures noires : 4 fr. — Le même, fig. coloriées, 10 fr.
- FERRAND (E.). **Aide-mémoire de pharmacie**, vade-mecum du pharmacien à l'officine et au laboratoire, 2^e édition. Paris, 1880. 1 vol. in-18 jésus, de 700 pages, avec 250 figures, cart..... 6 fr.
- **Premiers secours aux empoisonnés, aux noyés, aux asphyxiés, aux blessés** en cas d'accident, et aux malades en cas d'indisposition subite, Paris, 1878, 1 vol. in-18 jésus de 288 pages, avec 86 fig..... 3 fr.
- FEUCHTERSLEBEN. **Hygiène de l'âme**, 3^e édit. 1 vol. in-8 jésus..... 2 fr. 50
- FONSSAGRIVES. **Hygiène alimentaire**, 3^e édition. Paris, 1881, 1 vol. in-8. 9 fr.
- **Hygiène et assainissement des villes**. 1 vol. in-8..... 8 fr.
- GALOPEAU. **Manuel du pédicure** ou l'art de soigner les pieds, par GALOPEAU. Paris, 1877, 1 vol. in-18, 132 pages, avec 28 fig..... 2 fr.
- GAUTIER (A.). **La sophistication des vins**, coloration artificielle et mouillage, moyens pratiques de reconnaître la fraude. 1 vol. in-18 jésus de 200 pages. 2 fr. 50
- GROS. **Mémoires d'un estomac**, écrits par lui-même, pour le bénéfice de tous ceux qui mangent et qui lisent. 3^e édition. 1 vol. in-18 jésus..... 2 fr.
- HERAUD. **Nouveau Dictionnaire des plantes médicinales**. 1 vol. in-18 jésus avec 250 figures, cart..... 5 fr.
- HÉRING. **Médecine homœopathique domestique**, 6^e édition. Paris, 1873, 1 vol. in-18 de xii-738 pages avec 169 figures, cartonné..... 7 fr.
- HOFFMANN (Ach.). **L'Homœopathie exposée au yeux du monde**. 1 vol. in-18 jésus..... 1 fr. 25
- HUFELAND. **L'art de prolonger la vie**. 1 vol. in-18 jésus..... 4 fr.
- JOLY (P.). **Hygiène morale**. Paris, 1877, 1 vol. in-18 de 276 pages..... 2 fr.
- **Le Tabac et l'Absinthe**, leur influence sur la santé publique, sur l'ordre moral et social. 1 vol. in-18 jésus..... 2 fr.
- LACASSAGNE (A.). **Les tatouages**, étude anthropologique et médico-légale. Paris, 1881, 1 vol. in-8, avec 36 planches..... 5 fr.
- LE BLOND (N.-A.). **Manuel de gymnastique hygiénique et médicale**, comprenant la description des exercices du corps et leurs applications au développement des forces, à la conservation de la santé et au traitement des maladies. Paris, 1877, 1 vol. in-18 jésus de 443 pages avec 80 figures..... 5 fr.
- MAGNE. **Hygiène de la vue**. 4^e édition. 1 vol. in-18 jésus avec figures..... 3 fr.
- ORNIARD (F.). **L'homœopathie mise à la portée de tout le monde**. 3^e édit. in-18 jésus de 370 pages..... 4 fr.
- PERRUSSEL (Henri). **Cours élémentaire d'hygiène** à l'usage des élèves des lycées, rédigé conformément au programme officiel. 1 vol. in-18 jés. cart..... 1 fr. 50
- PEISSE. **La médecine et les médecins**, philosophie, doctrines, institutions, critiques, mœurs et biographies médicales. 2 vol. in-18 jésus..... 7 fr.
- PIESSE. **Des odeurs, des parfums et des cosmétiques**, 2^e édition, avec le concours de M. F. CHARDIN-HADINCOURT. Paris, 1877, 1 vol. in-18 jésus de 582 pages, avec 92 figures..... 7 fr.
- PROST-LACUZON. **Formulaire pathogénétique usuel**, ou Guide homœopathique pour traiter soi-même les maladies. 5^e édition. Paris, 1877, 1 vol. in-18 jés. 6 fr.
- RÉVEILLÉ-PARISE (J.-H.). **Guide pratique des gouteux et des rhumatisants**, par le docteur J.-H. RÉVEILLÉ-PARISE, membre de l'Académie de médecine. Édition entièrement refondue et mise au niveau des découvertes et des méthodes nouvelles concernant la nature et le traitement de ces deux affections, par le docteur E. CARRIÈRE. Paris, 1878, 1 vol. in-18 jésus de 312 pages..... 3 fr. 50
- **Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit**, ou Recherches sur le physique et le moral, les habitudes, les maladies et le régime des gens de lettre, artistes, savants, hommes d'État, jurisconsultes, administrateurs, etc. Édition entièrement refondue par le docteur Ed. CARRIÈRE. Paris, 1881, 1 vol. in-18 jésus de 435 pages..... 4 fr.
- **Traité de la vieillesse**. 1 vol. in-8 de 500 pages..... 7 fr.
- RIANT. **L'hygiène du cabinet de travail**, étude d'hygiène professionnelle. Paris, 1882, 1 vol. in-8.
- SAINT-VINCENT. **Nouvelle médecine des familles** à la ville et à la campagne, à l'usage des familles, des maisons d'éducation, des écoles communales, des curés, des sœurs hospitalières, des dames de charité et de toutes les personnes bienfaites qui se dévouent au soulagement des malades; remèdes sous la main, premiers soins avant l'arrivée du médecin et du chirurgien, art de soigner les malades et les convalescents. 5^e édition. Paris, 1881, 1 vol. in-18 jésus de 447 pages, avec 142 figures; cart..... 3 fr. 50.

- GUERNSEY (H.-N.). **Traité d'obstétrique** et des maladies spéciales aux femmes et aux enfants, basé sur les principes et la pratique de l'homœopathie. 1880, 1 vol. in-8, 664 pages..... 8 fr.
- HALMAGRAND. **Considérations médico-légales sur l'avortement.** 1844. in-8..... 1 fr. 25
- HAUSSMANN. **Parasites des organes sexuels femelles.** 1875, in-8, 198 p., avec 3 pl..... 5 fr.
- HUBERT (E.). **Des moyens de réduction du volume du crâne.** 1869, in-4, 197 pages avec pl..... 4 fr.
- **De la version par manœuvres externes, du mécanisme des présentations naturelles et des présentations vicieuses du fœtus.** 1880, in-8, 157 p. 3 fr. 50
- HUGUIER (P.-G.). **De l'hystérométrie** et du cathétérisme utérin. De leurs applications au diagnostic et au traitement des maladies de l'utérus et de ses annexes, et de leur emploi en obstétrique. 1865, 1 vol. in-8, 372 pages, avec 4 pl... 6 fr.
- **Mémoire sur les allongements hypertrophiques du col de l'utérus** dans les affections désignées sous les noms de descente, de précipitation de cet organe, et sur leur traitement par la résection ou l'amputation de la totalité du col. 1860, in-4, 230 pages, avec 13 pl..... 15 fr.
- **Mémoire sur les maladies des appareils sécréteurs des organes génitaux de la femme.** 1850, in-4, 320 pages, avec 5 pl..... 8 fr.
- **Mémoire sur l'esthiomène ou dartre rongeanse de la région vulvo-anale.** 1849, in-4, 100 pages avec 4 pl. lithographiées..... 5 fr.
- IMBERT-GOURBEYRE. **De l'albuminurie puerpérale.** 1856, in-4, 73 p. 2 fr. 50
- **Des paralysies puerpérales.** 1861, in-4, 80 pages..... 2 fr. 50
- JOBERT (de Lamballe). **Traité des fistules vésico-utérines, vésico-utéro-vaginales, entéro-vaginales, recto-vaginales.** 1852, 1 vol. in-8, avec 10 figures..... 7 fr. 50
- JOULIN. **Des causes de dystocie** appartenant au fœtus, 1863, in-8, 128 p. 3 fr.
- **De la version pelvienne, de ses avantages et de ses inconvénients et de l'application du forceps dans les cas de rétrécissement.** 1867, in-4, 90 p. 3 fr. 50
- **Mémoire sur l'emploi de la force en obstétrique.** 1867, in-8. 1 fr. 50
- **Recherches anatomiques sur la membrane lamineuse, l'état du chorion et la circulation dans le placenta à terme.** 1865, in-8, 20 pages..... 1 fr.
- JOUSSET. **Essai sur les hémotocèles intra-péritonéales.** 1883, gr. in-8, 176 pages..... 3 fr.
- KELLER. **Des grossesses extra-utérines** et plus spécialement de leur traitement par la gastrotomie. 1872, in-8, 94 pages..... 2 fr.
- KILIAN. **L'élythromochlion, procédé pour relever la matrice.** 1846, in-8, 22 p. avec pl..... 1 fr.
- KOEBERLÉ. **Des maladies ovariennes et de l'ovariotomie.** 1878, 1 vol. gr. in-8, avec figures..... 4 fr. 50
- **De l'hémostase définitive par compression excessive.** 1877-1878, 2 parties, gr. in-8, 120 p. avec figures..... 4 fr. 50
- **Résultats statistiques de l'ovariotomie.** 1868, in-8..... 5 fr.
- LABARRAQUE. **Étude sur l'hypertrophie générale de la glande mammaire chez la femme.** 1875, in-8, 138 pages..... 3 fr.
- LAISSUS. **De l'emploi combiné des eaux thermales de Brides et de Salins-Moutiers dans les affections utérines chroniques.** 1880, in-8, 62 pages.. 1 fr. 50
- LAMBERT (E.). **De la métrite-péritonite puerpérale.** 1876, in-8, xix-126 pages..... 3 fr.
- LAUTH (Gust.). **Études sur les maternités, causes et prophylaxie de la mortalité, secours à l'hôpital et à domicile.** 1866, in-8, 66 pages..... 2 fr.
- LAZAREWITCH (J. de). **Coup d'œil sur les changements de formes et de fonctions de l'utérus, et sur leur traitement.** 1862, gr. in-8, 36 p.. 1 fr. 25
- LECACHEUR. **De l'hydrate de chloral et de son emploi dans les accouchements.** 1870, in-8, 78 pages..... 2 fr.
- LE JUGE. **Essai sur quelques modes de traitement des affections de l'utérus.** 1858, in-4, 78 pages..... 2 fr.
- LEROY D'ÉTIOLLES. **Traitement des fistules vésico-vaginales.** 1842, in-8..... 1 fr. 25
- LEYNSEELE (Ch. Van). **Hygiène de la femme.** 1860-1861, 2 vol. in-12.. 6 fr.
- LOBSTEIN. **Essai sur la nutrition du fœtus.** 1802, in-4, avec 2 pl... 4 fr.
- MAILLIOT. **Auscultation appliquée à l'étude de la grossesse.** 1856, gr. in-8, 95 pages..... 2 fr. 50
- MARCÉ. **Traité de la folie des femmes enceintes, des nouvelles accouchées et des nourrices.** 1858, 1 vol. in-8 de 400 pages..... 6 fr.
- MARCHAL. **Observations et remarques sur la cure spontanée des polypes utérins.** 1843, in-8, 31 pages..... 1 fr. 25

- MARTEL (J.). **De l'accommodation en obstétrique.** 1878, in-8, 151 p. 3 fr. 50
- MARTINENO (J.-F.). **De la fièvre puerpérale.** 1869, in-8, 317 pages... 3 fr.
- MARY (G.). **Étude sur une forme d'adénolymphite péri-utérine.** 1877, gr. in-8, 66 pages... 1 fr. 50
- MAYER (A.). **Conseils aux femmes sur l'âge de retour, médecine et hygiène.** 1875. 1 vol. in-18 jésus, 256 pages... 3 fr.
- **Des rapports conjugaux, considérés sous le triple point de vue de la population, de la santé et de la morale publique. Septième édition.** Paris, 1882, 1 vol. in-18 jésus, xvi-424 pages... 3 fr.
- MENVILLE. **Histoire philosophique et médicale de la femme. Seconde édition,** 1858, 3 vol. in-8 de 600 pages... 10 fr.
- MILLET (Aug.). **Du seigle ergoté considéré sous les rapports physiologique, obstétrical et de l'hygiène publique.** 1854, in-4, 158 pages... 4 fr. 50
- MONDOT. **De la stérilité chez la femme.** 1880, 1 vol. in-18 jésus de 400 pages... 5 fr.
- MORDRET. **De la mort subite dans l'état puerpéral.** 1858, 1 vol. in-4, 180 pages... 4 fr. 50
- MORERY. **Fixateur utéro-vaginal.** 1864, in-8, 19 pages... 1 fr.
- MUELLER. **De la grossesse utérine prolongée indéfiniment.** 1878, in-4, 173 pages... 3 fr. 50
- NORSTROM. **Traitement des maladies des femmes par le massage.** 1876, in-8, 71 pages... 3 fr.
- OZANAM. **De la légitimité de l'opération césarienne.** 1862, in-8, 14 pages... 50 c.
- PINARD (A.). **Les vices de conformation du bassin.** 1874, in-4, 64 pages, avec 100 pl. représentant 100 bassins de grandeur naturelle... 7 fr.
- **Des contre-indications de la version dans la présentation de l'épaule.** 1873, in-8, 140 pages... 3 fr.
- PLANTEAU (H.). **Spermatogénèse et fécondation.** 1880, in-8, 96 p. 3 fr.
- POUCHET (F.-A.). **Théorie positive de l'ovulation spontanée et de la fécondation dans l'espèce humaine et les mammifères, basée sur l'observation de toute la série animale.** 1847, 1 vol. in-8, 600 pag., avec atlas in-4 de 20 pl. col. 36 fr.
- PUECH. **Des accouchements multiples.** 1874, in-8, 34 p. 1 fr. 50
- PUEL (J.-A.). **Des ulcérations du col de la matrice et de leurs diverses formes.** 1854, in-8, 112... 2 fr. 50
- RACIBORSKI. **De l'exfoliation physiologique et pathologique de la membrane interne de l'utérus.** 1857, in-8, 80 pages... 2 fr. 50
- RICHARD. **Histoire de la génération chez l'homme et chez la femme, par le Dr David RICHARD.** 1875, 1 vol. in-8 de xii-332 p., avec 8 planches gravées en taille-douce et tirées en couleur. Cartonné... 12 fr.
- **Le même.** 1883, 1 vol. in-18 jésus avec figures... 3 fr. 50
- RICHELOT (G.-L.). **Des tumeurs hystiques de la mamelle.** 1878, in-8, 129 pages, avec figures... 3 fr. 50
- ROBERT. **Sur le pessaire Grancollot.** 1862, in-8, 8 p. 50 c.
- ROBIN (Ch.). **Mémoire sur la rétraction, la cicatrisation et l'inflammation des vaisseaux ombilicaux et sur le système ligamenteux qui leur succède.** 1860, in-4, avec 5 planches lithographiées... 3 fr. 50
- **Mémoire sur les modifications de la muqueuse utérine pendant et après la grossesse.** 1860, in-4, avec 5 planches lithographiées... 4 fr. 50
- ROCQUE (H.-E.). **Essai sur la physiologie et la pathologie de la ménopause.** 1858, in-4, 54 pages... 2 fr.
- ROUBAUD (Félix). **Traité de l'impuissance et de la stérilité chez l'homme et chez la femme, comprenant l'exposition des moyens recommandés pour y remédier. Troisième édition.** 1876. 1 vol. in-8 de 804 pages... 8 fr.
- SALEMI. **Productions morbides expulsées de l'utérus.** 1829, in-8. 50 c.
- SALMON (A.). **De la rétroversion de l'utérus pendant la grossesse,** 1863, in-8, 128 pages... 3 fr.
- SERRES (E.). **Des lois de l'embryogénie ou des règles de formation des animaux et de l'homme.** 1844, in-4, 172 pages, avec 9 planches... 12 fr.
- **Principes d'embryogénie, de zoogénie et de tératogénie.** 1859, 1 vol. in-4, 942 pages, avec 26 planches... 16 fr.
- SIEBOLD. **Lettres obstétricales.** 1866, 1 vol. in-18, 268 pages... 2 fr. 50
- SILBERT (P.). **De la saignée dans la grossesse.** 1857, in-4, 125 p. 2 fr.
- SIMON (J.). **Des maladies puerpérales.** 1866, in-8, 184 pages... 3 fr.
- SOURDET (Jules). **Accidents et complications des avortements spontanés, provoqués et criminels.** 1876, gr. in-8, 102 pages... 2 fr. 50
- SPENCER WELLS. **Livret pour les cas de tumeurs des ovaires et de l'abdomen, traduit par le Dr G. BODDAERT.** Gand, 1872, in-8, 28 p. avec fig. 1 fr.
- STOLTZ. **Histoire d'une opération césarienne pratiquée avec succès pour la mère et l'enfant.** 1836, in-4... 1 fr. 50

- TARDIEU (A.). **Étude médico-légale sur l'avortement**, suivie d'une note sur l'obligation de déclarer à l'état civil les fœtus mort-nés et d'observations et recherches pour servir à l'histoire médico-légale des grossesses fausses et simulées. *Quatrième édition*. 1881, 1 vol. in-8. 300 pages..... 4 fr.
- **Étude médico-légale sur l'infanticide**. *Deuxième édition*. 1880, 1 vol. in-8, avec 3 pl. coloriées..... 6 fr.
- **Question médico-légale de l'identité dans ses rapports avec les vices de conformation des organes sexuels, contenant les souvenirs et impressions d'un individu dont le sexe avait été méconnu**. *2^e édition*. 1874, 1 vol. in-8, 176 pages. 3 fr.
- TARNIER. **De la fièvre puerpérale**. 1858, in-8, 216 pages..... 3 fr. 50
- **Hygiène des hôpitaux des femmes en couches**. Paris, 1864, in-8, 26 pages..... 1 fr.
- et BROUARDEL. **Inculpation d'avortement**. 1881, in-8, 23 pages. 1 fr.
- TARSITANI. **Forceps à double pivot**. 1853, gr. in-8, 60 pages, 4 pl... 2 fr.
- TOULMOUCHE (A.). **Études sur l'infanticide et la grossesse cachée ou simulée**. 1862, in-8, 134 pages..... 3 fr.
- TREILLE (J.). **Les tumeurs de l'ovaire considérées dans leurs rapports avec l'obstétrique**. 1873, in-8, 84 pages..... 2 fr.
- TRUPIER (A.). **Lésions de forme et de situation de l'utérus, leurs rapports avec les affections nerveuses de la femme et leur traitement**. *Deuxième édition*. 1874, gr. in-8, 104 pages, avec figures..... 3 fr.
- **Des applications obstétricales de l'électricité**. 1876, in-8, 16 p.. 1 fr.
- VERNEAU (R.). **Le bassin dans les sexes et dans les races**. 1875, in-8, 156 pages, avec 16 planches lithographiées..... 6 fr.
- VIDAL. **Essai sur un traitement méthodique de quelques maladies de la matrice, injections intra-vaginales et intra-utérines**. 1840, in-8... 75 c.
- VIDAL SOLARES. **Contributions à l'étude du traitement des tumeurs fibreuses de l'utérus**. 1879, gr. in-8, 83 pages..... 2 fr. 50
- VOISIN (A.). **De l'hématocèle rétro-utérine**. 1859, 1 vol. in-8... 4 fr. 50
- WEISS. **Des réductions de l'inversion utérine consécutive à la délivrance**. 1873, gr. in-8, 77 pages..... 1 fr. 50

MANUEL PRATIQUE DES MALADIES DE L'ENFANCE

PAR

A. DESPINE

Professeur de pathologie interne
à l'Université de Genève.

C. PICOT

Médecin de l'Infirmierie du Prieuré
à Genève.*Deuxième édition, revue et augmentée.*

1 vol. in-18 jésus de 656 pages..... 6 fr.

TRAITÉ PRATIQUE DES MALADIES DES NOUVEAU-NÉS

DES ENFANTS A LA MAMELLE ET DE LA SECONDE ENFANCE

Par le docteur E. BOUCHUT

Professeur agrégé à la Faculté de médecine, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades.

Septième édition, corrigée et considérablement augmentée.

Ouvrage couronné par l'Institut de France.

Paris, 1878, 1 vol. gr. in-8 de 1130 pages, avec 179 figures..... 18 fr.

THERAPEUTIQUE DES MALADIES CHIRURGICALES DES ENFANTS

Par T. HOLMES

Chirurgien de l'hôpital des Enfants-Malades.

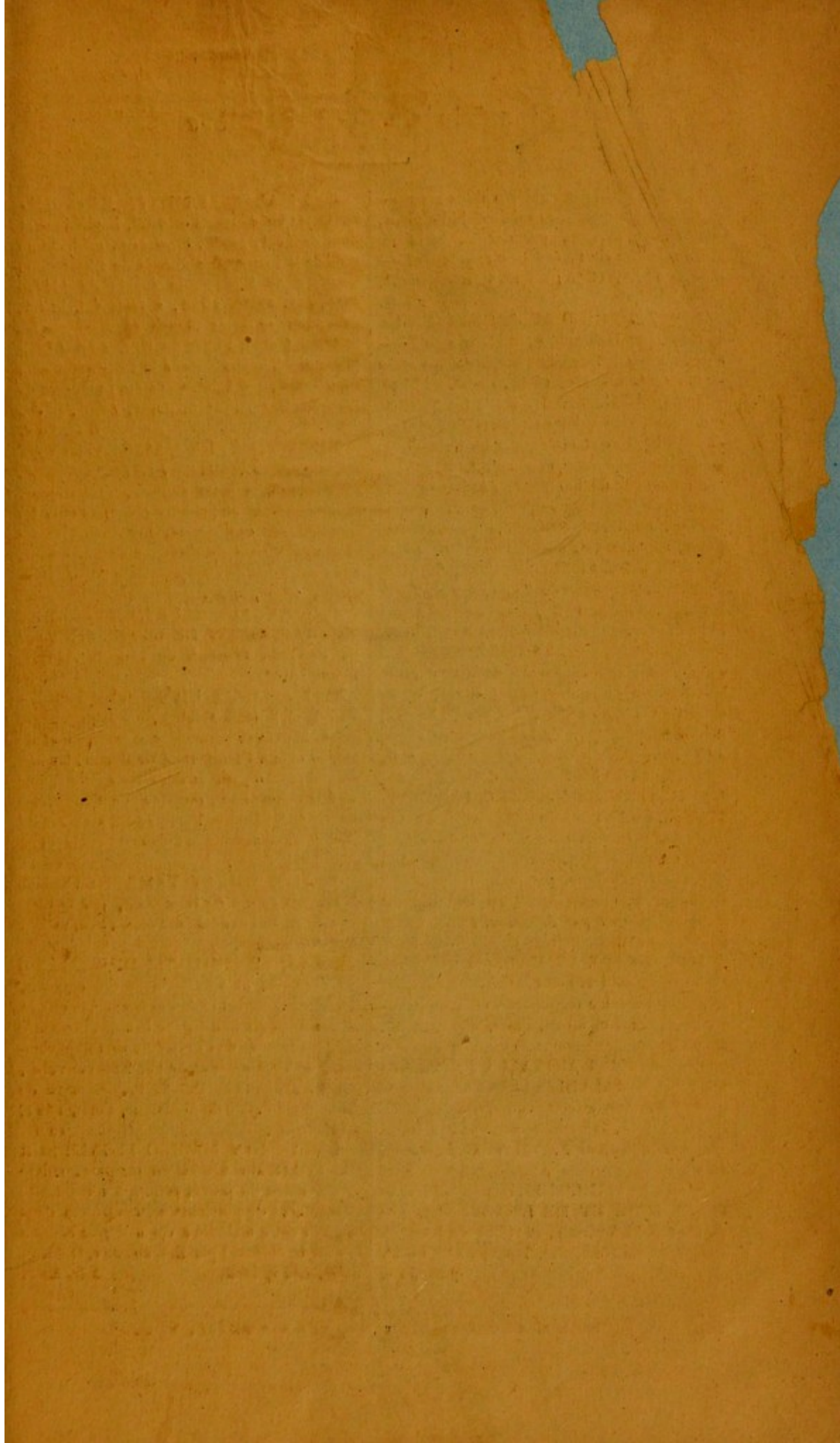
OUVRAGE TRADUIT SUR LA SECONDE ÉDITION ET ANNOTÉ SOUS LES YEUX DE L'AUTEUR

Par le docteur O. LARCHER

1 vol. in-8 de 918 pages, avec 330 figures..... 15 fr.

Ouvrage le plus complet, embrassant toutes les affections chirurgicales qui s'observent dans l'enfance et l'indication des procédés opératoires pour y remédier, formant un complément au *Traité des maladies des nouveau-nés* du docteur Bouchut.

- ARDENNE (L. d'). De l'allaitement artificiel. 1881, 1 vol. in-18, 318 p. 3 fr.
 — Etude sur les causes de la mortalité des enfants du premier âge. 1882, in-8, 67 pages..... 1 fr. 50
- BÉCOUR. Hygiène des enfants, causes de la mortalité des nouveau-nés et moyens de la diminuer. 1881, in-8, 169 pages..... 3 fr.
- BEDOIN. Manuel de la jeune mère. Notions familières sur l'hygiène de la première enfance. 1877, in-18, 80 pages..... 1 fr.
 — Hygiène de l'alimentation pendant le premier âge. 1878, gr. in-8, 38 pages..... 1 fr.
- BOUCHUT. Hygiène de la première enfance, guide des mères pour l'allaitement, le sevrage et le choix de la nourrice. *Septième édition.* 1878, 1 vol. in-18, viii-450 pages avec 49 figures..... 4 fr.
- BOUDARD. Guide pratique de la chèvre-nourrice au point de vue de l'allaitement des nouveau-nés et de la syphilis constitutionnelle. Paris, 1879, 1 vol. in-18..... 2 fr.
- BROCHARD. De l'industrie des nourrices à Bordeaux. 1867, in-18.. 75 c.
- CAILLAULT. Traité pratique des maladies de la peau chez les enfants. Paris, 1859, 1 vol. in-18 jésus, 400 pages..... 3 fr. 50
- CHASSINAT (R.). De l'allaitement maternel, étudié au point de vue de la mère, de l'enfant, de la famille et de la société. 1868, in-18 jés., 147 p. 1 fr. 25
- CHAUFFARD. Sur la mortalité des nourrissons. 1870, in-8, 27 p. 1 fr. 25
- DELPECH (A.). Premiers symptômes des maladies contagieuses qui peuvent atteindre les jeunes enfants. 1880, in-18 jésus..... 25 c.
- DONNÉ. Conseils aux mères sur la manière d'élever les enfants nouveau-nés. *Sixième édition.* 1880, 1 vol. in-18 jésus..... 3 fr.
- DUCHESNE-DUPARC. Traité des gourmes chez les enfants, 1844, in-8. 6 fr. 50
- FAUVEL. Discours sur la mortalité des nourrissons. 1869, in-8, 35 pages..... 1 fr. 50
- FOVILLE. Des dispensaires pour enfants malades. 1881, in-8, 36 pages..... 1 fr.
- GÉRANDO (DE). Education des sourds-muets de naissance. 1817, 2 vol. in-8 (16 fr.)..... 5 fr.
- GUYOT. Hygiène et protection des enfants au premier âge. 1878, in-8, 60 pages..... 1 fr. 50
- HARTLAUB (Ch.). Le médecin homœopathe des enfants, ou Conseils aux pères et aux mères, aux maîtres et aux maîtresses de pension sur la manière de les élever et de les traiter dans leurs indispositions. 1837, in-18, 132 p. 1 fr. 50
- HARTMANN. Thérapeutique homœopathique des maladies des enfants, 1853, 1 vol. in-8, 600 pages..... 8 fr.
- HERPIN (J. Ch.). Sur le déplacement ou l'échange des enfants trouvés. In-8, 24 pages..... 1 fr.
- HUSSON (A.). Discours sur la mortalité des jeunes enfants. 1866, in-8, 27 pages..... 1 fr.
- LAGNEAU. De l'influence de l'illégitimité sur la mortalité. 1876, in-8, 57 pages..... 1 fr. 50
 — Rapport sur un cas de transmission de la syphilis d'un nourrisson à sa nourrice. 1875, in-8..... 50 c.
- LÉFORT. De la mortalité des nouveau-nés dans les centres industriels, et des moyens de la diminuer. 1879, in-8, 19 pages..... 1 fr.
- LEROY (Alp.). Médecine maternelle, ou L'art d'élever et de conserver les enfants. 1803, in-8..... 6 fr.
- LOIR (J.-N.). De l'état civil des nouveau-nés au point de vue de l'histoire, de l'hygiène. 1854, 1 vol. in-8..... 6 fr.
- MARTEL. De la mort apparente chez le nouveau-né. 1874, in-8, 77 p. 2 fr.
- MONOT (B.). De l'industrie des nourrices et de la mortalité des petits enfants. 1867, 1 vol. in-8 de 160 pages..... 3 fr.
 — De la mortalité excessive des enfants pendant la première année de leur existence, ses causes et des moyens de la restreindre. 1872, in-8, 62 p. 1 fr. 50
- PERRUSSEL. Guide médical et hygiénique de la mère de famille. 1882, 1 vol. in-18, 500 pages avec figures..... 7 fr.
- PUTEGNAT (E.). Essai sur l'histoire de la syphilis des nouveau-nés. Paris. 1854, 1 vol. in-8, 216 pages..... 3 fr. 50
- SEGUIN. Traitement moral, hygiène et éducation des idiots et autres enfants arriérés ou retardés dans leur développement, agités de mouvements involontaires, débiles, muets non sourds, bègues, etc. 1846, 1 vol. in-18 jésus, 75 pages..... 6 fr.
- SEUX (V.) père. Recherches sur les maladies des enfants nouveau-nés (état physiologique du poulx, muguet, entérite, ictère). 1855, in-8..... 4 fr.
 — Recherches sur les maladies des enfants nouveau-nés (céphalématome). 1864, in-8, 66 pages..... 2 fr.



Librairie de J.-B. Baillière.

DE LA FOLIE considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires, par C.-H. MARC, premier médecin du Roi, membre de l'Académie royale de Médecine. Paris, 1840, 2 forts volumes in-8°.

15 fr.

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LA FOLIE, par U. TRÉLAT, docteur en médecine, ancien interne de l'hospice des aliénés de Charenton. Paris, 1839, in-8°.

3 fr.

DE L'IRRITATION ET DE LA FOLIE; ouvrage dans lequel les rapports du physique et du moral sont établis sur les bases de la médecine physiologique, par F.-J.-V. BROUSSAIS, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, etc. *Deuxième édition, entièrement refondue* par l'auteur. Paris, 1839, 2 vol. in-8°.

15 fr.

COURS DE PHRÉNOLOGIE, fait à la Faculté de Médecine de Paris, par F.-J.-V. BROUSSAIS. Paris, 1836, in-8° de 850 pages, avec figures.

9 fr.

QU'EST-CE QUE LA PHRÉNOLOGIE? ou Essai sur la signification et la valeur des systèmes de psychologie en général, et de celui de GALL en particulier, par F. LELUT, médecin de l'hospice de la Salpêtrière. Paris, 1836, in-8°.

7 fr.

DE L'ORGANE PHRÉNOLOGIQUE DE LA DESTRUCTION CHEZ LES ANIMAUX, ou Examen de cette question : Les animaux carnassiers ou féroces ont-ils, à l'endroit des tempes, le cerveau et par suite le crâne plus larges, proportionnellement à sa longueur, que ne l'ont les animaux d'une nature opposée? par F. LELUT. Paris, 1839, in-8°, figures.

2 fr. 50 c.

DE L'HOMME ANIMAL, par le docteur F. VOISIN, médecin des hôpitaux de Paris, attaché au service médical des enfans épileptiques, aliénés et idiots. Paris, 1839, in-8°, figures.

7 fr. 50 c.

DES CAUSES MORALES ET PHYSIQUES DES MALADIES MENTALES et de quelques autres affections nerveuses, telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis, par le docteur F. VOISIN. Paris, 1826, in-8°.

7 fr.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE DE L'HYPOCONDRIE ET DE L'HYSTÉRIE, par F. DUBOIS (d'Amiens), membre de l'Académie royale de Médecine. Paris, 1837, in-8°.

7 fr. 50 c.

DES MALADIES MENTALES considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal, par E. ESQUIROL, médecin en chef de la maison des aliénés de Charenton, membre de l'Académie royale de Médecine, etc. Paris, 1838, 2 forts vol. in-8°, avec un atlas de 27 planch. gravées.

DE LA PARALYSIE CHEZ LES ALIÉNÉS; Recherches faites à la Salpêtrière et à Charenton, par L.-F. CALMEIL, médecin de l'hospice de Charenton. Paris, 1826, in-8°.

6 fr. 50 c.

DU SUICIDE, DE L'ALIÉNATION ET DES CRIMES CONTRE LES PERSONNES, comparés dans leurs rapports réciproques. Recherches sur ce premier penchant chez les habitans des campagnes, par J.-B. CAZAUVIELLE, médecin de l'hospice de Liancourt, ancien interne de l'hospice de la Salpêtrière. Paris, 1840, in-8°.

5 fr.

OBSERVATIONS SUR LA NATURE ET LE TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE, par A. PORTAL, membre de l'Institut. Paris, 1827, in-8°.

8 fr.

PHYSIOLOGIE DU SYSTÈME NERVEUX ET DES ORGANES DES SENS, par J. MULLER, professeur d'anatomie et de physiologie à l'Université de Berlin, traduit de l'allemand, sur la dernière édition, par A.-J.-L. JOURDAN, membre de l'Académie royale de Médecine. Paris, 1840, 2 vol. in-8° avec figures intercalées dans le texte et 4 planches gravées.

16 fr.

TRAITÉ DU SYSTÈME NERVEUX dans l'état actuel de la science, par le docteur J.-B. SARLANDIÈRE. Paris, 1840, in-8°, avec 6 planches.

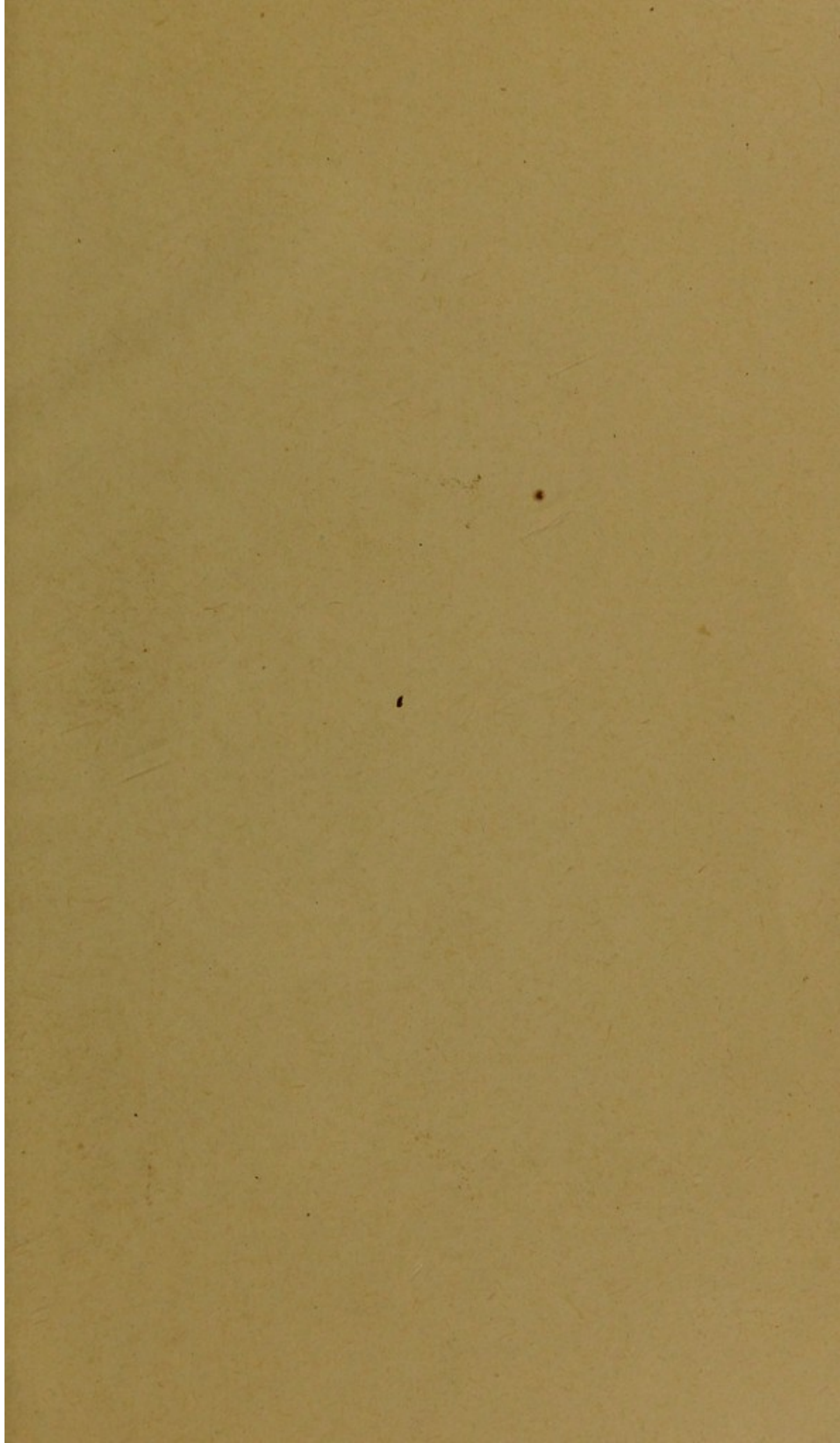
9 fr.

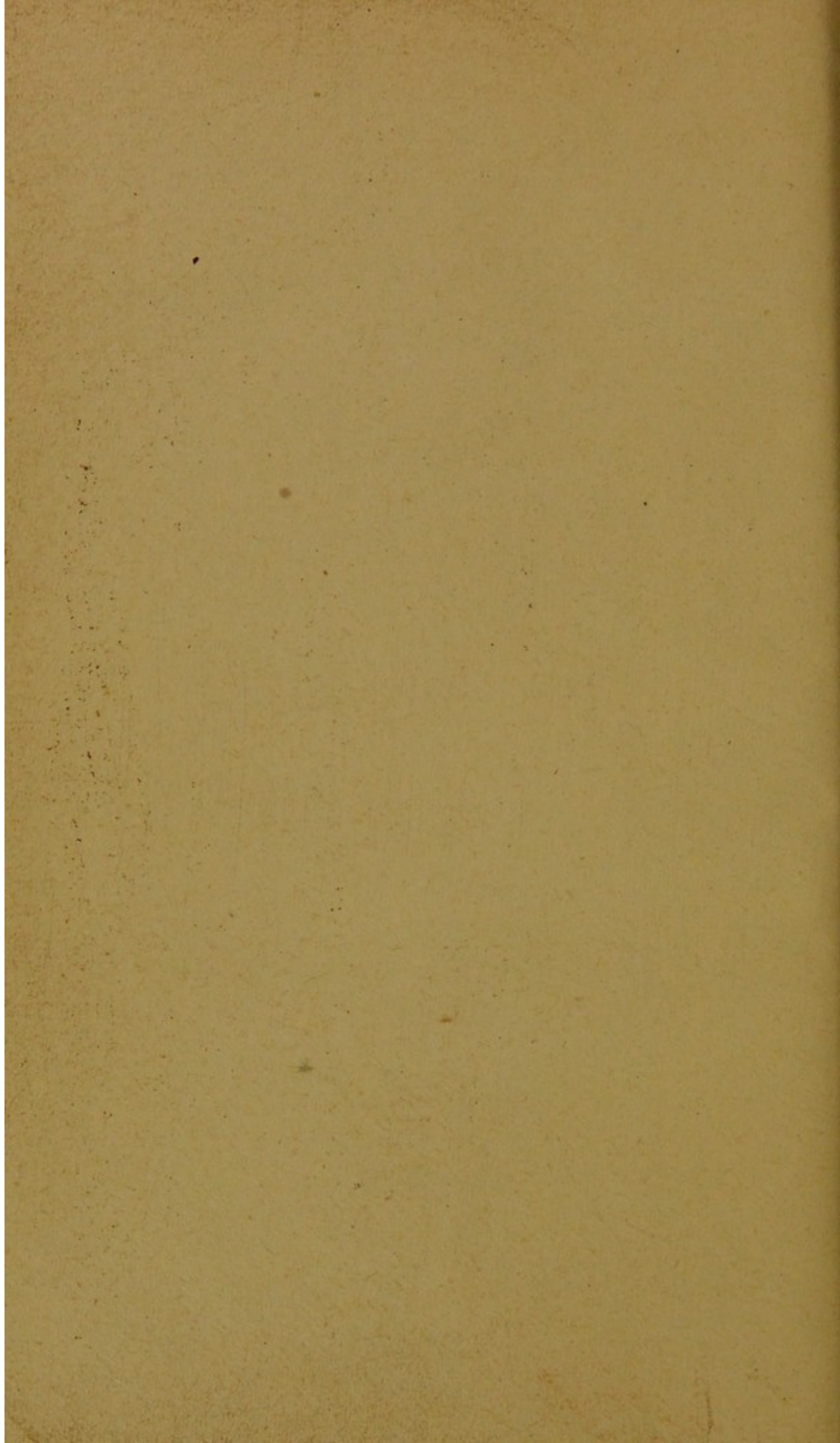
DE LA PHYSIOLOGIE DU SYSTÈME NERVEUX, et spécialement du cerveau. Recherches sur les maladies nerveuses en général, et en particulier sur le siège, la nature et le traitement de l'hystérie, de l'hypocondrie, de l'épilepsie et de l'asthme convulsif, par E. GEORGET, D. M. P., membre de l'Académie royale de Médecine. Paris, 1821, 2 vol. in-8°.

12 fr.

DISCUSSION MÉDICO-LÉGALE SUR LA FOLIE ou Aliénation mentale, suivie de l'Examen du procès criminel d'Henriette Cornier, et de plusieurs autres procès dans lesquels cette maladie a été alléguée comme moyen de défense; par E. GEORGET, D. M. P. Paris, 1826, in-8°.

3 fr. 50 c.





ET) W

DE LA FOLIE considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires, par C.-H. MARC, premier médecin du Roi, membre de l'Académie royale de Médecine. Paris, 1840, 2 forts volumes in-8°.

15 fr.

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LA FOLIE, par U. TRÉLAT, docteur en médecine, ancien interne de l'hospice des aliénés de Charenton. Paris, 1839, in-8°.

2 fr.

DE L'IRRITATION ET DE LA FOLIE; ouvrage dans lequel les rapports du physique et du moral sont établis sur les bases de la médecine physiologique, par F.-J.-V. BROUSSAIS, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, etc. Deuxième édition, entièrement refondue par l'auteur. Paris, 1839, 2 vol. in-8°.

15 fr.

COURS DE PHRÉNOLOGIE, fait à la Faculté de Médecine de Paris, par F.-J.-V. BROUSSAIS. Paris, 1836, in-8° de 850 pages, avec figures.

9 fr.

QU'EST-CE QUE LA PHRÉNOLOGIE? ou Essai sur la signification et la valeur des systèmes de psychologie en général, et de celui de GALL en particulier, par F. LÉLUT, médecin de l'hospice de la Salpêtrière. Paris, 1836, in-8°.

7 fr.

DE L'ORGANE PHRÉNOLOGIQUE DE LA DESTRUCTION CHEZ LES ANIMAUX, ou Examen de cette question: Les animaux carnassiers ou féroces ont-ils, à l'endroit des tempes, le cerveau et par suite le crâne plus larges, proportionnellement à sa longueur, que ne l'ont les animaux d'une nature opposée? par F. LÉLUT. Paris, 1839, in-8°, figures.

2 fr. 50 c.

DE L'HOMME ANIMAL, par le docteur F. VOISIN, médecin des hôpitaux de Paris, attaché au service médical des enfans épileptiques, aliénés et idiots. Paris, 1839, in-8°, figures.

7 fr. 50 c.

DES CAUSES MORALES ET PHYSIQUES DES MALADIES MENTALES et de quelques autres affections nerveuses, telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis, par le docteur F. VOISIN. Paris, 1826, in-8°.

7 fr.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE DE L'HYPOCONDRIE ET DE L'HYSTÉRIE, par F. DORVILLE (d'Amiens), membre de l'Académie royale de Médecine. Paris, 1837, in-8°.

7 fr. 50 c.

DES MALADIES MENTALES considérées sous les rapports médical, hygienique et médico-légal, par E. ESQUINOT, médecin en chef de la maison des aliénés de Charenton, membre de l'Académie royale de Médecine, etc. Paris, 1838, 2 forts vol. in-8°, avec un atlas de 27 planch. gravées.

20 fr.

DE LA PARALYSIE CHEZ LES ALIÉNÉS; Recherches faites à la Salpêtrière et à Charenton, par L.-F. CALMEIL, médecin de l'hospice de Charenton. Paris, 1826, in-8°.

6 fr. 50 c.

DU SUICIDE; DE L'ALIÉNATION ET DES CRIMES CONTRE LES PERSONNES, comparés dans leurs rapports réciproques. Recherches sur ce premier penchant chez les habitans des campagnes, par J.-B. CAZAUVILLE, médecin de l'hospice de Liencourt, ancien interne de l'hospice de la Salpêtrière. Paris, 1840, in-8°.

5 fr.

OBSERVATIONS SUR LA NATURE ET LE TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE, par A. PORTAL, membre de l'Institut. Paris, 1827, in-8°.

8 fr.

PHYSIOLOGIE DU SYSTÈME NERVEUX ET DES ORGANES DES SENS, par J. MOLENAU, professeur d'anatomie et de physiologie à l'Université de Berlin, traduit de l'allemand, sur la dernière édition, par A.-J.-L. JOUHAN, membre de l'Académie royale de Médecine. Paris, 1840, 2 vol. in-8° avec figures intercalées dans le texte et 4 planches gravées.

16 fr.

TRAITÉ DU SYSTÈME NERVEUX dans l'état actuel de la science, par le docteur J.-B. SARLANDIÈRE. Paris, 1840, in-8°, avec 6 planches.

9 fr.

DE LA PHYSIOLOGIE DU SYSTÈME NERVEUX, et spécialement du cerveau. Recherches sur les maladies nerveuses en général, et en particulier sur le siège, la nature et le traitement de l'hystérie, de l'hypocondrie, de l'épilepsie et de l'asthme convulsif, par E. GEORGET, D. M. P.; membre de l'Académie royale de Médecine. Paris, 1821, 2 vol. in-8°.

12 fr.

DISCUSSION MÉDICO-LÉGALE SUR LA FOLIE ou Alienation mentale, suivie de l'Examen du procès criminel d'Henriette Cornier, et de plusieurs autres procès dans lesquels cette maladie a été alléguée comme moyen de défense; par E. GEORGET, D. M. P. Paris, 1826, in-8°.

3 fr. 50 c.